ŒUVRES

CHOISIES

DE L'ABBÉ DE VERTOT.

TOME SIXIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

HISTOIRE

DE L'ORDRE

DES CHEVALIERS

DE MALTE,

PAR L'ABBÉ DE VERTOT.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ LOUIS JANET, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE SAINT-JACQUES, N° 59.

M D CCC XIX.

PRÉFACE

DE CETTE NOUVELLE ÉDITION.

Encouragé par l'accueil flatteur que le public avoit daigné faire aux premières livraisons des *Œuvres choisies de l'abbé de Vertot*, M. Louis Janet conçut tout naturellement le projet de completter son édition par l'*Histoire de l'Ordre des Chevaliers de Malte*, l'un des ouvrages les plus importans de cet auteur célèbre. Il n'existoit pas d'édition in-octavo de cette Histoire; l'in-quarto est incomplet; l'in-douze, peu soigné; la plûpart de ses souscripteurs aux *Œuvres choisies de Vertot* désiroient ardemment de voir ce bel ouvrage faire partie de son intéressante collection; enfin les débris infortunés d'un Ordre illustre commencent à prendre, depuis plusieurs années, une noble attitude qui donne pour ainsi dire, à cette réimpression, un mérite de circonstance : tant de motifs réunis ont déterminé M. Louis Janet. Mais c'étoit peu que son édition fût, par la beauté de l'impression et du papier, incomparablement supérieure à toutes celles qui l'ont précédée: chargé de l'exécution littéraire de cette louable entreprise, j'ai dû faire en sorte que l'*Histoire de Malte* se recommandât encore par une extrême correc-

tion : j'ai donc scrupuleusement rectifié, dans tout le cours de l'ouvrage, les dates chronologiques, soit marginales, soit textuelles, reconnues fautives chez Vertot. ou, pour mieux dire, j'ai soigneusement surmonté d'un astérique * toutes les dates qu'il conviendra de substituer aux siennes, car je me serois fait un scrupule de les supprimer.

Cette nouvelle édition, de M. Louis Janet, forme six volumes in-octavo. Les cinq premiers offrent l'*Histoire des Chevaliers de Malte*, telle que Vertot l'a composée ; elle s'arrête à l'année 1725, sous le magistère d'Antoine Manoël de Villhena. Le Traité du gouvernement de l'Ordre, le Discours sur l'alcoran, la Dissertation sur Zizim, se trouvent compris dans le cinquième volume ; quant au sixième, il contient les statuts de l'Ordre et la liste des chevaliers, rédigés et disposés sur un nouveau plan. Ainsi donc l'*Histoire des Chevaliers de Malte*, de l'abbé de Vertot, est renfermée dans ces six volumes in-octavo. Cependant, pour ajouter, dans les circonstances actuelles, un nouveau prix à cette réimpression, et la rendre peut-être plus digne encore de l'attention du public, j'ai entrepris de completter l'*Histoire des Chevaliers de Malte*, en la continuant, depuis 1725, jusqu'à ce jour. Cette tâche est belle, mais elle est aussi bien délicate. La réputation de l'historien célèbre, aux brillans travaux duquel je n'ai

pas craint de m'associer, avoit de quoi m'effrayer sans doute; quoiqu'il en soit, soutenu souvent par l'intérêt du sujet, toujours enflammé par d'illustres souvenirs, je me suis efforcé de marcher d'un pied ferme dans la carrière. La vérité seule a guidé ma plume : j'aurai donc tout-à-la-fois des torts à blâmer, des foiblesses à plaindre, de beaux faits d'armes à préconiser, et des pleurs à répandre. Les intérêts sacrés de la religion, et l'indépendance des mers, réclament des défenseurs: j'oserai plaider leur cause. Puisse ma foible voix être entendue!!!

Ma continuation de l'*Histoire de Malte*, depuis 1725 jusqu'à ce jour, formera un volume in-octavo, imprimé avec le même luxe typographique que les six volumes de l'abbé de Vertot; elle sera, de plus, ornée d'une belle carte des isles de Malte et du Goze. Ce septième volume fera, au gré des souscripteurs, partie de l'édition des *Œuvres choisies de Vertot*, ou se vendra séparément.

Quelques journaux ont bien voulu, d'après mon idée primitive, annoncer que l'*Histoire des Chevaliers de Malte* seroit précédée d'une Introduction ou Précis historique de tous les Ordres, tant anciens que modernes, militaires, religieux et chevaleresques de l'Europe. Ce travail, auquel je me livre depuis quelque tems, exige d'immenses recherches ; aussi ma

correspondance avec les diverses Cours de l'Europe ne m'a-t-elle point enrichi de matériaux assez satisfaisans encore, pour que je sois fondé à promettre la mise au jour de mon *Histoire des Ordres de l'Europe*, avant l'année prochaine. Du reste ce dernier ouvrage, sortant aussi des presses de P. Didot l'aîné, pourra facilement se rattacher à l'*Histoire des Chevaliers de Malte*, et lui servir, en effet, d'introduction.

CHARLES-MALO.

PRÉFACE

DE L'ABBÉ DE VERTOT,

PLACÉE EN TÊTE DE LA PREMIÈRE ÉDITION DE L'HISTOIRE DE L'ORDRE DES CHEVALIERS DE MALTE.

Je ne sçais si ce dernier Ouvrage que je mets au jour, sera bien reçu du Public; et quoique, pour m'encourager dans une si longue carrière, on m'ait quelquefois flatté d'un heureux succès, je connois trop bien ma propre foiblesse, et les difficultés d'une pareille entreprise, pour ne pas me défier de ces préjugés trop favorables. Car, outre qu'il a fallu remonter plus de six cents ans dans les siècles passés, j'ai été encore obligé de chercher, dans une antiquité si reculée, des commencemens qui ne se montrent guères, et par conséquent peu capables de satisfaire la curiosité des lecteurs. Quelque peine que j'aye prise, et quoique j'aye employé plusieurs années à la composition de cette Histoire, j'avoue que ce n'a été qu'après l'avoir finie, que je me suis apperçu combien j'étois éloigné de la perfection que demande un pareil Ouvrage.

Il est vrai que si, sans se rebuter de ces commencemens ou obscurs, ou peu intéressans, on passe à

des siècles voisins de ces premiers tems, on se trouve dédommagé par de grands exemples de piété, joints à des actions qui partoient de la plus rare valeur; et que la singularité de la matière pourra suppléer à ce qui manque, de ma part, à la forme que j'y devois donner. Il s'agit, dans cette Histoire, d'un Corps célèbre de Religieux, renfermés d'abord dans un hôpital, et qui, malgré les soins pénibles et humilians des pauvres et des malades, se trouvant encore assez de zèle et de forces pour prendre les armes contre les Infidèles, ennemis déclarés du nom Chrétien, sçurent allier les vertus différentes de deux professions si opposées.

L'habillement de ces Religieux militaires étoit simple et modeste; ils réservoient la magnificence pour l'ornement des autels; les pélerins et les pauvres profitoient de la frugalité de leur table. Ils ne sortoient d'auprès des malades que pour vaquer à la prière, ou pour marcher contre les ennemis de la croix : cette croix étoit tout ensemble leur habit et leur étendard. Nulle ambition dans un Corps guerrier, où l'on ne parvenoit aux dignités, que par le chemin de la vertu : la charité, la première de leurs obligations et des vertus du Christianisme, ne les abandonnoit pas même contre les infidèles : et, quelque avantage qu'ils remportâssent dans les combats, contens de désarmer ces barbares, ils ne cherchoient, dans le sein même de la victoire, qu'à les convertir ou du moins à les mettre hors d'état de nuire aux Chrétiens.

Tel a été l'âge d'or de l'Ordre de Saint-Jean de Jé-

rusalem. Je ne prétends pas que, dans la suite des tems, ces chevaliers ne se soyent point relâchés quelquefois de la pratique austère de tant de vertus si différentes : on ne sçait que trop que l'homme de guerre a souvent fait disparoître le religieux. Ce changement dans les mœurs forme, de tems en tems, dans ma narration, des nuances qui n'échapperont pas à la pénétration du lecteur. Mais, malgré cet effet de la foiblesse humaine, si l'amour de mon Ouvrage ne me séduit point, je ne crois pas que, de tous les Ordres Militaires répandus en différentes contrées de la Chrétienté, il s'en trouve aucun où le désintéressement, la pureté des mœurs, et l'intrépidité dans les plus grands périls, où, dis-je, ces vertus ayent été si long-tems en honneur, et où le luxe et l'amour des richesses et des plaisirs se soyent introduits plus tard.

Je ne rapporte point, dans cette Histoire, certains faits merveilleux qu'on trouve dans les Annales de l'Ordre, tels que la conversion d'une princesse Sarrasine, appellée Isménie, d'une rare beauté comme toutes les héroïnes des anciennes Chroniques, et que l'auteur transporte, en une nuit, de l'Égypte en Picardie, avec trois chevaliers, tous trois frères, qui avoient eu beaucoup de part à sa conversion : pieuse fable qu'il faut renvoyer avec tant d'autres qu'on trouve dans les anciens légendaires, mais dont les circonstances sont plus propres à réjouir des libertins, qu'à édifier les gens de bien.

Cette Histoire contient treize livres de narration,

dont le dernier finit à la mort du Grand-Maître Jean de la Vallette, arrivée en 1568. Le quatorzième est par forme d'Annales, et renferme sommairement ce qui s'est passé de plus considérable depuis 1568 jusqu'aujourd'hui. Le quinzième livre est un Traité du Gouvernement de l'Ordre.

DISCOURS

SUR L'ALCORAN,

Prononcé dans l'Académie des Belles-Lettres, le mardi 14 novembre 1724, à l'ouverture de l'Académie, par l'abbé DE VERTOT (1).

De toutes les sciences qui occupent le loisir des hommes, il n'y en a point de plus agréable, ni de plus utile que la connoissance de l'histoire. Quelle satisfaction pour un lecteur de voir passer sous ses yeux, et comme sur un grand théâtre, la suite de tous les siècles, les révolutions des plus grands empires, des législateurs, des conquérans, les auteurs même de différentes religions, autre espèce de conquérans; enfin tous ces hommes fameux, qui, par leur valeur ou par leur science et leurs talens, sembloient avoir entrepris de changer la face entière de l'univers!

Malgré tous leurs manifestes, et de quelques couleurs dont ces hommes vains et ambitieux, ou leurs partisans ayent masqué leurs projets, le tems en a fait tomber le fard; la vérité enfin se découvre; l'histoire, dégagée des préjugés de parti, pénètre dans les motifs les

(1) Jusqu'ici le *Discours sur l'Alcoran* n'avoit été publié qu'à la suite de l'*Histoire des Chevaliers de Malte*; mais, comme il se rattache notoirement aux premières pages de ce volume, (Voyez page 10 et suivantes) nous trouvons plus convenable de le placer en tête du livre I[er] de cette Histoire.

plus cachés. On y voit que le désir d'une injuste domination dans les uns, l'amour dérèglé des richesses ou des plaisirs dans les autres, quelquefois dans les sçavans un sentiment de vanité et l'espérance de se faire un grand nom, ont presque toujours été les ressorts secrets qui les ont remués; et c'est de la plûpart de ces grands exemples, et qui tiennent lieu d'une expérience anticipée, qu'on peût apprendre que les entreprises injustes, même les plus heureuses, et que les opinions nouvelles et erronées attirent, à la fin, le mépris des siècles suivans, et que la vérité seule mérite d'être célèbrée dans tous les climats et par tous les historiens.

Cependant, avant que d'abandonner entièrement notre créance sur la foi de ces écrivains, il est bien juste d'examiner leurs ouvrages par les règles d'une sage critique, espèce de flambeau qui nous conduit sûrement dans les routes obscures de l'antiquité, et qui nous sert à distinguer le vrai du faux, et la noble simplicité de l'histoire, du merveilleux de la fable, et de ces vains ornemens dont on pare le mensonge et l'erreur.

Pour s'assurer de la vérité des faits que rapportent les historiens, et sur-tout les plus anciens, il faut examiner avec soin le texte de leurs ouvrages, s'il n'a point été interpolé, les différentes leçons des manuscrits, l'uniformité, où la différence du style, de quel pays l'auteur étoit originaire, le siècle auquel il a vécu, l'ordre qu'il a observé dans la chronologie. On sçait qu'il ne faut qu'une date anticipée ou reculée, pour changer de nature les mêmes faits, ou du moins les conséquences qu'on en peut tirer: enfin on doit s'instruire du nom, de la religion et des mœurs d'un écri-

vain. Et quand il seroit anonyme, ou pseudonyme, la plûpart de ces auteurs se décèlent eux-mêmes dans leurs ouvrages; ils s'y sont peints sans s'en appercevoir; et il échappe à leur plume des traits qui les découvrent, et qui représentent leur caractère plus fidèlement que toutes les critiques ou les apologies que l'on a composées contre leurs ouvrages, ou en leur faveur.

C'est par le secours de ces différentes règles de la critique, que j'entreprends d'examiner quel est le véritable auteur de l'Alcoran, les motifs qui ont pu le déterminer à le publier; si c'est l'effet d'une inspiration, ou l'ouvrage d'un homme seul, aidé du secours de plusieurs sçavans; enfin les différentes fortunes de ce livre, et s'il n'a pas essuyé, par la suite des tems, différentes variations, et changé, plus d'une fois, de principes et de maximes.

Il y a trois opinions différentes au sujet de l'auteur de l'Alcoran. Mahomet et ses sectateurs l'attribuent à Dieu seul; quelques écrivains Chrétiens en font auteur le prince des ténèbres, transformé en Ange de lumière, et qui prit le nom de Gabriel; d'autres prétendent que ce livre, composé de différens passages de l'ancien et du nouveau Testament, a été compilé par Mahomet, qui, dans l'exécution de son projet, fut aidé par un Rabin, et par plusieurs Chrétiens de différentes sectes : c'est ce qu'il faut examiner.

La première syllabe du mot *Al-coran* (1) n'est qu'un article, et on pourroit aussi bien dire LE CORAN, terme arabe, qui signifie : lecture ou écriture. Il n'y a personne qui ne sçache que c'est un livre dans lequel la religion des Musulmans est comprise, et qui est révèré parmi

(1) Voyez Maracci, pag. 33.

eux, comme l'Écriture-sainte l'est parmi les Chrétiens. Les Turcs appellent aussi ce livre *elforcan*, c'est-à-dire, qui distingue le bien d'avec le mal; c'est une prétendue conférence de Mahomet avec Dieu et les Anges, dont il dit qu'il a reçu sa loi. *Ali*, cousin-germain et gendre de Mahomet, pour relever le mérite de ce fameux livre, publioit que les fidèles y trouvoient l'histoire des siècles précédens, des lois pour la conduite de la vie présente, et des prédictions sûres pour l'avenir. Leurs prédicateurs le portent en chaire avec eux; ils le tiennent ouvert, et en lisent, de tems en tems, quelque verset pour leur servir de texte. Leur théologie positive et la scholastique ne sont appuyées que sur des passages de l'Alcoran, qui leur sert encore de prières, et dont leurs prêtres récitent, chaque jour, un chapître dans la Mosquée.

Ce livre si merveilleux ne parut que vers le commencement du septième siècle (1). Mais ceux qui en ont embrassé la doctrine, fondés sur le chapitre 97 du même ouvrage, soutiennent qu'il est de même date que la création du Monde; que l'original de ce livre fut détaché du grand livre des décrets éternels; qu'il fut mis en dépôt dans le ciel de la lune, et que c'est de cette planète et de ce ciel, que, dans des tems marqués par la Providence, il fut apporté par l'ange Gabriel à Mahomet, qui ne sçavoit ni lire ni écrire.

On croiroit volontiers qu'on n'a pu pousser la fable plus loin. Cependant des théologiens *Sunnites*, et qui, parmi ces infidèles, se regardent comme les seuls orthodoxes, ont, par de nouvelles visions, renchéri sur

(1) Laus Deo, ait Mahmud filius Omar, qui demisit è cælo Alcoranum. *Maracci*, *pag.* 34.

cette origine fabuleuse ; et ils enseignoient hautement que l'Alcoran était incréé, éternel, et qu'il faisoit partie de l'essence divine : *Si quis dixerit Alcoranum esse creatum, est infidelis*, ainsi que le rapporte le traducteur latin de l'arabe *Algazel* (1) : opinion qui fut combattue, depuis et sous le règne des Califes Abbassides, par d'autres théologiens Musulmans, appellés *Mortazales*, qui opposoient à cette espèce d'anathême un autre semblable, conçu presque dans les mêmes termes : *Infidelis est qui dicit Alcoranum esse æternum, seu increatum.* Cette dispute produisit un grand schisme et des guerres civiles, qui coûtèrent la vie à plusieurs partisans des deux opinions.

La seule chose en quoi ils convenoient, c'est que ce livre, soit créé, soit éternel, mais toujours émané du trône de Dieu, et plein de son esprit, méritoit le respect et la vénération de tous les hommes. Et on lit encore aujourd'hui, à la tête de la plûpart des exemplaires, ces mots en forme d'avertissement : Qu'il n'y ait que les purs qui osent toucher à ce livre ; car c'est un présent descendu du ciel, et envoyé de la part du roi des siècles : *Ne attingant eum nisi purificati.*

Voilà donc les hommes, au sentiment des Mahométans, bien nettement exclus de la qualité d'auteurs de cette loi nouvelle. Mahomet, fondé sur l'excellence de cet ouvrage, avoit publié que ni les démons, ni les hommes, quand même ils joindroient leurs talens, n'étoient pas capables de faire rien qui approchât de la perfection de l'Alcoran : *Si simul congregarentur ho-*

(1) Algazel in professione fidei Mahometicæ profitetur Alcoranum esse æternum, subsistentem essentiâ Dei. *Voy. Maracci, pag.* 44.

mines et dæmones ut facerent aliquid simile huic Alcorano, nunquàm id efficere possent, etiamsi mutuò se se ad hoc adjuvarent. Sura. 17.

La plûpart des écrivains Chrétiens prétendent, au contraire, que le diable est le vrai auteur du Mahométisme, et qu'il ne s'est servi de Mahomet que comme d'un instrument pour fonder une fausse religion sur les ruines du christianisme. Ce fut, à les en croire, le démon qui se présenta à Mahomet sous le nom et sous la figure de l'ange Gabriel, ou, si l'on veut, sous la figure d'un pigeon, que Mahomet avoit dressé à lui venir becqueter l'oreille : preuve que ce faux prophète étoit un imposteur, qui ne se servoit de la religion que comme d'un expédient pour s'agrandir. Son dessein étoit de réunir toutes les religions qui avoient cours dans l'Arabie en un seul corps, et de se faire de ses sectateurs, des sujets qui se soumîssent à sa domination. Il y avoit, de son tems, dans l'Arabie, trois sortes de religions : des Idolâtres, des Juifs et des Chrétiens ; et, parmi ces derniers, les uns étoient catholiques, et les autres schismatiques. Dès le tems de l'empereur Justin, le christianisme étoit établi dans l'*Yemen*, et cette église dépendoit de la jurisdiction du patriarche d'Alexandrie, aussi-bien que celle des Abyssins.

L'Arabie Pétrée, depuis la Palestine jusqu'au golfe d'Ayala, et tout le reste de la côte jusqu'aux confins de l'Égypte, étoit soumise à la domination des Romains. L'Arabie Déserte reconnoissoit le même empire, du moins pour la partie qui avoisinoit la Syrie et la Palestine, et dont *Bostra* étoit alors la capitale. On prétend que l'empereur Philippe en étoit né. Ce n'étoit anciennement qu'un château bâti par quelque

prince Arabe : l'empereur Sévère en fit une ville où il mit une colonie : il se tint, à *Bostra*, un concile au sujet de Bercellus, son évêque, qui étoit tombé dans l'hérésie de ceux qui nioient l'incarnation du Verbe : ce fut vers l'an 249.

La plûpart des habitans des trois Arabies étoient idolâtres, et se disoient tous issus d'Abraham, par Cédar, fils d'Ismaël. Le docte Levinus Warnerus, dans un ouvrage qu'il avoit composé sur les mœurs des Arabes avant le Mahométisme, a prétendu que les *Corisiens* ou *Corrischites*, la plus noble tribu de cette grande presqu'isle, s'étoient préservés de l'idolâtrie; que, depuis Ismaël, ils avoient observé constamment la circoncision; qu'ils faisoient de fréquentes prières, d'abondantes aumônes, et que les plus dévots ne buvoient point de vin. La ville de la Mecque, par rapport à la religion, étoit considérée comme la métropole des Arabes payens. Un ancien temple, appellé le *Caaba*, que la tradition faisoit croire bâti par Abraham, y attiroit, de toutes les provinces, une foule de pélerins. Ils faisoient ces pieuses courses en mémoire des voyages de ce patriarche, et sacrifioient, sur les montagnes voisines de la Mecque, le premier né d'un chameau. C'étoit peut-être la partie la plus essentielle de leur culte; et il ne leur étoit guères resté qu'une idée confuse du Dieu d'Abraham. On trouve, dans la muraille du *Caaba*, une pierre noire que l'ange Gabriel, disent les Mahométans, apporta du ciel toute blanche au commencement du Monde, mais que les péchés des hommes ont noircie. Les Turcs, dans leurs pélerinages, révèrent, avec beaucoup de superstition, cette pierre mystérieuse. Mais il ne faut pas croire que Mahomet ait inventé ces cérémonies ; elles étoient, avant

lui, si anciennes parmi les Arabes, qu'il n'y auroit pas eu moyen de les guérir de cette superstition, quand même l'imposteur en eût formé le dessein.

Les Arabes idolâtres reconnoissoient, à la vérité, un premier Être, unique et souverain créateur de toutes choses; mais ils en faisoient, pour ainsi dire, une divinité oisive, sans providence: et, dans leurs besoins, ils s'adressoient à des génies subalternes, et à des espèces de déesses: telles étoient, parmi ces Ismaélites modernes, *Allath*, *Menach* et *Alluzza*, qu'ils révèroient comme les filles du grand Dieu.

Quelques Arabes, sujets des Perses, en suivoient la religion, et adoroient le feu (1). Il y avoit encore d'autres espèces d'idolâtres, appellés *Sabiens*, qu'il faut distinguer des anciens *Sabéens*, et qui révèroient certains génies qu'ils plaçoient dans les planètes et dans les étoiles. D'autres bornoient leur culte aux astres même qu'ils adoroient; quelques-uns plus grossiers, sans s'élever si haut, s'attachoient à des simulacres qui représentoient les différens attributs de ces astres: et le *Caaba*, ou le grand temple, se trouva insensiblement rempli de cette foule d'idoles, dont Mahomet, par la suite des tems, le purgea.

A l'égard des Juifs, depuis que les empereurs Tite et Adrien les eurent chassés de Jérusalem, un grand nombre de cette malheureuse nation s'étoient réfugiés dans l'Arabie, contrée voisine de la Palestine. Ils s'y étoient multipliés considérablement: mais la plûpart étoient moins attachés à la loi de Moyse et au texte sacré de la bible, qu'aux rêveries de leurs Rabins et des Talmudistes.

(1) Pocockii specim. Arab. pag. 53.

Les Arabes chrétiens suivoient le rit grec. Il y en avoit peu de catholiques : la plûpart étoient devenus Eutichiens ou Jacobites. On trouvoit encore parmi eux d'anciens sectaires de la doctrine d'*Elbion* et de *Cérinthe*, hérésiarques qui vivoient dans le premier siècle de l'église, et du tems de l'apôtre Saint-Jean.

Il y avoit aussi des Arriens, des Nestoriens et des Cophtes, espèce d'Eutichiens ; mais, indépendamment du culte extérieur de ces différentes religions, une corruption presque générale, et une égale ignorance régnoient parmi tous ces Arabes ; et le Juif et le Chrétien n'étoient guères distingués que par la circoncision ou par le baptême.

Si on examine le gouvernement civil, on trouvera qu'outre certaines contrées qui relevoient soit de l'empire des Grecs, soit de la domination des rois de Perse, l'Arabie avoit eu autrefois ses souverains particuliers. *Pokoke*, dans ses notes sur *Abul-farage*, auteur Arabe, et Jacobite de religion, nous a conservé les noms de ces princes, mais sans avoir marqué ni les lieux où ils commandoient, ni la durée de leur règne. Et dans le septième siècle, et du tems de Mahomet, on ne trouve dans l'Arabie Pétrée pour souverains, soit à la Mecque, soit à Medine, les deux principales villes de cette province, que les chefs de chaque tribu, qui étoient en même tems les capitaines et les magistrats de ces petites républiques.

Cette pluralité de chefs indépendans les uns des autres, et la diversité de culte et de religion, parurent, à Mahomet, des conjonctures favorables pour l'établissement et le succès de ses desseins. On verra, au commencement de cet ouvrage, le portrait qu'Elmacin

nous laisse de Mahomet (1). Sa conduite le peint encore mieux. C'étoit un homme avide de la domination et des plaisirs; d'un génie supérieur, et qui, soit par son éducation, ou par la force de son raisonnement, connut tout le ridicule de cette foule de divinités que le peuple avoit consacrées; et, s'il n'avoit pas eu la vanité de faire croire qu'il entretenoit un commerce étroit avec Dieu par le ministère de l'ange Gabriel, il n'auroit pas été chassé de la Mecque par le magistrat. Mais, comme il vouloit jouer un rôle extraordinaire, et qu'il n'avoit ni mission ni miracles pour s'autoriser, il fut obligé, à la fin, de joindre à la force du raisonnement celle des armes, et d'établir son système l'épée à la main, et sur des révélations dont il se faisoit lui-même le ministre et le héraut.

Pour y parvenir, il associa d'abord à son dessein un sçavant Juif, Rabin dans sa secte, appellé par Elmacin, *Talman*, Persan de nation (2). Mais celui dont il tira plus de secours, fut un moine Nestorien, appellé par les historiens d'Occident *Sergius*, et par les Orientaux *Bahira*, apostat de sa religion, et qui avoit été chassé de son monastère pour sa mauvaise conduite. Tels furent les architectes que Mahomet employa pour fabriquer le nouveau systême qu'il minutoit. Le Juif lui fournissoit différentes histoires de l'ancien Testament, mêlées avec les chimères et les rêveries du *Talmud*, et auxquelles Mahomet, pour en rehausser le merveilleux, ajouta encore, de son invention, des circonstances toutes fabuleuses, et telles qu'on les

(1) Pages 5 et 7.

(2) Abdias Bensalon. — Cantac. Orat. 1. contra Mahometem. — Tract. Fr. Ric. cap. 6 et 13. Theoph. — Zonar. Fortalitium fidei. Lib. 4.

peut voir dans l'Alcoran. Il tira en même tems, du moine Nestorien, la connoissance du nouveau Testament, et de la discipline de l'église : tout cela altéré et corrompu par des fables qu'on trouvoit dans des évangiles supposés, et dans des livres apocryphes ; et il paroît, par l'Alcoran, que l'histoire de l'enfance de Jésus et de la race de Marie, ne lui avoit pas été inconnue.

Quoiqu'il en soit du nom des Juifs et des Chrétiens qui ont travaillé, conjointement avec Mahomet, à forger l'Alcoran, il est certain que ce livre contient tant de particularités de l'ancien et du nouveau Testament, qu'il faut nécessairement que Mahomet, né payen, qui avoit vécu dans l'idolâtrie jusqu'à l'âge de quarante ans, d'ailleurs homme sans aucune littérature, et qui ne sçavoit ni lire ni écrire, ait été conduit, dans la composition de l'Alcoran, par quelque Juif, et par un Chrétien, l'un et l'autre sçavans dans leur religion, et qui, sur le plan qu'il s'étoit formé, lui ayent fourni ce nombre infini de faits historiques et de passages, dont son livre est rempli.

Bientôt soutenu par quelques disciples, il ne fit plus mystère de sa doctrine. Il s'érigea publiquement en prédicateur ; il présentoit au peuple l'Alcoran comme un livre divin, et qui lui étoit venu du ciel ; et quoique sans aucune littérature, comme nous l'avons dit, il se faisoit suivre par la pureté de son langage, par le tour et la noblesse de ses expressions, et par le soin qu'il affectoit d'imiter dans l'Alcoran, tantôt le sublime qui se trouve au commencement de la Genèse, et tantôt le pathétique des prophètes de l'ancien Testament.

Si Moyse rapporte que Dieu dit : « Que la lumière « se fâsse, et la lumière se fit ; que la terre se fâsse,

« et la terre fut faite »; paroles qu'un philosophe payen, appellé Longin, a proposées comme un modèle du sublime, et qui marque si bien la puissance du Créateur et l'obéissance de la créature, Mahomet, à l'exemple du législateur des Juifs, parlant dans le chapitre *Houd* de la cessation du déluge, fait dire à Dieu : « terre, engloutis tes eaux; ciel, reprends celles que tu as versées ». L'eau s'écoula aussitôt, continue le faux prophète; le commandement de Dieu fut accompli; l'arche s'arrêta sur la montagne, et on entendit une voix qui crioit du haut des cieux · « Malheur aux méchans. » Ceux qui entendent la langue Arabe, conviennent que Mahomet ne s'est pas beaucoup éloigné, dans son expression, de la beauté de l'original qu'il tâchoit d'imiter, et que ses termes sur-tout sont bien choisis et heureusement placés. Prideaux, auteur Anglois, avoue qu'à l'égard du style et de la pureté du langage, l'Alcoran est le modèle le plus parfait que nous ayons de l'élégance de la langue des Arabes. Le faux prophète excelloit dans des pensées brillantes, et sur-tout dans des peintures et des descriptions très-vives qu'il fait des récompenses et des peines de l'autre vie. De tous les motifs qui peuvent remuer les hommes, il n'employoit guères que l'espérance et la crainte.

S'il s'agissoit du paradis, comme il parloit à des peuples brûlés de l'ardeur du soleil (1), et qui habitoient sous la Zône Torride, il leur représente ce lieu de félicité comme un jardin où couloient des fontaines et des liqueurs rafraîchissantes, planté d'arbres toujours verds, et qui portoient, en tout tems, des fruits délicieux. Et, pour la satisfaction des hommes sensuels

(1) Alc. cap. 3, 4, 36, 37, 43, 47, 48.

et voluptueux, dans un pays, où, au rapport d'Ammien Marcellin (1), il n'est pas croyable avec quel emportement les hommes et les femmes s'abandonnoient à l'impudicité : *Incredibile est quo ardore apud eos in venerem uterque solvitur sexus;* Mahomet, pour les séduire, promet aux hommes que les pépins des fruits qu'ils mangeront dans le Paradis, se changeront en autant de jeunes filles d'une beauté divine, créées exprès pour leur félicité, si douces et si complaisantes, que, si une goutte de leur salive tomboit dans la mer, elle seroit capable d'en enlever toute l'amertume, et, quoique dans un usage fréquent du mariage, toujours vierges et jamais mères.

Si cette doctrine flatta les hommes sensuels, des femmes âgées au contraire (2), et qui, par-là, se croyoient exclues de ce lieu de délices, en furent alarmées. Une d'entr'elles, à ce qu'en dit *Lamay* dans son *Lathaif*, en porta des plaintes au prophète, qui, pour les rassurer, lui dit qu'elles ressusciteroient toutes à l'âge de quinze ans, et avec une beauté parfaite : ce qui consola et réjouit les vieilles et les laides.

Par opposition au Paradis, Mahomet représente l'Enfer comme une fournaise ardente, couverte et environnée, en tout tems, de nuages épais, et d'une fumée chaude et salée (3). Pour rafraîchissement, il fait avaler aux damnés une liqueur noirâtre, toujours brûlante, semblable à de la poix fondue, qui circulera dans leurs veines ; et il ne laisse à ces malheureux, pour ombrage, qu'un certain arbre qu'il appelle *Zacum*, dont les fruits, dit-il, représentent des têtes de diables.

(1) Lib. XIV, cap. 4. — (2) Hotting. hist. Orient. lib. II, cap. 4. — (3) Alc. cap. 7, 37, 43, 44, 47, 50, 74, 77, 78, 90.

Il est aisé de voir, au travers de toutes ces fables, que ces fontaines du Paradis de Mahomet, sont empruntées de ces paroles de l'Écriture, qui dit : Que les élus seront abreuvés d'un torrent de délices, *de torrente voluptatis potabis eos* ; et, à l'égard de ces jeunes personnes destinées à leurs plaisirs, tout cela a été formé sur le plan du Paradis terrestre de *Cérinthe*, qui assuroit qu'après la résurrection générale, il y auroit, à Jérusalem et dans la Palestine, un règne temporel de Jésus-Christ ; que les hommes alors jouiroient pleinement des mêmes plaisirs dont il se seroient privés pendant leur vie ; et que le jour de leurs noces dureroit pendant mille ans entiers.

A ne consulter simplement que le texte de l'Alcoran, et à le prendre à la lettre, rien n'est plus grossier que ces promesses, qui n'ont pour objet que la satisfaction des sens. Aussi Mahomet, voyant bien que cette sorte de béatitude ne satisferoit pas les esprits éclairés, pour contenter les uns et les autres, il ajoute, dans le chapitre intitulé *Jonas*, que, dans ces jardins de délices, les bienheureux répéteront sans cesse ces paroles : « Vous êtes saint, Seigneur notre Dieu, et louange « éternelle au maître de toutes les créatures. *Et le* « Schéikh Alalem *s'écrie* : le Paradis, Seigneur, n'est « souhaitable que parce qu'on vous y voit : car, sans « l'éclat de votre beauté, il nous seroit ennuyeux : » ce qui peut faire croire que ces différentes peintures des plaisirs sensuels et des peines corporelles de l'autre vie n'étoient que des allégories dont Mahomet enveloppoit ses discours : figure familière aux Orientaux, et qu'il ne faut pas toujours prendre à la lettre selon certains docteurs de cette secte. Ce qui a fait dire à un Musulman, spirituel et dévot : « O vous qui me conviez

« à jouir des délices du Paradis, ce n'est pas le Paradis » que je cherche, mais seulement la face de celui qui a fait le Paradis. »

Quelque soin que prit Mahomet d'ajuster le plan de son Paradis aux goûts différens des hommes, entreprise qui n'étoit pas aisée; et comme d'ailleurs il n'ignoroit pas qu'en matière de religion, tout ce qui porte le caractère de nouveauté est justement suspect, il déclare, dans l'Alcoran, qu'il prétend moins annoncer une nouvelle loi, que de faire revivre celle que Dieu avoit donnée à Adam et aux premiers hommes, et qui, par Noë et ses descendans, étoit passée à Abraham et à Ismaël, leurs ancêtres : loi, dit-il, plus ancienne que ni celle des Juifs, ni celle des Chrétiens. Il ajoute que cette loi, quoique divine, avoit été altérée et corrompue par les successeurs des patriarches, qui avoient substitué, au culte du vrai Dieu, des simulacres et des idoles, dont ils avoient fait l'objet de leur religion; que Dieu, pour ramener les hommes de leurs égaremens, leur avoit envoyé d'abord un grand prophète, appellé Moyse, qui leur avoit donné, de sa part, une nouvelle loi; et que ce prophète avoit autorisé sa mission par des miracles éclatans; mais que le peuple d'Ismaël, auquel il étoit envoyé, avoit, dans la suite des tems, préféré, à une loi si sainte, des traditions humaines; et que, plusieurs fois, cette nation étoit retombée dans l'idolâtrie; que le souverain créateur des hommes, dans des tems marqués par ses décrets éternels, avoit suscité un second prophète plus grand que Moyse, appellé Jésus, fils de Marie, conçu, dit-il, par un soufle divin, sans père comme Adam, et d'une mère toujours vierge ; mais que, quoique ce nouveau prophète n'eut publié qu'une loi remplie de douceur

et de charité, et que, pour la faire recevoir, il eut fait, à la face de toute la Judée, des miracles surprenans; cependant sa mission, malgré tous ces miracles, n'avoit pas eu un succès plus heureux que celle de Moyse; que les prêtres et les Pharisiens l'avoient voulu faire mourir; mais que, dans le moment de son supplice et de sa passion, Dieu l'avoit enlevé au ciel, et dérobé à la fureur de ses ennemis : autre fable encore empruntée, en partie, de la doctrine de Cerinthe. Mahomet ajoute que les Chrétiens, depuis son Ascension, avoient altéré sa loi, qui s'étoit perdue par de fausses interprétations, et qu'elle n'étoit plus canonique; qu'enfin Dieu l'avoit envoyé comme son dernier prophète, et plus grand que Moyse et que JÉSUS, pour purifier la religion des fables que les hommes, sous le nom de traditions et de mystères, y avoient introduites; et pour les réduire tous dans l'unité de créance et dans l'observance de la même loi, dont il n'étoit que le ministre, et le porteur des ordres du ciel.

C'est de ces différens principes que l'habile imposteur avoit bâti son systême. Le Juif lui avoit fourni celui de l'existence d'un seul Dieu, mais sans multiplication de personnes : il défend expressément, dans l'Alcoran, qu'on attribue à Dieu ni fils ni filles (1); et, par cette défense, il donne l'exclusion aux trois prétendues déesses des Arabes idolâtres; et il ruine en même tems le mystère de la Trinité et le mérite de la passion de JÉSUS-CHRIST.

Il paroît qu'il avoit tiré ce premier axiôme de l'unité

(1) Ne considérez-vous jamais que Dieu est seul et sans postérité? Loué soit Dieu, il n'a ni fils ni filles autres que les gens de bien qui l'adorent, et qui observent ses commandemens. *Alc. cap. 17. vers la fin.*

de Dieu, des paroles du Deuteronome où il est dit : *écoute, Israël, notre Dieu est un:* ce qu'il a parodié par ces paroles Arabes, *la illach, illalach:* Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu ; et, pour recommander en même tems sa mission, il ajoute, dans la même langue, *ou Mahammed resoûl,* et Mahomet est l'envoyé de Dieu : autres paroles visiblement copiées d'après celles qu'on lit dans l'évangile de Saint-Jean : « c'est-« là la vie éternelle, qu'ils vous reconnoissent seul vrai « Dieu, et Jésus-Christ que vous avez envoyé, *et quem « misisti filium.* » Mahomet, pour se concilier les Juifs et les Chrétiens, empruntoit également des faits et des passages de l'ancien et du nouveau Testament.

Ce fut par complaisance pour ses compatriotes, et sur-tout pour les Juifs Arabes, qu'il retint l'usage de la circoncision, quoique, dans l'Alcoran, il n'en soit fait aucune mention; mais, depuis plusieurs siècles, cette pratique étoit déjà établie indifféremment parmi la plûpart des Arabes.

Origène (1), qui n'étoit pas éloigné de l'Arabie, rapporte que tous les Ismaëlites, qui habitent cette région, se font circoncire, dès qu'ils sont parvenus à leur treizième année. Saint-Jérôme confirme la même chose dans son commentaire sur Jérémie (2). La plus grande partie de ces peuples, dit-il, qui environnent la Palestine, observent la circoncision ; mais principalement les Égyptiens, les Moabites, et tout le pays des Sarrasins qui habitent dans les solitudes, c'est-à-dire, dans les déserts de l'Arabie. Ce qui pourroit faire présumer que la religion seule n'étoit pas le motif de l'établissement de cet usage.

(1) Dans ses Philocalies, chap. 23. — Hist. Ecc. pag. 103.
(2) Chap. 10.

Cependant il est assez vraisemblable que Mahomet n'a recommandé la circoncision, l'abstinence de la chair des pourceaux et des viandes suffoquées, que par complaisance pour les Juifs qu'il vouloit attirer dans sa secte; mais quelques docteurs de la même religion ont, depuis, enseigné qu'il n'a adopté la circoncision que pour mieux observer le précepte de la propreté, par lequel il est défendu de laisser tomber de l'urine sur la partie de la peau qu'on retranche exprès.

A l'égard de l'usage du vin, apparemment que Mahomet ne l'interdit que pour relever la perfection de sa nouvelle loi, et peut-être qu'il voulut que ses disciples eûssent cela de commun avec les Recabites et les Nazaréens, qui ne buvoient aucune liqueur qui pût enyvrer. D'autres prétendent qu'il ne défendoit l'usage du vin, que pour éviter les querelles qui naissent souvent au milieu des plaisirs de la table : outre que, dans un pays aussi brûlant que l'Arabie, l'eau et les liqueurs rafraîchissantes étoient peut-être plus agréables que le vin. Mais je doute que cet article de sa loi eût fait fortune, si Mahomet eût commencé sa mission par les peuples du nord. « Abstenez-vous, dit « ce législateur à ses disciples, du vin, de jouer aux « jeux de hazard et aux échecs : ce sont des inven- « tions du démon pour répandre la haîne et la divi- « sion parmi les hommes, pour les éloigner de la prière, « et pour les empêcher d'invoquer le nom de Dieu. »

Ce fut des Chrétiens que Mahomet emprunta l'usage fréquent de la prière qu'il fixa à cinq fois par jour, la pratique du jeûne du carême, et le payement de la dixme de ses biens; mais qu'il détermina en faveur des pauvres.

Quoiqu'il eût condamné sévèrement tout culte qui ne s'adressoit pas directement à un seul Dieu, cependant, pour ne pas aliéner tout-à-fait l'esprit des Mecquois, et afin de les prendre par leur intérêt, il fit un précepte, pour ceux qui en auroient la force et le moyen, du pélerinage au grand temple de la Mecque, après, dit-il, qu'il seroit purgé d'idoles; et il fit cette ordonnance, parce que l'affluence des pélerins produisoit beaucoup d'argent dans un pays d'ailleurs stérile. Il admit depuis, en faveur des payens, certaine espèce de prédestination mal-entendue, et peu différente de ce que les anciens appelloient le Destin; et il enseignoit que, si le moment fatal de la mort d'un homme n'étoit pas arrivé, il seroit aussi en sûreté au milieu de mille épées nues tournées contre lui, que s'il étoit seul dans sa maison et dans son lit: principes dont ses successeurs, dans leurs guerres, ont tiré depuis de grands avantages; et on a vu plusieurs fois, malgré l'impression que fait naturellement le péril, des soldats Mahométans se précipiter gayement dans les armes de leurs ennemis, persuadés qu'ils n'avoient rien à craindre dans cette occasion, s'ils n'étoient pas prédestinés à y mourir. « Il n'est pas possible, dit Mahomet dans « le chapitre Amiram, qu'une personne meure sinon « dans le tems prescrit et déterminé par le décret « immuable de Dieu. »

Ce mélange adroit de différentes religions, et où chacun croyoit entrevoir des traces de sa première créance, séduisit plusieurs personnes; et l'habile imposteur, pour établir ses erreurs, emprunta des Juifs et des Chrétiens de grandes vérités, et quelquefois même la pratique de grandes vertus. Si notre divin Sauveur nous a recommandé, en termes exprès, de

faire du bien à ceux même qui nous persécutent, Mahomet, à son imitation, à la fin du chapitre *Aaraf*, s'exprime ainsi : *faites du bien à tous* : et l'auteur du *Kejchef*, un de ses commentateurs, rapporte que Mahomet ayant reçu de l'ange Gabriel ce verset, et lui en ayant demandé l'explication, l'ange y fit ce commen» taire : « Recherchez celui qui vous chasse ; donnez « à celui qui vous a ôté; pardonnez à celui qui vous of« fense ; car Dieu veut que vous jettiez, dans vos « âmes, les semences des plus grandes vertus. »

La polygamie et la pluralité des femmes fut l'article où il s'éloigna le plus de la pureté du christianisme ; mais il avoit trouvé les Juifs et les Arabes idolâtres en possession de cet usage. Ainsi il permit, à ses disciples, de pouvoir épouser, en même tems, jusqu'à quatre femmes légitimes (1) ; et comme ce législateur ne se croyoit pas obligé de plier sous la loi qui étoit son ouvrage, il prit au moins quinze femmes ; d'autres disent vingt et une. C'étoit sa passion favorite : il en fait lui-même l'aveu ; et il déclare que, de tous les plaisirs, il n'étoit touché que des odeurs agréables et du commerce des belles femmes. *Deus delectationem meam in suavibus odoribus et in mulieribus* (2), ainsi que le rapporte le sçavant Maraccy, confesseur du Pape Innocent XI, le dernier et le plus fidèle traducteur que nous ayons de l'Alcoran.

Cependant, malgré sa complaisance pour sa propre inclination et pour celle de ses concitoyens, Mahomet éprouva une grande résistance de la part du magistrat de la Mecque et des principaux de sa tribu. On voit, dans le chapitre vingt-cinq de l'Alcoran, qu'on le trai-

(1) Alc. chap. IV. — (2) Pag. 31.

toit publiquement d'imposteur, et que la plûpart des Corisiens disoient hautement que son livre n'étoit qu'un tissu de fables, soit de son invention, ou forgé par le secours d'autres imposteurs; et, dans le chapitre 16, il désigne particulièrement celui qui étoit soupçonné d'en être l'auteur : « Je sçais, dit-il, en parlant « de lui-même, qu'on dira qu'un homme m'a enseigné « l'Alcoran; mais, ajouta-t-il, celui qu'ils prétendent « en être l'auteur secret, est Persan de naissance, et « parle le langage de la Perse; au lieu que l'Alcoran « est écrit en Arabe, et rempli d'instructions et d'élo- « quence. » L'habile imposteur, pour ne pas perdre le mérite de son ouvrage, ne se servit dans sa composition que de deux étrangers, l'un Grec, et l'autre Persan, qui à peine entendoient l'Arabe; et, encore, pour se défaire d'un témoin incommode, on prétend qu'il fit depuis périr le premier, qui y avoit eu le plus de part.

Ce qui l'embarrassoit le plus, c'est que les habitans les plus sensés de la Mecque lui demandoient, pour caution de sa nouvelle doctrine, qu'il l'autorisât par des miracles, les lettres de créance les plus certaines pour un prophète (1). Moyse, Jésus et les autres prophètes, lui disoient-ils, de ton propre aveu, ont fait des miracles éclatans pour prouver leur mission; pourquoi, si tu es prophète, et plus grand qu'eux, ne fais-tu pas de semblables merveilles?

Pour se débarrasser d'une objection si pressante, il se tournoit de tous côtés. Tantôt il leur disoit que les miracles venant de la main toute-puissante de Dieu, les hommes ne pouvoient pas sçavoir le tems

(1) Cantacuzenis Orat. 1. contra Mahometem.

qu'il avoit déterminé pour les faire paroître (1); tantôt il leur reprochoit que, quand ils verroient des miracles, ils ne se convertiroient pas; d'ailleurs que sa mission n'étoit que pour leur annoncer la parole de Dieu, telle qu'il l'avoit reçue de l'ange Gabriel (2); et il ajoutoit que le plus grand de tous les miracles étoit l'Alcoran même, si parfait dans toutes ses parties, qu'il ne pouvoit être l'ouvrage des hommes les plus sçavans, ni même des démons, et encore moins d'un simple particulier, comme lui, qui n'avoit jamais sçu lire ni écrire.

Mais le magistrat de la Mecque ne s'étant pas payé de si foibles raisons (3), où l'imposteur apportoit pour preuve ce qui étoit en question, et d'ailleurs le soupçonnant de plus hauts desseins, et de se vouloir faire le tyran de son pays, le proscrivit comme un séditieux, et l'obligea de sortir de la Mecque.

Mahomet vit bien que, par la voye seule de la persuasion, il ne viendroit pas à bout de ses projets ambitieux ; ainsi il résolut d'avoir recours aux armes ; et, pour autoriser cette démarche, il ne manqua pas, à son ordinaire, d'appeller le ciel à son secours. Et aussitôt il publia, parmi ses disciples (4), que l'ange Gabriel lui avoit apporté une épée de la part de Dieu, avec ordre de soumettre, par la force des armes, ceux qui refuseroient d'embrasser sa doctrine.

Il commença cette guerre de religion par piller des caravanes. Le butin qui a tant de charmes pour les Arabes, en attira un grand nombre sous ses Enseignes.

(1) Alc. chap. 6. — (2) Pacok. Spec. Hist. Arab. pag. 191. 192. — Alc. chap. 2, 10 et 17. — (3) Alc. chap. 7, — Elmacin, lib. I, ch. 2. — (4) Alc. chap. 4.

Avec leur secours il ravagea la campagne, surprit des châteaux, emporta même des villes; et, en faisant d'abord le métier de brigand, il apprit insensiblement celui de conquérant.

Il ne faut point chercher ailleurs la cause des progrès étonnans que cette secte fit, en peu de tems, dans l'Arabie ; et apparemment que, si Mahomet l'eût pu prévoir, il se seroit épargné la peine de forger tant de révèlations, et de rajuster ensemble plusieurs pièces détachées du Judaïsme et du Christianisme. On sçait qu'en moins de onze ans il se rendit maître de la plus grande partie des trois Arabies; le succès de ses armes passa ses premiers projets; la fortune le mena plus loin qu'il n'avoit osé espérer. Mais comme ses guerres, ses conquêtes, et celles de ses successeurs ne sont point de mon sujet, je me contenterai de dire qu'il unit le sacerdoce avec l'empire ; que ses disciples furent ses premiers sujets ; qu'il força les autres à se soumettre à sa domination ; que ses armes furent les fondemens de sa nouvelle religion; et qu'il ne les prit, en apparence, que pour l'établir plus promptement. C'est sous ce même prétexte que ses successeurs se sont emparés de l'Asie, de l'Afrique, et d'une partie de l'Europe : et jusqu'où n'auroient-ils point étendu leurs conquêtes, si Dieu n'avoit opposé à leurs armes le courage intrépide des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui, depuis plusieurs siècles, servent de boulevard à toute la Chrétienté ?

Les Arabes furent les premiers peuples de l'Asie qui embrassèrent la religion de Mahomet, les uns par la crainte de sa puissance, d'autres entraînés par la contagion de l'exemple, quelques-uns séduits par l'appât des voluptés : il y en eut qui se laissèrent tou-

cher à son éloquence, et à certaines expressions pathétiques répandues, soit dans ses sermons, soit en différens endroits de l'Alcoran.

On y trouve, à la vérité, de grands lieux communs sur la majesté de Dieu, sur sa puissance, sur sa bonté et sur l'ingratitude des hommes; mais les discours qu'il en fait, sont sans preuves, sans liaison, sans ordre et sans suite; et on n'a pas de peine à s'appercevoir que ce qu'on appelle l'Alcoran ou le livre par excellence, comme parlent les Arabes, n'est que l'ouvrage d'un sophiste, et d'un déclamateur.

On ne peut pas même dire que cet ouvrage soit un contexte suivi et fait en même tems; on y trouve des variations et des changemens, selon que l'auteur étoit agité par de nouvelles passions, ou entraîné par de nouveaux intérêts. Dans le chapitre quatre, il est expressément défendu qu'aucun homme épouse la femme d'un autre homme vivant; malheureusement il jetta les yeux sur Zaïnab, femme de Zaïb, son affranchi : elle lui plut, et, pour l'épouser, il obligea son domestique, par des bienfaits extraordinaires, de la répudier, et il l'épousa aussitôt. Ce marché et ce commerce indigne entre le maître et son domestique, scandalisa la plûpart de ses sectateurs : pour calmer leurs murmures, et, au préjudice de la loi qu'il avoit lui-même annoncée, il paroît une addition au trente-troisième chapitre de l'Alcoran, où Dieu déclare qu'il a marié Zaïnab avec Mahomet : et cette femme, fière de cette révèlation, insultoit aux autres femmes du prophète, et prétendoit la préférence sur ce qu'elle avoit été, disoit-elle, mariée par un ordre exprès du ciel: au lieu que ce n'étoient que des hommes qui avoient fait le mariage de ses rivales.

Outre toutes ces femmes qui composoient le sérail du prophète, il y avoit, dans sa maison, une jeune esclave d'une rare beauté, appellée Marie, âgée de quinze ans, Égyptienne de naissance, et Chrétienne de religion : on prétend que le gouverneur d'Égypte en avoit fait présent à Mahomet. Le faux prophète en devint amoureux, et il fut surpris, par deux de ses femmes, dans un commerce criminel; elles firent beaucoup de bruit; cet éclat pouvoit nuire à la réputation du prophète : le ciel vient aussitôt à son secours; et, par une nouvelle révélation, qu'on trouve au chapitre 66, Dieu permet à Mahomet et à tous les Musulmans d'habiter avec leurs esclaves, malgré leurs femmes. « O prophète (1)! fait-il dire à Dieu, pourquoi, » de peur de déplaire à tes femmes, te prives-tu du » plaisir que Dieu t'a accordé? » Le scélérat commença par commettre le crime : et il en fit venir depuis la dispense du ciel.

Je n'ai rapporté ces deux exemples, parmi un grand nombre d'autres, que pour faire voir qu'il se trouve dans l'Alcoran, et dans ce livre émané du trône de Dieu, à ce que disent les Mahométans, des articles opposés et contradictoires; et on en compte près de cent cinquante. Les Mahométans tâchent d'échapper à cette objection, en disant que Dieu, ayant jugé à propos d'abroger certains articles, y en avoit depuis substitué d'autres; mais on peut remarquer, dans le texte, que non-seulement l'un et l'autre articles y sont conservés, mais encore que le substitué est souvent placé devant celui même qui doit être abrogé : ce qui cause une étrange confusion, à moins que, pour sau-

(1) Alc. cap. 66. De la prohibition.

ver cette transposition, on ne veuille dire que tout cela est arrivé, par la manière dont l'Alcoran avoit été écrit sur des feuilles séparées, et qu'on se contentoit anciennement de rouler les unes sur les autres, sans les coudre ensemble et de suite : ce qui a pu causer le dérangement des différens chapitres.

Après la mort de Mahomet, Abubekre, son beau-père et son successeur, ramassa ces différentes feuilles séparées, les rétablit dans l'ordre qu'il crut y convenir; et, suivant l'avis de ceux des disciples de Mahomet, qui avoient été les plus assidus à ses discours, il en fit un recueil, et en confia le dépôt à Haphsa, fille d'Omar, et une des femmes veuves du prophète.

Cela n'empêcha pas qu'il ne se répandît, dans les provinces, des exemplaires de ce livre, très-différens les uns des autres. Les peuples de l'Hyerak-Arasy, qui est l'ancienne Chaldée, et les Syriens soutenoient que leurs exemplaires, quoiqu'opposés en plusieurs articles, étoient les seuls authentiques. Ces disputes obligèrent le calife Otman, troisième successeur de Mahomet, de consulter l'original d'Abubekre, si on peut donner le nom d'original à un livre qu'il avoit compilé lui-même, auquel il avoit ajouté, ou dont il avoit retranché ce qu'il jugeoit à propos, et suivant l'avis de ceux qui se vantoient d'avoir retenu des discours de Mahomet, par le secours de leur mémoire, la plûpart des passages de l'Alcoran. Otman ne laissa pas d'en faire faire plusieurs copies qu'il distribua dans les provinces Mahométanes; et il fit brûler, comme apocryphes, les autres exemplaires qui lui tombèrent entre les mains.

Cependant, malgré cette révision de l'Alcoran, et

quoiqu'il eût passé par tant de mains appliquées à le corriger, il y eut encore des nations entières qui ne purent se résoudre à admettre, comme canoniques, quelques *surats* ou chapitres qu'ils soupçonnoient d'être interpolés par les réviseurs. Les Persans, les Indiens, et ceux de la côte de Coromandel, et les autres sectateurs d'Ali, rejettent, comme apocryphes, plusieurs versets que les Turcs admettent dans leur canon ; ce qui leur a fait donner le nom de *Schiittes* ; au lieu que les Turcs, les Mogolois, les Arabes et les Africains, qui suivent la doctrine ou le commentaire d'Abubekre, et qui se regardent comme les seuls orthodoxes, prennent le nom de *Sunnites*. Mais, à cela près, les uns et les autres ont, pour ce livre, un respect si profond, qu'il approche de l'idolâtrie ; il y en a qui en portent toujours sur eux des versets, et même des chapitres entiers, comme de sûrs préservatifs contre tous les accidens de la vie ; les princes et les grands enrichissent la couverture de leur Alcoran de perles et de diamans.

Tavernier, dans la relation de ses voyages, rapporte que le Grand-Mogol, de son tems, en envoya un exemplaire à la Mecque, dont la couverture étoit estimée douze cent mille livres, et qu'au milieu il y avoit un diamant, qui pesoit seul cent trois carats. Telle est la vénération que les infidèles ont pour ce livre, quoique rempli de fables : tant il est vrai que le faux merveilleux a de grands attraits pour l'esprit humain, pendant qu'on néglige la lecture de nos livres saints, le dépôt sacré des vérités révèlées, et dans lesquels, bien plus sûrement que dans l'Alcoran, on trouve l'histoire certaine des premiers siècles du Monde, de

sages maximes pour la conduite de la vie présente, des promesses infaillibles, et des gages assurés pour l'éternité.

FIN DU DISCOURS SUR L'ALCORAN.

HISTOIRE
DES CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE
SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM,
APPELLÉS DEPUIS
CHEVALIERS DE RHODES,
ET AUJOURD'HUI
CHEVALIERS DE MALTE.

LIVRE PREMIER.

J'entreprends d'écrire l'histoire d'un Ordre hospitalier, devenu militaire, et depuis souverain, que la charité fit naître; que le zèle de défendre les lieux saints, arma ensuite contre les infidèles, et qui, dans le tumulte des armes, et au milieu d'une guerre continuelle, sçut allier les vertus paisibles de la religion, avec la plus haute valeur dans les combats.

Cette union jusqu'alors inconnue de deux professions si opposées, la piété et le courage de

ces religieux militaires; leur zèle pour la défense des chrétiens; tant de combats et de batailles où ils se sont trouvés depuis près de sept cents ans, et les différens succès de ces guerres : tout cela m'a paru un objet digne de l'attention des hommes; et peut-être que le public ne verra pas, sans admiration, l'histoire de ces soldats de Jésus-Christ, qui, comme d'autres Machabées, ont toujours opposé, aux armes des infidèles, une foi constante et un courage invincible.

Mais, avant que d'entrer dans l'institution de cet Ordre, j'ai cru que je ne pouvois me dispenser de représenter, au commencement de cet ouvrage, l'état où se trouvoit alors l'Asie; de quelle contrée sortoient les premiers infidèles, que les chevaliers de Saint-Jean entreprirent de combattre; la religion, la puissance et les forces de ces barbares, et sur-tout leur haine déclarée contre les Chrétiens : toutes circonstances qui, quoiqu'elles précèdent l'origine de cet Ordre, m'ont paru liées, en quelque manière, avec son histoire, en faire une partie préliminaire, et dont la connoissance servira d'éclaircissement pour les évènemens que l'on rapportera dans la suite.

Cette partie de l'Asie, qui s'étend depuis le Pont-Euxin, ou la Mer Noire, jusqu'à l'Euphrate, au commencement du septième siècle, étoit encore soumise aux Romains, dont le vaste empire avoit englouti les plus puissans États de notre continent. Mais, après la mort du grand

Théodose, cet empire si redoutable commença à décheoir de sa puissance, soit par les incur- 395.
sions des barbares, soit peut-être aussi par le partage et le démembrement qu'en firent les empereurs Arcadius et Honorius, ses enfans : princes foibles, de peu d'esprit, qui ne faisoient que prêter leurs noms aux affaires de leur règne, et l'un et l'autre gouvernés par des ministres impérieux, qui s'étoient rendus les tyrans de leurs maîtres.

La plûpart des empereurs d'Orient, successeurs d'Arcadius, ou dans la crainte d'être détrônés par des usurpateurs, ou usurpateurs eux-mêmes, cherchoient moins la gloire que donnent les armes, et à réprimer les courses des barbares, qu'à se maintenir seulement sur le trône. Toujours en garde contre leurs propres sujets, ils n'osoient sortir de la capitale de l'empire, et du fond de leur Palais, de peur que quelque rebelle ne s'en emparât ; et ils bornoient toute leur félicité à jouir, dans une oisiveté superbe, des charmes de la souveraine puissance. Il ne falloit plus chercher sous la pourpre ces fameux Césars, les maîtres du Monde : ces derniers n'en avoient que le nom ; et la majesté de l'empire ne paroissoit plus que dans de vains ornemens, dont ils couvroient leur foiblesse et leur lâcheté.

La religion n'avoit pas moins souffert que l'État, d'un si mauvais gouvernement. L'Orient étoit alors infecté de différentes hérésies, que l'esprit vif et trop subtil des Grecs avoit fait

naître. Des évêques et des moines, pour avoir voulu expliquer, d'une manière trop humaine, les différens mystères de l'incarnation, s'étoient égarés; et, pour comble de malheur, ils avoient sçu engager dans leur parti plusieurs empereurs, qui, au lieu de s'opposer aux incursions des barbares, ne croyoient point avoir d'autres ennemis, que ceux qui l'étoient de leurs erreurs.

Cependant au milieu de tant de désordres, l'empire se soutenoit encore par le poids de sa propre grandeur; et, au commencement du septième siècle, l'empereur Héraclius avoit remporté quelques avantages sur les Scythes et sur les Perses. Mais, pendant que ce prince étoit aux mains avec ces barbares, et qu'il vengeoit l'empire de leurs ravages, l'Arabie vit sortir de ses déserts un de ces hommes remuans et ambitieux, qui ne semblent nés que pour changer la face de l'univers, et dont les sectateurs, après avoir enlevé aux Grecs les plus belles provinces de l'Orient, portèrent enfin les derniers coups à cet empire, et l'ensevelirent sous ses propres ruines.

On voit assez que je veux parler de Mahomet, le plus habile et le plus dangereux imposteur qui eût encore paru dans l'Asie. Il étoit né, vers
10 nov. 570. la fin du sixième siècle, à la Mecque, ville de l'Arabie Pétrée, de parens idolâtres de la tribu des Koraishites ou Korisiens, la plus noble de cette nation, et qui se vantoit, comme la plûpart des Arabes, d'être issue d'Abraham par Ce-

dar, fils d'Ismaël. Le père de Mahomet (1) l'avoit laissé de bonne heure orphelin, et même sans biens. Un de ses oncles (2) se chargea de son éducation, et, pendant plusieurs années, l'employa dans le commerce. Il passa ensuite au service d'une riche veuve, appellée Cadigha, qui le prit d'abord pour son facteur, et depuis pour son mari. Un mariage si avantageux, et où il n'eut osé porter ses espérances; les grands biens de sa femme, et qu'il augmenta encore par son habileté, lui firent naître des pensées de grandeur et d'indépendance. Son ambition crût avec sa fortune; et, à peine sorti d'une condition servile, des richesses sans domination ne furent plus capables de remplir ses désirs, et il osa aspirer à la souveraineté de son pays.

Parmi les différens moyens qui se présentèrent à son esprit, aucun ne lui parut plus convenable que l'établissement d'une nouvelle religion : machine dont bien des imposteurs, avant lui, s'étoient déjà servis. Il y avoit, dans l'Arabie, des idolâtres, des juifs, et des chrétiens catholiques et schismatiques. Les habitans de la Mecque étoient tous idolâtres, et si ignorans, qu'à l'exception d'un seul (3) qui avoit voyagé, il n'y en avoit aucun qui sçût lire ni écrire. Cette ignorance et cette diversité de culte parurent favorables à Mahomet; et, quoiqu'il ne fût pas plus sçavant que ses concitoyens, qu'il ne sçût ni

(1) Abdolhah. — (2) Abu-Taleb. — (3) Varaka.

lire ni écrire, et même qu'il passât pour un homme peu règlé dans ses mœurs, il ne laissa pas de former le hardi dessein de s'ériger en prophète dans son propre pays, et à la vue des témoins de son incontinence.

Mais, comme ce passage d'une vie voluptueuse à une communication si intime avec le ciel, n'eut pas été cru facilement, sous prétexte d'un changement entier dans ses mœurs, il rompit avec les compagnons et les ministres de ses plaisirs; et, pour se donner un plus grand air de réforme, l'hypocrite, pendant deux ans entiers, se retiroit souvent dans une grotte du Mont Hira, située à une lieue de la Mecque, où il ne s'occupoit que de l'exécution de son projet. Au bout de ce terme, et sous prétexte de se débarrasser des pressantes instances que sa femme lui faisoit pour le retirer d'un genre de vie si triste, il lui fit une fausse confidence de prétendues révélations, qu'il disoit avoir reçues du ciel par le ministère d'un de ces esprits du premier ordre, qu'il appelloit l'ange Gabriel. L'adroit imposteur tourna même des accès d'épilepsie, auxquels il devint sujet, en des extases qui lui étoient causées, disoit-il, par l'apparition de ce ministre céleste, dont il ne pouvoit soutenir la présence; et, pour répandre insensiblement, dans le public, le bruit de ces révélations, il en confia, sous un grand secret, le mystère à sa femme. La qualité de femme de prophète flattoit trop sa vanité, pour la tenir cachée. Cadigha courut en

faire part à ses meilleures amies ; ce ne fut bientôt plus un secret ; Mahomet l'avoit bien prévu. Il s'en ouvrit, depuis, à quelques citoyens de la Mecque, qu'il crut aussi aisés à persuader, et qu'il séduisait par son adresse et son habileté.

Si nous en croyons Elmacin (1), historien Arabe, Mahomet avoit l'air noble, le regard doux et modeste, l'esprit souple et adroit, l'abord civil et caressant, et la conversation insinuante. D'ailleurs il ne lui manquoit aucune des qualités nécessaires dans un chef de parti : libéral jusqu'à la profusion, vif pour connoître les hommes, juste pour les mettre en usage selon leurs talens, toute la délicatesse pour agir sans se laisser jamais appercevoir ; il fit paroître, depuis, dans la conduite de ses desseins, une fermeté et un courage supérieurs aux plus grands périls. Bientôt soutenu par quelques disciples, il ne fit plus mystère de sa doctrine, et prenant de lui-même sa mission, il s'érigea en prédicateur, quoique sans aucun fond de science ; il se faisoit écouter par la pureté de son langage, et la noblesse et le tour de ses expressions. Il excelloit sur-tout dans une certaine éloquence Orientale, qui consistoit dans des paraboles et des allégories dont il enveloppoit ses discours.

Mais, comme il n'ignoroit pas qu'en matière de religion, tout ce qui paroît nouveau est toujours suspect, il publia qu'il prétendoit moins

(1) Lib. I, cap. 1. — Hotting. Hist. d'Orient. lib. II, c. 4.

en fonder une nouvelle, que faire revivre les anciennes lois que Dieu avoit données aux hommes, épurer ces lois divines des fables et des superstitions qu'ils y avoient mêlées depuis. Il ajoutoit que Moïse et Jésus, fils de Marie, leur avoient, à la vérité, annoncé successivement une sainte doctrine, que ces deux grands prophètes, disoit-il, avoient autorisée par des miracles éclatans; mais que les Juifs et les Chrétiens l'avoient également altérée et corrompue par des traditions humaines; qu'enfin, Dieu l'avoit envoyé comme son dernier prophète, et plus grand que Moïse et Jésus, pour purifier la religion des fables que les hommes, sous le nom de mystères, y avoient introduites, et pour réduire, s'il pouvoit, tout le genre humain dans l'unité de créance, et dans la profession de la même foi. L'habile imposteur, après avoir préparé les esprits par de pareils discours, bâtit son système de différentes pièces qu'il prit de la religion des Juifs, et de celle des Chrétiens; et, pour y réussir, il s'étoit fait aider secrettement, dans sa retraite, par un juif Persan (1), et par un moine Nestorien (2), tous deux apostats, très-sçavans dans leur religion, et qui lui avoient lu, l'un et l'autre, plusieurs fois, l'ancien et le nouveau Testament. Il en ajusta ensuite les différens passages à son nouveau plan; et, à mesure que, par le secours de ces deux renégats, il avoit mis au net

(1) Abdias Ben Salon. — (2) Sergius, autrement Bahira.

quelque article, il le revêtoit d'un style pompeux et figuré, où il tâchoit tantôt d'imiter le sublime du commencement de la Genèse, et tantôt le pathétique des vrais prophètes. Il publioit ensuite qu'il venoit de recevoir du ciel cet article; et, sous prétexte qu'il n'étoit que le dépositaire et le hérault de cette doctrine céleste, il renvoyoit ceux qui lui faisoient des objections, à l'auteur prétendu de ces révélations; et il faisoit valoir son ignorance même pour preuve du peu de part qu'il avoit dans cette nouvelle religion.

Il emprunta des Juifs le principe de l'existence et de l'unité d'un seul Dieu, mais sans multiplication de personnes divines. Il enseignoit, en même-temps, la créance de la résurrection, du jugement universel, des récompenses et des peines de l'autre vie. Les chrétiens lui fournirent l'exemple d'un carême qu'il prescrivit; l'usage fréquent de la prière qu'il fixa à cinq fois par jour; la charité envers les pauvres, et le pardon des ennemis. Et, en faveur des payens, il admit certaine espèce de prédestination mal entendue, que les anciens idolâtres appelloient communément le *destin* : décret éternel qu'ils croyoient supérieur, même à la volonté de leurs dieux.

Ce mélange de différentes religions, où chacun croyoit trouver des traces de son ancienne créance, séduisit plusieurs citoyens de la Mecque; et l'adroit imposteur, pour établir ses erreurs, sçut mettre en œuvre de grandes vérités,

et même l'apparence de grandes vertus. Le magistrat de la Mecque, allarmé du progrès que faisoit cette secte, en proscrivit l'auteur et ses partisans; le faux prophète prit la fuite, et se retira dans une autre ville de l'Arabie Pétrée, appellée *Yatrib*, et qu'il nomma depuis *Medina-alnabi*, ville du prophète. Cette fuite, si célèbre parmi les Mahométans, et qu'ils appellent, dans leur langue, l'*Hégire*, a fourni depuis, à leurs historiens, l'époque de leur chronologie; et la première année de cette époque Musulmane tombe, selon la plus commune opinion, dans la vingt-deuxième année du septième siècle (1).

An de J. C. 622, de l'hégire, 1.

Le péril que Mahomet avoit couru à la Mecque, lui ayant fait connoître que, par la voye seule de la persuasion, il ne viendroit pas à bout de ses desseins ambitieux, il résolut d'avoir recours aux armes. L'imposteur ne manqua pas d'appeller le ciel à son secours; et bientôt il publia que l'ange Gabriel lui avoit apporté, de la part de Dieu, une épée, avec ordre de l'employer pour soumettre ceux qui refuseroient d'embrasser sa nouvelle religion.

Il ne faut point chercher ailleurs la cause des progrès étonnans que cette secte impie fit, en si peu de temps, dans l'Arabie, et ensuite dans la plus grande partie de l'Asie Mineure: et appa-

(1) L'année des Musulmans n'est que de 12 mois lunaires, qui font seulement 354 jours: ainsi, 33 de nos années font à-peu-près 34 des leurs.

remment que, si Mahomet l'eût pu prévoir, il se seroit épargné la peine de forger tant de révélations, et de rajuster ensemble tant de pièces détachées des autres religions. Cet apôtre armé, commença ce nouveau genre de mission par faire des courses sur ses voisins. L'appât du butin, qui a tant de charmes pour les Arabes, en attira un grand nombre sous ses Enseignes: aucune caravane n'osoit plus passer proche des endroits où il se trouvoit, sans s'exposer à être pillée; et, en faisant le métier de voleur, il apprit insensiblement celui de conquérant. De ses soldats, et même des ennemis vaincus, il en faisoit de nouveaux disciples: il les nomma *Musulmans*, c'est-à-dire, fidèles, ou gens qui sont entrés dans la voye du salut. Bientôt aussi grand Capitaine qu'éloquent prédicateur, il s'empara de la Mecque; et la plûpart des places fortes et des châteaux de l'Arabie, tombèrent sous l'effort 630.
de ses armes. Il étoit secondé, dans ces guerres, par Aboubekre son beau-père, par Ali, son cousin et son gendre, et par Omar et Othman, tous quatre ses apôtres et ses principaux capitaines, tous fanatiques de bonne foi, et qui se firent volontiers les sujets d'un imposteur, dont ils n'avoient été d'abord que les disciples. (1) Mahomet, par sa valeur et par son habileté, sçut réunir en sa personne le sacerdoce avec l'em- 632.
pire; et, en vingt-trois ans de son prétendu ou 633

(1) Alc. cap. 4, Cantacuzeni Orat. 1, sect. 12.

apostolat, d'autres disent seulement la dixième année, presque toute l'Arabie se trouva soumise à sa domination, et embrassa en même-temps sa nouvelle doctrine.

Le faux prophète, en mourant, avoit désigné pour son successeur, Ali, qui avoit épousé sa fille, appellée Fatime; mais le gendre du prophète éprouva que les dernières volontés des princes les plus absolus, sont ordinairement ensevelies dans leur tombeau. Aboubekre, comme beaucoup plus âgé qu'Ali, lui fut préféré par le crédit d'Omar et d'Othman, qui, par le choix d'un vieillard, s'ouvrirent le chemin pour parvenir, à leur tour, à la même dignité; et l'élection d'Aboubekre fit naître, depuis, les schismes et les guerres civiles, qui s'élevèrent entre les Mahométans. Les successeurs de Mahomet prirent le titre de *califes,* c'est-à-dire, vicaires du prophète, ou d'*almoumenins*, princes ou commandeurs des croyans. Ces premiers successeurs, pleins de ce feu et de ce zèle qu'inspire toujours une nouvelle religion, étendirent, en différentes contrées, la doctrine de leur maître, et leur propre domination: l'une ne marchoit point sans l'autre. Ils achevèrent d'abord la conquête de l'Arabie, dont ils chassèrent les Perses et les Grecs. Ils enlevèrent ensuite à ces derniers, Damas, Antioche et toute la Syrie, pénétrèrent dans la Palestine, emportèrent Jérusalem, passèrent en Égypte, qu'ils soumirent à leur empire, détruisirent entièrement la monarchie des Per-

ses, s'emparèrent de la Médie, du Korassan ou Bactriane, du Diarbeck, ou de la Mésopotamie. Ils entrèrent ensuite dans l'Afrique, où ils ne firent pas des progrès moins surprenans, et dont ils subjuguèrent toute la côte Occidentale, à l'égard de l'Égypte.

Je ne parle point des isles de Chypre, de Rhodes, de Candie, de Sicile, de Malte, et du Goze, qu'ils ravagèrent, ou dont ils se rendirent maîtres; non plus que des Espagnes, où les Arabes, dès le commencement du huitième siècle, fondèrent un nouvel empire sur les ruines de la monarchie des Goths. De grandes provinces de la France, situées au-delà de la Loire, furent exposées à la fureur de leurs armes : et, sans la valeur incomparable de Charles-Martel, ce royaume n'auroit pas eu un sort plus favorable que l'Espagne. Enfin ils menaçoient le Monde entier de leurs fers ; et les malheureux restes de l'empire Grec, dès ce temps-là, n'auroient pas pu tenir contre une puissance si redoutable, s'il ne se fût élevé des guerres civiles entre les chefs de cette nation. Mais les gouverneurs de provinces, trop puissans pour des particuliers, s'en firent les souverains. On vit en différentes contrées de l'Asie et de l'Afrique, et en différens temps, jusqu'à cinq califes, qui, tous se prétendoient issus de Mahomet, et les véritables interprètes de sa loi. La plûpart même de ces califes, ensevelis, depuis, dans le luxe et la mollesse, remirent le gouvernement civil et militaire de leurs

États à des émirs ou des soudans, espèce de maires du Palais, qui ne furent pas long-temps sans s'en rendre les maîtres absolus, et dont la plûpart ne laissèrent, aux califes, que l'inspection sur les affaires de la religion, le droit d'être nommés les premiers dans les prières publiques, et d'autres honneurs de pure cérémonie, sans puissance et sans domination.

De toutes les conquêtes que ces infidèles avoient faites, il n'y en eut point de plus sensible aux Chrétiens que celle de la Terre-Sainte, et de la ville de Jérusalem. Depuis que la religion chrétienne, sous l'empire du grand Constantin, étoit devenue la religion dominante, c'étoit le pélerinage le plus célèbre de toute la chrétienté. Les chrétiens Grecs et Latins, dans la pieuse confiance de trouver, au pied du tombeau de Jésus-Christ, la rémission des plus grands péchés, accouroient toujours à Jérusalem avec le même empressement, et d'autant plus que l'accès en avoit été jusqu'alors sûr et facile par les terres de l'empire. La révolution qui venoit d'arriver, changea cette disposition; et ces infidèles, quoiqu'ils révérâssent Jésus-Christ comme un grand prophète, pour grossir leurs revenus, imposèrent une espèce de tribut sur tous les pélerins étrangers, que la dévotion conduisoit au Saint-Sépulcre. Mais cette avanie ne fut pas capable de refroidir la dévotion des Chrétiens de ce temps-là; pendant près de trois cents ans, ce fut toujours la même affluence des nations chrétiennes, et

même des peuples de l'Occident les plus éloignés. Vers le milieu du onzième siècle, les califes ou les soudans d'Égypte, alors maîtres de la Palestine, souffrirent que les chrétiens Grecs qui étoient leurs sujets, pûssent s'établir dans Jérusalem. Et afin qu'ils ne fûssent pas confondus avec les Musulmans, le gouverneur de cette capitale de la Judée, leur avoit assigné, pour demeure, le quartier le plus voisin du Saint-Sépulcre.

L'éclat des conquêtes et de la puissance de l'empereur Charlemagne, ayant passé de l'Europe dans l'Asie, le calife Aaron Rasched, un des plus puissans princes de l'Orient, permit depuis aux Français, à sa considération, d'avoir, dans la Sainte-Cité, une maison particulière, pour y recevoir les pélerins de cette nation. Éginard rapporte que le patriarche de Jérusalem envoya à ce grand prince, de la part du calife, les clefs du Saint-Sépulcre et de l'église du calvaire, avec un étendard, que le célèbre abbé Fleury, moderne historien de l'église, croit avoir été le signe de la puissance et de l'autorité qu'Aaron avoit remise au prince Chrétien. Un autre écrivain moderne (1), si sçavant dans nos antiquités, dans le livre 37 des annales de son Ordre, nous parle d'un certain moine Français, appellé Bernard, qui vivoit en 870, et qui, dans sa relation d'un voyage fait à la Sainte-Cité, rapporte qu'il y avoit trouvé un hôpital pour les Latins, et

(1) Dom. Mabillon.

que, dans la même maison, on conservoit une bibliothèque, recueillie par les soins et la libéralité de l'empereur Charlemagne.

Mais, depuis la mort du calife Aaron et de ses premiers successeurs, comme ceux de Charlemagne n'égalèrent ni sa puissance, ni sa haute réputation, les Français perdirent la considération qu'on avoit, pour eux, dans la Palestine. On ne souffrit plus qu'ils eûssent d'hospice dans Jérusalem; et quand ils avoient, comme les autres peuples de l'Europe, à prix d'argent, l'entrée de la Sainte-Cité, et que, pendant le jour, ils avoient fait leurs stations dans tous les endroits, anciennement honorés par la présence et les mystères de notre divin Sauveur, ce n'étoit pas sans beaucoup de peine et même de péril, que, le soir et pendant la nuit, ils pouvoient trouver quelque retraite dans la ville. Les Musulmans avoient naturellement trop d'aversion des Chrétiens, pour les recevoir dans leurs maisons: et des disputes survenues au sujet de quelques dogmes mal entendus, et de différens points de discipline, ayant laissé peu d'union entre l'église Grecque et l'église Latine, nos Chrétiens de l'Europe n'étoient guères moins odieux aux Grecs, qu'aux Arabes et aux Sarrasins de l'Orient.

Au milieu du onzième siècle, des marchands Italiens, qui avoient éprouvé la dureté des uns et des autres, entreprirent de procurer, aux pélerins de l'Europe, dans la même ville de Jérusalem, un asyle où ils n'eûssent rien à crain-

dre, ni du faux zèle des Mahométans, ni de l'éloignement et de l'aversion des Grecs schismatiques. Ces pieux négocians étoient d'Amalphi, ville dans le royaume de Naples, mais qui reconnoissoit encore la domination des empereurs Grecs de Constantinople. Les affaires qui concernoient le négoce de ces marchands, les conduisoient, presque tous les ans, en Egypte; et, à la faveur des riches marchandises, et même des ouvrages curieux qu'ils y portoient de l'Europe, ils s'introduisirent à la Cour du calife Mostanser-Billah : et, en répandant dans sa Cour et parmi ses ministres, des présens considérables, ils en obtinrent, pour les chrétiens Latins, la permission d'établir un hospice dans Jérusalem, et proche le Saint-Sépulcre.

Le gouverneur, par ordre de ce prince, leur assigna une portion de terrain. On y bâtit aussitôt, sous le titre de la Sainte-Vierge, une chapelle qu'on appella *Sainte-Marie de la Latine*, pour la distinguer des églises où l'on faisoit l'office divin selon le rit des Grecs; des religieux de l'Ordre de Saint-Benoît y célébroient l'office. On construisit, proche de leur couvent, deux hospices pour recevoir les pélerins de l'un et de l'autre sexe, sains et malades: ce qui étoit le principal objet de cet établissement; et chaque hospice eut, dans la suite, sa chapelle, l'une consacrée sous l'invocation de Saint-Jean l'aumônier, et l'autre dédiée en l'honneur de Sainte-Magdeleine.

1048.

Des personnes séculières, venues de l'Europe, et remplies de zèle et de charité, renoncèrent au retour dans leur patrie, et se dévouèrent, dans cette sainte maison, au service des pauvres et des pélerins. Les religieux, dont nous venons de parler, faisoient subsister ces administrateurs : et les marchands d'Amalphi, avec les aumônes qu'ils recueilloient en Italie, et qu'ils apportoient, ou qu'ils envoyoient, tous les ans, à la Terre-Sainte, fournissoient aux besoins des pélerins et des malades. On remettoit ce sacré dépôt de la charité des fidèles entre les mains de personnes qui s'étoient consacrées, comme nous venons de le dire, au service des chrétiens d'Occident. Cette sainte maison, gouvernée par des religieux de Saint-Benoît, et qu'on doit regarder comme le berceau de l'Ordre de Saint-Jean, servit depuis d'asyle et de retraite aux pélerins. Le chrétien Latin y étoit reçu et nourri, sans distinction de nation et de condition. On y revêtoit ceux qui avoient été dépouillés par les brigands; les malades y étoient traités avec soin; et chaque espèce de misère trouvoit, dans la charité de ces hospitaliers, une nouvelle espèce de miséricorde.

Cependant un établissement si pieux et si utile pensa être ruiné, dès les premiers temps de son origine (1), et il y avoit à peine dix-sept ans qu'il subsistoit, lorsque les Turcomans conquirent la Palestine, surprirent la ville de Jéru-

(1) Wil. Tyr. hist. lib. I.

salem, et taillèrent en pièces la garnison du calife d'Egypte. 1050.

Ces barbares sortoient du fond de la Tartarie. On prétend qu'ils étoient originaires de cette partie de la Sarmatie Asiatique, qui est entre le Mont-Caucase, le fleuve Tanaïs, les Palus Méotides et la Mer Caspienne. Ils passèrent depuis le Volga, parcoururent toute la côte septentrionale de la Mer Caspienne, et s'établirent dans cette partie de la Tartarie, qui est entre différentes branches du Mont-Imaüs, et le long du fleuve Jaxartes, pays qu'on appelle encore aujourd'hui, de leur nom, le *Turkestan*. Les historiens ne conviennent pas si ce furent les empereurs Grecs, ou les rois de Perse, qui les introduisirent les premiers dans cette partie de l'Asie, et qui les appellèrent à leur secours. Ce qui paroît de plus certain, c'est que des capitaines de cette nation se mirent, depuis, à la solde des Arabes ou des Sarrasins, qui, pour les retenir à leur service, et après s'être rendus maîtres de la Perse, leur assignèrent des terres dans ces grandes provinces où ils s'établirent, depuis, avec leurs familles. Il paroît qu'ils n'avoient guères, pour toute religion, qu'une idée confuse d'un premier Être, créateur du ciel et de la terre; auteur, disoient-ils, de la vie et de la mort, et qui envoyoit aux hommes, selon son bon plaisir, la santé ou la maladie. On ne leur connoissoit aucun culte, si ce n'est que, dans leurs maladies, ils avoient recours à des en-

chanteurs : espèce de prêtres qui, par des prestiges grossiers, et après en avoir exigé des présens, leur faisoient croire qu'ils appaisoient, en leur faveur, la divinité irritée. Cette colonie, par complaisance pour ses nouveaux maîtres, embrassa, depuis, le mahométisme; et, par la suite des temps, s'étant extrêmement multipliée, elle s'affranchit de la domination des Arabes, mais sans en quitter la religion, dans laquelle la plûpart avoient été élevés. D'autres tribus et d'autres peuples de la même nation, après avoir passé le Jaxartes, et traversé le Mauralnahar, se joignirent à ces premiers, arrivèrent sur les bords de l'Oxus, et pénétrèrent jusques dans le Korassan.

1065. Tous ces Turcomans, s'étant réunis, mirent sur pied de grands corps d'armées, et choisirent pour les commander trois chefs, qu'ils prirent, tous trois, dans la même famille, issus d'un certain Salguez, dont la mémoire étoit, parmi eux, en singulière vénération. Le premier de ces généraux s'appelloit Togrul-Begh : quoiqu'il fût sorti du milieu d'une nation féroce, il n'avoit rien de barbare que l'audace et l'ignorance, ou le mépris des périls. Il étoit prodigue, dans ses récompenses, à l'égard de ses soldats; cruel, dans ses châtimens, pour ceux qui avoient manqué de courage, et, par-là, révéré d'une nation, chez qui l'art de se faire craindre tenoit lieu de toutes les vertus. Ce fut ce prince qui, sous le tître de chef des émirs, ou de soudan, se rendit

maître, en 1055, de Bagdad et du grand empire des califes Arabes. Jafer-Bei ou Jafer-Begh, son cousin, chef de la seconde branche, s'étoit emparé, de son côté, du Kirman et de ces vastes contrées qui sont vers la mer de Perse et les Indes. Cultumise, autre cousin de Togrul-Begh, et de Jafer, les avoit précédés; et, dès l'an 1050, il s'étoit fait reconnoître pour souverain de la plus grande partie de l'Asie mineure, ou Anatolie; et il avoit établi le siège de sa domination à Iconium. Togrul-Begh étant mort sans enfans vers l'an 1063, Alubarslan, son neveu et son successeur, ne soutint pas avec moins de valeur que son oncle, la dignité de soudan. Ce prince, après avoir remporté une victoire signalée sur les Grecs, fit prisonnier, dans cette occasion, l'empereur Diogènes. On prétend que le fils d'Alubarslan, appellé Gelaled-Din, fut le plus puissant de ces princes *Selgeucides*, et que son empire s'étendoit depuis les provinces les plus éloignées du Turkestan, jusqu'à Jérusalem, et même jusqu'aux confins de l'Arabie Heureuse: nouvelle révolution dans l'Asie, et qui ne fut pas moins rapide ni moins surprenante que celle que les Arabes, quatre cents ans auparavant, y avoient causée. Ce furent les lieutenans de Gelaled-Din, surnommé *Malescha*, qui, après avoir conquis la Syrie, chassèrent les Sarrasins de la Palestine, et qui, en l'an 1065, s'emparèrent de la ville de Jérusalem.

On ne peut exprimer toutes les cruautés qu'ils

commirent : la garnison du calife d'Égypte fut taillée en pièces, comme nous le venons de dire. Les habitans et les chrétiens n'eurent guères un meilleur sort : plusieurs furent égorgés ; on pilla l'hospice de Saint-Jean ; et ces barbares, naturellement féroces et cruels, auroient détruit le Saint-Sépulcre, si l'avarice n'eût retenu leur impiété. La crainte de perdre les revenus qu'on levoit sur les pélerins d'Occident, conserva le tombeau du Sauveur (1). Mais ces infidèles, pour satisfaire en même-temps leur avidité et leur haîne contre tout ce qui portoit le nom de chrétien, augmentèrent ces tributs ; en sorte que les pélerins, après avoir consommé tout leur argent dans le cours d'un si long voyage, se voyoient souvent dépouillés par les voleurs, accablés de faim et de toutes sortes de misères, faute de pouvoir satisfaire à des tributs excessifs, et périssoient aux portes de la Sainte-Cité, sans pouvoir obtenir, de ces barbares, la consolation de voir au moins, avant que d'expirer, le Saint-Sépulcre, l'unique objet de leurs vœux et d'un si long pélerinage.

Ceux qui échappoient à ces cruelles avanies, ne manquoient pas, à leur retour en Europe, d'en faire de tristes peintures. Ils représentoient,

(1) Soli etiàm dominici sepulchri templo, ejusque cultoribus christianis parcebant, proptèr tributa quæ ex oblatione fidelium assiduè eis fidelitèrque solvebantur : unâ cum ecclesiâ sanctæ Mariæ ad Latinos quæ etiam tributaria erat. Al. Aquens. lib. VI, pag. 281.

avec les couleurs les plus touchantes, l'indignité de souffrir les lieux saints sous la domination des infidèles. Mais la puissance de ces barbares étoit si redoutable, l'empire Grec si affoibli, et d'ailleurs les princes de l'Europe si éloignés, et même si peu unis entr'eux, qu'on regardoit comme impossible l'entreprise d'affranchir Jérusalem de la tyrannie de ces barbares.

Cependant un homme seul, appellé *Pierre l'Hermite*, du diocèse d'Amiens, après avoir éprouvé lui-même une partie des avanies dont nous venons de parler, forma le hardi dessein de remettre la Terre-Sainte entre les mains des princes chrétiens. Il s'adressa d'abord au patriarche Grec, appellé *Siméon*, prélat d'une grande piété. Et comme cet hermite fondoit une partie de ses vues sur les chrétiens d'Orient, et sur la puissance de l'empire Grec, le patriarche lui répondit qu'il s'appercevoit bien qu'il parloit des forces de l'empire en étranger, et sans les connoître. Il ajouta qu'il ne restoit plus de ce grand titre qu'un vain nom, et une dignité sans puissance; que les Turcomans, profitant de la foiblesse des empereurs, des divisions et des guerres civiles, qui s'élevoient, à tous momens, dans l'empire, venoient de s'emparer de la plûpart des provinces, situées sur la côte du Pont-Euxin, et auxquelles, pour monument de leurs victoires, ils avoient donné le nom de *Turcomanie*; que les autres provinces de l'empire étoient ravagées tour-à-tour, tantôt par les courses des barbares, 1095.

et souvent même, faute de paye, par les troupes chrétiennes, quoique préposées pour leur défense; que les grands, dans l'espérance de parvenir à l'empire, ne songeoient, la plûpart, qu'à exciter des séditions dans la ville impériale, ou à débaucher et à faire soulever les armées; que des impératrices, qui n'avoient jamais compté la chasteté au nombre des vertus, avoient fait souvent de cette souveraine dignité, la récompense de leurs adultères; que même des eunuques du Palais, ces monstres ni hommes ni femmes, par leur crédit et leurs intrigues, avoient eu beaucoup de part dans ces révolutions; et que, depuis trente ans, on avoit vu successivement, sur le trône du grand Constantin, jusqu'à dix empereurs, dont la plûpart n'en étoient sortis que par une mort tragique, ou du moins par la perte des yeux; et que, si on avoit laissé à quelques-uns la vie, ou l'usage de la vue, c'est qu'ils étoient si méprisés, qu'après les avoir relégués dans un monastère, on ne les comptoit plus au nombre des vivans; que l'empereur Michel Ducas, surnommé *Parapinace*, avoit été détrôné par Nicéphore Botoniate; et que l'usurpateur, pour s'assurer de la couronne avoit rendu eunuque le prince Constantin Ducas, fils aîné de Michel, et mari d'Hélène, fille du Normand Guiscard; que l'empereur Alexis Comnène, qui règnoit alors, n'étoit parvenu à cette grande place, que par de pareilles perfidies, et en se révoltant contre Botoniate qu'il avoit détrôné à son tour; que ce nouveau

souverain n'étoit pas, à la vérité, sans habileté, mais qu'il étoit plus craint de ses sujets que de ses voisins; et, après tout, que bien loin qu'on pût se flatter que ce prince fût assez puissant pour rétablir les Chrétiens dans Jérusalem, il avoit assez de peine à arrêter le progrès des armes des Turcomans, qui venoient de s'emparer de Nicée, et dont les Selgeucides de la troisième dynastie, avoient fait la capitale de cette monarchie particulière; que, d'un autre côté, Alexis avoit en tête Robert Guiscard, comte ou duc de Calabre, et Boëmond, son fils, princes Normands, ennemis irréconciliables des Grecs; qu'ils avoient pris les armes, et ravageoient les terres de l'empire, pour se venger d'Alexis, qui retenoit dans une dure prison la princesse Hélène, fille de Guiscard, et femme de Constantin Ducas; que ces deux princes Normands, irrités de cette perfidie, et pour délivrer la princesse, avoient porté leurs armes dans la Thrace, taillé en pièces les armées d'Alexis; et qu'ils l'auroient, à son tour, détrôné, si d'autres intérêts, auxquels ils avoient été obligés de céder, ne les avoient rappellés, pour un temps, en Italie; mais que l'empereur craignoit toujours que le coup de foudre, qui pouvoit le renverser du trône, ne partît de cette Maison.

Le patriarche conclut de ce discours, que, pour délivrer la Terre-Sainte de la domination des infidèles, il ne falloit rien attendre des Grecs, et qu'il n'y avoit qu'une ligue des princes Latins,

qui pût venir à bout d'une si difficile entreprise. Cette proposition étonna l'hermite, mais sans ralentir son zèle: et, quoiqu'il en prévît toutes les difficultés, il se flatta qu'avec le secours et la protection du Pape, on les pourroit surmonter. Par son conseil, le patriarche en écrivit au chef de l'église dans les termes les plus touchans. L'hermite se chargea de ses lettres, s'embarqua au port de Joppé ou de Jafa, arriva en Italie, présenta au souverain pontife les lettres du patriarche, et lui exposa, les larmes aux yeux, le malheureux état où les chrétiens de Jérusalem étoient réduits. Il ajouta que les Arabes ou Sarrasins avoient bâti une mosquée sur les ruines anciennes du fameux temple de Salomon; que l'église, si respectable du Saint-Sépulcre, sous la domination des Turcomans, étoit à la veille d'une pareille profanation; que les femmes et les vierges chrétiennes étoient souvent exposées à la brutalité de ces barbares; et que, si de jeunes garçons tomboient en leur pouvoir, ils avoient à craindre des infamies plus insupportables que la mort même; enfin que la Terre-Sainte, arrosée du précieux sang du Sauveur des hommes, étoit entièrement réduite sous leur tyrannie; cependant qu'il n'étoit pas impossible de l'affranchir de cette honteuse servitude, s'il daignoit engager, dans une entreprise si digne de son zèle et de sa piété, la plûpart des princes de l'Europe.

Le Pape, auquel l'hermite s'adressa, étoit Urbain II, Français de naissance, et né à Châtil-

lon-sur-Marne. Quoique l'air et l'habit d'un simple hermite ne prévînssent pas en sa faveur, Sa Sainteté ne laissa pas de l'écouter avec bonté; et elle fut d'autant moins surprise de la grandeur de son projet, que le Pape Grégoire VII, ce pontife qui se croyoit le souverain des rois, et dont les vastes desseins n'avoient point de bornes, avoit aussi formé celui d'obliger, par son autorité, tous les princes chrétiens à prendre les armes contre les Mahométans. Urbain, qui, après la mort de Victor III, venoit de lui succéder, n'avoit pas moins de zèle: mais, plus concerté dans ses vues, il ne jugea pas à propos de se déclarer, avant que d'avoir reconnu la disposition et les forces des princes de l'Europe. Une conduite aussi prudente étoit fondée sur le mécontentement que les empereurs et la plûpart des monarques de la chrétienté avoient fait paroître des prétentions odieuses de Grégoire, qui, sous prétexte d'une autorité spirituelle, qu'on ne pouvoit lui disputer, avoit tenté de rendre tous les souverains, ses tributaires et ses vassaux. Apparemment qu'Urbain comprit bien que, dans une si fâcheuse disposition, où tout ce qui venoit de la Cour de Rome, pouvoit être suspect d'une ambition secrette, il ne devoit pas employer ouvertement son nom et son autorité, pour faire prendre les armes aux princes Chrétiens, sans en faire échouer le dessein. Ainsi, il prit d'abord le parti d'en faire seulement recommander la nécessité et le mérite par des prédi-

cateurs. Dans cette vue, il fit appeller l'hermite; et, après avoir donné de grandes louanges à son zèle, il l'engagea à parcourir la plûpart des provinces de la chrétienté, afin d'exhorter les souverains et leurs sujets à s'armer, pour délivrer la Terre-Sainte de la domination des infidèles; et le souverain pontife, en le congédiant, lui fit entendre que, si sa mission avoit un heureux succès, on pourroit compter sur les trésors spirituels de l'église, et même que de puissans secours de troupes et d'argent ne manqueroient pas à ceux qui s'engageroient dans une si sainte entreprise.

L'hermite, après avoir reçu la bénédiction du souverain pontife, parcourut, en moins d'un an, presque toute l'Europe. Dans les lieux où il passoit, il mettoit tout en mouvement: les peintures touchantes qu'il faisoit de la profanation des lieux saints; ses exhortations vives et pathétiques; une barbe longue et négligée; des pieds nuds, une vie austère, une abstinence extrême; l'argent même qu'il ne recevoit que pour le répandre, sur-le-champ, dans le sein des pauvres: tout cela le faisoit regarder comme un saint et comme un prophète; et les grands, comme le peuple, brûloient d'impatience de passer à la Terre-Sainte, pour venger Jésus-Christ des outrages des infidèles.

1095. Le Pape, averti d'un succès si surprenant, résolut de se déclarer; il convoqua, dans la même année, deux conciles, l'un à Plaisance en Italie,

l'autre à Clermont en Auvergne. Il se trouva, au concile de Plaisance, jusqu'à quatre mille ecclésiastiques, et plus de trente mille séculiers de différentes conditions; mais ce qui parut de plus extraordinaire, fut d'y voir, depuis le schisme, des ambassadeurs Grecs. L'empereur Alexis Comnène les y avoit envoyés, pour implorer le secours des Latins contre les Turcomans, qui, après s'être emparés de la ville de Nicée, menaçoient Calcédoine, et même Constantinople d'un siége. Le Pape prit occasion de cette ambassade pour déplorer les malheurs de l'Orient, et surtout de la Palestine, qui étoit tombée sous la domination de ces barbares. Au récit que firent ces ambassadeurs de leurs cruautés, toute l'assemblée frémissoit d'indignation et de colère: il s'éleva mille voix confuses, qui crioient qu'il falloit aller défendre leurs frères en Jésus-Christ. Le Pape les exhorta de se souvenir d'une si généreuse résolution, quand le temps seroit venu de la pouvoir exécuter.

Le même zèle éclata dans le concile de Clermont; il s'y trouva un grand nombre de prélats, de princes, de seigneurs, la plûpart Français, ou vassaux de la couronne de France. Après un discours infiniment touchant, que fit le Pape, pour porter les Chrétiens à aller délivrer la Terre-Sainte de la domination des Mahométans, toute l'assemblée s'écria, comme de concert: *Dieu le veut, Dieu le veut;* et ces trois mots servirent, depuis, dans l'armée, de devise et de cri de guerre;

1095. 18 nov.

et, pour distinguer ceux qui s'engageoient dans cette sainte entreprise, il fut ordonné qu'ils porteroient une croix rouge sur l'épaule droite.

Le concile ne fut pas plutôt terminé, que les évêques qui y avoient assisté, après être retournés dans leurs diocèses, commencèrent à y prêcher la croisade; et ils le firent avec un si grand succès, que tout le monde vouloit prendre le chemin de l'Asie. Il sembloit qu'il n'y eût plus d'autre route pour aller au ciel; c'étoit à qui partiroit le premier: princes, seigneurs, gentilshommes, bourgeois et paysans, chacun quittoit, avec joye, ce qu'il avoit de plus cher, femme, enfans, père et mère: tant il est vrai que les hommes ne semblent faits que pour s'imiter les uns les autres.

A la vérité, tous ces croisés n'étoient pas animés par le même motif: plusieurs ne passoient en Orient que par des vues d'intérêt, et dans l'espérance de s'y établir. Il y en avoit qui ne s'enrôloient dans cette sainte milice, que pour ne pas être soupçonnés de lâcheté; d'autres s'y engageoient par légèreté, par compagnie, et pour ne pas quitter leurs parens et leurs amis; des femmes même, pour n'être pas séparées de leurs amans: enfin le moine et le reclus, ennuyés de leurs cellules, le paysan las du travail, tous éblouis par la foible lueur d'un faux zèle, abandonnoient leur état et leur première vocation. Tout cela, à la vérité, formoit un nombre prodigieux de croisés; mais, parmi cette foule de personnes de différentes conditions, il y avoit

beaucoup d'hommes et peu de soldats : et une pareille entreprise auroit échoué dès son commencement, et avant que les croisés fussent sortis de l'Europe, s'ils n'avoient été soutenus par de grands corps de troupes réglées, et commandées par des princes et des seigneurs pleins de valeur et d'expérience, et animés par un pur zèle de délivrer la Terre-Sainte de la domination des infidèles.

On comptoit, parmi ces seigneurs, Raimond de Saint-Gilles(1), comte de Toulouse, le premier qui prît la croix, qui s'étoit déjà signalé, en Espagne, à la tête des armées d'Alphonse VI, contre les Arabes et les Sarrasins d'Afrique; Hugues, surnommé le Grand, frère de Philippe I, roi de France, et comte de Vermandois, du chef de sa femme; Robert, duc de Normandie, frère de Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre; Robert, comte de Flandres; Étienne, comte de Chartres et de Blois; Godefroy de Bologne, duc de la Basse-Lorraine ou du Brabant, avec ses frères Eustache et Baudouin; Baudouin-du-Bourg, leur cousin, et fils du comte de Retel, et un grand nombre d'autres seigneurs et gentilshommes, la plûpart sujets ou vassaux de la couronne de France, et qui vendirent, dans cette occasion, leurs châteaux et leurs terres, pour fournir aux frais de cet armement.

On ne vit point, dans cette première expédi-

(1) Baldric.

tion, aucun des rois de l'Europe. Henri IV, petit-fils de Conrad II, dit le *Salique*, étoit alors empereur d'Allemagne. Soit qu'on considère sa dignité, soit qu'on fasse attention à sa rare valeur, à sa grande expérience dans le commandement des armées, et à ses forces, il n'y avoit point, dans toute la chrétienté, de prince plus digne d'être mis à la tête de la croisade. Mais apparemment qu'il fut retenu dans ses États par des différends qui avoient éclaté entre les Papes et les empereurs, et qui, pendant plus de cinquante ans, déchirèrent l'église et l'empire. La forme de donner l'investiture des grandes dignités ecclésiastiques en étoit le prétexte, et la souveraineté de Rome et de l'Italie, le véritable sujet. Les Papes, dans ce haut degré de puissance temporelle où la libéralité des rois de France les avoit élevés, ne pouvoient plus entendre parler des droits que les rois des Romains et les empereurs d'Occident avoient auparavant exercés dans Rome, et sur le reste de l'Italie. De-là naquirent des schismes, des guerres et des révoltes, qui ne permirent pas, à l'empereur, de quitter l'Allemagne et le centre de ses États. La mollesse et un attachement criminel que Philippe I, roi de France, avoit pour Bertrade, femme de Foulques-le-Rechin, comte d'Anjou, le retint dans son royaume. Je ne parle point de Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre, fils de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, qui avoit subjugué les Anglois, nation fière, inquiette, jalouse de

sa liberté, impatiente de toute domination, surtout de l'étrangère, et dont il n'eût pas été prudent, au commencement d'un nouveau règne, de s'éloigner. Quant aux rois de Castille, d'Arragon et de Navarre, ils étoient assez occupés à défendre leurs États contre les Arabes et les Sarrasins d'Espagne, pour ne pas songer à d'autres entreprises.

Les Espagnes même, depuis l'invasion des Sarrasins, étoient devenues comme le théâtre d'une croisade perpétuelle : et ce qu'il y avoit de plus braves seigneurs dans les différentes contrées de l'Europe, s'y rendoient ordinairement pour faire leurs premières armes contre ces infidèles. Ainsi, dans cet armement pour la Terre-Sainte, on ne vit guères que des princes particuliers et des seigneurs Français, dont les pères, et tout au plus les ayeux, profitant de la décadence de la Maison de Charlemagne, et à la faveur des inféodations, de gouverneurs particuliers de villes ou de provinces, s'étoient insensiblement érigés en souverains de leur gouvernemens : origine de tant de principautés, qui, à la fin de la seconde race, et au commencement de la troisième, avoient démembré cette puissante monarchie.

Cependant les princes croisés commençoient à 1096.
marcher de toutes parts. Les Vénitiens, les Gênois et les Pisans, républiques puissantes sur mer, en transportèrent une partie dans la Grèce. Le rendez-vous général étoit dans les plaines

voisines de Constantinople. Le fameux Boëmond, qui avoit déjà fait la guerre avec de si glorieux succès contre les Sarrasins, et même contre l'empereur Alexis, étoit alors au siége d'un château en Campanie, avec le comte Roger, son oncle. Il n'eut pas plutôt appris les premières nouvelles de la croisade, le nombre et la qualité des principaux seigneurs croisés, qu'emporté par son zèle, et comme saisi d'une pieuse fureur, il mit en pièces sa cotte-d'armes, et des morceaux, il en fit des croix dont il prit la première, et distribua les autres à ses principaux capitaines. On comptoit, parmi ces seigneurs, le brave Tancrède, son neveu; les comtes Ranulphe et Richard, ses cousins; Hermand de Cani; Onfroy, fils de Raoul; Robert de Sourdeval, et un grand nombre d'autres gentilshommes, tous Normands de naissance ou d'origine, et dont les pères ou eux-mêmes, aux dépens des Sarrasins et des Grecs, s'étoient fait des établissemens considérables dans la Pouille, la Calabre et la Sicile. Comme ces illustres aventuriers, ou leurs descendans auront beaucoup de part dans la suite de cette histoire, nous ne pouvons nous dispenser de rapporter, en peu de mots, à quelle occasion, du fond de la Normandie, ils s'étoient transportés et établis dans la Basse-Italie.

Dès l'an 1000 ou 1003, quarante gentilshommes Normands, tous guerriers, et qui s'étoient signalés dans les armées des ducs de Normandie, revenant du pélerinage de la Terre-Sainte, abor-

dèrent en Italie sans armes, et avec le bourdon et l'aumonière, équipage ordinaire des pélerins, et que nos rois même, dans les croisades suivantes, alloient prendre à Saint-Denis. Les pélerins Normands, dont nous parlons, ayant appris que la ville de Salerne étoit assiégée par les Sarrasins, un zèle de religion les fit jetter dans cette place. Guimard en étoit prince, et s'y étoit enfermé : il leur donna des armes et des chevaux. Ces étrangers firent plusieurs sorties sur les infidèles, la plûpart imprévues et si vigoureuses, qu'ils les forcèrent à lever le siége. Le prince de Salerne, admirant le courage de ces Normands, et leur capacité dans l'art de la guerre, pour les retenir à son service, leur offrit de riches présens, et leur proposa des établissemens considérables. Mais ces gentilshommes, que l'amour si naturel pour la patrie rappelloit chez eux, refusèrent tout ce qu'on leur offrit, et ils lui répondirent que, dans cette prise d'armes, ils n'avoient eu pour objet que la gloire de Dieu, et la défense de la religion. Ils partirent, et on prétend que Guimard les fit suivre par des députés, qui, pour exciter le zèle et le courage de la noblesse de Normandie, et pour l'engager à venir s'établir en Italie, portèrent, dans cette province, des étoffes précieuses, des harnois magnifiques pour les chevaux, et jusqu'à des grenades, des oranges, des citrons et des amandes, (1) qu'ils

(1) Guill. Gemet, lib. VII.

présentèrent à plusieurs gentilshommes, comme une preuve de la douceur de leur climat, et de la bonté du terroir où on leur offroit des terres et des châteaux.

Un grand nombre de Normands, attirés par les promesses de ces envoyés, sortirent de leur pays avec leurs femmes et leurs enfans, et, pendant tout ce siècle, il en passoit continuellement de cette nation en Italie. Les plus considérables fürent les enfans de Tancrède de Hauteville, gentilshommes des environs de Coutance, en Basse-Normandie. Il avoit douze garçons, tous portant les armes. L'aîné, et qui fut comme le chef de ces aventuriers, s'appelloit Guillaume, surnommé *bras de fer*, à cause de sa force et de sa valeur. Drogon ou Dreux étoit le second, Humfroy le troisième; Herman, Robert et Roger, les trois derniers. L'histoire ne nous a point conservé le nom des six autres fils de Tancrède, et on ne sçait pas même s'ils passèrent en Italie.

Il y avoit, dans cette contrée, trois sortes de dominations : celle de quelques princes particuliers, anciens restes des Lombards, et indépendans les uns des autres; un autre canton obéissoit aux empereurs Grecs, mais dont les Sarrasins avoient usurpé la meilleure partie. Les fils de Hauteville formèrent bientôt une troisième puissance, et qui absorba toutes les autres : c'étoient les Italiens et les Grecs, comme nous venons de le dire, qui les avoient appellés à leurs secours contre les Sarrasins.

Les Normands d'Italie, réunis sous les Enseignes des fils de Hauteville, passèrent à la solde des Grecs, prirent des villes, gagnèrent des batailles et par des actions héroïques, vinrent à bout de chasser ces infidèles de la plûpart des places qu'ils occupoient. Ils en furent mal récompensés : les Grecs, qui les avoient appellés à leur secours, inquiets et jaloux de la puissance qu'ils acquéroient insensiblement dans le pays, mirent en usage les dernières perfidies, pour faire périr les chefs de cette nation. Les fils de Hauteville se trouvèrent dans la nécessité de se défendre contre de si lâches ennemis : ils le firent avec leur valeur ordinaire, et avec tant de bonheur, qu'après beaucoup de travaux, de dangers et de combats, ils enlevèrent aux Grecs la Calabre, la Pouille et la Sicile : et peut-être qu'ils ne furent pas fâchés qu'on leur eût fourni le prétexte d'une vengeance utile, et l'occasion de s'emparer de ces riches contrées. Ils partagèrent, depuis, entre eux, ces grandes provinces. Robert Guiscard eut le comté de Calabre, et devint, depuis, le plus puissant de tous ses frères ; on lui avoit donné le nom de *Guiscard*, à cause de son adresse et des ruses qu'il pratiquoit à la guerre ; et nous allons voir le prince Boëmond, son fils aîné, déjà si redoutable aux Grecs par sa valeur, ne se distinguer pas moins contre les infidèles par son adresse et son habileté, et se couvrir, en Orient, d'une nouvelle gloire.

Ce prince, avant que de partir, et dans la vue

de se faire un puissant établissement dans l'Asie, céda son droit d'aînesse à son cadet, appellé Roger, du nom de leur oncle; et, pour toute ressource, il ne se réserva que la ville de Tarente, et l'espérance de faire de nouvelles conquêtes dans l'Orient. Il passa ensuite la mer à la tête de dix mille hommes de cavalerie, et d'un grand corps d'infanterie; et, après être débarqué, il prit le chemin de Constantinople, pour y joindre les croisés. Le Pape écrivit, en même-temps, à l'empereur de Constantinople, que plus de trois cent mille hommes marchoient à son secours, pour délivrer les lieux saints de la domination des infidèles. Il lui nommoit les principaux chefs des croisés, et il l'exhortoit à donner promptement les ordres nécessaires pour la subsistance de ces troupes. Elles arrivoient à la file et successivement de différens endroits; et, dans une revue qui s'en fit dans les plaines de Constantinople, il s'y trouva cent mille hommes de cavalerie, et jusqu'à six cent mille hommes de gens de pied, parmi lesquels on comptoit des prêtres, des moines, et un nombre infini de femmes habillées en hommes, et dont la plûpart, à la honte du christianisme, se prostituoient aux soldats.

L'empereur Grec, au lieu d'un secours médiocre qu'il avoit demandé, fut bien surpris de voir ses États inondés de tant de troupes, et en état de lui donner la loi dans la capitale même de son propre empire. Alexis craignoit sur-tout

Boëmond, dont il avoit éprouvé la valeur et la conduite. Pour se débarrasser de ses alliés, plus redoutables que des ennemis déclarés, il résolut de gagner les chefs à force de caresses et de présens, et de n'oublier rien, en même-temps, pour couper les vivres à leurs soldats, et pour faire périr ceux qui se débanderoient pour en recouvrer. Par une conduite aussi artificieuse, et sans se déclarer ouvertement, il fit plus de mal aux Latins, qu'ils n'en essuyèrent de toutes les forces des Turcomans, réunies ensemble.

Par son ordre, on portoit, tous les jours, des présens et des rafraîchissemens aux princes croisés. Pour éloigner même toutes sortes de soupçons, il voulut s'engager dans la croisade : il en prit solemnellement la marque ; et, par un traité avec les princes de l'Europe, il s'obligea de joindre sa flotte à celle des Latins, de leur fournir des vivres jusqu'à Jérusalem ; et il devoit se rendre, lui-même, dans la grande armée, à la tête de ses troupes, pour agir de concert contre les infidèles, soit Turcomans, soit Arabes, ou Sarrasins.

Les croisés, de leur côté, éblouis par de si magnifiques promesses, consentirent à lui remettre Nicée, dont les Turcomans venoient de s'emparer, et les autres places de l'empire, d'où ils chasseroient les barbares ; ou du moins, si les Latins les vouloient retenir, on convint qu'ils lui en feroient hommage. En exécution de ce traité, il y eut plusieurs seigneurs d'Occident,

qui, dans l'espérance de s'emparer de quelques principautés dans l'Orient, lui firent d'avance le serment de fidélité.

L'empereur, malgré ces précautions, toujours inquiet de voir une armée formidable aux portes de sa capitale, et en état de lui donner la loi jusques dans son Palais, pressoit les chefs de passer promptement en Bythinie, sous prétexte de surprendre et de prévenir les infidèles : il leur fournit même un grand nombre de vaisseaux de transport. Les princes, séduits par cette apparence de zèle pour la cause commune, passèrent le Bosphore ; et, après quelques jours de
1097. 15 mai. marche, formèrent le siége de Nicée. Soliman, Turcoman Selgeucide, parent de Togrul-Begh, et sultan d'Iconium, avoit jetté, dans Nicée, une puissante garnison (1). L'attaque fut vive, et la défense très-opiniâtre ; les Turcomans disputèrent le terrein pied-à-pied, et ils ne cédèrent qu'à une puissance formidable, et contre laquelle il ne sembloit pas qu'aucune place pût tenir. Le gouverneur, après trente-quatre jours de siége, rendit Nicée aux chrétiens Latins, qui, en exécution du traité fait avec l'empereur Grec, la remirent, de bonne foi, aux officiers de ce prince, avec la femme et les enfans de Soliman, qui, par la capitulation, étoient demeurés prisonniers de guerre.

20 juin. Alexis ne fut pas si touché de la prise de

(1) Bibl. Orient. p. 822.

Nicée, qu'il fut allarmé de la valeur et du courage que les croisés venoient d'y faire paroître. Il ne douta point qu'ils ne subjuguâssent bientôt la meilleure partie de l'Asie : voisins pour voisins, il préféra ceux qu'il croyoit les plus foibles, et il ne songea plus qu'à s'allier secrettement avec les infideles, pour traverser les conquêtes des chrétiens Latins, qui lui paroissoient alors les plus redoutables.

Dans cette vue, il renvoya, à Soliman, sa femme et ses enfans, comme un gage de l'amitié qu'il vouloit contracter avec lui. Ils firent entr'eux une alliance étroite; et, en exécution de ce traité secret, le perfide Grec, bien loin de se rendre dans l'armée chrétienne, de la fournir de vivres, et de joindre sa flotte à celle des Latins, comme il s'y étoit engagé par le traité de Constantinople, donna des ordres secrets aux généraux de son armée, de côtoyer celle des Latins; et ses troupes, de concert avec celles de Soliman, tailloient en pièces les soldats qui s'écartoient, soit pour chercher des vivres, soit pour aller au fourrage.

Le sultan ne se fioit pas tellement au traité qu'il venoit de faire avec l'empereur, qu'il ne songeât, en même-temps, à se procurer des secours plus assurés. Il eut recours aux sultans d'Antioche, d'Alep, de Bagdad et de Perse, tous princes de sa nation, de la même Maison, et intéressés, comme voisins, à empêcher sa ruine. Ces princes mirent aussitôt de puissantes armées

sur pied : et si la France entière, pour ainsi dire, étoit passée en Orient avec les croisés, il sembloit, d'un autre côté, que la meilleure partie de l'Asie eût pris les armes dans cette occasion.

Un si grand armement allarma le calife d'Égypte, dont l'empire s'étendoit en Syrie et jusqu'à Laodicée. Ce prince, Arabe d'origine, et chef de la secte d'Ali, dans la crainte que les Turcomans, qui reconnoissoient, pour le spirituel, le calife de Bagdad, sous prétexte de s'opposer aux chrétiens Latins, ne tournâssent contre lui leurs armes, envoya des ambassadeurs aux croisés, pour leur proposer une ligue contre tous les Turcomans; et, comme il n'ignoroit pas que la conquête de Jérusalem étoit le principal objet de l'armée chrétienne (1), on convint, par un traité, qu'il se déclareroit contre leurs ennemis communs; que chacun les attaqueroit de son côté; que la capitale de la Judée demeureroit aux chrétiens Latins, avec toutes ses dépendances; qu'à son égard, il rentreroit en possession des autres places que les Turcomans lui avoient enlevées; et que, si on étendoit les conquêtes jusques sur les terres des ennemis, on les partageroit également.

Les princes chrétiens, ayant signé ce traité, le renvoyèrent au calife avec ses ambassadeurs, qu'ils firent accompagner par d'autres de leur part, pour assister, en leur nom, à la ratifica-

(1) Raimond d'Agil.

tion de ce traité. Mais l'habile calife, qui vouloit régler sa conduite par les évènemens, retint les ambassadeurs à sa Cour, sous différens prétextes, pour voir, avant que de se déclarer plus ouvertement, de quel côté la victoire se tourneroit.

Par le traité que les croisés avoient fait avec l'empereur Alexis, ils s'étoient engagés, comme nous l'avons dit, de lui remettre toutes les places de l'empire, qu'ils prendroient sur les infidèles, ou de les tenir, de lui, comme ses vassaux; et l'empereur, de son côté, devoit envoyer ses troupes à la grande armée, et fournir, aux Latins, des vivres jusqu'à la conquête de Jérusalem. Mais, comme le prince Grec viola ouvertement sa parole, les croisés prétendirent être quittes de leurs engagemens. Ces princes, après la prise de Nicée, continuèrent leur route et leurs conquêtes, et ils séparèrent leurs troupes, pour les faire subsister plus aisément. Ceux qui commandoient ces différens corps, s'emparèrent de la plûpart des places de la Natolie. Toute la Cilicie plia sous l'effort de leurs armes; Baudouin, frère de Godefroy, se rendit maître du comté d'Édesse, dont les peuples, quoique soumis aux Turcomans, étoit la plûpart chrétiens; et, pour se fortifier contre les infidèles, il fit alliance avec un prince d'Arménie, dont il épousa la nièce.

Là grande armée des Latins, avançant dans la Syrie, vint jusqu'à Antioche, et en forma le siége. Il y avoit, dans cette ville, une armée en- 21 octobre.

tière pour garnison; et différens corps de Turcs, s'étant avancés au secours de cette place, tenoient les Chrétiens eux-mêmes assiégés. Le siége d'Antioche, au bout de sept mois, n'étoit guères plus avancé que le premier jour; et on auroit été contraint de le lever, sans l'adresse de Boëmond, qui gagna un des principaux habitans. A la faveur de cette intelligence, il trouva une des portes ouvertes. Ce prince, à la tête des troupes qu'il commandoit, entra dans Antioche, et arbora, le premier, ses étendards au haut des tours de cette place. Les croisés, en reconnoissance, lui en cédèrent la souveraineté, et il conserva depuis, par sa valeur, une principauté qu'il avoit acquise par son habileté; prince jeune, bien fait, adroit, insinuant, aussi grand politique que grand Capitaine, et de qui la princesse Anne, dans l'histoire de l'empereur Alexis, son père, dit tant de bien et tant de mal, l'un et l'autre peut-être pour avoir trouvé ce jeune prince trop à son gré.

1098. 3 juin. La prise d'Antioche, et une victoire signalée que Boëmond remporta sur Querbouca, général de Béréarut, sultan de Perse, et fils de Gelladeden, laissoit les chemins libres pour la conquête de Jérusalem. Mais le calife d'Égypte prévint les croisés; et ce prince infidèle, profitant du désordre où se trouvoient les Selgeucides, se mit en campagne, et reprit la capitale de la Judée, dont ces Turcomans s'étoient emparés depuis environ trente huit ans.

Le calife d'Égypte, voyant les Chrétiens et les Turcomans également affoiblis par tant de siéges et de combats, trouva que ses intérêts avoient changé avec la fortune. Il renvoya, aux croisés, leurs ambassadeurs, sans vouloir ratifier le traité conclu avec ses ministres; et il chargea les ambassadeurs Chrétiens de dire à leurs maîtres, qu'ayant été assez heureux pour reprendre, avec ses armes seules, une place dont ses prédécesseurs étoient en possession depuis plus de quatre cents ans, il sçauroit bien la conserver sans aucun secours étranger; cependant que les portes en seroient toujours ouvertes aux pélerins Chrétiens, pourvu qu'ils ne s'y présentâssent qu'en petit nombre, et sans armes.

Les croisés, irrités de son manque de parole, et sans s'inquiéter beaucoup de sa puissance, lui firent dire qu'avec les mêmes clefs dont ils avoient ouvert les portes de Nicée, d'Antioche, de Tarse et d'Édesse, ils sçauroient bien ouvrir celles de Jérusalem. Ces princes, après avoir laissé reposer leurs troupes, pendant l'hyver, et une partie du printemps, marchèrent droit à cette capitale de la Judée, et y arrivèrent, le septième de juin de l'année 1099. De ce nombre infini de croisés, 1099.
qui étoient partis de l'Europe, et qu'on fait monter à près de sept cent mille hommes, la plûpart 9 juin.
avoient péri, soit dans les combats, soit par les maladies, et par les désertions, sans compter les garnisons qu'il avoit fallu laisser, tant dans la Cilicie, que dans le comté d'Édesse, et dans la

principauté d'Antioche; en sorte qu'à peine restoit-il, aux princes croisés, vingt mille hommes d'infanterie, et quinze cents chevaux en état de combattre.

Le calife, ou pour mieux dire, Aladin, soudan et général de ce calife, avoit fait entrer jusqu'à quarante mille hommes de troupes réglées dans la place, outre vingt mille habitans, Mahométans de religion, auxquels il avoit fait prendre les armes. Le gouverneur de la ville fit enfermer, en même temps, en différentes prisons, les Chrétiens qui lui étoient suspects, et entr'autres l'administrateur de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem.

C'étoit un Français, appellé *Gérard*, né, à ce que rapportent quelques historiens (1), dans l'île de Martigues en Provence, que le désir de visiter les saints lieux avoit conduit à Jérusalem, et qui, après avoir été témoin de la charité qui s'exerçoit dans l'hôpital de Saint-Jean, touché d'un si grand exemple, s'étoit dévoué, depuis long-temps, au service des pélerins, au même temps qu'une dame Romaine, d'une illustre naissance, nommée Agnès, gouvernoit la maison destinée à recevoir les personnes de son sexe. Tous les pélerins étoient admis dans l'hôpital de Saint-Jean, sans distinction du Grec et du Latin; les infidèles même y recevoient l'aumône, et tous les habitans, de quelque religion qu'ils fussent,

(1) Histoire de Provence, par Bouche, tom. I, p. 32.

ne regardoient l'administrateur de l'hôpital, que comme le père commun de tous les pauvres de la ville. Ce fut cette estime générale, et la crainte qu'il ne s'en servît en faveur des assiégeans, qui porta le gouverneur à le faire arrêter. Ce commandant, pour rendre le siége plus difficile, fit combler les puits et les citernes jusqu'à cinq ou six milles aux environs de la place: il fit raser, en même temps, les fauxbourgs, et brûler tous les bois des maisons dont on eût pu se servir pour construire des machines de guerre. Toutes ces précautions, les fortifications de la place, une nombreuse garnison, n'empêchèrent point les Chrétiens d'en former le siége.

Cette ville, une des plus belles de l'Orient, et à jamais célèbre par les mystères de notre rédemption, qui s'y étoient accomplis, avoit souffert différentes révolutions. Personne n'ignore toutes les horreurs de ce siége où commandoit Tite, fils de Vespasien, qui, sans le sçavoir, accomplit les prophéties. Le temple fut détruit jusqu'aux fondemens, malgré le vainqueur même. L'empereur Adrien, après l'avoir encore ruinée une seconde fois, la rebâtit depuis; mais il lui donna moins d'étendue, et en changea même le nom en celui d'*Ælia,* parce qu'il s'appelloit *Ælius.* Jérusalem reprit son nom et sa première gloire sous Constantin, premier empereur Chrétien. Cosroès, petit-fils d'un autre Cosroès, roi des Perses, sous l'empire de Phocas, désola de nouveau la Sainte-Cité; trente mille habitans passè-

rent par le fil de l'épée, et l'église, si célèbre, du Saint-Sépulcre fut détruite. Héraclius, successeur de Phocas, reprit Jérusalem, et en fit rebâtir les églises. Le calife Omar, comme nous l'avons dit, s'empara de cette place vers le milieu du septième siècle; et il y avoit près de quatre cents ans que les Sarrasins mahométans en étoient les maîtres, quand les Turcomans les en chassèrent. Le sultan d'Égypte l'avoit reprise, pendant le siége d'Antioche. Celui que les croisés mirent devant Jérusalem, ne dura que cinq semaines; Godefroy de Bouillon se jetta, le premier, dans la ville, par le moyen d'une tour de bois qu'il fit
1099. approcher des murailles. Le comte de Toulouse,
15 juillet. qui commandoit à une autre attaque, eut le même avantage. Toute l'armée entra en foule dans la ville; on passa au fil de l'épée, non-seulement ceux qu'on trouva en défense, mais encore ceux qui avoient mis les armes bas. Plus de dix mille habitans, auxquels même on avoit promis quartier, furent, depuis, massacrés de sang-froid (1): on tuoit impitoyablement les enfans à la mamelle, et dans les bras de leurs mères: tout nageoit dans le sang, et les vainqueurs, fatigués du carnage, en avoient horreur eux-mêmes.

Cette fureur militaire cessa enfin, et fit place

(1) Christiani cum paganis, quinto bello concerto, tanta in eos cæde debacchati sunt, ut in sanguine occisorum equitarent usque ad genua equorum. Sig. Gemblag. p. 611.

à des sentimens plus chrétiens. Les chefs, après avoir pris les précautions nécessaires pour la sûreté de leur conquête, quittèrent les armes, et, suivis de leurs soldats, et les pieds nuds, allèrent se prosterner devant le Saint-Sépulcre. On n'entendoit, dans ce lieu saint, que sanglots et que soupirs ; c'étoit un spectacle très-touchant de voir avec quelle dévotion les croisés visitoient et baisoient les vestiges des souffrances du Sauveur: et, ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que ces larmes et ces sentimens de piété partoient de ces mêmes soldats qui, un moment auparavant, venoient de s'abandonner à des cruautés affreuses : tant il est vrai que les hommes se conduisent souvent par des principes tout opposés. Le lendemain, les évêques et les prêtres offrirent, dans les églises, le saint sacrifice, pour rendre grace à Dieu d'un si heureux évènement. On en donna aussitôt avis au Pape Pascal II, qui étoit alors sur la chaire de Saint-Pierre; et on ordonna de célébrer, tous les ans, à perpétuité, le jour de cette réduction par une fête solemnelle.

De ces devoirs de religion, on passa ensuite aux soins du gouvernement. Les princes et les seigneurs s'assemblèrent pour décider auquel d'entre eux on remettroit la souveraineté de cette conquête. Chacun, selon son inclination ou ses intérêts, proposa différens sujets pour remplir cette grande place. Les uns nommèrent Raimond, comte de Toulouse; d'autres, Robert, duc de Normandie; mais enfin presque tous les

suffrages se réunirent en faveur de Godefroy de Bouillon, prince encore plus illustre par sa piété que par sa rare valeur. Les croisés le conduisirent solemnellement à l'église du Saint-Sépulcre pour y être couronné. Mais, dans la cérémonie de cette inauguration, le religieux prince refusa une couronne d'or qu'on lui présentoit, et il protesta hautement qu'on ne verroit point, sur sa tête, une riche couronne, dans une ville où le Sauveur des hommes avoit été couronné avec des épines. Il refusa même absolument l'auguste titre de *roi*, et il ne prit que la simple qualité d'*avoué*, ou de défenseur du Saint-Sépulcre.

Cependant le général du calife d'Égypte, qui ignoroit la prise de Jérusalem, marchoit, à la tête de son armée, pour en faire lever le siége. Godefroy le prévint, s'avança au-devant de lui, le rencontra à la sortie des déserts qui séparent la Palestine de l'Égypte, le battit et mit son armée en fuite. En reconnoissance de cette nouvelle victoire, et pour en perpétuer la mémoire, il fonda, dans l'église du Saint-Sépulcre, un chapître de chanoines Latins; il en fonda encore un autre, quelque temps après, dans l'église du temple, qui servoit auparavant de mosquée aux infidèles; et ces chanoines, dans l'une et l'autre église, suivoient la règle de Saint-Augustin, ainsi que le rapporte le cardinal Jacques de Vitri (1), évêque d'Acre, auteur qu'on doit regarder, à l'é-

(1) Chapitre 50.

gard des affaires de l'Orient, comme l'historien original.

Le prince visita ensuite la maison hospitalière de Saint-Jean, la première que les chrétiens Latins eûssent eue dans la ville de Jérusalem. Il y fut reçu par le pieux Gérard, et par les autres administrateurs, ses confrères, et il y trouva un grand nombre de croisés, qui avoient été blessés pendant le siége, et qu'on y avoit portés après la prise de cette place: tous se louoient également de la grande charité de nos Hospitaliers; qui n'épargnoient aucuns soins pour leur soulagement. Le cardinal de Vitri rapporte que le pain de ces Hospitaliers n'étoit presque fait que de son et de farine la plus grossière, pendant qu'ils réservoient la partie la plus pure pour la nourriture des blessés et des malades: circonstance, à la vérité, petite, si cependant quelque chose le peut être de tout ce qui part d'un grand fond de charité.

Plusieurs jeunes gentilshommes, qui venoient d'en faire une heureuse expérience, renoncèrent au retour dans leur patrie, et se consacrèrent, dans la maison de Saint-Jean, au service des pauvres et des pélerins. On compte parmi ces illustres croisés, qui prirent l'habit des Hospitaliers, Raimond Dupuy, de la province de Dauphiné; Dudon de Comps, de la même province; Gastus ou Castus, de la ville de Berdeiz; Conon de Montaigu, de la province d'Auvergne, et beaucoup d'autres.

Quoique Godefroy perdît, dans ces gentilshommes, des guerriers dont il avoit tiré de grands services, il ne laissa pas d'en voir le changement avec joye, et peut-être même avec une pieuse envie. Mais, si l'intérêt et la conservation de Jérusalem le retinrent à la tête de l'armée, il voulut au moins contribuer à l'entretien de la maison de Saint-Jean, et il y attacha la seigneurie de Montboire avec toutes ses dépendances, et qui faisoit autrefois partie de son domaine dans le Brabant.

La plûpart des princes et des seigneurs croisés suivirent son exemple. L'hôpital, en peu de temps, se trouva enrichi d'un grand nombre de terres et de seigneuries, tant en Europe que dans la Palestine. C'étoit, entre les mains du pieux Gérard, un dépôt sacré, et un fonds certain pour le soulagement de tous les malheureux. Le saint homme n'en étoit encore que simple administrateur séculier; mais, depuis la prise de Jérusalem, le désir d'une plus grande perfection, le porta à proposer à ses confrères, et aux sœurs Hospitalières, de prendre un habit régulier, et à consacrer leur vie, dans l'hôpital, au service des pauvres et des pélerins.

GÉRARD, Recteur de l'hôpital de St-Jean de Jérusalem.

Les Hospitaliers et les Hospitalières, par son conseil, et à son exemple, renoncèrent au siècle, prirent l'habit régulier, qui consiste dans une simple robe noire, sur laquelle étoit attachée, du côté du cœur, une croix de toile blanche à huit pointes; et le patriarche de Jérusalem,

après les en avoir revêtus, reçut, entre ses mains, les trois vœux solemnels de la religion, qu'ils prononcèrent aux pieds du Saint-Sépulcre. GÉRARD.

Le Pape Pascal II, quelques années après, approuva ce nouvel institut (1), exempta la maison de Jérusalem, et celles qui en dépendoient, de payer la dîme de leurs terres, autorisa toutes les fondations qui leur avoient été faites, ou qu'on feroit, dans la suite, en faveur de l'hôpital, et ordonna spécialement qu'après la mort de Gérard, les Hospitaliers seuls auroient droit d'élire un nouveau supérieur, sans qu'aucune puissance, séculière ou ecclésiastique, pût s'ingérer dans leur gouvernement.

Cependant les croisés, après avoir tiré la Sainte-Cité hors de servitude, se disposèrent, pour la plûpart, à repasser en Europe. De ce nombre prodigieux de croisés qui étoient partis de l'Europe, et entrés dans l'Asie, il ne resta, avec Godefroy, qu'environ deux mille hommes d'infanterie, et trois cents cavaliers, qui s'étoient attachés à sa fortune, avec le brave Tancrède, qui ne le voulut jamais abandonner. Baudouin, frère de Godefroy, se retira à Édesse, dans la Mésopotamie, dont il s'étoit rendu maître; Eustache, autre frère de Godefroy, repassa en France, et Boëmond, devenu prince d'Antioche, y fixa son séjour.

Chacun de ces princes étoit accompagné des

(1) Bos. lib. II, pag. 47.

GÉRARD.

seigneurs, des gentilshommes, des officiers, et des soldats qui étoient venus, à la Terre-Sainte, sous leurs Enseignes. Tous ces princes, pour retenir auprès d'eux cette généreuse noblesse, lui procurèrent, dans leurs États, des établissemens considérables, comme le témoignage et la récompense de sa valeur; et on peut dire que ces différentes principautés se trouvèrent toutes habitées par une nation de conquérans.

Les autres croisés, que l'amour de la patrie avoit rappellés en Europe, étant de retour dans leur pays, y publièrent leurs conquêtes, et les merveilles qu'il avoit plû à Dieu d'opérer par leurs armes. On ne peut exprimer la joye des peuples, et quel effet firent sur les esprits de si grandes nouvelles. De toutes les nations de la chrétienté, et indifféremment de toutes professions, il se formoit, tous les jours, comme de nouvelles brigades de pélerins, qui quittoient tout, pour avoir la consolation de voir la Sainte-Cité délivrée de la tyrannie des infidèles. Ils étoient reçus dans la maison de Saint-Jean, et ils y trouvoient une subsistance certaine, et même agréable. Ce flux et reflux de pélerins, qui tous reportoient dans leur pays les témoignages de la charité des Hospitaliers, leur attirèrent de nouveaux bienfaits de la plûpart des princes d'Occident, en sorte qu'il n'y avoit presque point de province dans la chrétienté, où la maison de Saint-Jean n'eût de grands biens, et même des établissemens considérables.

GÉRARD.

Bientôt, par les soins du pieux Gérard, on vit élever un temple magnifique, sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste, et dans un endroit qui, selon une ancienne tradition, avoit servi de retraite à Zacharie, père de ce grand saint. On construisit, proche de cette église, différens corps-de-logis, et de vastes bâtimens, les uns pour l'habitation des Hospitaliers, d'autres pour recevoir les pélerins, ou pour retirer les pauvres et les malades. Les Hospitaliers traitoient les uns et les autres avec une égale charité : ils lavoient avec joye les pieds des pélerins, pansoient les playes des blessés, servoient les malades, pendant que de saints prêtres, attachés à cette maison, leur administroient les sacremens de l'église.

Le zèle des Hospitaliers n'étoit pas renfermé dans la ville et dans le territoire de Jérusalem ; le chef et le supérieur de cette maison naissante étendoit ses soins jusques dans l'Occident. De ces biens qu'il tenoit de la libéralité des princes chrétiens, il fonda des hôpitaux dans les principales provinces maritimes de l'Europe ; et ces maisons, qui étoient comme des filles de celles de Jérusalem, et qu'on doit regarder comme les premières *commanderies* de cet Ordre, servoient à recueillir les pélerins, qui se dévouoient pour le voyage de la Terre-Sainte. On y ménageoit leur embarquement ; ils trouvoient des vaisseaux, des guides et des escortes, en même-temps qu'on prenoit d'autres soins pour ceux qui tomboient malades, et qui ne se trouvoient pas en état de

GÉRARD. continuer un si long voyage. Telles étoient les maisons de Saint-Gilles en Provence, de Séville dans l'Andalousie, de Tarente dans la Pouille, de Messine en Sicile, et un grand nombre d'autres, que le Pape Pascal II prit, depuis, comme celle de Jérusalem, sous la protection particulière du Saint-Siége, et que ses successeurs honorèrent de différens priviléges.

Pendant que ce nouvel Ordre ne se rendoit pas moins recommandable, dans l'Europe, que dans l'Asie, Godefroy de Bouillon, pour donner quelque forme à un gouvernement encore tumultueux, et purement militaire, convoqua une espèce d'assemblée des États de ce royaume, où il établit de nouvelles lois, dont le recueil, appellé communément les *assises* de Jérusalem, fut signé par ce prince, et scellé du sceau de ses armes : et parce que ce recueil avoit été déposé dans l'église du Saint-Sépulcre, on l'appelloit communément *les lettres* du Saint-Sépulcre. Le prince, après des soins si dignes d'un souverain, reprit les armes, et se rendit maître de Tibériade, et des autres villes situées sur le lac de Genesareth, et de la plus grande partie de la Galilée, dont il donna le gouvernement à Tancrède. Godefroy auroit conquis toute la Palestine, si une maladie contagieuse n'avoit arrêté les progrès de ses armes. Il mourut avec les mêmes
1100. 18 juillet. sentimens de piété, qui l'avoient conduit dans la Terre-Sainte; et, par sa mort, les Sarrasins furent défaits d'un ennemi redoutable, et les Chré-

tiens perdirent un généreux défenseur, et un grand Capitaine. Il laissoit deux frères : Eustache et Baudouin ; mais comme l'aîné étoit repassé en Europe, on appella le cadet, qui étoit comte d'Édesse, pour lui succéder ; et ce prince, avant que de se rendre à Jérusalem, remit cette grande seigneurie au comte du Bourg, son cousin. GÉRARD.

Baudouin prit le titre de *roi*, que Godefroy de Bouillon, par un esprit de piété, n'avoit pas voulu accepter. Baudouin n'avoit peut-être pas moins de valeur que son frère ; mais son courage n'étoit pas soutenu par une aussi grande capacité dans la conduite d'une armée ; plus soldat que capitaine, d'ailleurs peu scrupuleux sur le commerce des femmes ; et le nouveau successeur de David, en eut le principal défaut.

Ce prince, qu'on compte pour le premier des rois de Jérusalem, fit la guerre pendant tout son règne, et il la fit avec différens succès ; souvent vainqueur, quelquefois vaincu, mais jamais rebuté de combattre. Après une défaite, il revenoit, le lendemain, chercher les infidèles, et ne laissoit en repos ni ses soldats, ni ses ennemis ; il assiégea et prit Ptolémaïde ou Acre, ville et port fameux.

La ville de Tripoli de Syrie, pendant son règne, après un siége de quatre ans, ouvrit ses portes à Jourdain, neveu de Raimond, comte de Toulouse, qui la remit depuis à Bertrand, fils naturel du comte. Le roi, de son côté, emporta Sidon, Berrite ; et toutes les places, le long de la 1110.

GÉRARD. côte, tombèrent sous l'effort de ses armes, à l'exception de la seule ville de Tyr qu'il faisoit dessein d'assiéger, lorsqu'après un règne de dix-huit ans, une dyssenterie, causée par les fatigues de la guerre, le mit au tombeau.

Baudouin du Bourg, ou Baudouin II, son cousin, comte d'Édesse, fut son successeur à la couronne de Jérusalem, comme il l'avoit été à ce comté, dont il se démit, à son tour, en faveur de Josselin de Courtenay, son parent. Baudouin, à l'exemple des deux princes, ses prédécesseurs, ne songea à conserver la couronne qu'ils lui avoient acquise, que par de nouvelles conquêtes. Mais, pendant que ce prince, par sa valeur, tenoit les infidèles éloignés de cette capitale de la Judée, les Hospitaliers perdirent le bienheureux Gérard, le père des pauvres et des pélerins. Cet homme vertueux, après être parvenu jusqu'à une extrême vieillesse, expira, dans les bras de ses frères, presque sans maladie, et tomba, pour ainsi dire, comme un fruit mûr pour l'éternité.

Les Hospitaliers, après sa mort, s'assemblèrent pour lui donner un successeur, conformément à la bulle du Pape Pascal II. Les suffrages ne furent point partagés: tous les vœux se réu-
1118. nirent en faveur de frère Raimond Dupuy, gen-
RAIMOND DUPUY. tilhomme de la province de Dauphiné, que messieurs Dupuy Monbrun, par une tradition ancienne dans leur Maison, comptent au nombre de leurs ancêtres.

Raimond Dupuy.

Le bienheureux Gérard, en engageant les Hospitaliers au service des pauvres et des pélerins, s'étoit contenté, pour toute règle, de leur inspirer des sentimens de charité et d'humilité. Son successeur crut devoir y ajouter des statuts particuliers; et, de l'avis de tout le chapître, il les dressa d'une manière qu'ils ne paroissent établis que pour procurer, dans cette sainte maison, une plus sûre et plus étroite observance des vœux solemnels de la religion (1).

Le nouveau maître des Hospitaliers, fit dessein d'ajouter, à ces statuts et aux devoirs de l'hospitalité, l'obligation de prendre les armes pour la défense des saints lieux, et il résolut de tirer de sa maison un corps militaire et comme une croisade perpétuelle, soumise aux ordres des rois de Jérusalem, et qui fît une profession particulière de combattre les infidèles.

Pour l'intelligence d'un fait si important à l'Ordre dont nous écrivons l'histoire, il faut sçavoir que ce qu'on appelloit, en ce temps-là, le royaume de Jérusalem, ne consistoit que dans cette capitale, et dans quelques autres villes, mais la plûpart séparées par des places encore occupées par les infidèles; en sorte que les Latins ne pouvoient passer de l'une à l'autre sans péril ou sans de grosses escortes. Le territoire même des villes chrétiennes, étoit encore habité par des paysans Mahométans, qui, regardant

(1) Bos. lib. II, pag. 68.

Raimond Dupuy.

les Chrétiens comme les ennemis de leur religion, les assassinoient et les voloient, quand ils les pouvoient surprendre avec avantage et sans être découverts. Les Latins n'étoient guères plus en sûreté dans les bourgs et dans les places qui n'étoient pas fermées; des brigands y entroient de nuit, et en égorgeoient les habitans; et, ce qui étoit de plus fâcheux, c'est que ce petit État se voyoit encore assiégé de tous côtés, soit par les Turcomans, soit par les Sarrasins d'Égypte, deux Puissances redoutables, qui, sans agir de concert, n'avoient cependant pour objet que de chasser les Chrétiens de la Syrie et de la Palestine. Ainsi les Latins étoient obligés de soutenir une guerre presque continuelle; et quand l'hyver ne permettoit pas aux armées de tenir la campagne, différens partis des infidèles ne laissoient pas de pénétrer dans le pays; ils portoient le fer et le feu de tous côtés, massacroient les hommes, et enlevoient les femmes et les enfans dont ils faisoient des esclaves.

Le maître de l'hôpital, touché de ces malheurs, et se voyant à la tête d'un grand corps d'Hospitaliers, forma le plus noble dessein, et en même temps le plus extraordinaire, qui pût entrer dans l'esprit d'un religieux attaché, par sa profession, au service des pauvres et des malades. Dieu qui avoit inspiré à Raimond un si noble projet, lui avoit donné toutes les qualités convenables pour le faire réussir, une naissance distinguée, des sentimens élevés, des vues éten-

dues, et un zèle ardent, qui lui faisoit souhaiter de pouvoir sacrifier sa vie pour sauver celle d'un Chrétien. Il se représentoit, à tous momens, ce grand nombre d'habitans de la Palestine, surpris et égorgés par les infidèles; d'autres qui gémissoient dans les fers; les femmes et les filles exposées à la brutalité des brigands, et les débauches de ces barbares, encore plus insupportables que leurs cruautés; enfin les Chrétiens, soit pour éviter les tourmens, soit pour sauver leur vie ou leur honneur, exposés à la tentation de renoncer Jésus-Christ. De si tristes réflexions, et le désir de conserver au Sauveur du monde des âmes rachetées de son sang, agitoient continuellement le maître de l'hôpital : c'étoit le sujet le plus ordinaire de ses méditations; il consultoit, tous les jours, aux pieds des autels, celui même qui étoit l'auteur de ce pieux dessein. Enfin, pressé par une vocation particulière, il convoqua le chapître, et proposa à ses confrères de reprendre, en qualité de soldats de Jésus-Christ, les armes que la plûpart avoient quittées pour le servir dans la personne des pauvres, et dans l'hôpital de Saint-Jean.

Raimond ne devoit sa place qu'à l'éclat de ses vertus : ses religieux regardèrent cette proposition comme une nouvelle preuve de son zèle; et quoiqu'elle parût peu compatible avec leur premier engagement, et les fonctions de l'hospitalité, le désir si louable de défendre les saints lieux, les fit passer par dessus les difficultés qui

RAIMOND DUPUY.

se pourroient trouver dans l'exercice de deux professions si différentes. Les Hospitaliers, la plûpart compagnons ou soldats de Godefroy de Bouillon, reprirent généreusement les armes avec la permission du patriarche; mais on convint de ne les employer jamais que contre les infidèles; et il fut résolu que, sans abandonner leurs premiers engagemens, et le soin des pauvres et des malades, une partie de ces religieux monteroit à cheval, quand il s'agiroit de s'opposer aux incursions des infidèles. L'Ordre même se trouva dès-lors assez riche et assez puissant, pour pouvoir, dans les occasions pressantes, prendre des troupes à sa solde : et ce fut depuis par ce secours, que les Hospitaliers soutinrent, avec tant de courage, le trône chancelant des rois de Jérusalem.

On prétend que Raimond, ayant amené ses confrères dans ses vues, fit dès-lors trois classes de tout le corps des Hospitaliers. On mit dans la première, ceux qui, par leur naissance, et le rang qu'ils avoient tenu autrefois dans les armées, étoient destinés à porter les armes; on fit une seconde classe des prêtres et des chapelains, qui, outre les fonctions ordinaires attachées à leur caractère, soit dans l'église ou auprès des malades, seroient encore obligés, chacun à leur tour, de servir d'aumôniers à la guerre: et, à l'égard de ceux qui n'étoient ni de Maison noble, ni ecclésiastiques, on les appelloit *frères servans*. Ils eurent, en cette qualité, des emplois où ils

étoient occupés par les chevaliers, soit auprès des malades, soit dans les armées; et ils furent distingués, dans la suite, par une cotte-d'armes de différente couleur de celle des chevaliers. Cependant tous ces religieux ne formoient que le même corps, et participoient également à la plûpart des droits et des privilèges de la religion, de la manière que nous l'expliquerons dans un Traité particulier qu'on trouvera à la fin de cet ouvrage. (1)

Comme ce nouvel Ordre s'étoit extrêmement multiplié en peu de temps, et que la plûpart de la jeune noblesse accouroit des différentes contrées de l'Europe, pour s'enrôler sous ses Enseignes; par une nouvelle division, et suivant le pays et la nation de chaque chevalier, on les sépara en sept langues, sçavoir : *Provence, Auvergne, France, Italie, Arragon, Allemagne et Angleterre.* Cette division subsiste encore aujourd'hui de la même manière, à l'exception que, dans les premiers siècles de l'Ordre, les prieurés, les baillages, et les commanderies étoient communs indifféremment à tous les chevaliers; au lieu que ces dignités ont été, depuis, affectées à chaque langue et à chaque nation particulière : on ne compte plus la langue d'Angleterre, depuis que l'hérésie a infecté ce royaume. On a ajouté à la langue d'Arragon, celle de Castille et de Portugal.

(1) Voyez le Traité sur le gouvernement de l'Ordre, à la fin de cette Histoire.

RAIMOND DUPUY.

L'habit régulier consistoit dans une robe de couleur noire, avec un manteau à pointe de la même couleur, auquel étoit cousu un capuce pointu. Cette sorte de vêtement se nommoit *manteau à bec,* et avoit, sur le côté gauche, une croix de toile blanche à huit pointes: habillement qui, dans ces premiers temps, aussi-bien que le nom d'Hospitaliers, étoit commun à tous les religieux de l'Ordre.

Mais depuis que ces Hospitaliers eurent pris les armes, comme les personnes d'une haute naissance, par une fausse délicatesse, avoient de la répugnance à entrer dans un Ordre où ils étoient confondus avec les *frères servans* (1); Alexandre IV, pour lever cet obstacle, jugea à propos d'établir une juste distinction entre ces frères servans, et les chevaliers. Il ordonna qu'à l'avenir, il n'y auroit que ceux-ci qui pourroient porter, dans la maison, le manteau de couleur noire, et en campagne et à la guerre une *sopraveste,* ou cotte-d'armes rouge avec la croix blanche, semblable à l'étendard de la religion, et à ses armes, qui sont de gueules à la croix pleine d'argent; et, par un statut particulier, il fut ordonné de priver de l'habit et de la croix de la religion les chevaliers qui, dans une bataille, abandonneroient leur rang et prendroient la fuite.

Il paroît que la forme du gouvernement dans

(1) Bosio, lib. XX, pag. 671.

cet Ordre étoit, dès-lors, comme elle est aujourd'hui, purement aristocratique: l'autorité suprême étoit renfermée dans le Conseil, dont le maître des Hospitaliers étoit le chef: en cette qualité, et en cas de partage, il avoit deux voix. Ce Conseil avoit la direction des grands biens que l'Ordre possédoit, tant en Asie qu'en Europe. Pour les régir, il y envoyoit d'anciens Hospitaliers, sous le titre de *précepteurs*, et cette commission ne duroit qu'autant que le maître et le Conseil le jugeoient à propos; en sorte que ces précepteurs n'étoient considérés, en ce temps-là, que comme des économes, et de simples administrateurs d'une portion des biens de l'Ordre, et dont ils étoient comptables à la chambre du trésor. C'étoit de ces fonds, qu'une sage économie augmentoit tous les jours, qu'on fournissoit les secours nécessaires pour l'entretien de la maison de Jérusalem, et sur-tout pour les frais de la guerre, et la paye des soldats séculiers que l'Ordre prit depuis à sa solde.

Presque tous ses revenus passoient de l'Occident dans la Palestine; les frères précepteurs n'en réservoient que la moindre partie pour leur subsistance. Ces véritables religieux observoient, dans ces obédiences, la même austérité que dans le couvent; ils y vivoient même plusieurs ensemble, et en forme de communauté. La charité envers les pauvres et les pélerins, éclatoit dans ces maisons particulières, comme dans le chef d'ordre, et dans l'hôpital de Saint-Jean. La

RAIMOND DUPUY.

pureté des mœurs n'y étoit pas en moindre recommandation que l'esprit de désappropriation; et, depuis que l'Ordre eût pris, en Orient, les armes contre les Sarrasins et contre les Turcomans, les Hospitaliers qui se trouvoient en Occident et dans les maisons de l'Ordre, pour suivre leur vocation, et pour remplir leurs obligations, se rendoient tour-à-tour, et selon les ordres qu'ils recevoient du maître, soit dans l'armée de la Palestine, soit dans celles qui étoient destinées contre les Maures d'Espagne, et depuis contre les Albigeois de France. Mais on n'en voyoit aucun qui prît parti dans les guerres qui s'élevoient entre les princes Chrétiens. Un chevalier Hospitalier n'étoit soldat que de Jésus-Chrst, et quand les intérêts de la religion ne lui faisoient pas prendre les armes, on ne le voyoit occupé que du soin des pauvres et des malades: c'étoit là l'esprit de cet Ordre, et la pratique uniforme de tous les Hospitaliers.

Raymond Dupuy, ayant fait approuver son dessein par le patriarche de Jérusalem, son supérieur naturel, et reçu sa bénédiction à la tête de ses confrères, tous armés, il alla offrir ses services à Baudouin du Bourg, second roi de Jérusalem. Ce prince en fut agréablement surpris, et il regarda ce corps de noblesse, comme un secours que le ciel lui envoyoit.

Il est bien surprenant qu'aucun des historiens du temps n'ait fait mention de l'année dans laquelle ces Hospitaliers prirent les armes, et que

RAIMOND DUPUY.

presque tous ces écrivains ayent gardé le même silence au sujet de leurs exploits, ou du moins qu'ils n'en ayent parlé qu'en passant, et très-superficiellement. Cependant nous apprenons d'une bulle du Pape Innocent II, en date de l'an 1130, qu'on ne parloit, dans toute l'Europe, que des services importans que les Hospitaliers rendoient aux rois de Jérusalem, contre les infidèles (1): ce qui suppose qu'il y avoit déjà du temps qu'ils étoient armés. On ne peut néanmoins faire remonter l'époque que nous cherchons, plus haut que l'an 1118, qui fut celui de l'établissement de Raimond Dupuy, dans la dignité de chef de cette nouvelle milice.

Le roi de Jérusalem avoit bien besoin de secours: il étoit obligé de défendre, contre des ennemis redoutables, son propre État, et les comtés d'Édesse et de Tripoli, qui en relevoient, sans compter la principauté d'Antioche, que des intérêts communs unissoient avec la couronne de Jérusalem, quoique les princes d'Antioche prétendissent en être indépendans.

Le comté d'Édesse comprenoit presque toute la Mésopotamie, et s'étendoit entre l'Euphrate et le Tigre. Baudouin I[er] en avoit fait la conquête; et, après son élévation sur le trône de Jérusalem, il l'avoit remis à Baudouin du Bourg, son cousin, qui, à son tour, en prenant la couronne de Jérusalem, investit de son comté Josselin de

(1) Bosio, t. 1, lib. III, p. 108.

RAIMOND DUPUY. Courtenay, son parent. Le comté de Tripoli comprenoit plusieurs places situées le long de la mer de Phénicie, depuis Maraclée jusqu'au fleuve Adonis(1), où commençoit ce qu'on appelloit alors le royaume de Jérusalem, qui étendit bientôt ses frontières jusqu'au désert qui sépare la Palestine de l'Égypte. Bertrand, fils de Raimond, comte de Toulouse, étoit comte de Tripoli, et Boëmond II, prince d'Antioche, avoit succédé au fameux Boëmond, son père, qui étoit mort dans la Pouille, à son retour de France, où il avoit épousé la princesse Constance, fille de Philippe I, roi de France.

Boëmond II, sorti de ce mariage, avoit été mis d'abord sous la tutelle du brave Tancrède, son parent; mais ce prince étant mort peu de temps après, on déféra la régence à Roger, fils de Richard, de la même Maison, prince plein de valeur, mais ambitieux, et qui, n'ayant l'autorité souveraine qu'en dépôt, laissoit soupçonner, par sa conduite, qu'il aspiroit au titre même de la principauté.

1119. Tandis que Roger, tuteur du jeune Boëmond, gouvernoit cette grande principauté, Gasi, un des princes Turcomans; Doldekuvin, de la même nation, et roi de Damas; et Debeis, chef d'une puissante tribu parmi les Arabes mahométans, joignirent leurs forces pour chasser de la Syrie tous les chrétiens Latins. Ces infidèles entrèrent

(1) Thamiras.

dans les États de la principauté, à la tête d'une armée redoutable, emportèrent plusieurs petites places, et mettoient tout à feu et à sang dans la campagne. Le régent surpris, envoya aussitôt en donner avis au roi de Jérusalem, à Josselin de Courtenay, seigneur d'Édesse, et à Ponce, comte de Tripoli, et successeur du comte Bertrand. Tous ces princes lui firent sçavoir qu'ils alloient marcher incessamment à son secours. Roger, en les attendant, se jetta dans la ville d'Antioche avec ce qu'il avoit de troupes, et fit prendre, en même-temps, les armes aux habitans. Les infidèles, qui ne vouloient pas s'engager dans un siége, qu'ils prévoyoient devoir être long et meurtrier, tâchèrent de tirer le régent hors de sa place, par les ravages qu'ils faisoient dans la campagne. Et, en effet, Roger, qui, de son Palais, voyoit, avec douleur, les villages embrâsés, ne put résister à son ressentiment; et, emporté par son courage, il sortit de la ville; et, contre l'avis de ses principaux capitaines, il marcha aux ennemis. Il n'avoit qu'environ sept cents chevaux, et trois mille hommes de pied: cependant, avec un si petit nombre de troupes, et sans daigner faire attention aux forces de ses ennemis, il osa les attaquer. Les Turcomans, pour entretenir sa confiance, plièrent d'abord, se battirent en retraite, et l'attirèrent insensiblement dans une embuscade. Il se vit bientôt enveloppé; une foule de barbares tombèrent sur lui de tous côtés. Quelque effort que fît le prince Chrétien

RAIMOND DUPUY.

pour s'ouvrir un passage au travers des escadrons des infidèles, ses troupes, accablées par le nombre, furent taillées en pièces; en sorte que la précipitation du régent lui coûta la vie, et à la plus grande partie de sa petite armée.

Les infidèles victorieux, se flattant de triompher aussi facilement des troupes que le roi conduisoit, se mirent en marche pour le surprendre. Ils n'eurent pas de peine à rencontrer un ennemi qui les cherchoit; l'une et l'autre armée se trouva en présence, même plutôt que leurs chefs ne l'avoient cru; il fallut en venir aux mains. Ce fut la première occasion où les chevaliers de Saint-Jean signalèrent leur zèle contre les infidèles. Le combat fut long et sanglant; on se battit, de part et d'autre, avec cette animosité qui se rencontre entre des nations ennemies, et de différente religion. Baudouin, prince plein de courage, à la tête de sa noblesse, et suivi par Raimond et les Hospitaliers, se jette au milieu des plus épais bataillons des ennemis; il pousse, presse, et enfonce tout ce qui lui est opposé. Les soldats, animés par son exemple, suivent le chemin qu'il leur avoit ouvert; ils entrent, l'épée à la main, dans ces bataillons ébranlés, et, malgré toute leur résistance, les forcent de chercher leur salut dans la fuite. Quelques menaces que fissent les émirs pour les rallier, tout se débanda, et le soldat effrayé, fit bien voir que, dans une déroute, il ne craint que l'ennemi et la mort.

Le roi de Jérusalem victorieux, entra ensuite

dans Antioche; il y régla tout ce qui pouvoit regarder la défense de la place et le gouvernement civil: et, après y avoir laissé une forte garnison, il reprit le chemin de Jérusalem, où il fût reçu, de ses sujets, avec cet applaudissement qui suit toujours une fortune favorable.

Ce prince ne songeoit qu'à jouir d'un peu de repos, comme du plus doux fruit de sa victoire, lorsqu'il apprit que Josselin de Courtenay, comte d'Édesse, avoit été surpris, dans une embuscade, par Balac, un des plus puissans émirs des Turcomans, et qu'il étoit demeuré prisonnier de ce prince infidèle. Baudouin, dans la crainte que l'émir ne se prévalût de la disgrace de Courtenay, pour assiéger Édesse, partit, sur-le-champ, avec 1122.
ce qu'il avoit de troupes, marcha à grandes journées, passa le Jourdain, et s'avança dans le Février 1124.
pays. Mais, ayant voulu aller lui-même reconnoître le camp des infidèles, soit qu'il eût été trahi, ou qu'il se fût découvert, il se vit tout d'un coup enveloppé par un parti supérieur à son escorte; et, après l'avoir vue tailler en pièces, il fut contraint, avec Galeran, son cousin, de se rendre aux ennemis, et il éprouva le même sort que le prince d'Édesse.

On ne peut exprimer la consternation des troupes de Baudouin, en apprenant sa captivité. Un grand nombre de soldats, comme si la guerre eût été finie, ou dans le désespoir de pouvoir résister aux infidèles, se débandèrent. Les Hospitaliers, joints à ce qui restoit de troupes, ne

RAIMOND DUPUY. pouvant tenir la campagne, pour arrêter les progrès des ennemis, se jettèrent dans Edesse et dans les autres places de ce comté, qu'ils conservèrent à Courtenay.

1123. Le calife d'Égypte, pour profiter de la disgrâce du roi de Jérusalem, fit entrer un de ses généraux dans la Judée, du côté d'Ascalon. Ce général marcha à Jaffa, et il en forma le siége, en même-temps qu'une flotte de cette nation bloquoit le port de la place.

Dans une si fâcheuse conjoncture, il ne paroissoit pas que les Latins pûssent en même-temps résister aux Turcomans et aux Sarrasins, qui les attaquoient de différens côtés. Les Sarrasins avoient formé le siége de Jaffa par terre et par mer. Eustache Garnier, seigneur de Sydon ou Scyde, et de Césarée, connétable de la Palestine, quoique dans un âge très-avancé, rassembla environ sept mille hommes, qui faisoient les principales forces de ce petit État; et, avec ce qu'il trouva de chevaliers dans la maison de Jérusalem, il marcha droit aux ennemis. Il fit une si grande diligence, qu'il les surprit, força leurs lignes, et tailla en pièces ceux qui, dans cette déroute, ne purent regagner leurs vaisseaux, leur flotte ayant pris aussitôt le large et la route d'Alexandrie. Le général Chrétien, sur des avis qu'il reçut, que la garnison d'Ascalon ravageoit la campagne, et sans donner de repos à ses soldats, les mena sur-le-champ de ce côté-là. Il trouva une partie des soldats de la garnison dis-

persés et attachés au pillage. Le connétable, à la tête de ses troupes, tomba sur ces pillards, qui n'étoient point sur leurs gardes, tua tous ceux qui voulurent se rallier, fit un grand nombre de prisonniers; et il n'échappa que ceux qui furent assez heureux pour rentrer dans Ascalon. RAIMOND DUPUY.

Ces deux victoires furent suivies depuis d'une troisième, et d'une nouvelle disgrace pour les Sarrasins. Nous avons dit que leurs vaisseaux, après la défaite de leur armée de terre, avoient mis à la voile; ces vaisseaux, en se retirant, tombèrent le long de la côte d'Ascalon, dans une flotte des Vénitiens, commandée par le noble Henry Michieli, duc ou doge de Venise, qui, après un combat opiniâtre, en coula à fond une partie, et se rendit maître des autres.

Guillaume des Barres, seigneur de Tibériade, venoit de succéder dans le commandement de l'armée de terre au comte Garnier, mort pendant cette expédition. Le nouveau général envoya féliciter le duc de Venise sur l'heureux succès de ses armes, et lui proposa une entrevue. La flotte Vénitienne entra dans le port de Jaffa, d'autres disent dans celui d'Acre ou de Ptolémaïde. Le duc y fut reçu avec tous les honneurs et toutes les marques de reconnoissance qui étoient dûs à une victoire si importante; on combla ses principaux officiers de présens; la flotte reçut, en abondance, des rafraîchissemens et des vivres : et le doge, pour satisfaire à sa dévotion, se rendit dans Jérusalem, où il passa les

RAIMOND DUPUY.

fêtes de Noël. Le patriarche de cette ville, des Barres, et les principaux seigneurs du pays, se prévalant de cette pieuse disposition, proposèrent à Michieli de vouloir, avec sa flotte, bloquer le port de Tyr, pendant que l'armée de terre assiégeroit cette place. L'entreprise étoit grande, et de difficile exécution : cependant des Barres lui fit goûter l'importance et l'utilité de son projet. Mais, comme le Vénitien ne se contentoit pas d'une gloire stérile, et qu'il faisoit monter fort haut les frais de cette entreprise, il déclara que, si le succès des armes leur étoit favorable, il prétendoit partager cette conquête avec le roi de Jérusalem, et en avoir la moitié en toute souveraineté. Il n'en demeura pas là; et, comme il n'ignoroit pas qu'on ne pouvoit se passer de sa flotte, il demanda pour les Vénitiens une église, une rue, un four banal, des bains, et l'exercice particulier de la justice dans Jérusalem et dans toutes les villes de la dépendance de ce royaume: c'étoit en partager, en quelque manière, la souveraineté. Mais, comme après tout, il étoit de la dernière conséquence pour les Chrétiens de la Palestine, de chasser de Tyr les infidèles, et que, pour un siége si important, on ne pouvoit se passer d'une flotte, après plusieurs conférences (1) on convint que les Vénitiens auroient un tiers de la ville; on leur passa même la plûpart des autres conditions, toutes dures et toutes ex-

(1) Will. Tyr. lib. XII, pag. 880.

traordinaires qu'elles étoient, et on signa un traité qui eût été honteux, s'il n'eût été, en quelque manière, nécessaire. Parmi les noms des prélats et des principaux seigneurs du royaume, qu'on trouve au bas de ce traité, on n'y voit point celui de Raimond Dupuy, soit qu'il fût resté à la défense du comté d'Édesse, soit qu'il eût eu de la répugnance à souscrire à un traité qui donnoit atteinte à la souveraineté du roi. RAIMOND DUPUY.

Ce traité ne fut pas plutôt signé, que tout se mit en mouvement; la flotte d'un côté, et l'armée de terre, de l'autre, se rendirent devant Tyr, et serrèrent la place de près. On ouvrit la tranchée: le siége fut long et meurtrier, et les Hospitaliers acquirent beaucoup de gloire dans les différentes attaques; enfin les assiégés, pressés en même-temps par terre et du côté du port, et se voyant sans espérance de secours, demandèrent à capituler. On convint des conditions; le traité fut exécuté de bonne foi de part et d'autre, aussi-bien que celui qui avoit été fait avec les Vénitiens; et, de concert avec leur duc, on établit, depuis, dans cette ville, un archevêque, appellé Guillaume, Anglois de nation, et prieur du Saint-Sépulcre; qui fut sacré par Guarimond, patriarche de Jérusalem. 1124. 30 juillet. 7 juillet.

Pendant le siége de Tyr, Josselin de Courtenay, s'étant sauvé des prisons de Balac, rentra dans ses États, rassembla ce qu'il put de troupes, mit sur pied un petit corps d'armée, vint chercher son ennemi, lui donna bataille, et le tua

RAIMOND DUPUY.

de sa main. Cette victoire et la mort de l'émir, procura la liberté au roi de Jérusalem. (1) La veuve de Balac, soit touchée du mérite de son prisonnier, soit dans la crainte qu'il ne lui échappât, et qu'elle ne perdît sa rançon, fit une trève avec lui, mit à prix sa liberté. Baudouin convint de lui payer cent mille pièces d'argent, de celles qu'on appelloit des Michelins; il en paya comptant une partie, et, pour le surplus, il donna en ôtage à cette veuve, une des princesses, ses filles, âgée de cinq ans.

Le retour de ce prince dans ses États y ramena la joye et ensuite l'abondance. Baudouin, persuadé que le véritable trésor d'un souverain consiste dans les richesses de ses sujets, fit publier un sauf-conduit général pour tous ceux de quelque religion et de quelque parti qu'ils fûssent, qui apporteroient des grains et des marchandises dans ses ports, avec un affranchissement de tous tributs. Cette liberté y attira des marchands de toute nation, rétablit le commerce, et rendit ce prince en même-temps plus puissant et plus redoutable à ses voisins.

Borsequin et Doldekuvin, deux princes Turcomans, toujours animés contre les Chrétiens, recommencèrent leurs incursions dans la principauté d'Antioche. Cet État, quoique souverain, pendant la minorité du jeune Boëmond, étoit sous la protection du roi de Jérusalem. Bau-

(1) Will. Tyr. lib. XIII, chap. 26.

douin, aux premières nouvelles qu'il eut de l'entreprise des infidèles, se mit en campagne: il marcha avec tant de secret et de diligence, qu'il surprit les ennemis, força leur camp, et fit un si grand nombre de prisonniers, que leur rançon suffit pour retirer la princesse, sa fille, qu'il avoit donnée en ôtage à la veuve de Balac. De la Syrie, il repassa dans la Palestine, où il réprima les courses de la garnison d'Ascalon, qui étendoit ses contributions jusqu'aux portes de Jaffa.

Ce prince ouvrit la campagne suivante par une nouvelle victoire qu'il remporta sur Doldekuvin. Elle fut suivie de la prise de Rapha, place forte, dans le comté de Tripoli. Les Hospitaliers suivirent le roi dans toutes ces expéditions; mais personne n'y acquit plus de gloire que Foulques, comte d'Anjou, un des plus grands Capitaines de son siècle. Le pélerinage de Jérusalem, si ordinaire, en ce temps-là, l'avoit amené à la Terre-Sainte: il étoit fils de Foulques, dit le *Rechin,* ou de mauvaise humeur, et de Bertrade de Montfort, depuis femme ou concubine de Philippe I, roi de France.

Foulques, dont nous parlons, avoit épousé Éremburge, fille unique d'Hélie, comte du Maine, dont il avoit eu deux fils et deux filles. Le comte et la comtesse vivoient dans une grande union; mais la comtesse mourut, et le comte, pénétré de douleur de sa perte, étoit passé à la Terre-Sainte, où, pendant un an, il entretint, à ses

RAIMOND DUPUY. dépens, cent chevaliers. Ce prince, à leur tête, se signala en différentes occasions contre les infidèles. Le temps ayant produit son effet ordinaire sur sa douleur, et le terme qu'il s'étoit prescrit pour son pélerinage étant expiré, l'impatience le prit de retourner dans ses États. Le roi Baudouin, qui avoit été témoin de sa valeur, ne le vit dans cette disposition qu'avec chagrin; et, pour le retenir et l'attacher plus étroitement à la défense de la Terre-Sainte, il lui offrit en mariage la princesse Mélisende, sa fille aînée, avec promesse de le désigner et de le faire reconnoître pour son successeur; et, pour ne lui laisser aucune inquiétude au sujet de la princesse Alix, sa seconde fille, il la maria au jeune Boëmond, prince d'Antioche. Foulques accepta avec joye la proposition du roi; mais les soins qu'il devoit à ses enfans, l'obligèrent, avant que de se marier, de faire un voyage en France. Il partit quelque temps après, et laissa le roi et toute sa Cour dans le regret de son absence, et l'impatience de son retour. Heureusement l'éloignement de ce prince fut, en quelque manière, compensé par un secours nouveau et inespéré, qu'un zèle, pareil à celui des Hospitaliers, produisit en faveur des pélerins et des Chrétiens de la Palestine.

1128. Hugues de Payens, Geoffroy de Saint-Aldemar, et sept autres gentilshommes, tous Français,
1118. dont l'histoire n'a point conservé les noms, touchés des périls auxquels les pélerins, dans leurs

voyages de Jérusalem, et au retour, étoient exposés, formèrent entre eux une petite société pour leur servir d'escorte (1); et ils alloient les prendre et les reconduire ensuite jusqu'au-delà des défilés des montagnes et des passages les plus dangereux. Ce n'étoit d'abord qu'une simple association de quelques particuliers, et qui, sans s'assujettir à aucune règle, et sans avoir pris l'habit de religieux, alloient au-devant des pélerins, quand ils en étoient requis. Brompton, historien presque contemporain (2), rapporte que, de son temps, on prétendoit que ces gentilshommes étoient des élèves des Hospitaliers, qui ne subsistèrent, pendant plusieurs années, que par leurs secours. Ils s'étoient retirés dans une maison proche le temple: ce qui leur fit donner, depuis, le nom de *Templiers*, ou de chevaliers du Temple (3). Le roi de Jérusalem ayant fait choix de Hugues de Payens pour l'envoyer à Rome solliciter du secours (4), et, s'il se pouvoit, une nouvelle croisade, ce pieux gentilhomme, après s'être acquitté dignement de sa commission auprès du Pape Honoré II, qui étoit alors sur la chaire de Saint-Pierre, lui présenta ses compagnons, l'entretint de leur zèle pour la sûreté des pélerins, et lui demanda la permission

(1) Will. Tyr. lib. XII, p. 814. — (2) Chron. Joan. Brompton, Hist. Angl. scrip. p. 1008. Lond. 1652. — (3) Voyez Guill. de Tyr. lib. XII, cap. 11, p. 891. — (4) Jac. Vitr. 6, 64.

RAIMOND DUPUY.

d'en faire, à l'exemple des Hospitaliers, un Ordre religieux et militaire.

Le souverain pontife les renvoya aux pères du concile, qui étoit alors assemblé à Troyes en Champagne. Hugues et ses compagnons s'y rendirent; et celui qui portoit la parole, exposa dans cette sainte assemblée leur vocation, et le projet qu'ils avoient formé de prendre l'habit religieux, et de fonder un Ordre militaire qui se dévouât à la défense de la Terre-Sainte, et des pélerins qui en entreprenoient le voyage. Les pères approuvèrent une si sainte entreprise, et remirent à Saint-Bernard, qui se trouva à ce concile, le soin de prescrire une règle et une forme d'habit régulier à cet Ordre naissant. Nous avons encore cette règle, ou du moins un extrait, dans lequel, entre autres articles, Saint-Bernard leur prescrit, pour prières et pour offices, de réciter, chaque jour, certain nombre de *Pater:* ce qui pouvoit faire présumer que ces guerriers ne sçavoient pas lire. Un autre statut porte que, chaque semaine, ils ne mangeroient de la viande que trois jours, mais que, dans les jours d'abstinence, on pourroit leur servir jusqu'à trois plats. Le saint abbé, par rapport au service militaire, déclara que chaque Templier pourroit avoir un écuyer (1) ou *frère servant* d'armes, et trois chevaux de monture. Mais il interdit, dans leurs

(1) Solum autem Armigerum singulis militibus eâdem causâ concedimus.

équipages, toute dorure, et les ornemens superflus; il ordonna que leur habit seroit de couleur blanche; et, pour marque de leur profession, le Pape Eugène III y ajouta, depuis, une croix rouge à l'endroit du cœur.

Hugues et ses compagnons, ayant obtenu du Concile l'approbation de leur institut et de cette règle, retournèrent à Rome, pour faire confirmer l'un et l'autre par le Pape; et, dès que le Saint-Père leur eut accordé ce qu'ils demandoient, ils se disposèrent à retourner en Orient. Mais, avant leur départ, une foule de gentilshommes des meilleures Maisons de France, d'Allemagne et d'Italie, se présentèrent pour entrer dans leur Ordre. Hugues, qui en étoit le chef, leur donna l'habit religieux, qu'il avoit pris lui-même; et, avec cette florissante jeunesse, il arriva dans la Palestine. Cette nouvelle milice s'accrut considérablement en peu de temps; des princes de Maison souveraine, des seigneurs des plus illustres familles de la chrétienté, voulurent combattre sous l'habit et l'Enseigne des Templiers. Par une mauvaise délicatesse, et qui n'abandonne guères les grands jusques dans leur dévotion, on préféroit souvent cette profession, uniquement militaire, aux services pénibles et humilians que les Hospitaliers, quoique soldats, rendoient aux pauvres et aux malades. Ces princes et ces seigneurs, en entrant dans l'Ordre des Templiers, y apportèrent des richesses immenses; au bruit même de leurs exploits, on leur fit

RAIMOND DUPUY.

de magnifiques donations; et Brompton, dont nous venons de parler, ajoute que cette société naissante, et cette fille de la maison de Saint-Jean, devint, en peu de temps, si riche et si puissante, que la fille, dit-il, faisoit ombre à sa mère, et sembloit la vouloir obscurcir (1).

Quoiqu'il en soit de ce qu'avance cet ancien historien, il faut convenir que l'un et l'autre Ordre furent les plus fermes appuis de Jérusalem; que Baudouin et les rois, ses prédécesseurs, comme nous le verrons dans la suite, n'entreprirent rien de considérable sans le secours de leurs armes; que les chefs même de cet Ordre eurent souvent beaucoup de part dans le gouvernement; en sorte que c'est, en quelque manière, écrire l'histoire de ces deux Ordres, que de rapporter les différens évènemens de cette monarchie.

Le roi, au défaut d'une croisade, qu'il avoit demandée, voyoit avec plaisir arriver, tous les jours, de l'Europe, comme des recrues de noblesse, qui venoient prendre parti dans l'une ou l'autre compagnie; mais rien ne lui causa plus de joye que le retour du comte d'Anjou, qui, après avoir donné ordre à l'établissement de ses

(1) Hi namque, secundùm quosdam, ex infimis hospitalariorum congregati, et ex reliquiis eorum, ex cibis et armis sustentati, ad tantam rerum opulentiam devenerunt, ut filia ditata matrem suffocare et supergredi videretur.

Chronicon Joan. Brompton. Hist. Anglic. script. p. 1008, édit. Lond. 1652.

enfans, et réglé leurs partages, revint en Orient, à la tête d'un grand nombre de gentilshommes, ses vassaux, épousa la princesse Mélisende, fille aînée du roi, et fut reconnu, conjointement avec elle, pour héritier présomptif de la couronne. RAIMOND DUPUY.

Pendant que la Cour n'étoit occupée que de fêtes et de plaisirs, le roi apprit, avec beaucoup de surprise et de douleur, que le jeune Boëmond, son autre gendre, avoit été tué dans un combat contre les infidèles, et qu'il étoit à craindre que la capitale de la principauté, destituée de son souverain, ne fût affligée par ces barbares. Boëmond n'avoit laissé, de son mariage avec Alix, qu'une princesse appellée Constance, encore à la mamelle.

Le roi, son ayeul, partit en diligence pour prendre la régence de ses États; mais, en arrivant à Antioche, il fut bien surpris d'en trouver les portes fermées, et sur-tout d'apprendre que c'étoit par ordre de la princesse douairière, sa fille. Cette princesse fière et ambitieuse, d'ailleurs chagrine et jalouse que le roi, son père, eût disposé, en faveur de sa sœur seule, de la couronne de Jérusalem, sans lui en faire part, vouloit établir son autorité dans la ville d'Antioche, en qualité de mère et de tutrice de la jeune Constance, et peut-être s'emparer de cet État, pour se marier, dans la suite, plus avantageusement pour elle, et au préjudice de sa fille. Mais les habitans les plus sensés, connoissant le besoin

RAIMOND DUPUY. qu'ils avoient du secours du roi, contre les entreprises continuelles des Turcomans, à l'insçu de la princesse douairière, introduisirent, de
1131. nuit, le roi, son père, dans la place. Baudouin y fit reconnoître son autorité, mit dans la place un gouverneur de la fidélité duquel il étoit bien assuré (1), obligea la princesse douairière, quoique sa fille, de sortir de la ville, et de se retirer à Laodicée, qui lui avoit été assignée pour son douaire; et, après avoir établi un bon ordre dans toute la principauté, il s'en retourna dans ses États.

Il ne fut pas plutôt arrivé à Jérusalem, qu'il fut surpris d'une maladie violente, causée apparemment par le chagrin que lui avoient donné les desseins ambitieux de sa fille; et, comme il ne put ignorer que sa fin étoit proche, il reconnut, de nouveau, le comte d'Anjou, et la princesse Mélisende, sa fille aînée, pour ses successeurs à la couronne de Jérusalem. Il leur recommanda les intérêts de la jeune Constance, et la conservation de sa principauté, qui, du côté de la Syrie, servoit de boulevard au royaume de Jérusalem. Ce prince expira peu de temps après: la douleur sincère et les larmes de ses sujets, firent connoître combien il en étoit aimé, et la grandeur de la perte qu'ils venoient de faire.

Le comte et la comtesse d'Anjou furent couronnés solemnellement, et ils reçurent ensuite

(1) Willel. Tyriensis. lib XIII.

des lettres du Pape Innocent II, qui, après les avoir félicité sur leur avénement à la couronne, les exhortoit dans les termes les plus touchans, à veiller à la défense de la Terre-Sainte, et à la conservation d'un État qui intéressoit toute la chrétienté. Ce saint pontife, qui n'ignoroit pas que les Hospitaliers étoient les plus fermes appuis du trône de Jérusalem, avoit publié, peu de temps auparavant, une bulle en forme de constitution, adressée aux archevêques, évêques, et à tous les prélats de l'église universelle, dans laquelle, entre autres articles, après avoir exalté la charité que les Hospitaliers exerçoient à leurs dépens, en faveur des pélerins et des malades, il passe aux services importans qu'ils rendent à la chrétienté, les armes à la main: « Ce « sont les Hospitaliers, dit ce Pape, qui ne font « point de difficulté d'exposer, tous les jours, « leurs vies pour défendre celles de leurs frères, « qui sont les plus fermes soutiens de l'église « chrétienne en Orient, et qui combattent, tous « les jours, avec tant de courage contre les in- « fidèles. Mais, comme leurs facultés ne suffisent « pas pour soutenir une guerre presque conti- « nuelle, nous vous exhortons de les secourir de « votre superflu, et de les recommander à la « charité des peuples qui sont commis à votre « vigilance pastorale. Du surplus, nous vous dé- « clarons que nous avons pris la maison Hospi- « talière de Saint-Jean, et tout l'Ordre, sous la « protection de Saint-Pierre, et la nôtre. »

Raimond Dupuy.

Mais cette protection et les privilèges particuliers que ce Pape et ses prédécesseurs avoient accordés aux Hospitaliers, excitèrent depuis la jalousie et les plaintes de la plûpart des évêques de la Palestine, qui ne pouvoient souffrir que le Saint-Siège eût exempté ces religieux de leur jurisdiction, et que les Papes se fûssent déclarés les seuls évêques immédiats de tout l'Ordre. Nous aurons lieu, dans la suite, de parler de ces différends, qui firent tant d'éclat à la Cour de Rome et dans toute l'église.

A peine le roi Baudouin avoit les yeux fermés, qu'il se forma dans Antioche, contre les droits de la princesse mineure, deux différentes conspirations, et qui pensèrent allumer une guerre civile entre les princes Latins de l'Orient (1). La douairière d'Antioche, semblable à la plûpart des souverains, qui ne croyent point apparemment avoir de parens, et aussi mauvaise mère qu'elle avoit été fille ingrate, ne vit pas plutôt le roi, son père, dans le tombeau, qu'elle ne songea plus, au préjudice de sa propre fille, qu'à se rendre maîtresse de la principauté. Ponce, comte de Tripoli, et le jeune de Courtenay, qui venoit de succéder au comte Josselin, son père, entrèrent secrettement dans ses intérêts; et plusieurs habitans d'Antioche, s'engagèrent d'introduire dans la ville les troupes de ces deux princes.

(1) Will. Tyr. lib. XIV, cap. 4.

RAIMOND DUPUY.

A l'insçu de ce premier parti, il s'étoit formé une autre cabale, et qui n'étoit pas moins dangereuse. Roger, duc, et depuis roi de Sicile, cousin de la petite princesse, et de la même Maison, soit qu'il prétendît que la principauté d'Antioche étoit un fief masculin, ou qu'à l'exemple des princes ambitieux, il crût justes et permis tous les moyens qui conduisent au trône, entreprit de dépouiller la princesse mineure. Il avoit ses partisans dans la ville; et ces différens desseins se conduisoient avec beaucoup d'artifice et de secret. Mais il y eut des habitans qui, n'entrant ni dans l'un ni dans l'autre parti, découvrirent cette double conjuration; ils en donnèrent aussitôt avis au gouverneur, que le roi Baudouin y avoit mis avant sa mort. Ce commandant, quoique soutenu de la garnison, ne se trouvoit pas assez fort contre le nombre prodigieux d'habitans d'une aussi grande ville; ainsi il dépêcha courriers sur courriers au roi de Jérusalem, pour le conjurer de se rendre incessamment à Antioche, s'il vouloit en conserver la principauté à l'héritier.

Foulques, ayant reçu de si fâcheuses nouvelles, partit sur le champ avec ce qu'il put trouver de cavaliers en état de le suivre; et il étoit accompagné d'Anselin de Brie, et de frère Joubert, Hospitalier, qui partageoient sa faveur, et qu'il avoit admis dans sa confiance la plus intime. Pour se rendre, par terre, à Antioche, il falloit que le roi de Jérusalem passât sur les terres du

RAIMOND DUPUY.

comte de Tripoli, son vassal; mais ce comte et celui d'Édesse, à la tête de leurs troupes, s'opposèrent à son passage. Le roi, voyant une félonie aussi déclarée, jugea bien qu'il y avoit un grand parti formé contre sa nièce, et que le salut de cette jeune princesse consistoit à prévenir ces princes, et à entrer, le premier, dans Antioche. Mais, comme il n'avoit pas, avec lui, assez de troupes pour s'ouvrir le passage l'épée à la main, il feignit de céder à la force; il retourna tout court sur ses pas; et, pour éblouir les espions, il fit même reprendre, à son escorte, la route de Jérusalem, et marcha, quelque temps, lui-même au milieu de ce corps de cavalerie.

Il s'en détacha ensuite; et, la nuit, accompagné seulement de ses deux favoris, il gagna le bord de la mer, se jetta dans une barque, et arriva à l'embouchure du fleuve Oronte, et au port de Saint-Siméon, qui n'est qu'à cinq lieues d'Antioche, d'où il se rendit secrettement aux portes de cette ville; il y fut introduit par le gouverneur et par ses partisans.

Ce prince, plein de hauteur et de courage, y eut bientôt fait reconnoître son autorité; sa présence et sa fermeté effrayèrent les conjurés; il fit arrêter les plus mutins; et, pour prévenir de pareilles entreprises, il résolut, de concert avec le patriarche et les plus considérables seigneurs de la principauté, de marier incessamment la jeune princesse, quoiqu'elle ne fût pas encore nubile, et de lui choisir, pour mari, un prince

qui lui servît de tuteur et de père, et qui fût capable de défendre ses États. RAIMOND DUPUY.

La dot de la princesse d'Antioche étoit trop brillante pour craindre qu'elle manquât de parti; mais la situation de ses États, environnés de tous côtés par les infidèles, demandoit un prince habile et plein de valeur, qui sçut retenir les mutins dans leur devoir, et en même-temps s'opposer aux incursions continuelles des infidèles.

Le roi de Jérusalem jetta les yeux sur Raimond, frère de Guillaume, dernier comte de Poitiers et d'Auvergne, et duc d'Aquitaine, prince rempli de courage, et qui en avoit donné des preuves éclatantes dans toutes les guerres où il s'étoit trouvé. Il y avoit eu entre eux, pendant que Foulques étoit en Europe, différens sujets d'animosité; mais le roi sacrifia généreusement son ressentiment aux intérêts de sa nièce; et la valeur et le mérite du comte lui firent aisément oublier d'anciens démêlés.

Le patriarche et les seigneurs les plus considérables de la principauté, ayant approuvé les vues du roi, ce prince fit choix pour cette négociation de l'Hospitalier Joubert. Il en étoit très-capable par la sagesse de sa conduite, qui, depuis, l'éleva à la première dignité de son Ordre. Cet Hospitalier s'embarqua aussitôt, passa en France, et de-là à la Cour de Henri I, roi d'Angleterre, où il apprit que le comte de Poitiers, qui étoit son parent, s'étoit retiré. L'ambassadeur vit le comte;

RAIMOND DUPUY.

et, tant par des motifs de religion, que par l'importance de l'établissement qu'il lui proposoit, il le détermina à passer en Syrie. Le prince et l'ambassadeur sortirent de cette isle, arrivèrent en France, et se rendirent ensuite en Provence pour s'y embarquer. Le succès de cette grande affaire dépendoit du secret, et de prévenir un puissant armement que Roger, duc de Calabre, et depuis roi de Sicile, vouloit envoyer en Syrie pour soutenir ses partisans. Malheureusement pour le comte et pour l'ambassadeur, il ne se trouva point, dans les ports de Provence, de vaisseaux qui fissent voile en Orient; et ils apprirent, avec chagrin, qu'ils ne pourroient s'embarquer que sur la flotte même de Roger. Quelque précaution que l'ambassadeur eût prise pour cacher sa commission et ses desseins, ce duc, averti que le comte et l'ambassadeur cherchoient à passer en Orient, avoit donné ordre, s'ils se trouvoient dans ses ports, de les arrêter. Ses espions, répandus de tous côtés, examinoient avec soin tous ceux qui se présentoient en qualité de passagers; cependant l'Hospitalier trompa leur vigilance, et s'étant déguisé lui-même, et ayant fait déguiser le comte, ils se séparèrent, passèrent en Calabre, et furent reçus, en qualité de marchands, dans deux différens navires qui alloient mettre à la voile; et ce furent les vaisseaux même de Roger, qui conduisirent le comte et l'ambassadeur dans le port le plus voisin de la ville d'Antioche. Le patriarche, en présence

du roi, maria, peu de jours après, ce comte avec la jeune princesse; et, dans une assemblée générale des États, le comte fut reconnu solemnellement pour prince d'Antioche, et les grands de l'État lui prêtèrent le serment ordinaire de fidélité. RAIMOND DUPUY.

Mais, pendant que Foulques ne paroissoit occupé que du soin d'affermir l'autorité du comte, les frontières de son royaume furent ravagées par différentes courses des Arabes et des Sarrasins d'Ascalon. Cette ville, à l'égard des Sarrasins d'Égypte, étoit comme la clef de la Palestine: les califes n'y avoient oublié aucune des fortifications dont l'usage étoit connu en ce temps-là. Outre une garnison nombreuse qu'ils y entretenoient, et qu'on changeoit tous les trois mois, ces princes, pour intéresser les habitans à la défense de cette place, leur donnoient à tous une solde particulière, qu'on payoit même à tous les enfans mâles, sitôt qu'ils étoient nés; en sorte que tout étoit soldat dans Ascalon, et on n'y connoissoit guères d'autre profession. C'étoit même, à l'égard des Sarrasins d'Égypte, l'école où les jeunes gens venoient apprendre le métier de la guerre; on les voyoit tous les jours en parti, et se mettre en embuscade pour surprendre les habitans de la campagne, et même les pélerins d'Occident, qui, du port de Jaffa, où ils avoient débarqué, prenoient le chemin de Jérusalem. 1132.

La reine Mélisende, à qui le roi, en son ab-

RAIMOND DUPUY.

sence, avoit laissé la régence de l'État, tint, à ce sujet, plusieurs Conseils; et, après différens moyens qu'on proposa pour réprimer les courses des infidèles, on n'en trouva point de plus convenable que de relever les murs de l'ancienne ville de Bersabée.

Cette place qui étoit anciennement de la tribu de Siméon, n'est éloignée que de deux lieues des montagnes de Seïr, qui séparent la terre de promission, de l'Arabie Pétrée, et elle se trouve à six lieues d'Ascalon. On résolut, après l'avoir fortifiée, d'y entretenir, en tout temps, un corps de troupes capables de s'opposer aux courses des Arabes, et aux partis qui sortoient souvent d'Ascalon. La reine fit travailler à cet ouvrage avec beaucoup de diligence; et quand il fut hors d'insulte, cette princesse en confia la défense aux Hospitaliers, qui y mirent une forte garnison tirée de leur Ordre (1): et ces soldats religieux, pleins de ce premier esprit de leur institut, en firent une place d'armes, et en même-temps un asyle pour tous les Chrétiens de ce canton.

Ces chevaliers et les Templiers, séparés par brigades, ne partoient point des frontières, et faisoient face, de tous côtés, contre les entreprises des infidèles. Ce petit royaume étoit, pour

(1) De communi consilio, traditur fratribus domûs hospitalis, quæ de Hierosolymis, qui usque in præsens debitâ custodierunt diligentiâ.

Willel. Tyr. lib. XIV, cap. 22.

ainsi dire, bloqué et assiégé soit par différens princes Turcomans, soit par les Arabes du désert, ou par les Sarrasins d'Égypte. Le zèle de ces chevaliers, leur valeur, et le bruit de leurs exploits, les rendoient aussi chers à tous les Chrétiens, qu'ils étoient redoutables aux barbares, dans un siècle sur-tout où il sembloit que le salut des hommes fût attaché à la conservation de la Terre-Sainte. Tout ce qui s'y passoit attiroit l'attention des Papes, des princes et des peuples les plus éloignés. C'étoit l'affaire des particuliers, comme celle des souverains; on ne connoissoit rien de plus méritoire, pour obtenir le pardon de ses péchés, que de contribuer à la défense des saints lieux. Il ne se faisoit guères de testamens, où il n'y eût un article en faveur des Ordres militaires; plusieurs princes vouloient même être ensevelis avec l'habit de l'un ou de l'autre; et, dans le siècle dont nous parlons, cette sorte de dévotion fut poussée si loin, qu'on vit des souverains s'enrôler dans cette sainte milice, quitter le gouvernement de leurs États; et d'autres, par une disposition dont il n'y avoit point d'exemple, en destiner, après leur mort, la souveraineté même aux Hospitaliers et aux Templiers.

C'est ainsi que Raimond Bérenger, comte de Barcelone et de Provence, quoique déjà avancé en âge, entra dans l'Ordre des Templiers. Mais ses infirmités ne lui ayant pas permis de se rendre dans le chef-d'ordre, et dans la maison de

RAIMOND DUPUY. Jérusalem, il y envoya des sommes considérables pour soutenir la guerre contre les infidèles; et on vit ce souverain en quitter les marques et l'autorité, et s'ensevelir, à Barcelone, dans la maison du Temple, où il mourut dans l'exercice continuel de sa nouvelle profession.

Alphonse, premier roi de Navarre et d'Arragon, et qui prenoit le titre d'empereur des Espagnes, porta encore plus loin son zèle et sa dévotion. Ce prince, un des plus grands Capitaines de son siècle (1), et qui, dans les guerres qu'il avoit soutenues contre les Maures, étoit sorti victorieux de vingt-neuf batailles, se voyant vieux et sans enfans, déclara, par un testament solemnel fait en 1131, les Hospitaliers de Saint-Jean, les Templiers et les chanoines ou chevaliers du Saint-Sépulcre (2), ses héritiers et ses successeurs aux couronnes de Navarre et d'Arragon; et il en disposa, en faveur de ces guerriers, pour les engager à soutenir ses desseins contre les Sarrasins et les Maures d'Espagne. Il renouvella ce testament, peu de jours avant sa mort; et la plûpart des grands de ces deux royaumes, par complaisance pour leur souverain, y souscrivirent.

1133. 19 juillet. Alphonse, qui n'avoit jamais connu de péril, ayant, depuis, attaqué les infidèles proche de
17 juillet. 1134. Fraga, avec des forces beaucoup inférieures à

(1) Zurita, t. 1, lib. I, chap. 52, fol. 49, col. 4.
(2) Mariana, lib. X, cap. 15, p. 517.

RAIMOND DUPUY.

celles des ennemis, succomba sous le grand nombre; son armée fut taillée en pièces; il périt lui-même dans le combat; et on ne put, après la bataille, trouver son corps, soit que les Maures l'eûssent enterré, ou qu'il fût tellement défiguré par ses blessures, qu'on n'eût pû le reconnoître. Le peuple qui l'idolâtroit, et toujours avide de certain merveilleux, soutint long-temps qu'il n'étoit pas péri dans cette bataille; mais que ce prince, accablé de honte et de douleur d'avoir été la cause de la perte de tant de Chrétiens qui y avoient été tués, étoit allé, déguisé, en pélerinage à Jérusalem, et qu'on le verroit revenir, et reprendre les rênes du gouvernement, quand, par cette pénitence, il auroit expié la faute qu'un excès de courage lui avoit fait commettre.

Mais les grands des deux royaumes ne se laissèrent pas éblouir par cette illusion; et, pour prévenir les prétentions des deux Ordres militaires, ils ne songèrent qu'à se donner promptement un nouveau souverain. Il se tint, pour cela, différentes assemblées entre les Navarrois et les Arragonois, sans que les seigneurs et les députés des deux nations pûssent convenir du prince qui devoit remplir le trône du grand Alphonse: chacun vouloit faire tomber les suffrages sur un prince de sa nation. Cette concurrence et la jalousie, si naturelle entre des peuples voisins, rompit l'union qui subsistoit, depuis plus de soixante ans, entre ces deux royaumes.

RAIMOND DUPUY.

On se sépara : les Navarrois élurent pour leur souverain dom Ramire, prince du sang de leurs anciens rois, et les Arragonois, de leur côté, déférèrent leur couronne à un autre prince, aussi appellé Ramire, frère du grand Alphonse, quoique ce prince fût prêtre, et que, depuis plus de quarante ans, il eût fait profession de la vie monastique, dans l'abbaye de Saint-Pons de Thomiers en Languedoc, qu'il eût été depuis abbé de Sahagun, et même élu successivement évêque de Burgos, de Pampelune et de Balbastro.

Ce prince, ayant obtenu d'Anaclet, (d'autres disent d'Innocent II), dispense de ses vœux, épousa Agnès, sœur de Guillaume, comte d'Antioche. Il en eut une fille appellée Pétronille; et la reine, mère de cette jeune princesse, étant morte peu après, ce roi moine, prêtre et marié (1), qui ne se sentoit aucune de ces grandes qualités si nécessaires sur le trône, et peut-être par un juste remords de conscience, résolut de retourner dans son couvent. Il convint avec Raimond Bérenger, comte de Barcelone, et fils du Templier dont nous venons de parler, qu'il épouseroit sa fille, quand elle seroit dans un âge plus avancé; et, en conséquence de ce traité,

(1) Romani pontificis veniâ (sic credimus) ut rex conjux et sacerdos idem esset impetratum : Agnes Guillelmi Pictavorum et Aquitanicæ principis connubio juncta. Mariana, lib. XVIII, cap. 15, p. 512.

il lui remit, dès ce temps-là, le gouvernement de l'État, dont Raimond Bérenger se chargea sous le titre de prince d'Arragon. RAIMOND DUPUY.

La nouvelle du choix de ces deux nations, fait au préjudice du testament d'Alphonse, étant passée dans la Palestine, le patriarche (1) de Jérusalem, supérieur des chanoines du Saint-Sépulcre, et les maîtres des deux Ordres militaires, tinrent différens Conseils avec les principaux de chaque Maison, au sujet de cette grande affaire; et on résolut d'envoyer des députés en Espagne, pour demander l'exécution du testament du roi défunt, ou du moins pour traiter de sa succession, d'une manière convenable aux intérêts des légataires.

Raimond Dupuy fut chargé de cette négociation. Il l'accepta volontiers, et il partit accompagné de quelques anciens Hospitaliers dont le Conseil de l'Ordre avoit fait choix. Guillaume, patriarche de Jérusalem, et les Templiers, nommèrent, de leur côté, des députés: ils arrivèrent tous heureusement en Espagne, mais ils trouvèrent des difficultés insurmontables dans la poursuite d'une affaire si délicate.

Les Navarrois et les Arragonois, au préjudice

(1) Patriarchalis si quidem ecclesiæ quæ est dominici sepulchri sub monte Calvariæ, canonicos habet regulares, secundùm habitum et regulam sancti Augustini viventes; habent autem priorem ad quem cùm prædictis canonicis pertinet eligere patriarcham, qui est eis loco abbatis. *Jacob. Vitri, Histor. Hierosol.* cap. 58, p. 1098.

RAIMOND DUPUY.

du testament du roi Alphonse, s'étoient déjà choisis de nouveaux souverains. Ces princes étoient en possession du trône, quand les députés de la Terre-Sainte arrivèrent en Espagne, et il n'y avoit pas beaucoup d'apparence qu'ils en descendîssent volontairement pour faire place à des étrangers. On ne laissa pas d'entrer d'abord dans quelques négociations : mais, comme de pareilles prétentions, destituées de force, sont ordinairement peu considérées, on se contenta de proposer aux députés quelque espèce de dédommagement, s'il y en peut avoir pour des couronnes; et même on embarrassoit, tous les jours, les députés dans un labyrinthe de vaines propositions, dont ils ne voyoient pas la fin. La négociation tomba insensiblement; les Navarrois enfin, levant le masque, prétendirent que le feu roi n'avoit pu disposer de sa couronne au préjudice de ses légitimes héritiers, ou du droit naturel qu'ont des peuples, au défaut d'héritiers, de se choisir eux-mêmes un souverain; et, par cette déclaration, il ôta toute espérance de traiter avec lui. Raimond, comte de Barcelone et prince d'Arragon, en usa plus généreusement, et il résolut de faire quelque justice aux légataires du roi Alphonse.

On convint que, si le comte et la jeune reine Pétronille, qu'il devoit épouser, mouroient sans enfans, la couronne d'Arragon retourneroit aux Ordres militaires et aux chanoines du Saint-Sépulcre; que cependant les uns et les autres au-

roient certain nombre de vassaux dans les places qu'on reprendroit, dans la suite, sur les Maures, et que ces vassaux seroient obligés de prendre les armes, et de suivre les religieux militaires d'Espagne, quand ils marcheroient en campagne contre ces infidèles (1).

RAIMOND DUPUY.

1334.

1137.

Outre ces conditions, on céda aux légataires de cette souveraineté des terres et des châteaux considérables par leurs dépendances, capables d'entretenir un grand nombre de chevaliers (2). On ajouta, à ces terres et à ces seigneuries, le dixième des tributs qui se levoient dans tout le royaume, et le cinquième des contributions qu'on tiroit des terres des Maures; et il fut arrêté que les rois d'Arragon ne pourroient jamais faire la paix avec les infidèles, sans la participation du patriarche de Jérusalem, et des deux Ordres militaires. Ce traité fut signé et ratifié dans le mois de septembre de l'année 1141; et le Pape Adrien IV, et Foulques, roi de Jérusalem, y donnèrent depuis leur approbation.

Raimond Dupuy, ayant terminé une affaire si importante, s'embarqua avec les autres députés, reprit la route de la Palestine, et arriva heureusement à Jérusalem. Il y fut reçu avec cette joye sincère, et ce tendre respect qu'inspiroit sa rare vertu. Brompton et Roger de Howeden, historiens Anglois, et qui vivoient dans le même

(1) Zuria, t. 1, lib. II, cap. 4, fol. 40. — (2) Mariana, lib. X, cap. 18.

RAIMOND DUPUY. 1141. siècle, le nomment, dès ce temps-là, Grand-maître, et c'est en cette qualité que nous parlerons, dans la suite, de cet illustre chef des Hospitaliers, et de ses successeurs, dont la plûpart sacrifièrent leur vie pour la défense de la Terre-Sainte.

Cet ancien royaume de David, ou pour mieux dire, l'héritage de Jésus-Christ, perdit, en ce temps-là, son roi en la personne de Foulques d'Anjou. Ce prince, étant à la chasse dans la plaine d'Acre, se tua en tombant de cheval, et trouva, dans un exercice de paix, la mort qu'il avoit affrontée, tant de fois, à la guerre. Il laissoit deux enfans fort jeunes, Baudouin l'aîné, âgé de treize ans, et Almaury qui n'en avoit que sept.

1142. * 1144. La mort du roi fit naître des cabales auxquelles la plûpart des minorités sont exposées, et ouvrit, depuis, la porte aux invasions des Turcomans et des Sarrasins. La reine Mélisende, mère des jeunes princes, prétendoit non seulement à la régence qu'on ne lui disputoit point, mais elle vouloit être reconnue pour reine de son chef, et pour seule souveraine de l'État, en qualité de fille de Baudouin du Bourg. Les grands, au contraire, qui se voyoient environnés d'ennemis redoutables, vouloient avoir à leur tête un Capitaine et un roi. Ces contestations, soutenues par différens partis, pensèrent dégénérer en une guerre civile. On convint, à la fin, de remettre la décision de ce grand différend à la majorité de Baudouin. Mais, peu de temps après,

les seigneurs le firent couronner à l'insçu de la reine, sa mère, à laquelle cependant, pour le bien de la paix, il fut obligé, depuis, de céder la moitié du royaume.

Dans l'intervalle entre la mort de Foulques et le couronnement de Baudouin III, son fils, les chrétiens Latins perdirent le comté d'Édesse, appellé, en ce temps-là, *Rouha* ou *Rohais*. Nous avons dit que Baudouin du Bourg, étant parvenu à la couronne, avoit remis cette principauté à Josselin de Courtenay, son parent, suivant ce qui avoit été pratiqué par Godefroy de Bouillon, son frère. Pour attacher des princes et des seigneurs croisés à la défense de la Terre-Sainte, il leur en avoit donné les principales seigneuries à titre d'inféodation. De-là, étoient venus les comtes d'Édesse, de Tripoli, de Joppé ou de Jaffa, et depuis d'Ascalon et de Galilée; les seigneurs d'Yblin, de Mont-Royal, de Thoron, de Sydon, de Tyr, d'Acre et de Césarée, tous seigneurs de la première noblesse de ce nouvel État.

Josselin de Courtenay, dont nous venons de parler, s'étoit maintenu dans sa principauté par mille actions de valeur, contre toutes les entreprises des infidèles; mais ce seigneur étant mort, le fils qu'il laissa héritier de ses États, n'hérita pas de ses vertus. Le jeune Courtenay, élevé dans les délices et le luxe des Orientaux, passoit sa vie dans la débauche; et, pour avoir moins de témoins de ses dérèglemens, il avoit quitté

RAIMOND DUPUY. Édesse, et s'étoit retiré, avec les ministres de ses plaisirs, à Turbessel, ville située à vingt-quatre milles de l'Euphrate, en deçà de ce fleuve par rapport à la Palestine.

1142. Omadeddin Zenghi, Turcoman Selgeucide, sultan de Mosul et d'Alep, et le plus puissant prince de l'Orient, instruit de la mollesse dans laquelle le jeune Courtenay y passoit sa vie, entra dans son pays et assiégea Édesse. Courtenay, qui n'étoit environné que par des favoris lâches et efféminés, n'eut pas le courage de s'enfermer dans sa capitale, et de s'y défendre ou de s'y ensevelir; il en vit même le siége, sans faire le moindre mouvement pour y jetter du secours: et Zenghi lui auroit enlevé le reste de ses États avec la même facilité, si ce prince, naturellement dur et cruel, dans le temps qu'il se préparoit à continuer ses conquêtes, n'eût été assassiné, dans sa tente, par ses propres domestiques. Il laissa deux enfans, Coteledin et Noradin. L'aîné règna à Mosul; et la principauté d'Alep fut le partage de Noradin, son cadet, prince sage, habile, plein d'équité, soldat et Capitaine, grand général, ennemi des Chrétiens par principe de religion, et qui se trouva souvent aux mains avec les Hospitaliers et les Templiers.

Depuis la perte d'Édesse, les affaires des chrétiens Latins commencèrent à décliner en Orient. Godefroy de Bouillon, les deux Baudouin, Foulques d'Anjou, le fameux Boëmond, le brave Tancrède, le vieux Courtenay et le comte de

Toulouse n'étoient plus; et leurs descendans, amollis par les délices de l'Asie, occupoient, à la vérité, leurs places, mais sans les remplir; et il n'y avoit que le jeune roi Baudouin, et les deux Ordres militaires qui s'opposâssent avec courage aux entreprises des infidèles. Mais, comme leurs forces ne répondoient point à leur valeur, on résolut d'avoir recours aux princes de l'Europe, et de solliciter une nouvelle croisade, qui chassât entièrement les infidèles de la Terre-Sainte. Dans cette vue, on dépêcha en Europe l'évêque de Zabulon; il débarqua à Marseille: la première croisade étoit sortie de France, et il venoit en solliciter une seconde.

RAIMOND DUPUY.

Louis VII étoit alors sur le trône: jeune prince, bien fait, plein de courage, mais incertain dans sa conduite, plus scrupuleux que dévôt, et qui ignoroit le grand art de régner. Le député de Baudouin ne pouvoit venir à la Cour dans une conjoncture plus favorable. Le roi étant en guerre contre Thibaud, comte de Champagne et de Blois, son vassal, la résistance qu'il trouva au siége de Vitry en Perthois; l'irrita contre les habitans; et, après avoir emporté la place, l'épée à la main, il fit mettre tout à feu et à sang. On prétend même que treize cents personnes de tout sexe, hommes, femmes et enfans, qui s'étoient réfugiés dans la principale église, périrent dans cet incendie. De justes remords ayant succédé à une exécution si terrible, ce prince résolut d'expier sa faute par le voyage de Jérusalem, 1143. • 1145.

RAIMOND DUPUY.

la ressource et l'asyle, en ce temps-là, des plus grands pècheurs (1). Il communiqua son dessein au Pape Eugène III, qui étoit alors sur la chaire de Saint-Pierre; et, afin qu'il pût faire ce pélerinage d'une manière plus utile pour les Chrétiens de la Terre-Sainte, il le pria de vouloir bien, à l'exemple d'Urbain II, faire prêcher une nouvelle croisade.

Ce pontife, qui, de moine de l'Ordre de Clairvaux, et de disciple de Saint-Bernard, étoit parvenu sur la chaire de Saint-Pierre, donna de grandes louanges au pieux dessein de Louis; et, afin de répondre à ses intentions, il envoya des brefs dans toute la chrétienté, pour exhorter les princes et leurs sujets à prendre les armes. Il chargea même Saint-Bernard, qui étoit l'oracle de son siècle, de prêcher la croisade en France et en Allemagne; et, pour engager les fidèles à prendre la croix, il ouvrit les trésors de l'Église, et accorda une indulgence plénière à tous les croisés (2).

Le saint abbé de Clairvaux, sur les ordres du Pape, quitte sa retraite, passe successivement à

(1) Ludovicus rex, Vitriacum castrum comitis Theobaldi capit, ubi igne admoto, ecclesiâ incensâ, et in eâ mille trecentæ animæ diversi sexûs et ætatis sunt igne consumptæ, super quo rex Ludovicus misericordiâ motus, plorâsse dicitur, et hâc de causâ peregrinationem Hierosolymatanam aggressus à quibusdam æstimatur.

Rob. de monte, appendix ad Sigeb. ad annum 1143.

(2) Gaufrid. vitâ sancti Bernardi.

la Cour du roi de France et de l'empereur Conrard, monte en chaire, prêche, tonne, et, plein de feu et d'indignation, représente quelle honte c'étoit, pour les Chrétiens, de souffrir que l'héritage de Jésus-Christ, et que la terre arrosée de son précieux sang, fût à la veille de retomber sous la tyrannie des infidèles. Il n'oublie rien pour toucher ses auditeurs, et pour les engager à prendre les armes; on prétend même qu'emporté par son zèle, il prédit hautement une victoire certaine, et la défaite entière des infidèles. Les charmes de son éloquence, ses expressions tendres et pathétiques, la réputation de sa sainteté, les heureux succès qu'on prétend, comme nous l'avons dit, qu'il annonçoit hautement, des miracles éclatans que les auteurs de sa vie lui attribuent à ce sujet, et qu'on peut regarder comme les lettres de créance les plus sûres pour un prophète: tout cela fit prendre les armes à l'empereur, au roi de France, et à la plûpart des princes et des seigneurs, leurs vassaux.

Un enfant boiteux ayant été présenté à Saint-Bernard, en présence de l'empereur, le saint abbé fit le signe de la croix, releva l'enfant, et lui ordonna, devant toute l'assemblée, de marcher, et se tournant ensuite vers Conrard: « Ceci « a été fait pour vous, lui dit-il, afin que vous « connoissiez que Dieu est vraiment avec vous, « et que votre entreprise lui est agréable. »

Plusieurs seigneurs Français et Allemands, persuadés que l'abbé de Clairvaux étoit déposi-

RAIMOND DUPUY.

taire de la puissance du ciel, et que, comme un autre Moyse, il feroit des miracles pour introduire le peuple de Dieu dans la terre de promission, firent de grandes instances, dans le concile tenu à Chartres, pour l'obliger à prendre le commandement général de l'armée (1); mais l'homme de Dieu, qui n'étoit pas moins prudent que zélé, se contenta d'en être le hérault et la
1146. trompette. Après avoir accompli sa mission, il se retira dans son abbaye, et laissa aux princes guerriers l'honneur et les périls de l'exécution.

1147. L'empereur et le roi de France mirent, chacun de leur côté, un nombre prodigieux de troupes sur pied : on comptoit, dans chaque armée, jusqu'à soixante et dix mille hommes d'armes, sans la cavalerie légère et l'infanterie. Il sembloit que tous les Français et les Allemands, de concert, eûssent résolu d'abandonner leur pays ; et, s'il s'en trouvoit quelques-uns capables de porter les armes, que différentes raisons retînssent dans leur patrie, les nouveaux croisés, par une espèce d'insulte, et comme pour leur reprocher leur lâcheté, leur envoyoient une quenouille et un fuseau. Les femmes même, renouvellant l'histoire ou là fable des Amazones, parurent dans

(1) De cætero verbum illud, quod jàm, ni fallor, audistis, quomodo videlicet in conventu Carnotensi, quoniàm judicio satis miror, me quasi ducem et principem militiæ elegerant. *Divi Bernardi*, Ep. 256 *ad Eug. pap.*

une revue, armées et à cheval, et formoient différens escadrons. RAIMOND DUPUY.

Éléonore, reine de France, et femme de Louis VII, étoit à la tête de ces héroïnes: princesse d'une rare beauté, qui, par son mariage, avoit apporté les provinces de Guyenne et de Poitou au roi, et qui auroit fait les délices de ce prince, si, dans la recherche des plaisirs, elle se fût moins laissée emporter à l'ardeur de son tempérament, ou qu'elle n'eût pas été soupçonnée de les partager avec d'autres qu'avec le roi, son mari.

Cependant il sembloit que l'Allemagne et la France eûssent entrepris de subjuguer l'Asie entière : du moins ces nombreuses armées, qui avoient à leur tête deux grands princes, et commandées par des officiers pleins de valeur, n'étoient que trop capables d'en faire la conquête. Mais la perfidie des Grecs, toujours jaloux et inquiets de ces grands armemens, l'ignorance des chemins, l'infidélité des guides, le manque de vivres, et des troupes nombreuses et redoutables qui s'opposèrent à leur passage, ruinèrent l'une et l'autre armée Chrétienne, avant même qu'elles arrivâssent dans la Palestine. On tenta inutilement le siége de Damas, que les Chrétiens même firent échouer.

Conrard partit le premier, et arriva, à Constantinople, sur la fin de mars de l'année 1147. Ce prince étoit beau-frère d'Emmanuel Comnène, qui gouvernoit alors l'empire d'Orient. Ces deux

RAIMOND DUPUY.

princes avoient épousé les deux filles de Béren-ger le Vieux, comte de Luxembourg. Cette alliance avoit fait présumer au prince Allemand qu'il en seroit bien reçu: le perfide Grec le traita, pour sa personne, comme son allié, et à l'égard de ses troupes, en ennemi mortel. Par son ordre, dans tous les lieux où passèrent les Allemands, on empoisonna les puits et les fontaines; on vendoit très cher, à ces étrangers, de la farine où l'on avoit mêlé de la chaux et du plâtre. L'empereur, qui voyoit dépérir son armée, passa le détroit. Son beau-frère lui avoit donné des guides, qui, après l'avoir égaré, par de longs détours, dans les montagnes et les rochers de la Cappadoce, livrèrent son armée, demi-morte de faim et languissante, entre les mains des infidèles, qui la taillèrent en pièces.

Le roi de France ne fut guères plus heureux; et, quoiqu'au passage du fleuve Méandre, il eût remporté une victoire considérable sur les infidèles, en arrivant à Antioche, il tomba dans une disgrace à laquelle il fut peut-être plus sensible qu'à la perte même d'une bataille.

Raimond de Poitiers, oncle paternel de la reine de France, étoit alors, du chef de sa femme, souverain de cette grande principauté. Ce prince, né Français et sujet du roi, reçut Louis et la reine, sa nièce, avec toutes les marques de respect, et tout l'accueil qui étoient dûs à son souverain. Ce ne furent, pendant les premiers jours, que fêtes, que bals et que tournois. Raimond,

qui prétendoit tirer des avantages solides de l'arrivée des Français dans ses États, ajouta, à toutes ces démonstrations de la joye la plus sincère, de magnifiques présens qu'il fit au roi et aux principaux chefs de son armée. Il avoit en vue d'engager Louis, avant qu'il passât dans la Palestine, à tourner ses armes contre des princes Mahométans, ses voisins, avec lesquels il étoit actuellement en guerre. La reine, sa nièce, à sa prière, en parla au roi, et employa les instances les plus pressantes. L'intérêt du prince, son oncle, n'étoit pas le seul motif qui la faisoit agir. On prétend que cette princesse, peu scrupuleuse sur ses devoirs, et devenue éprise d'un jeune Turc baptisé, appellé Saladin, ne pouvoit se résoudre à s'en séparer. Elle eut bien souhaité, pendant que le roi auroit marché contre les ennemis de son oncle, qu'il l'eût laissée dans Antioche. Le roi, qui commençoit à soupçonner quelque chose d'un si indigne commerce, pour en éviter les suites, ne trouva point d'autre remède que de la tirer, la nuit, d'Antioche, et de lui faire prendre la route de Jérusalem. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que l'empereur d'Allemagne le vint joindre avec les tristes débris de son armée. Ces deux princes formèrent le siège de Damas. Ils en croyoient le succès si infaillible, que, de concert, ils promirent la souveraineté de cette place et du pays qui en dépendoit, à Thierry, comte de Flandres. Mais leur intention étant devenue publique, quelques seigneurs La-

RAIMOND DUPUY. tins, dont les pères, depuis la première croisade, s'étoient établis dans la Syrie, jaloux qu'on leur préférât le comte de Flandres, qu'ils traitoient, à leur égard, d'étranger et de nouveau venu, par une énorme trahison et une intelligence criminelle avec les infidèles, firent échouer l'entreprise; en sorte que Louis et Conrard, détestant leur méchanceté, revinrent, en Europe, avec les malheureux restes de ces grandes armées, et, l'un et l'autre, avec plus de chagrin que de gloire.

1148. * 1149. Si on en croit la plûpart des historiens, il ne périt pas moins de deux cent mille hommes dans cette malheureuse expédition. Il y eut même plusieurs des plus grandes Maisons de France et d'Allemagne, qui furent éteintes. Ceux qui se trouvoient intéressés dans une perte si générale, osèrent l'attribuer à Saint-Bernard: le père lui redemandoit son fils, la femme son mari, et les plus emportés le traitoient de faux prophète. Le saint abbé, pour se défendre, fut obligé de faire une apologie qu'il adressa au Pape Eugène III. « On nous accuse, dit-il, d'a« voir fait de magnifiques promesses sans effet, « comme si nous nous étions conduits, dans « cette affaire, avec témérité: nous n'avons fait « qu'exécuter vos ordres, ou plutôt ceux que « Dieu nous donnoit par vous. »

Il apporte ensuite l'exemple de Moyse, qui, ayant tiré d'Égypte les Israëlites, ne les fit point entrer dans la terre fertile qui leur avoit été promise, quoiqu'il n'agît que suivant l'ordre de

Raimond Dupuy.

Dieu, confirmé par des miracles; et il soutient que les croisés n'ont pas été moins incrédules, ni moins rebelles que les Israëlites. C'est une des raisons sur laquelle Othon, évêque de Frisingues, et frère utérin de l'empereur Conrard, appuye le plus (1). Ce prélat, pour disculper Saint-Bernard, son ami, prétend que les vices qui régnoient dans les armées Chrétiennes, avoient arrêté l'effet de ses prédictions. Mais ne pouvoit-on point dire à l'évêque Allemand, que ce raisonnement étoit peut-être plus spécieux que solide, puisque, si le saint abbé avoit été doué du don de prophétie en cette occasion, il auroit dû connoître, à la faveur de cette lumière surnaturelle, que les croisés offenseroient Dieu, et qu'au lieu des victoires que son ministre leur faisoit espérer, il les puniroit par tous les malheurs dont ils furent accablés. Aussi cet historien, qui semble avoir senti la foiblesse de son propre raisonnement, revient à avouer ingénûment que l'esprit de prophétie (2) n'anime pas les prophètes en toutes les occasions.

Quoi qu'il en soit des causes de ce malheureux évènement, qu'il ne nous est pas permis d'approfondir, nous nous contenterons de dire que ces grandes armées, qui se flattoient de tant de conquêtes, ne purent prendre une seule des

(1) De rebus gestis Frederici imperatoris, lib. I, c. 60.

(2) Quanquàm et spiritus prophetarum non semper subsit prophetis. — *De rebus gestis Frederici imperatoris*, lib. I, cap. 60, p. 231.

RAIMOND DUPUY. places des infidèles, et que les chrétiens Latins de la Syrie et de la Palestine, furent ensuite réduits à un état qui sembloit les menacer d'une ruine totale et prochaine.

On n'avoit pas moins à craindre des Égyptiens, et du côté du midi. Le roi, pour leur opposer une barrière, fit relever les murailles de l'ancienne Gaza, une des cinq satrapies des Philistins, située à sept lieues d'Ascalon. Ce prince en donna le gouvernement en propriété à l'Ordre des Templiers (1); et ces religieux guerriers, gens pleins de courage, dit Guillaume de Tyr, en firent une place d'armes, d'où ils réprimèrent les courses de la garnison d'Ascalon, et forcèrent enfin les Sarrasins à se renfermer dans leurs murailles.

1148. Cependant Noradin, profitant de la consternation où la retraite des croisés avoit jetté les
1149. peuples, entra, à la tête de son armée, dans la principauté d'Antioche, ravagea la campagne, et emporta plusieurs petites places. Le comte Raimond, consultant plutôt son courage que ses forces, voulut s'opposer à ce torrent; mais il perdit la bataille; la plûpart de ses troupes fut taillée en pièces, et il périt lui-même dans ce combat.

(1) Milites templi Gazam antiquam Palestinæ civitatem reædificant et turribus eam muniunt: Ascalonitas gravitèr infestant.

Rob. de monte, appendix ad chron. Sig. p. 631.

RAIMOND DUPUY.

D'un autre côté, le sultan de Cogni ou d'Iconium, entra depuis dans le comté d'Édesse, ravagea le pays, prit le jeune Courtenay, qui mourut, peu après, dans les fers de ce barbare. Tout fuyoit devant lui; les habitans des villes et de la campagne, et presque tous les Chrétiens, qui se voyoient sans aucun secours, abandonnoient leurs patrie et maisons; et, pour se soustraire à la domination des infidèles, chacun tâchoit de gagner des places Chrétiennes. Baudouin, roi de Jérusalem, pour faciliter au moins leur retraite, s'avança à la tête de sa noblesse et des deux Ordres militaires, afin de leur servir d'escorte. Il mit tout ce peuple, hommes, femmes, enfans, bestiaux, bagage, au milieu de ce qu'il avoit pu rassembler de troupes. Pendant qu'il étoit à l'avant-garde, le comte de Tripoli avec Onfroy de Thoron, connétable du royaume, commandoit l'arrière-garde; et, dans cet ordre, ils prirent le chemin de la principauté d'Antioche. Noradin, qui ne pouvoit souffrir que cette proye lui échappât, étant accouru, à la tête de toute sa cavalerie, côtoyoit l'armée Chrétienne, sur laquelle il faisoit pleuvoir, à tous momens, une grêle de flèches, afin de l'arrêter. Il tenta, plusieurs fois, d'enfoncer les troupes Chrétiennes, et on ne faisoit point de lieue qu'il ne fallût livrer un combat; les infidèles, pour retarder la marche d'une armée déjà embarrassée de bagages, revenoient à tous momens à la charge. Mais, de quelque côté qu'ils tournâssent, ils trouvoient

RAIMOND DUPUY.

toujours ou le jeune roi, ou le comte de Tripoli à la tête des Hospitaliers et des Templiers, qui leur présentoient un front redoutable, et repoussoient tout ce qui osoit approcher du corps de l'armée; en sorte que Noradin, n'ayant pu l'entamer, et faute de vivres, abandonna, à la fin, cette poursuite: ainsi l'armée Chrétienne arriva heureusement sur les terres de la principauté d'Antioche.

Mais, pendant que le roi étoit occupé à tirer ce peuple de la servitude, il fut à la veille de perdre sa capitale: et, par une autre entreprise des infidèles, deux de leurs princes, appellés les Jaroquins, Turcomans de nation, et dont le père ou l'ayeul, avant que les Sarrasins eûssent repris la ville de Jérusalem, règnoient dans la Palestine, pressés par les reproches de leur mère, mirent sur pied une armée considérable, partirent de leur pays, passèrent par Damas, entrèrent sur les terres des Chrétiens, et pénétrèrent jusqu'aux portes de la Sainte-Cité.

Les habitans consternés le virent, sur le soir, se camper sur le Mont-Olivet. Ces barbares se flattoient d'emporter, le lendemain, par escalade, une place où ils sçavoient bien que le roi n'avoit point laissé de garnison; mais, par un excès de confiance, si dangereux à la guerre, ils perdirent un de ces momens heureux d'où dépendent les plus grands succès. Les habitans, revenus de leur consternation, et encouragés par ce qu'il y avoit d'Hospitaliers et de Templiers

dans la ville, prirent les armes; et, comme ils n'étoient point en un assez grand nombre pour défendre les murailles, au lieu d'attendre l'ennemi dans la place, à la faveur des ténèbres, ils se jettent dans le camp des ennemis qu'ils trouvent ensevelis dans le sommeil; ils mettent le feu aux tentes, et en coupent les cordages, et portent, de tous côtés, la terreur et la mort. RAIMOND DUPUY.

Les infidèles, surpris et épouvantés d'une attaque imprévue, cherchèrent leur salut dans la fuite; tout se débanda sans tenir de route certaine. Ces barbares, fuyant du côté de Jéricho, tombèrent dans un corps de cavalerie, commandé par le roi même, qui, ayant appris qu'ils étoient entrés dans ses États, s'avançoit au secours de Jérusalem. Plus de cinq mille furent taillés en pièces; d'autres furent assommés par les paysans Chrétiens. La garnison de Naplouse, qui les attendoit au retour, acheva de les disperser, et les poursuivit jusqu'au bord du Jourdain, où ces infidèles, pour éviter l'épée des Chrétiens, et en le voulant passer à la nage, se précipitèrent et furent noyés.

Le roi, par représailles, résolut, à son retour, 1152.
d'aller ravager le territoire d'Ascalon: il se mit à la tête de son armée; et, suivi des Grands-Maîtres des deux Ordres militaires, et des principaux seigneurs du royaume, il entra dans le pays, porta le fer et le feu de tout côté, et ruina surtout quantité de maisons de plaisance et de jardins qui appartenoient aux principaux habitans

RAIMOND DUPUY.

d'Ascalon. Il s'avança ensuite jusqu'aux portes de cette importante place; et, après l'avoir reconnue lui-même, il résolut d'en former le siége. Mais, comme il n'avoit pas de troupes pour une si grande entreprise, il convoqua toute la noblesse de son royaume. Des pélerins, qui ne faisoient que d'arriver, lui offrirent généreusement leurs services, et des vieillards du pays, accablés d'années, reste glorieux de la première croisade, accoururent dans le camp. On assigna à chacun son quartier, pendant que Gérard, seigneur de Sidon, pour empêcher qu'on ne fît entrer du secours dans la place, tenoit la mer avec quinze galères.

La ville d'Ascalon, une des cinq satrapies des anciens Philistins, étoit située au pied d'une colline, au bord de la mer Méditerranée, à sept lieues de Gaza, ville Chrétienne, frontière du royaume de Jérusalem du côté de l'Égypte, et qu'on trouve en sortant du désert qui sépare ces deux royaumes : Gaza étoit alors occupée par les Templiers.

La figure d'Ascalon étoit celle d'un demi-cercle, formé par la ville et les maisons; et le rivage de la mer en étoit comme le diamètre. Cette place étoit environnée de hautes murailles, soutenues, de distance en distance, de fortes tours, remplies de machines de guerre, pour lancer des pierres et des dards. Les fossés étoient à fond de cuve et pleins d'eau; des ouvrages avancés empêchoient qu'on n'approchât du corps de la place; et on y avoit ajouté les fortifications

RAIMOND DUPUY.

que l'art de ce temps-là avoit pu inventer. Le roi, tout jeune qu'il étoit, conduisoit lui-même un siége si important; depuis le grand Godefroy de Bouillon, on n'avoit point vu, à la Terre-Sainte, de prince qui, dans un âge si peu avancé, joignît à une rare valeur tant de capacité et de talens pour la guerre. Le siége fut long et très-opiniâtre; les attaques vives et continuelles, la défense aussi courageuse, et des sorties, ou plutôt des batailles fréquentes (1). Les Chrétiens 1153.
n'emportoient point un pied de terrein qui ne leur coûtât beaucoup de monde; et souvent ils perdoient, le lendemain, ce qu'ils avoient gagné, la veille, aux dépens de la vie de leurs plus braves soldats. Il y avoit déjà cinq mois que le siége duroit avec cette alternative de bons et de mauvais succès, lorsqu'une puissante flotte, venue d'Égypte, et chargée de vivres et de troupes de débarquement, parut à la hauteur d'Ascalon. Cette flotte étoit composée de soixante-dix galères, sans les vaisseaux de charge, qui portoient une quantité prodigieuse d'armes et de vivres. L'amiral Chrétien, qui n'avoit que quinze galères, ne se trouvant pas des forces suffisantes pour disputer le passage aux Égyptiens, se retira en diligence; et les infidèles débarquèrent leur secours sans aucune opposition. Il fut reçu avec des grands cris de joye de la part de la garnison et des habitans, qui, du haut des tours, insul-

(1) Willel. Tyr. lib. XVII.

Raimond Dupuy.

toient à l'armée Chrétienne, et demandoient aux soldats quand ils retourneroient à Jérusalem. Il sembloit effectivement que ce fût le seul parti qu'il y eût à prendre: c'étoit au moins le sentiment des grands et de la plûpart des chefs de l'armée. Mais le Grand-Maître des Hospitaliers, soutenu du patriarche et de la plûpart des évêques, se trouva d'un avis contraire (1). Il représenta au roi qu'une pareille démarche ne serviroit qu'à avilir le courage de ses soldats, et à rehausser celui des ennemis, et qu'elle inspireroit peut-être au soudan le dessein de former, à son tour, le siége de Jérusalem. On tint là-dessus plusieurs Conseils: enfin le roi, après avoir mûrement examiné les raisons de part et d'autre, se déclara pour le parti le plus honorable, et on résolut de continuer le siége.

Cependant les Égyptiens, qu'on avoit débarqués à Ascalon, après s'être remis des fatigues de la mer, firent des sorties fréquentes. Ils croyoient triompher aisément des Chrétiens, qu'on leur avoit représentés abattus et rebutés de la longueur du siége; mais ils ne furent pas long-temps sans éprouver que la valeur supplée au nombre des combattans; et les Chrétiens les repoussèrent toujours avec avantage. Comme il n'y avoit point de ces sortes de combats qui ne coûtât

(1) In oppositâ sententiâ dominus patriarcha, dominus quoque Tyriensis erant cum clero, consortem habentes dominum Raymundum magistrum hospitalis cum fratribus suis. *Wil. Tyr. lib. XVII, cap.* 28, *p.* 928.

beaucoup de monde à ces infidèles, les sorties devinrent moins fréquentes; leur ardeur se rallentit; le courage du soldat Chrétien en augmenta, et les Templiers, après avoir comblé le fossé, poussèrent leurs travaux le plus près qu'ils purent, de l'endroit de la muraille qui leur étoit opposé. Ils y firent conduire une tour ou une espèce de château de bois fort élevé. Cette tour étoit une machine dont on se servoit, en ce temps-là, dans les siéges, qu'on remuoit et qu'on faisoit avancer avec des roues; et quand elle se trouvoit à portée des murailles, on abattoit un pont de bois avec ses gardes-fous, d'où les assiégeans battoient les assiégés; et quand ils trouvoient moins de résistance, ils se jettoient dans la place, et tâchoient de s'en rendre les maîtres.

Avant que les Templiers eûssent poussé cette machine jusqu'au pied de la muraille, les Sarrasins y jettèrent, un soir, quantité de bois sec, de bitume, d'huile, et de matières combustibles, auxquels ils mirent ensuite le feu, dans l'espérance que cet embrâsement gagneroit jusqu'à la tour. Mais l'incendie fut fatal à ses auteurs: il s'éleva, pendant la nuit, un vent d'est, qui, au lieu de mettre le feu à la tour, poussa des tourbillons de flammes contre la muraille, calcina le moëllon dont elle étoit construite, et la fit crouler. Quelques Templiers, qui ne doutoient point que leur machine n'eût été embrâsée, étant allés, le lendemain, par pure curiosité, pour en voir les débris, furent bien surpris de la

RAIMOND DUPUY.

trouver entière. Ayant apperçu, en même-temps, une ouverture que le feu avoit faite dans la muraille, et qui en pouvoit faciliter l'escalade, ils en avertirent aussitôt leur Grand-Maître. Ce seigneur, transporté de joye, se rendit secrettement sur les lieux, pour reconnoître lui-même cette brèche; et l'ayant trouvée raisonnable, il y fit entrer une brigade de ses chevaliers, sans même en avertir le roi. Ils ne parurent pas plutôt l'épée à la main, et avec cet air audacieux que donne un heureux succès, que les habitans crurent la ville prise. La plûpart cherchèrent d'abord leur salut dans la fuite, et les principaux officiers de la garnison, pour éviter la première fureur du soldat Chrétien, se jettèrent dans des barques, et s'éloignèrent du rivage. Mais l'avarice du Grand-Maître empêcha les Chrétiens de profiter de la terreur des infidèles; car le chef des Templiers, voulant profiter seul du pillage de la ville, au lieu de demander au roi des troupes, pour soutenir ceux des siens qui s'étoient jettés dans la place, se tint lui-même, avec le reste de sa troupe, sur la brèche, pour en défendre le passage aux soldats de l'armée Chrétienne (1), en

(1) Magister militiæ templi Bernardus Detremelas cum fratribus suis, alios antè multò prævenientes aditum occupaverant, neminem nisi de suis intrare permittentes; eos autem, hâc intentione dicebantur arcere quatenùs primi ingredientes spolia majora et manubias obtinerent uberiores.... Dùm ergò cupiditate rapti ad prædæ participium

cas que quelques-uns s'apperçûssent de l'ouverture qui étoit à la muraille. Pendant ce temps-là, ce qu'il y avoit de Templiers qui s'étoient jettés dans Ascalon, s'étant avancés fièrement jusqu'au milieu de la ville, pour en piller seuls les principales maisons, les habitans, revenus de leur frayeur, n'eurent pas plutôt reconnu le petit nombre de ces pillards, qu'ils se rallièrent et firent ferme. Les Templiers se virent chargés par les troupes de la garnison; et, du haut des toîts des maisons, on faisoit pleuvoir sur eux des feux d'artifice, de l'eau chaude, des pierres, des tuiles, et tout ce qui se présentoit sous la main des assiégés. Les Templiers, après avoir perdu un grand nombre de leurs camarades, furent réduits à chercher leur salut dans une retraite précipitée; et chacun, en fuyant, tâcha de regagner la brèche par où il avoit monté d'abord avec tant de confiance. Le Grand-Maître fut obligé lui-même d'abandonner le poste qu'il occupoit; les infidèles s'en emparèrent, firent ensuite des coupures et des retranchemens devant l'endroit qui avoit donné l'entrée aux Chrétiens, et, par de nouvelles barricades, ils le mirent hors d'insulte.

RAIMOND DUPUY.

On ne peut exprimer l'indignation du roi, et la colère de tous les soldats de son armée, lorsqu'on apprit que l'avarice seule des Templiers

renuunt habere consortes, in mortis periculo meritò reperti sunt soli. *Will. Tyr. lib. XVII, cap.* 27.

Raimond Dupuy.

avoit fait manquer une conquête si difficile et si glorieuse. Les habitans d'Ascalon, au contraire, en augmentèrent leur confiance et leur courage; et, le lendemain, après s'être mêlés avec la garnison Égyptienne, ils firent une nouvelle sortie en bonne ordonnance, et attaquèrent fièrement les lignes des Chrétiens. Le combat fut sanglant, et le succès long-temps incertain: la victoire passa, plus d'une fois, dans l'un et l'autre parti; les infidèles comblèrent d'abord plusieurs toises de tranchées, ruinèrent des redoutes, se jettèrent, l'épée à la main, dans le camp des Chrétiens, abattirent les tentes, et percèrent jusqu'au quartier du roi.

Ce prince, à la tête des seigneurs dont il étoit environné, combattit avec un courage invincible, et donna le temps à ses troupes de revenir de leur surprise et d'une première frayeur. Les Templiers, voulant laver dans leur sang la faute qu'ils avoient faite, s'abandonnoient avec fureur au travers des bataillons ennemis, et les Hospitaliers, que le zèle et l'émulation précipitoient dans le péril, indifférens sur la conservation de leur vie, ne se soucioient point de la perdre, pourvu qu'ils pûssent tuer un Sarrasin. Les Égyptiens ne montroient pas moins de courage: tous vouloient vaincre ou mourir. Cette sortie, ou plutôt cette bataille, dura depuis le matin jusqu'au soir: enfin les infidèles, étonnés du courage invincible des Chrétiens, commencèrent à reculer peu à peu. Le roi, s'appercevant qu'ils

s'affoiblissoient, en reprit de nouvelles forces; il les enfonça l'épée à la main. Ce fut moins, dans la suite, un combat qu'une boucherie: le soldat Chrétien, acharné contre les infidèles, ne donnoit point de quartier; des ruisseaux de sang couloient dans les lignes, et la plûpart de ces Égyptiens, qui étoient venus au secours d'Ascalon, périrent dans cette sortie.

Ceux qui purent échapper à la fureur du soldat Chrétien regagnèrent la ville, et y portèrent, avec la honte de leur défaite, le désespoir de sauver la place. L'habitant, en perdant ce secours, perdoit l'espérance de la levée du siége: c'étoit une consternation générale. Les vieillards, les femmes et les enfans ne partoient point de leurs mosquées, et fatiguoient le ciel par des prières inutiles. Ceux qui avoient encore de la force et de la santé, s'employoient à faire des retranchemens derrière les murailles de la ville; mais une pierre d'une grosseur énorme, partie d'une des machines des assiégeans, étant tombée, par hazard, sur une poutre portée par quarante hommes, dont la plûpart en furent écrasés, la terreur du peuple, déjà prévenu qu'ils ne pouvoient résister aux Chrétiens, en augmenta au point qu'ils se résolurent de prévenir les suites fâcheuses d'un assaut par une prompte composition.

On convint d'abord d'une suspension d'armes, sous prétexte de retirer les morts de part et d'autre; et, à la faveur de cette trève, on entra en

RAIMOND DUPUY.

négociation. Le traité fut bientôt conclu entre des gens dont les uns craignoient d'être emportés d'assaut, et les autres, qu'un nouveau secours ne les obligeât de lever le siége. Ainsi on demeura d'accord que les Sarrasins remettroient incessamment la place aux Chrétiens, et que ceux-ci leur fourniroient des charriots avec une escorte, pour emporter leurs effets jusqu'à Laris, ville du désert: ce qui fut exécuté, de bonne foi, le 12 août 1154(1).

19 août. 1153.

Depuis la conquête de Jérusalem, on n'en avoit point fait de plus glorieuse ni de plus utile que celle d'Ascalon. La garnison Chrétienne qu'on y mit, jointe à celle de Gaza, étendoient leurs contributions bien avant dans l'Égypte. On apprit avec beaucoup de joye, en Europe, la prise de cette place. On n'ignoroit pas toute la part que le Grand-Maître des Hospitaliers y avoit eue; et ce fut apparemment par un motif de reconnoissance pour ses services, que le Pape Anastase IV accorda à l'Ordre de nouveaux privilèges, et qu'il confirma les anciens, comme on le peut voir dans la bulle de ce pontife, adressée au même Raymond (2). Le Pape y déclare qu'à l'exemple de ses prédécesseurs Innocent II, Célestin II, Lucius II, et Eugène II, il prend l'hôpital et la maison de Saint-Jean, sous la protection de Saint-Pierre; qu'il permet aux Hospitaliers

(1) Le continuateur de Sigebert place cet évènement en 1153. — (2) Ex magno bullario, tom. 1.

de bâtir des églises et des cimetières dans toutes les terres et seigneuries qui leur appartiennent, et d'y enterrer, avec les cérémonies de l'Église, leurs frères décédés, nonobstant tout interdit qui auroit pu être fulminé par les ordinaires; et même de célèbrer, et de faire célèbrer, une fois l'année, la messe et l'office divin dans les autres églises interdites, si elles se trouvoient dans les lieux par où les frères Hospitaliers seroient obligés de passer, en exécution des ordres de leurs supérieurs.

Le Saint-Père, leur adressant la parole, ajoute: « Comme vous faites, mes frères, un si digne « usage de vos biens, et que vous les employez à « la nourriture des pauvres, et à l'entretien des « pélerins, nous défendons à tous les fidèles, de « quelque dignité qu'ils soyent revêtus, d'exiger « la dixme de vos terres, ni de publier aucune « sentence ecclésiastique d'interdit, de suspense « ou d'excommunication, dans les églises qui « vous appartiennent; et, quand même on au-« roit jetté un interdit général sur tous les pays, « vous pourrez toujours continuer à faire célè-« brer le service divin dans vos églises, pourvu « que ce soit à portes fermées, et sans sonner les « cloches. Nous vous permettons pareillement de « recevoir des prêtres et des clercs, tant dans vo-« tre maison principale de Jérusalem, que dans « les autres obédiences qui en dépendent. Et si « les évêques et les ordinaires s'y opposent, vous « pourrez toujours, par l'autorité du Saint-Siège,

RAIMOND DUPUY.

« admettre ceux dont vous aurez reçu un bon té« moignage; et même ces prêtres et ces clercs se« ront absolument exempts de leur jurisdiction, « et ne seront soumis qu'au Saint-Siège et à votre « chapître. Vous pourrez aussi recevoir des laïques « de condition libre pour le service des pauvres. « Quant aux frères qui auront été une fois reçus « en votre compagnie, nous leur défendons de « retourner au siècle, ni de passer dans un autre « Ordre, sous prétexte d'une plus grande régu« larité. A l'égard de la bénédiction de vos églises, « de la consécration de vos autels, et de l'ordi« nation de vos clercs, vous aurez recours à l'é« vêque diocésain, s'il est dans la communion du « Saint-Siège, et s'il consent de conférer les saints « Ordres gratuitement; sinon il vous sera permis, « par l'autorité du Saint-Siège, de choisir tel « évêque que vous jugerez à propos. D'abondant, « nous confirmons derechef la donation qui « vous a été faite, de toutes les terres et seigneu« ries que votre maison possède, ou qu'elle « pourra acquérir, à l'avenir, en-deçà ou au-delà « de la mer, tant en Europe que dans l'Asie. « Enfin, dit Anastase, adressant encore la pa« role au Grand-Maître, quand il plaira à Dieu « de vous appeller à lui, nous ordonnons que « vos frères élisent votre successeur avec pleine « et entière liberté, sans qu'ils y puissent être « troublés par violence ou par surprise, ou sous « quelque prétexte que ce puisse être. »

Quoique cette bulle du Pape Anastase ne soit,

en grande partie, qu'une confirmation des privilèges que ses prédécesseurs avoient déjà accordés à l'Ordre de Saint-Jean; cependant Foucher, alors patriarche de Jérusalem, et les autres évêques Latins de la Palestine, s'élevèrent, avec beaucoup de hauteur, contre des exemptions qui diminuoient en même-temps leur jurisdiction et leurs revenus.

De toutes les peines ecclésiastiques que les Papes et les évêques employoient contre les pècheurs, celle de l'excommunication générale ou de l'interdit, quoique peu connue dans la primitive Église, étoit alors très fréquente. On s'en servoit sur-tout contre les princes réfractaires à l'Église; on lançoit ces foudres contre leurs États; tous leurs sujets s'y trouvoient enveloppés, et une multitude d'innocens souffroient pour un seul coupable. La forme et la pratique de cette sentence n'avoit rien que de triste, et même de terrible. On dépouilloit entièrement les autels; on posoit les croix, les reliquaires, les images et les statues des saints à plate-terre; et, en signe de deuil, on les couvroit entièrement. L'usage des cloches cessoït, et on les descendoit même des clochers. De tous les sacremens, on n'administroit que le baptême aux enfans nouveaux nés, et la confession et la communion en viatique aux mourans. La messe ne se célébroit dans les églises qu'à portes fermées; l'usage de la viande, pendant l'interdit, étoit défendu comme en carême, et on poussoit la rigueur jusqu'à

RAIMOND DUPUY.

défendre de se saluer, et même de se raser, et de faire la tonsure et les cheveux aux prêtres et aux clercs.

Mais ce qui étoit de plus déplorable, c'est que des Papes et des évêques employoient quelquefois ces armes spirituelles contre des rois et des princes souverains, et souvent même pour des intérêts purement temporels. C'étoit un des plus sûrs instrumens de leur domination; les peuples, effrayés de se voir privés de l'exercice extérieur de la religion, forçoient leurs souverains, par la crainte d'une révolte générale, à plier sous le joug. Ainsi il ne faut pas s'étonner si le patriarche de Jérusalem, et les autres prélats Latins d'Orient, souffroient impatiemment que, pendant que les rois de Jérusalem, et les princes d'Antioche et de Tripoli n'étoient pas exempts de leur jurisdiction, en matière d'interdit, les Papes en eûssent soustrait les Hospitaliers. Ces prélats n'étoient pas moins blessés de l'exemption des dixmes, dont, au préjudice du clergé de l'église Grecque, ils s'étoient emparés, depuis la conquête de la Terre-Sainte.

Le désir, si naturel, de conserver de grands biens, et de défendre son autorité, motifs qui remuent le plus vivement les hommes, rompirent l'union qui étoit auparavant entre le clergé séculier et les Hospitaliers. Les évêques ne pouvoient souffrir que le Saint-Siège eût dispensé ces chevaliers de leur payer la dixme de tous leurs biens; et ils étendoient même ce droit et

leurs prétentions jusques sur le butin qu'ils pouvoient faire dans les combats et sur les terres des infidèles. D'ailleurs la permission que les Hospitaliers avoient, pendant l'interdit, de célèbrer et de faire célèbrer le service divin dans leurs églises, quoiqu'à portes fermées, attiroit aux prêtres et aux chapelains de l'Ordre, bien des offrandes et des aumônes, que le clergé séculier regardoit comme autant de larcins qui lui étoient faits. Outre ces griefs, le patriarche Foucher se plaignoit, en particulier, que les Hospitaliers, dont l'église et la maison étoient voisines de l'église du Saint-Sépulcre, eûssent élevé des bâtimens plus magnifiques que son église et son Palais. Ce n'étoient que plaintes amères de part et d'autre; les uns se fondoient sur le droit commun, et les autres prétendoient pouvoir y déroger, en vertu de leurs privilèges. Les invectives et les injures succédèrent à ces plaintes réciproques, et, ce qu'on ne peut écrire sans douleur, on en vint à des voyes de fait. On rapporte que, du côté des Hospitaliers, il y eut des flèches tirées contre les prêtres du patriarche. Ces ecclésiastiques, à la vérité, n'opposèrent pas la force à une pareille violence; mais, par un raffinement de vengeance, ils ramassèrent ces flèches, en firent un faisceau, et, pour conserver la mémoire d'un attentat si odieux, ils attachèrent ce faisceau à l'entrée de l'église du Calvaire. Guillaume, archevêque de Tyr (1), rapporte ce fait

RAIMOND DUPUY.

(1) Lib. XVII, cap. 3, p. 932.

Raimond Dupuy.

comme témoin oculaire; mais cet écrivain, quoique peu favorable aux Hospitaliers, ne laisse pas d'avouer que le Grand-Maître étoit révéré comme un homme de bien et craignant Dieu: ce sont ses termes. Il ajoute qu'il falloit rejetter la cause de ces dissentions sur les Papes, qui avoient, dit-il, soustrait ces religieux militaires de la jurisdiction épiscopale.

Le patriarche, pour faire révoquer ces privilèges qui lui étoient si odieux, entreprit, quoique âgé de près de cent ans, de faire le voyage d'Occident, et de se rendre auprès du Pape Adrien IV, qui étoit alors sur le Saint-Siège. Ce patriarche étoit accompagné de Pierre, archevêque de Tyr, prédécesseur de l'historien; de Baudouin, archevêque de Césarée; de Frédéric, évêque d'Acre; d'Amaulry de Sidon; de Constantin de Lide; de Renier de Sebaste, et d'Herbert de Tibériade. Le Grand-Maître et le Conseil de l'Ordre envoyèrent, de leur côté, des députés, pour répondre aux plaintes de ces prélats; et, si on en croit Guillaume, archevêque de Tyr, ces députés avoient prévenu le patriarche, et, à force de présens, s'étoient rendus favorables le Pape et toute la Cour de Rome. Foucher et les autres prélats de la Palestine eurent audience du Pape à Ferento, petite ville proche de Viterbe.

Cette grande affaire fut agitée, pendant plusieurs séances, devant le souverain pontife et tout le collège des cardinaux; et, pour soutenir le droit des parties, on fit même entrer, de part

et d'autre, des avocats et des jurisconsultes. Les évêques se plaignoient que les Hospitaliers, abusant de leurs privilèges, recevoient dans leurs églises des excommuniés, et qu'en cas de mort ils leur donnoient la sépulture ecclésiastique; que, pendant l'interdit jetté sur une ville, ils n'avoient pas laissé, contre ce qui leur étoit défendu par leurs privilèges, de faire sonner leurs cloches; que leur église étant voisine de celle du Saint-Sépulcre, ils les faisoient même exprès sonner continuellement, pendant que le patriarche annonçoit à son peuple la parole de Dieu, afin d'empêcher qu'il ne fût entendu; et qu'ils refusoient de payer la dixme de leurs revenus dans tous les diocèses de la Palestine, où ils avoient des terres et des établissemens. RAIMOND DUPUY.

L'archevêque de Tyr, après avoir rapporté toutes les plaintes du clergé, ne nous dit rien des défenses que fournirent les Hospitaliers: il s'est contenté de nous faire comprendre qu'ils firent traîner cette affaire en longueur; que, par leurs présens et par leur crédit à la Cour de Rome, ils sçurent empêcher le Pape de prononcer; que le patriarche et les évêques de la Palestine, voyant bien, par eux-mêmes et par les avis secrets qu'ils recevoient de leurs amis, qu'ils n'obtiendroient jamais un jugement, prirent congé du souverain pontife, et s'en retournèrent, dit cet historien (1), chargés de confusion. Il ajoute que, de tous les

(1) Lib. I, cap. 8.

RAIMOND DUPUY. cardinaux, il n'y en eût que deux qui eûssent été assez équitables et assez fidèles à Jésus-Christ pour se déclarer en faveur du clergé; que le Pape et tous les autres, corrompus par les présens des Hospitaliers, *suivirent*, dit-il, *les traces de Balaam, fils de Béor:* comparaison d'autant plus odieuse, que ces deux cardinaux, si fidèles à Jésus-Christ, selon cet auteur, l'un, qui étoit Octavien, se porta depuis pour anti-pape, sous le nom de Victor III, et causa un schisme affreux dans l'église; et l'autre, qui étoit Jean de Morson, cardinal du titre de Saint-Martin, fut un des ministres de son ambition, et le principal fauteur du schisme.

Pour justifier entièrement la mémoire d'Adrien, nous ne pouvons nous dispenser de rapporter que ce pontife, un des Papes le plus désintéressé qui eût été assis sur la chaire de
1156. Saint-Pierre, bien loin d'enrichir sa famille aux dépens des trésors du Saint-Siège, n'en fit aucune part à ses parens; qu'il poussa même ce désintéressement jusqu'à la dureté: et quoique sa mère, qui lui survécut, fût réduite dans une extrême pauvreté, il se contenta, par son testament, de la recommander aux charités de l'église de Cantorbery. Mais, si on en croit Bosio, il suffisoit qu'il se fût déclaré en faveur des Hospitaliers, pour s'attirer toute l'amertume qui distille, dit-il, de la plume de cet historien (1) partial.

(1) Nella narratione della qual istoria il sus detto archivescovo di Tyro, aggravata molto la mano addosso a

Après tout, le patriarche de Jérusalem et son historien, ne pouvoient ignorer que les prédécesseurs d'Anastase avoient déjà accordé aux Hospitaliers la plûpart des privilèges en question, et sans qu'on se fût jamais plaint qu'ils les eûssent achetés à prix d'argent. Mais il est assez vraisemblable que les Papes, engagés dans de fâcheuses guerres, soit contre les empereurs d'Occident, soit contre les Normands de la Pouille et de la Sicile, et même contre les habitans de Rome, n'avoient pas été fâchés de soustraire les Hospitaliers et les Templiers de la jurisdiction des ordinaires, et, par-là, de s'attacher, plus particulièrement, un corps militaire aussi considérable, dont la puissance et les richesses augmentoient continuellement dans toutes les parties de la chrétienté.

RAIMOND DUPUY.

Je ne m'engagerai point à rapporter les différentes fondations faites, en ces temps-là, en faveur des Hospitaliers de Saint-Jean: cela me meneroit trop loin. Mais je n'ai pas cru devoir me dispenser d'observer que tous ces grands biens des Hospitaliers et des Templiers, venoient principalement des princes, des seigneurs et des gentilshommes, qui, en prenant l'habit et la croix de ces deux Ordres, y faisoient entrer en même temps la meilleure partie de leurs grandes

gli hospitalieri serivendla in questo particolare piu tosto come prelato et archivescovo Orientale, et consequentemente come interessato et appasionato che come istorico. *Bosio*, *lib. VI*, *p.* 1197.

RAIMOND DUPUY.

seigneuries. Ce fut ainsi que Guy, comte et souverain de Forcalquier, en prenant la croix et l'habit d'Hospitalier, donna à la religion de Saint-Jean son château de Manosque, qui consistoit dans des terres et seigneuries si considérables, qu'on en a fait, depuis, un bailliage, avec le titre de bailli pour le commandeur.

Les grands d'Espagne ne le cédèrent point aux Français dans ces sentimens d'estime pour les deux Ordres militaires; et l'historien d'Arragon nous apprend que, vers l'an 1153, dom Pedro Dartal, premier baron de ce royaume, donna aux Hospitaliers et aux Templiers la cité de Borgia avec ses dépendances; qu'ils changèrent depuis avec Raymond Bérenger, prince d'Arragon, contre Dumbel, le château d'Alberic, et celui de Cabanos.

Ces donations fréquentes, en ces temps-là, surprendront moins, si on fait attention au digne usage qu'en faisoient ces religieux militaires. De tous ces grands biens, les Hospitaliers et les Templiers n'en tiroient pour eux qu'une substance frugale; tout le reste étoit consacré ou à la nourriture des pauvres, ou à soutenir la guerre contre les infidèles.

Cependant ces guerriers, si fiers et si terribles dans les combats, devenoient d'autres hommes quand ils rentroient dans leur couvent. A peine avoient-ils quitté les armes, qu'ils reprenoient, avec l'habit régulier, tous les exercices de leur première profession. Les uns s'attachoient au

RAIMOND DUPUY.

service des malades; d'autres étoient occupés à recevoir des pélerins; ceux-ci nettoyoient leurs armes, ou raccommodoient eux-mêmes les harnois de leurs chevaux; et tous, dans ces différens emplois, conservoient un religieux silence, et une espèce de recueillement, comme auroient pu faire des solitaires et des anachorètes: nouveau genre de vie bien rare et inconnu jusqu'alors, où, sans être ni entièrement attachés au cloître, ni aussi engagés dans le siècle, ils pratiquoient successivement toutes les vertus de deux états si opposés. C'est ce que nous apprenons de Saint-Bernard, écrivain contemporain, qui, dans la description qu'il nous a laissée du genre de vie des Templiers, nous a tracé une espèce de tableau vivant de la conduite des religieux militaires de ces temps-là, et qu'il seroit à souhaiter que leurs successeurs eûssent, tous les jours, devant les yeux.

« Ils vivent, dit ce saint abbé, dans une so-« ciété agréable, mais frugale; sans femmes, « sans enfans, et sans avoir rien en propre, pas « même leur volonté; ils ne sont jamais oisifs, « ni répandus au-dehors; et quand ils ne mar-« chent point en campagne et contre les infi-« dèles, ou ils raccommodent leurs armes et les « harnois de leurs chevaux, ou ils sont occupés « dans de pieux exercices par les ordres de leur « chef. Une parole insolente, un ris immodéré, « le moindre murmure ne demeurent point sans « une sévère correction. Ils détestent les jeux de

Raimond Dupuy.

« hazard ; ils ne se permettent ni la chasse, ni « les visites inutiles ; ils rejettent avec horreur « les spectacles, les bouffons, les discours ou les « chansons trop libres ; ils se baignent rarement, « sont pour l'ordinaire négligés, le visage brûlé « des ardeurs du soleil, et le regard fier et sé- « vère. A l'approche du combat, ils s'arment de « foi au-dedans et de fer au-dehors, sans orne- « mens ni sur leurs habits, ni sur les harnois « de leurs chevaux ; leurs armes sont leur unique « parure ; ils s'en servent, avec courage, dans « les plus grands périls, sans craindre ni le nom- « bre, ni la force des barbares ; toute leur con- « fiance est dans le Dieu des armées ; et, en « combattant pour sa cause, ils cherchent une « victoire certaine, ou une mort sainte et ho- « norable (1). »

L'éclat de leurs vertus et la gloire qu'ils acquéroient tous les jours par leur valeur, fit naître, parmi la noblesse d'Espagne, une généreuse émulation. Nous avons dit, au commencement de cet ouvrage, que les Maures, dès le huitième siècle, s'étoient emparés, sur les Goths, de la plus grande partie de ce royaume. On sçait que ce qui restoit de Chrétiens de cette nation, pour fuir la persécution de ces infidèles, s'étoient d'abord réfugiés dans les montagnes des Asturies : ils en sortirent depuis, sous la conduite de

(1) S. Bern. exhortatio ad milites Templi.

Raimond Dupuy.

Pélage, pour défendre leur liberté et leur religion. Ce prince étendit, peu à peu, les limites de son petit État. Ses successeurs eurent encore des succès plus favorables; ils reprirent sur les Maures plusieurs provinces; et ces princes Chrétiens, qui faisoient la guerre en différens endroits, pour conserver entre eux une indépendance réciproque, érigèrent ces provinces dont ils se firent souverains, en autant de royaumes. Telle est l'origine des royaumes de Léon, de Castille, de Navarre, d'Arragon, de Portugal, de Valence, etc. Les Maures, de leur côté, avoient partagé leurs conquêtes; et on trouvoit, parmi ces barbares, des rois de Tolède, de Cordoue, de Murcie, de Grenade. Les uns et les autres étoient, tous les jours, aux mains, et ce fut, pendant plusieurs siècles, une guerre continuelle. Des gentilshommes Espagnols, à l'exemple des Templiers et des Hospitaliers, et pour la défense des autels, formèrent différentes sociétés et plusieurs Ordres militaires, mais qui n'étoient composés que de la noblesse de cette nation: l'Ordre de Calatrava est considéré comme le plus ancien.

Dom Sanche, troisième roi de Castille, ayant conquis sur les Maures la ville de Calatrava, place forte et limitrophe des royaumes de Castille et de Tolède, en confia le gouvernement et la défense aux Templiers; mais ces chevaliers ayant appris depuis que les rois Maures avoient

RAIMOND DUPUY.

joint leurs troupes pour en faire le siége, et se trouvant en trop petit nombre pour le soutenir, ils remirent cette place au roi.

Sanche avoit besoin de toutes ses troupes pour tenir la campagne, et pour les opposer aux Maures, qui menaçoient en même-temps d'entrer dans la Castille. Ce prince, dans cet embarras, déclara que, s'il se trouvoit quelqu'un assez puissant et assez courageux pour entreprendre la défense de Calatrava, il la lui donneroit en propriété sous la souveraineté de sa couronne. Mais la puissance formidable des Maures ayant intimidé la plûpart des grands de sa Cour, il ne s'en présenta aucun qui offrît de se jetter dans une place, qui alloit avoir, au pied de ses murailles, toutes les forces des infidèles. Le roi désespéroit de la pouvoir conserver, lorsqu'un moine de l'Ordre de Cîteaux, et religieux de l'abbaye de Fitero dans la Navarre, appellé frère Diégo Velasquez, et qui, avant que d'embrasser cette profession, avoit porté long-temps les armes, proposa à dom Raymond, son abbé, avec lequel il étoit venu en Castille, d'offrir au roi de soutenir le siége avec ses vassaux et à ses dépens.

Le roi, qui fut instruit de la richesse de cet abbé, et de la réputation que Velasquez avoit autrefois acquise dans les armées, accepta leur offre, dans une conjoncture sur-tout où il n'avoit point de choix à faire. L'abbé et son religieux retournèrent, avec une extrême diligence, en

Navarre, et en ramenèrent près de vingt mille hommes, la plûpart leurs vassaux, ou Français, leurs voisins, qui voulurent avoir part à une si généreuse entreprise, et auxquels se joignirent, depuis, plusieurs gentilshommes Castillans. On jetta en même-temps, dans la ville, des provisions de guerre et de bouche; et cette colonie militaire ajouta aux fortifications de la place un nouveau fort qui la couvroit entièrement.

RAIMOND DUPUY.

Ce fut de ce corps de noblesse Navarroise et Castillane qui s'étoit enfermée dans Calatrava, que se forma, en 1158, l'Ordre militaire qui porte son nom. Par le même motif de faire la guerre aux Maures d'Espagne, et vers l'an 1175, on vit naître un second Ordre militaire sous l'invocation de Saint-Jacques de l'épée, et en 1212, l'Ordre d'Alcantara fut institué. Ces trois Ordres particuliers et renfermés dans l'Espagne, étoient distingués entre eux par des croix de différente couleur; mais elles étoient toutes également terminées par des fleurs de lys: ce qui peut faire présumer que les Espagnols avoient emprunté ces fleurs des armoiries de France, pour conserver la mémoire des secours que les Français avoient amenés, en différens temps, dans ces guerres contre les infidèles.

Tels étoient les religieux militaires dans le premier siècle de leur institution, et qu'on peut regarder, à leur égard, comme l'âge d'or de ces Ordres. Hospitaliers, Templiers, chevaliers Espagnols, tous n'étoient pas moins distingués par

RAIMOND DUPUY.

une solide piété, que par leur valeur; mais cet heureux temps ne dura guères plus d'un siècle: l'homme de guerre l'emporta insensiblement sur le religieux: et la valeur, l'amour de la gloire, souvent le désir d'amasser des richesses, affoiblirent peu à peu la dévotion et la piété. L'ambition et des vues de s'agrandir par des conquêtes particulières, commencèrent à infecter ces Ordres, quoique tous fondés sur le vœu de pauvreté. Ce fut par un motif si humain que les Hospitaliers de la Palestine refusèrent, peu auparavant, de se charger de la défense de Panéas, à moins qu'Onfroy de Thoron, auquel cette place appartenoit, ne consentît d'en partager avec eux la propriété et les revenus. Il fallut que ce seigneur achetât le secours de leurs armes à cette condition; et ce ne fut qu'après cette cession qu'ils se mirent en état de marcher au secours de la place.

Panéas, ville de Phénicie, appellée auparavant Césarée de Philippes, et située au pied du Mont-Liban, étoit frontière de la principauté de Damas, dont Noradin, cet ennemi redoutable des Chrétiens, étoit souverain. Les Hospitaliers, ayant fait leur traité avec Onfroy, chargèrent un grand nombre de chevaux et de chameaux de vivres, d'armes et de munitions de guerre: tout cela partit de Jérusalem sous une escorte nombreuse, et prit le chemin de la place, la dernière du royaume de ce côté-là. Noradin, averti, par ses espions, du départ du convoi, mit

RAIMOND DUPUY.

des embuscades sur le passage; et les Hospitaliers, approchant de Panéas, se trouvèrent enveloppés de tous côtés. Ils ne laissèrent pas de se défendre long-temps avec leur valeur ordinaire; mais il fallut enfin céder à des forces supérieures: ils se virent accablés par le grand nombre des infidèles, qui étoient encore favorisés par l'avantage du poste qu'ils occupoient: ce qu'il y avoit d'Hospitaliers dans cette occasion, y périrent la plûpart. La disgrâce des Chrétiens ne se termina pas à cette défaite. Noradin, dans l'espérance de trouver les habitans consternés de cette perte, assiégea la place; et, après quelques jours d'une attaque vive et continuelle, il s'en rendit le maître. Il se préparoit à attaquer le château où les habitans s'étoient réfugiés; mais, ayant été averti que le roi de Jérusalem s'avançoit à grandes journées pour lui en faire lever le siége, ce prince infidèle, qui redoutoit sa valeur, après avoir mis le feu à la ville, se retira avec précipitation. Mais il ne fut pas loin; il se retrancha dans des endroits escarpés, où il ne pouvoit être forcé; de-là, il observoit la marche de l'armée Chrétienne. Le roi entra dans Panéas sans obstacle, répara le désordre qu'avoient causé l'ennemi et le feu, et, après avoir jetté des troupes et des vivres dans le château, il reprit le chemin de Jérusalem. Il marchoit avec une confiance téméraire, et il avoit même fait partir, devant lui, son infanterie. Noradin sortit de sa retraite, s'avança dans le pays, et le

RAIMOND DUPUY.

prévint sans qu'il en fût averti; et, ayant trouvé un endroit propre à placer une embuscade, il l'attendit au passage, le surprit, chargea ses troupes, qui se débandèrent sans rendre presque de combat. Tout ce qu'on put faire fut de sauver le roi; mais la plûpart des seigneurs Chrétiens et des officiers furent faits prisonniers. Les Templiers ne furent pas plus heureux dans cette occasion, que les Hospitaliers l'avoient été dans l'action précédente; et frère Bertrand de Blanchefort, leur Grand-Maître, homme pieux et craignant Dieu, dit Guillaume de Tyr, fut fait prisonnier avec frère Odon, un de ses religieux, et maréchal du royaume.

La prise de la ville de Panéas fut le premier fruit de la victoire des infidèles. Ils y entrèrent, une seconde fois, sans beaucoup de difficultés; mais ils échouèrent contre le château, place fortifiée, et dans laquelle la garnison de la ville et les habitans s'étoient retirés. Comme je ne rapporte ces différens évènemens qu'autant que j'y suis obligé par la part qu'y prit l'Ordre militaire dont j'écris l'histoire, je ne m'arrêterai point à ce qui se passa en Syrie pendant le reste de l'année, et je remarquerai seulement que Noradin, toujours attentif à ce qui pouvoit étendre ses conquêtes, s'étant mis, de bonne heure, en campagne, l'année suivante, assiégea un château appellé Suete ou Czuete, ville ancienne, à ce qu'on prétend, du pays de Hus. Les chrétiens Latins avoient fortifié, avec soin, cette place, située

dans le détroit des montagnes, et qui ouvroit une entrée facile dans la plaine de Damas. RAIMOND DUPUY.

Le roi de Jérusalem, qui connoissoit l'importance de ce fort, assembla, aussitôt toutes ses troupes; et, soutenu d'un corps de cavalerie que lui avoit amené Thierry, comte de Flandres, son beau-frère, il résolut de tenter de nouveau le sort des armes, plutôt que de laisser perdre une place de cette conséquence. L'armée Chrétienne s'avança, ensuite, du côté des montagnes, et n'eut pas de peine à rencontrer les ennemis. Noradin, par le conseil de Siracon, son général, aima mieux tirer ses troupes de leurs lignes, que de se voir attaqué dans son camp. Il vint 1158.
au-devant des Chrétiens, et leur présenta la bataille dans la plaine de Putaha. On en vint bientôt aux mains: les soldats des deux partis, comme de concert, sans tirer aucune flèche, et contre l'usage de ce temps-là, s'avancèrent fièrement l'épée à la main. Le roi, à la tête des principaux seigneurs de son État, et suivi des deux Ordres militaires, qui faisoient la principale force de son armée, chargea le premier les ennemis, poussa tout ce qui se présenta devant lui; et il eut d'autant moins de peine à rompre ce premier corps, que les Turcomans mettoient ordinairement à leur avant-garde, et jettoient devant eux ce qu'ils avoient de troupes les plus foibles. Mais, après ce premier essai de la force des uns et des autres, Siracon parut à la tête d'une nouvelle ligne, composée de vieux soldats;

RAIMOND DUPUY.

il rallia les fuyards, et rétablit le combat. Les Chrétiens et les infidèles firent alors des efforts extraordinaires; et chaque nation, soutenue de la vue et de l'exemple de ses souverains et de ses généraux, se battit long-temps avec une égale fureur, et sans que, dans l'une et l'autre armée, on vît aucun corps plier, ni la moindre apparence de crainte et de frayeur. Un soldat tué étoit aussitôt remplacé par un autre; et, quelque péril qu'il y eût dans les premiers rangs, chacun se pressoit d'y occuper une place: on n'avoit point encore vu de combat si furieux et si sanglant. Les Chrétiens, irrités de trouver une si longue résistance, et animés par les généreux reproches de leurs officiers, firent un nouvel effort; et, comme s'il leur fût venu du secours, ils s'abandonnèrent, d'une manière si déterminée, au travers des bataillons ennemis, que ces infidèles, ne pouvant plus soutenir cette dernière charge, furent contraints de reculer et de céder beaucoup de terrein, quoique toujours en bon ordre et conservant leur rang.

Mais le roi de Jérusalem et le comte de Flandres, à la tête d'un gros corps de cavalerie, étant survenus pendant ce mouvement forcé que faisoient les ennemis, rompirent les rangs, et les obligèrent de prendre la fuite. Tout se débanda, et plus de six mille soldats du côté des infidèles, demeurèrent sur la place, sans compter les blessés et les prisonniers. Tout l'honneur de cette journée fut justement attribué au roi, jeune

prince plein de la plus haute valeur. Son courage le multiplioit, pour ainsi dire, en ces sortes d'occasions, et sur-tout dans cette dernière bataille : on le vit presqu'en même temps en différens endroits, et dans tous les lieux où le péril étoit le plus grand, et sa présence nécessaire.

On ignore si le Grand-Maître des Hospitaliers se trouva dans ce combat. Apparemment que son âge de plus de quatre-vingts ans l'en dispensa. Ce vénérable vieillard, couvert de blessures, accablé du poids des années, s'étoit retiré dans la maison Hospitalière de Saint-Jean de Jérusalem. Là, dans une retraite profonde, parmi les sérieuses réflexions, et dans des exercices continuels de piété, ce véritable soldat de Jésus-Christ se préparoit à ce grand jour, si redoutable même aux plus saints religieux. Il vit enfin arriver ce moment terrible, qui décide d'une éternité. Mais s'il en vit les approches avec une crainte salutaire, ce fut aussi avec la confiance filiale d'un véritable Chrétien, qui avoit exposé sa vie en mille occasions pour la défense des lieux saints, où l'auteur même de la vie avoit bien voulu mourir pour le salut des hommes. Ainsi finit ses jours dans les bras de ses frères, Raimond Dupuy, le premier des Grands-Maîtres militaires, bien plus grand par une solide piété, et par sa rare valeur, que par sa dignité, et tel qu'on peut le comparer en même-temps, et aux plus saints fondateurs des Ordres réguliers, et aux plus grands Capitaines de son siècle. Les 1160.

RAIMOND DUPUY.

Hospitaliers, et même tous les chrétiens Latins de l'Orient, témoins de ses vertus, par une canonisation anticipée, le révérèrent comme un bienheureux: titre que la postérité lui a confirmé.

FIN DU PREMIER LIVRE.

LIVRE SECOND.

Les Hospitaliers n'eurent pas plutôt rendu les derniers devoirs au Grand-Maître, qu'ils s'assemblèrent pour l'élection de son successeur. On proposa, pour remplir cette place, frère Auger de Balben. Le désintéressement, la modestie et même l'humilité (1) qui régnoient dans ce premier siècle de l'Ordre, empêchèrent qu'on ne vît paroître aucun concurrent. Balben fut élu par acclamation, et avec les suffrages unanimes de tout le chapître. C'étoit un gentilhomme Français de la province de Dauphiné, ancien compagnon d'armes de Raimond Dupuy, révéré dans l'Ordre par sa piété et par sa prudence, et dont les avis étoient d'un grand poids dans le Conseil même du roi.

Auger de Balben.

L'histoire nous en fournit une preuve au sujet du schisme qui s'éleva, dans l'église, après la mort du Pape Adrien IV. Le cardinal Roland, chancelier de l'église Romaine, avoit été élevé sur la chaire de Saint-Pierre, par les suffrages de la plus grande partie des cardinaux, et il en étoit digne par sa piété et par une grande expérience, dans le gouvernement de l'église, où il

(1) Ad hoc etiam milites templi Hierosolymitani, ac fratres de hospitali sub religioso habitu continentèr viventes, ubique se multiplicando, in religiositate se defendebant. *Chron. Guil. de Nangis.*

AUGER DE BALBEN. avoit toujours eu beaucoup de part. Il prit le nom d'Alexandre III. Cependant, au préjudice d'une élection si canonique, le cardinal Octavien, emporté par son ambition, et soutenu par la plûpart des sénateurs et des grands de Rome, ses parens, s'étoit fait nommer Pape, sous le tître de Victor III, par les cardinaux Jean de Morson, du tître de Saint-Martin, et Guy de Crême, du tître de Saint-Calixte. L'empereur, qui, dans ses démêlés avec la Cour de Rome, avoit éprouvé la fermeté du cardinal Roland, favorisoit l'intrusion de l'anti-pape; les rois de France, d'Angleterre, de Naples et de Sicile, se déclarèrent pour Alexandre. Cette concurrence partagea toute l'église, et produisit le schisme funeste dont nous parlons.

Le Pape, qui désiroit d'être reconnu par l'église Latine de l'Orient, y envoya pour légat, Jean, prêtre, cardinal du tître de Saint-Jean et de Saint-Paul. Des vaisseaux Génois passèrent le légat dans la Phénicie, et il débarqua à Gibile, qu'on appelloit autrefois Gébal. Il envoya aussitôt au roi une copie de ses pouvoirs, et demanda à ce prince la liberté d'exercer sa légation dans tout le royaume. Mais, comme les avis se trouvèrent partagés dans le Conseil, le roi lui fit dire de rester à Gibile, jusqu'à ce qu'il fût mieux instruit de ce qui s'étoit passé dans l'élection des deux
1161. prétendans. Cependant on convoqua un concile
• à Nazareth, où se trouvèrent Amaulry, patriar-
1160. che de Jérusalem, Pierre, archevêque de Tyr,

tous les évêques de la Palestine, et les Grands-Maîtres des deux Ordres militaires. Le roi y voulut assister avec son Conseil et les principaux seigneurs du royaume. AUGER DE BALBEN.

Il étoit question, dans cette assemblée, de décider sous quelle obédience la Palestine se rangeroit. Les avis se trouvèrent partagés; les uns se déclarèrent en faveur d'Alexandre, et d'autres lui préferoient l'anti-pape. Outre différens faits qu'ils alléguoient pour justifier que son élection étoit canonique, ils représentoient que ce cardinal, du vivant d'Adrien, avoit toujours défendu avec un grand zèle les intérêts de l'église et du clergé de la Palestine. Mais on a pu voir, dans le livre précédent, que ce prétendu zèle n'avoit abouti qu'à se déclarer, avec le cardinal de Saint-Martin, dans l'assemblée de Férento, contre les Hospitaliers.

Tel étoit le principal motif qui attachoit quelques évêques au parti du cardinal Octavien. Le roi, qui craignoit que cette diversité de sentimens n'introduisît le schisme dans ses États, ouvrit un troisième avis. Il proposa, aux pères du concile, de ne se déclarer pour aucun des prétendans, jusqu'à ce que l'église, dans un concile général, en eût décidé; que cependant, en considération du mérite du légat, on pourroit lui permettre d'entrer dans Jérusalem, d'y faire ses stations, et de visiter les lieux saints; mais, en qualité de particulier, et sans exercer aucun acte de sa légation.

AUGER DE BALBEN.

« Le schisme ne fait que naître, lui fait dire « Guillaume de Tyr; on ne connoit point encore « assez distinctement de quel côté est le bon « droit. Pourquoi, dans une affaire de cette im« portance, se déterminer si promptement? D'ail« leurs, ajouta ce prince, quel besoin a l'église « de la Palestine d'un légat, officier de la Cour « de Rome? Ne sçait-on pas que ses semblables « n'entrent jamais dans un royaume, sans rui« ner les églises et les monastères par leurs exac« tions? Et l'État, épuisé par les guerres conti« nuelles qu'il faut soutenir contre les infidèles, « pourra-t-il fournir les sommes immenses qu'on « exige, sous prétexte de subvenir aux frais né« cessaires de la légation? »

Un motif si pressant, qui intéressoit particulièrement le clergé, et appuyé par un prince révéré pour ses grandes qualités, ramena la plûpart des évêques à son avis, et il auroit passé tout d'une voix, si l'archevêque de Tyr (1), soutenu du Grand-Maître des Hospitaliers, ne s'y fût généreusement opposé. L'archevêque représenta, avec beaucoup de force, que l'élection d'Alexandre étoit canonique, faite avec le consentement de la plus saine partie du clergé et du peuple de Rome; que le trouble qu'un cardinal ambitieux excitoit dans l'église, ne dispensoit point les fidèles de l'obéissance actuelle que tous les Chrétiens devoient au légitime vicaire de Jésus-Christ;

(1) Bos. lib. VI.

que la voye de suspension, dans cette occasion, ne mettoit point leur conscience en sûreté; et qu'à son égard, il étoit résolu d'adhérer à un Pape qui avoit eu, dans son élection, la plus grande partie des suffrages des cardinaux, et les vœux de tous les gens de bien. Enfin, ce prélat parla avec tant de zèle et de fermeté, que le roi se rendit à son avis. Le légat fut admis dans le royaume; mais il n'y eut pas long-temps exercé les fonctions, et exigé les droits de sa légation, sans être à charge à ceux même qui, d'abord, avoient témoigné plus d'empressement pour sa réception: ce sont les propres termes de Guillaume, archevêque de Tyr. AUGER DE BALBEN.

Le patriarche de Jérusalem écrivit en son nom, et au nom de ses suffragans, au Pape Alexandre, pour lui faire part de ce qui s'étoit passé, en sa faveur, dans le synode de Nazareth. « Ayant ap-« pris, lui dit-il dans sa lettre, que votre élection « a été faite par un concours unanime du clergé « et du peuple, nous l'avons louée et approuvée; « et, en conséquence, nous avons excommunié « Octavien avec les deux cardinaux Jean et Guy, « et leurs fauteurs (1), et nous vous avons élu et « reçu unanimement pour seigneur temporel et « père spirituel. »

Je ne doute pas qu'on ne soit étonné de voir

(1) Ép. Urb. II, apud Ughel, lib. I, t. 3, p. 432. — Ép. Adrian. IV, tom. 10. — Concil. édit. Cossart. p. 1144. — Jean de Salisberi, Metalog. IV. c. ultimo. — Matt. Paris, ad ann. 1155.

AUGER DE BALBEN.

que ce patriarche donnoit au Pape, en présence même du roi, ce titre de *seigneur temporel;* mais on en sera moins surpris, si on fait attention que la Cour de Rome avoit autrefois tâché d'établir pour maxime, que toutes les conquêtes que les Chrétiens faisoient sur les infidèles, et que les îles sur-tout où le christianisme s'établissoit, appartenoient, de droit, au Saint-Siège; que les Papes en étoient les premiers souverains; et que les autres princes n'en jouissoient qu'à titre de suzeraineté. On sçait quels égards on a, aujourd'hui, pour ces prétentions ultramontaines.

Si nous en croyons Bosio, tous les Hospitaliers, par leur attachement pour le Saint-Siège, eurent beaucoup de part à la prompte obéissance que l'église de la Palestine rendit à Alexandre III.

Le Grand-Maître de cet Ordre ne fut ni moins habile, ni moins heureux à terminer un fameux différend qui s'éleva, peu après, dans ce royaume, touchant la nature du gouvernement. Le roi Baudouin III ayant été empoisonné, à l'âge de trente-trois ans, et après vingt ans de règne, par un médecin Juif ou Arabe, les ministres ou les capitaines de Noradin lui proposèrent de profiter de cette conjoncture, et de porter ses armes dans la Palestine. « A Dieu ne plaise, leur répon« dit ce généreux prince, que je me prévale du « malheur des Chrétiens, dont même, après la « mort d'un si grand roi, il n'y a plus rien à « craindre. »

Baudouin étant décédé sans enfans, l'usage établi dans le royaume, depuis la mort de Godefroy de Bouillon, appelloit à sa succession le prince Amaulry, son frère. Mais quelques seigneurs qui aspiroient secrettement au trône de Jérusalem, soutinrent que, par l'exemple même de Godefroy de Bouillon, la couronne étoit purement élective. Ils ajoutoient que, si ses successeurs en avoient hérité, ç'avoit été moins par les droits de leur naissance, que par les sentimens d'estime pour leur valeur, et de reconnoissance pour les services importans qu'ils avoient rendus à l'État, en un mot, que la couronne ne devoit être que le prix et la récompense du mérite et de la valeur.

AUGER DE BALBEN. 1163. février.

février 1162.

Plusieurs gentilshommes, sans avoir de si hautes prétentions que ces grands (1), ne laissoient pas d'adhérer à leur parti, par la crainte qu'on leur avoit inspirée du gouvernement du jeune Amaulry, prince, à la vérité, plein de courage, hardi, entreprenant, et même d'un génie supérieur; mais fier, hautain, présomptueux: défauts ordinaires à la jeunesse; et, ce qui étoit plus surprenant à cet âge, avare, et soupçonné de ne trouver injuste aucun des moyens qui pouvoient contribuer à grossir son épargne.

Cependant ce prince n'étoit pas sans partisans: tous ceux, parmi la noblesse et les gens de guerre, qui avoient reçu des bienfaits de sa Maison, y

(1) Wil. Tyr. lib. XIX, chap 11.

Auger de Balben.

étoient inviolablement attachés : le clergé et le peuple, qui révéroient la mémoire des rois Foulques et Baudouin, se déclarèrent hautement pour Amaulry. D'ailleurs, comme il jouissoit, à titre d'apanage, des comtés de Jaffa et d'Ascalon, il se vit bientôt à la tête d'un puissant parti : et celui des grands commençoit à s'affoiblir par la diversité et la concurrence de leurs intérêts et de leurs prétentions.

L'un et l'autre parti ne laissoit pas d'armer, et il sembloit qu'un aussi grand différend ne se termineroit que par la force ; mais les plus gens de bien, et qui prévoyoient, avec douleur, les suites funestes d'une guerre civile, s'entremirent pour l'accommodement. Le Grand-Maître des Hospitaliers y eut la principale part. Ce sage vieillard, encore plus respectable par sa valeur que par son âge, représenta aux grands, les plus jaloux et les plus entêtés de leurs prétentions, que la division qu'ils entretenoient dans le royaume, alloit ouvrir aux Sarrasins et aux Turcomans les portes de Jérusalem ; que la couronne, qu'ils refusoient de mettre sur la tête d'Amaulry, passeroit infailliblement sur celle de Noradin ou du calife d'Égypte. « Et si ce malheur « arrive, leur dit-il, que deviendrez-vous ? Esclaves des infidèles, et le mépris des Chrétiens, « on vous regardera comme des perfides et d'autres Judas, qui aurez livré, une seconde fois, « le Sauveur du Monde entre les bras de ses ennemis. «

Le Grand-Maître, par de semblables discours, vint à bout de calmer cet orage, et de ramener insensiblement ces seigneurs dans le parti du prince; et, après quelques négociations où chaque mécontent eut soin de ses intérêts particuliers, ils furent tous, en corps, assurer Amaulry de leur soumission. Ce prince fut ensuite couronné, dans l'église du Saint-Sépulcre, le 18 février de l'année 1165; et tous les États du royaume lui prêtèrent solemnellement serment de fidélité.

AUGER DE BALBEN.

18 février 1162.

Le Grand-Maître, accablé d'années, survécut peu à cette auguste cérémonie, qu'on pouvoit regarder comme son ouvrage. A peine avoit-il gouverné deux ans son Ordre, qu'il fut surpris par la mort; mais, après avoir contribué si heureusement à la paix de l'église et de l'État, il avoit assez vécu pour sa gloire.

Les Hospitaliers firent occuper sa place par frère Arnaud de Comps, chevalier d'une Maison illustre dans la province de Dauphiné, et qui n'étoit pas moins âgé que son prédécesseur. A peine ce nouveau Grand-Maître eut-il pris possession de sa dignité, qu'il se vit obligé de s'avancer vers la frontière, à la tête des Hospitaliers. Il étoit question de s'opposer à de nouvelles incursions des Sarrasins. Nous avons dit que, depuis que le roi Baudouin III se fut rendu maître d'Ascalon, le calife Elfeïs, pour se délivrer des courses continuelles que la garnison de cette place et celle de Gaza faisoient sur les frontières,

ARNAUD DE COMPS.

ARNAUD DE COMPS.

s'étoit engagé de payer, aux rois de Jérusalem, certaines sommes, par forme de contribution. Mais le calife Adhed, successeur d'Elfeïs, ou pour mieux dire, Schaours ou Sannar, qui, sous le tître de soudan, gouvernoit l'État avec une autorité absolue, refusa hautement de continuer à payer cette espèce de tribut; et, pour rompre avec éclat un traité honteux à sa nation, il se mit à la tête d'un grand corps de troupes, et ravagea, à son tour, les frontières de la Judée.

Amaulry, brûlant d'impatience de se venger de l'infraction d'un traité fait avec cette nation, rassemble ses forces, convoque la noblesse et les deux Ordres militaires, et s'avance à grandes journées pour repousser l'ennemi (1). Tout se préparoit, de part et d'autre, à une guerre sanglante, lorsqu'il s'éleva dans l'Égypte des troubles et des guerres civiles, qui obligèrent le soudan à abandonner la frontière, et à ramener ses troupes dans le royaume. Mais le roi de Jérusalem ne sçut pas profiter d'une retraite si précipitée.

Pour l'intelligence de ce point d'histoire, il faut se souvenir de ce que nous avons dit dans le livre premier de cet ouvrage, que, depuis la mort de Mahomet, il s'étoit élevé dans cette secte, et dans la famille même du faux prophète, plusieurs princes, chefs de différentes dynasties, qui, sous le nom de califes, se prétendoient hé-

(1) Will. Tyr, lib. XIX, cap. 3.

ritiers des États de Mahomet, et les véritables interprètes de sa loi. Sous ce prétexte, et pour retenir leurs sujets sous leur obéissance, ils avoient publié différens commentaires, et des explications de l'alcoran, souvent contraires et opposées. Abulabbas, surnommé Saffah, un des petits-fils de Mahomet, ou du moins issu de la même famille, ayant été proclamé calife, donna le commencement à la dynastie des Abbassides, qui s'établirent à Bagdad. Il y eut trente-sept califes de cette famille qui succédèrent les uns aux autres sans interruption; et ils étoient reconnus, par tous les Mahométans de l'Asie, et sur-tout par les Turcomans Selgeucides, pour les successeurs légitimes de Mahomet.

ARNAUD DE COMPS.

Vers l'an de Jésus-Christ 908(1), la dynastie des Fatimites, c'est-à-dire des princes qui prétendoient descendre, en ligne directe, d'Ali et de Fatima, fille de Mahomet, commença en Afrique; et, soixante-quatre ans après, le calife Moëz Dinillah entra en Égypte, s'en rendit le maître, fit reconnoître la doctrine d'Ali pour la seule orthodoxe, et défendit qu'on eût à suivre celle d'Omar et des califes Abbassides qui résidoient à Bagdad, avec lesquels ce prince et ses successeurs, jusqu'au temps d'Adhed, dont nous venons de parler, entretinrent un schisme continuel. 909.

Cette variété de sentimens dans l'explication de l'alcoran, ces disputes, ces schismes, et sur-

(1) Hégire 296. — Will. Tyr. lib. XIX, cap. 20.

ARNAUD DE COMPS.

tout ces généalogies, la plûpart fabuleuses, n'étoient inventées, par ces princes, que pour imposer au peuple, et pour autoriser leurs usurpations; mais ceux d'entr'eux dont l'empire étoit bien affermi, s'en moquoient. C'est ainsi qu'un certain Thabetheba ayant demandé au calife Moëz, de quelle branche de la Maison d'Ali il sortoit, ce prince, qui étoit alors à la tête d'une puissante armée, tira son sabre du fourreau, et le faisant briller à ses yeux : « Voilà, dit-il, mon père, ma « mère et mes ancêtres; » et jettant à pleines mains des poignées d'or à ses soldats: « Voilà, « ajouta-t-il, mes enfans et toute ma postérité. »

Mais les descendans de Moëz, amollis par le luxe et les délices, abandonnèrent insensiblement le gouvernement de l'État, et le commandement des armées à un premier ministre, qui, sous le nom de soudan, et comme nos anciens maires du Palais, gouvernoit avec un pouvoir absolu. Ces ministres, qui, d'abord, n'avoient qu'en dépôt l'autorité souveraine, se rendirent bientôt indépendans; ils tenoient les califes relégués, dans le fond d'un Palais, au milieu d'une troupe de femmes et d'eunuques, et enchaînés, pour ainsi dire, dans les plaisirs. On leur avoit seulement laissé quelques apparences de la souveraineté; la monnoie étoit encore frappée à leur coin; ils étoient nommés les premiers dans les prières publiques; il falloit même que le soudan reçût, de la main du calife, l'investiture et les

marques de sa dignité. Mais ces prérogatives ne s'étendoient pas plus loin que le cérémonial. Les califes n'osoient refuser les lettres de soudan à celui de leurs sujets qui se trouvoit le plus fort: et ces princes étoient si malheureux, que, dans la nécessité de recevoir un maître, ils n'avoient pas même le choix de leurs tyrans.

Sannar ou Saver, dont nous venons de parler, étoit alors revêtu, en Égypte, de la dignité et de l'autorité de soudan. Ce ministre, dans le temps même qu'il se préparoit à attaquer les Chrétiens, se vit tout d'un coup dépouillé de sa dignité, par une puissante faction qui s'étoit formée contre lui: et un Sarrasin, son ennemi, et chef de cette conjuration, appellé d'Hargan, prit sa place et le commandement de l'armée. Il s'avança aussitôt contre le roi de Jérusalem; on en vint aux mains; les Égyptiens demi-nuds, et la plûpart 1163.
sans autres armes que leurs arcs et leurs flèches, ne résistèrent pas long-temps à la cavalerie d'Amaulry, et sur-tout aux chevaliers de Saint-Jean et aux Templiers, armés de pied en cap. Ces guerriers, qui formoient des escadrons redoutables, eurent bientôt enfoncé les bataillons des infidèles: après une première décharge, tout se débanda dans l'armée des Égyptiens: le roi de Jérusalem demeura maître du champ de bataille, et fit beaucoup de prisonniers; ses soldats s'enrichirent du butin, et ce prince s'avança aussi-tôt à grandes journées, et remplit ces grandes pro-

vinces de la terreur de ses armes, et de la crainte de son nom.

D'Hargan, qui n'avoit point de troupes à lui opposer, eut recours à un remède presque aussi dangereux que le mal qu'il vouloit éviter. Pour arrêter ce torrent, et avoir le temps de faire venir des troupes de la Haute-Égypte, il rompit les digues du Nil, et inonda le pays. Il se croyoit en sûreté du côté des Chrétiens, lorsqu'il lui survint un nouvel ennemi, qui n'étoit pas moins redoutable que le roi de Jérusalem.

Sannar, qu'il avoit dépossédé de sa dignité, s'étoit réfugié auprès de Noradin, sultan d'Alep; et, pour en obtenir les secours nécessaires à son rétablissement, il lui avoit offert, s'il triomphoit de son concurrent, de se rendre son vassal, et de lui donner, tous les ans, le tiers du revenu de l'Égypte. Noradin, aussi habile politique que grand Capitaine, crut entrevoir, à la faveur de ces guerres civiles, une occasion et le moyen de se rendre maître de ce grand royaume; outre qu'étant attaché à la secte et aux intérêts des califes Abbassides de Bagdad, il se faisoit un point de religion de pouvoir éteindre le schisme en ruinant la domination des Fatimites, que les Turcomans Selgeucides traitoient d'hérétiques. Dans cette vue, il reçut très-favorablement Sannar; et, après que le traité eut été signé, il leva un grand corps de troupes, lequel, quoique soumis, en apparence, aux ordres de l'Égyptien, obéissoit cependant à Shirgovich, ou Siracon,

Kurde de nation, le premier des capitaines de Noradin, et auquel il avoit confié ses plus secrettes intentions. ARNAUD DE COMPS.

D'Hargan, ayant appris cette négociation de son compétiteur, et qu'il se disposoit à rentrer en Égypte à la tête de l'armée de Noradin, et ne se trouvant pas des forces capables de résister en même-temps aux Chrétiens de la Palestine, et aux Turcomans de Syrie, demanda la paix à Amaulry. Ce prince ne la lui voulut accorder qu'à condition de payer le tribut qui avoit été le sujet de la guerre; et, outre cela, il en exigea une grosse somme d'argent pour les frais de cet armement. Le soudan souscrivit à tout; et, dans une conjoncture si fâcheuse, il ne crut point acheter trop cher la paix, ou du moins le temps de se débarrasser de celui de ses ennemis qui lui paroissoit le plus redoutable: il s'avança ensuite contre son rival. Les Turcomans et les Égyptiens se rencontrèrent bientôt: d'Hargan fut défait; il périt même dans la bataille, ou depuis, par la trahison d'un de ses officiers: et Sannar, l'ancien soudan, fut rétabli dans sa dignité. Tout fléchit sous sa puissance; il récompensa ses créatures, fit mourir ses ennemis; et n'ayant plus besoin du secours de Noradin, il oublia à quelle condition il l'avoit obtenu; ou peut-être que, par sa victoire, il s'en crut affranchi. Ce fut le sujet d'une nouvelle guerre.

Le général Turcoman reçut des ordres précis de son maître, de le venger de l'ingratitude de

ARNAUD DE COMPS. l'Égyptien. Il tourna aussitôt ses armes contre lui, et s'empara de Belbeïs, autrefois Peluse, et d'Alexandrie. Sannar eut recours au roi de Jérusalem; et, pour l'engager dans son parti, outre une augmentation du tribut auquel son prédécesseur s'étoit soumis, il promit encore, à ce prince, des sommes considérables. L'argent reçu, le traité fut signé par le roi, qui, pour avoir la ratification du calife, lui envoya un de ses capi-
1166. taines, appellé Hugues de Césarée. Ce chevalier, ayant été conduit à l'audience du calife, lui présenta le traité que ce prince ratifia, seulement pour la forme. Hugues demanda qu'à l'exemple du roi, son maître, il lui touchât dans la main. Le calife, à qui, de tous les droits de la souveraineté, on n'avoit laissé que le cérémonial, affecta un grand scrupule de toucher, à nud, la main d'un Chrétien, et il enveloppa la sienne. Mais le chevalier Chrétien, indigné d'une précaution dans laquelle il entroit du mépris : « Seigneur, lui dit-il fièrement, notre traité, de « part et d'autre, doit être sincère, et exécuté « avec les mêmes cérémonies. Le roi, mon maître, en le ratifiant, a donné sa main nue à vos « ambassadeurs, et je ne me chargerai de votre « ratification qu'avec les mêmes formalités. » Le calife fut obligé de découvrir sa main, et de la donner à l'ambassadeur. Amaulry, en exécution de ce traité, marcha au secours du soudan, le joignit, battit Syracon et le poursuivit jusqu'à Belbeïs, où il s'étoit jetté après sa défaite, et le

contraignit, après quelques jours de siége, à lui remettre cette place. Arnaud de Comps.

Ce prince, l'année suivante, assiégea et prit Alexandrie; le jeune Salaheddin, neveu de Syracon, s'y étoit enfermé avec la meilleure partie de l'armée de Noradin. C'étoit un jeune aventurier, qui n'eut d'abord de considération que par le crédit et le pouvoir de son oncle, mais qui s'attira bientôt l'estime des gens de guerre par son courage et sa libéralité. On prétend qu'il avoit été fort déréglé dans ses mœurs; mais le désir de s'élever, et l'amour de la gloire l'emporta bientôt sur celui des plaisirs; et, en peu de temps, il devint un grand Capitaine. Ce jeune gouverneur se défendit long-temps, et avec beaucoup de valeur. Il faisoit souvent des sorties: c'étoit, tous les jours, quelques nouvelles entreprises; et, après trois mois de siége, Amaulry n'étoit guères plus avancé que le premier jour. Mais celui qu'il n'avoit pu surmonter par la force des armes, fut vaincu par la disette et le défaut de vivres, et Salaheddin, faute de secours et de munitions, se vit réduit à la triste nécessité d'ouvrir ses portes à son ennemi. On rapporte que ce jeune Mahométan, en sortant d'Alexandrie, à la tête de sa garnison, ayant apperçu Onfroy de Thoron, connétable du royaume de Jérusalem, et charmé de la valeur qu'il avoit fait paroître pendant tout le siége, s'avança vers ce seigneur Chrétien, et le pria, comme le plus brave chevalier qu'il connût, de vouloir bien le

Arnaud de Comps.

faire chevalier de sa main : ce que le connétable, avec la permission du roi, lui accorda avec toutes les marques d'estime et de considération qui étoient dues à la valeur et à la généreuse défense qu'il avoit faite pendant le siége.

Sannar, maître de l'Égypte, et débarrassé des Syriens, ne songea plus qu'à renvoyer le roi de Jérusalem dans ses États. Et pour ne pas s'attirer ses armes et son ressentiment, comme il avoit fait de celui de Syracon, il combla le monarque Chrétien de magnifiques présens. Ses principaux officiers en reçurent de différentes sortes; on portoit, par son ordre, de tous côtés, des vivres dans l'armée; et Amaulry entra dans ses États couvert de gloire, mais qu'il ternit depuis par une entreprise à laquelle les Hospitaliers mal-
1167. heureusement ne prirent que trop de part.

Ce prince, né avec de grandes vues, mais plein d'une ambition vive et inquiète, faisoit de continuelles réflexions, à son retour d'Égypte, sur la grandeur de ce royaume, sur le nombre et la richesse de ses habitans, sur ses flottes et la commodité de ses ports; et il jugea bien que cet État étant aussi puissant et aussi voisin de la Palestine, il étoit bien difficile que les Latins pûssent conserver les lieux saints, s'il se trouvoit, quelque jour, un calife ou un soudan belliqueux, et que tôt ou tard la Palestine deviendroit, de nouveau, une province de l'Égypte, comme elle l'avoit été avant la conquête de Godefroy de Bouillon. Plein de ces pensées, et

ARNAUD DE COMPS.

prévenu du peu de courage qu'il avoit éprouvé dans cette nation, il crut qu'il ne pouvoit mieux affermir sa domination, et celle de ses successeurs, qu'en se rendant maître de ce puissant royaume : et, comme le désir des richesses étoit d'ailleurs sa passion dominante, il envahissoit déjà, en idée, les trésors du calife et du soudan ; et il se flattoit que, quand même il ne feroit pas la conquête entière de cet État, il emporteroit au moins une partie de ses richesses, soit par le pillage des villes dont il s'empareroit, soit par les contributions qu'il étendroit dans les provinces les plus éloignées.

Mais, comme pour une aussi grande entreprise, ses forces ne répondoient pas à ses vues ambitieuses ; qu'il avoit besoin de troupes et d'argent pour en lever, et qu'il manquoit même d'une flotte pour bloquer les ports d'Égypte, il s'adressa à Manuel Comnène, empereur de Constantinople, auquel il fit proposer une ligue, et la conquête et le partage de ce royaume. Guillaume de Tyr, auteur de l'histoire que nous avons du royaume Latin de Jérusalem, fut chargé de cette négociation (1). Il étoit né dans le pays ; mais on dit que ses ancêtres étoient originaires de France : il fut archidiacre de Tyr, et Amaulry le fit, depuis, précepteur du jeune Baudouin, son fils. Il passa, de cette fonction, à la dignité de chancelier ; et, vers l'an 1174, il

(1) Will. Tyr, lib. XX, cap. 4.

ARNAUD DE COMPS.

fut élu archevêque de Tyr. Il n'étoit encore qu'archidiacre de cette église, quand il fut envoyé, à Constantinople, en qualité d'ambassadeur. L'empereur Grec parut ne pas s'éloigner des propositions que lui fit l'ambassadeur; et, après quelques conférences, il y eut un traité signé. Ce fut en exécution de ce traité, que Contostephane se mit en mer avec les troupes dont on étoit convenu.

GILBERT D'ASSALIT.

Amaulry, étant assuré d'une flotte, ne songea plus qu'à grossir son armée de terre: il s'ouvrit de son dessein au Grand-Maître des Hospitaliers, qui, par son caractère et sa complaisance, avoit beaucoup de part dans la confiance de ce prince. Ce Grand-Maître s'appelloit GILBERT D'ASSALIT ou de SAILLY, qui venoit de succéder à Arnaud de Comps. Le roi lui fit envisager qu'ayant pour voisins des barbares accoutumés au brigandage, et dont la foi étoit toujours incertaine, il n'y avoit que la force seule et la supériorité que l'on pouvoit acquérir par des conquêtes, qui pût servir de barrière à leurs courses, et défendre les frontières de l'État contre leurs entreprises; qu'il étoit résolu de porter ses armes dans l'Égypte, et de se rendre maître de quelque place considérable, qui les empêchât de pénétrer dans la Palestine. Le Grand-Maître, soit par complaisance, soit emporté par son courage, entra avec ardeur dans tous les desseins du roi. C'étoit, à la vérité, un homme plein de valeur, hardi, entreprenant, mais d'un génie peu mesuré, et capable

de se laisser séduire par des espérances souvent mal fondées. Il donna au roi de grandes louanges sur la hardiesse d'un pareil projet, qui répondoit, dit-il, à la grandeur de son courage; et il témoigna, à ce prince, combien il se tenoit honoré de la part qu'il vouloit bien qu'il y prît. Mais, quoique ce Grand-Maître fût à la tête d'un puissant corps de guerriers, son autorité étoit tempérée par celle d'un Conseil, qui ne se déterminoit dans toutes ses entreprises, que par le plan fixe de sa règle et de ses statuts; et, quelque impatience qu'eût d'Assalit de prendre les armes, il commença à craindre que les Hospitaliers ne fissent difficulté de s'engager dans une expédition, qui n'avoit pas directement pour objet la défense des saints lieux, et la conservation des pélerins et du peuple Chrétien.

GILBERT D'ASSALIT.

Le roi et le Grand-Maître eurent, à ce sujet, plusieurs conférences. Ce dernier représenta à Amaulry que, pour engager le corps de l'Ordre dans cette entreprise dont les frais seroient considérables, il falloit intéresser le Conseil par l'espoir d'une récompense solide, et qui le dédommageât de ses avances; et ils convinrent que, si l'armée Chrétienne pouvoit faire la conquête de la ville de Belbeïs, autrefois appellée Péluse, le roi en céderoit à l'Ordre la propriété. Le Grand-Maître fit part de cette proposition au Conseil de l'Ordre: il y représenta l'importance de cette place, et tout l'avantage que la religion pourroit tirer d'une pareille conquête, et sur-tout qu'en

Gilbert d'Assalit.

cas que les Turcomans, qui devenoient, de jour en jour, plus redoutables, se rendissent maîtres de la Palestine, l'Ordre pourroit transférer sa résidence dans cette place, d'où il ne lui seroit pas difficile, en des conjonctures plus favorables, de rentrer dans la Terre-Sainte, et d'en chasser les barbares à leur tour.

Les plus anciens Hospitaliers, gens qui joignoient à une délicatesse d'honneur, l'observance scrupuleuse de leur règle, lui représentèrent qu'ils étoient religieux et que l'église ne leur avoit pas mis les armes à la main pour faire des conquêtes; qu'ils ne pouvoient s'en servir que pour la défense de la Terre-Sainte; d'ailleurs, qu'on ne pouvoit pas attaquer une nation, quoique infidèle, qui se reposoit sur la foi d'un traité de paix, qu'on venoit de signer.

Mais d'autres Hospitaliers, les uns amis du Grand-Maître, et quelques autres gagnés par le roi même, se déclarèrent pour la guerre. Ils soutinrent que, quelque traité qu'on eût fait auparavant, soit avec les Turcomans, soit avec les Sarrasins, ces infidèles, quand ils s'étoient pu flatter de surprendre les Chrétiens, les avoient toujours violés; que ces barbares n'avoient pas observé avec plus de fidélité le dernier traité, et qu'on avoit des avis certains que leurs garnisons ne laissoient pas de faire des courses sur la frontière; qu'un de leurs partis avoit, tout récemment, enlevé des paysans de la campagne, qui se reposoient sur la foi du dernier traité. Soit

que cette plainte fût vraie, ou que ce ne fût qu'un prétexte, la pluralité des suffrages fut pour la guerre. On résolut que, si le roi entreprenoit la conquête de l'Égypte, le Grand-Maître, à la tête de tout ce qu'il pouvoit mettre de troupes sur pied, le suivroit dans cette expédition. Afin de fournir aux frais de cet armement, on lui donna un plein pouvoir, pour emprunter de l'argent dans les banques de Florence et de Gênes.

GILBERT D'ASSALIT.

Nicétas, dans la vie de l'empereur Manuel Comnène, rapporte que ce prince, pour y contribuer de sa part, fit faire des remises considérables au Grand-Maître, par Théodore Maurozume. Et ce fut apparemment pour tirer aussi de l'argent du roi de France, qu'il écrivit à ce prince.

D'Assalit, de tout cet argent, leva un grand corps de troupes qu'il prit à la solde de l'Ordre (1); mais, comme il n'avoit l'imagination remplie que d'espérances flatteuses de conquêtes, il attira sous ses étendards, par des libéralités indiscrettes, un grand nombre de volontaires, qui, à son exemple, partageoient déjà, en idée, toutes les richesses de l'Égypte. Le roi lui sçut bon gré du zèle qu'il faisoit paroître pour le succès de son entreprise. Ce prince se flattoit de ne pas tirer un moindre secours des Templiers: mais ils refusèrent de prendre part à cette ex-

(1) Will. Tyr. p. 978.

GILBERT D'ASSALIT. 1168.

pédition (1), soit pour ne pas paroître en campagne avec des forces inférieures à celles des Hospitaliers; soit, comme ils le publièrent, qu'ils crûssent injuste une guerre qui n'avoit pas été précédée d'une déclaration faite aux ennemis par un hérault: maxime constante, mais peu suivie par les princes, plus sensibles à leurs intérêts qu'à la religion du serment.

Amaulry, accompagné du Grand-Maître d'Assalit, se mit en marche à la tête de son armée. Il y avoit long-temps qu'il n'en étoit sorti de la Palestine une si nombreuse. Ce prince, en moins de dix jours, traversa le désert qui sépare la Palestine de l'Égypte, et vint camper devant Belbeïs, dont il somma les habitans de lui ouvrir les portes : cette ville étoit située sur la rive du Nil, à droite du côté de la Palestine. Mahazan, fils du soudan Sannar, et un de ses neveux, qui commandoit alors dans cette place, lui firent dire qu'ils étoient bien surpris de voir au pied de leurs murailles, et comme ennemi, un prince dont le calife et le soudan venoient de tirer des secours si utiles, et avec lequel

(1) Fratres autem militiæ templi eidem se subducentes facto, aut quia eis contra conscientiam suam videbatur, aut quia magister æmulæ domûs, hujus rei auctor et princeps videbatur, vires penitùs ministrare, aut regem sequi negaverunt : durum enim videbatur eis amicô regno et de nostrâ fide præsumenti, contra tenorem pactorum, et contra juris religionem, immeritis et fidem servantibus bellum indicere. *Will. Tyr, lib. XX, cap. 5.*

l'Égypte venoit de faire un traité de paix solemnel. Amaulry voulut rejetter sa prise d'armes sur quelques courses des Sarrasins, mais qui furent désavouées. Mahazan soutint même qu'on ne justifieroit point que, depuis le dernier traité, aucun soldat de son père eût entré sur les terres des Chrétiens. Mais, comme la force tient lieu de raison à la plûpart des souverains, Amaulry se crut trop puissant pour écouter celle des infidèles; et, sur leur refus, on vit bien qu'il n'y auroit que les armes qui décideroient du sort des assiégés.

La ville étoit moins défendue par toutes les fortifications, que l'art avoit inventées en ce temps-là, que par le nombre de ses habitans qui avoient tous pris les armes pour la défense de leur patrie, et sur-tout contre les ennemis de leur religion. Amaulry, qui craignoit la longueur et l'incertitude d'un siége, résolut de hazarder d'abord une escalade; il fut deux jours à préparer les échelles et les machines nécessaires pour son entreprise. On vit, le troisième, et dès la pointe du jour, la ville entourée de toute l'armée en bataille; les habitans, de leur côté, bordoient les murailles, armés de flèches, de dards, de pierres, de piques et de feux d'artifice. On n'eût pas plutôt approché les échelles, qu'un corps de troupes d'Amaulry, commandé par des officiers pleins de valeur, courut à l'assaut. On ne vit jamais tant d'ardeur: les uns, à la faveur des échelles, tâchoient de gagner le haut de la

GILBERT D'ASSALIT.

muraille; d'autres la sappoient par le pied; il y en avoit qui, dans les endroits où elle étoit moins haute, montoient sur les épaules de leurs compagnons, et se faisoient de leurs corps comme une espèce de degré pour s'élever jusques sur les remparts. Les assiégés les repoussoient à coups de piques, ou en roulant de grosses pierres du haut des murailles, ou en lançant leurs zagaies, ou enfin en jettant des feux d'artifice; en sorte qu'il périt, dans le commencement de cette attaque, un grand nombre d'officiers et de soldats Chrétiens, avant qu'on pût voir de quel côté la victoire tourneroit.

Amaulry fit soutenir ce premier corps par de nouvelles troupes, qui, sans s'étonner, montent au travers des feux, des dards et des pierres, s'élèvent jusqu'au haut des murailles, se prennent aux créneaux, et malgré toute la résistance des assiégés, se jettent sur les remparts, poussent tout ce qui se présente devant eux, et pénètrent, l'épée à la main, jusques dans la ville. Ils en ouvrent ensuite les portes : les Chrétiens y entrent en foule. Le soldat, dans les premiers transports de sa fureur, tue d'abord sans distinction d'âge, de sexe ou de condition, tout ce qui se présente devant lui. Il y eut quelques-uns de ces furieux, qui n'épargnèrent ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfans à la mamelle; il sembloit que des Chrétiens craignîssent de ne pouvoir être aussi inhumains que des Sarrasins et des Arabes. Mais l'officier, comme le soldat,

s'appercevant que leur cruauté nuisoit à leur avarice, donnèrent quartier aux principaux habitans, dans la vue d'en tirer de l'argent pour leur rançon; et ceux qui ne la purent payer, demeurèrent esclaves et prisonniers de guerre. GILBERT D'ASSALIT.

Le roi de Jérusalem, étant maître de la place, en exécution de son traité, en remit la possession au Grand-Maître; et toute l'armée, après quelques jours de repos, prit le chemin du grand Caire, ville considérable, voisine de l'ancienne Babylone, et qui, depuis la ruine de cette place, étoit la capitale d'Égypte. 1168. 3 novem. 1168.

On ne peut exprimer la surprise et la consternation du soudan, quand il apprit la perte de Belbeïs, la prison de son fils et de son neveu, et qu'il alloit avoir, lui-même, toutes les forces des Chrétiens sur les bras. Comme il ne pouvoit pas beaucoup compter sur les troupes peu aguerries des Égyptiens, malgré son manque de parole envers Noradin, il se vit réduit à avoir recours à ce prince; et le péril pressant l'empêcha de sentir la honte d'implorer le secours d'un allié qu'il avoit trompé. Il rappelle, en même-temps, auprès de lui, différens corps de troupes qui étoient dans les provinces les plus éloignées: et, afin de donner le temps aux uns et aux autres d'avancer à son secours, il envoye des députés au roi de Jérusalem pour tâcher, par quelque négociation, de retarder le progrès de ses armes.

Les députés, étant arrivés à son camp, se plai-

GILBERT D'ASSALIT. gnirent de l'infraction du traité de paix; mais, comme l'injustice n'étoit que trop visible, ils passèrent légèrement sur un grief qui n'auroit servi qu'à irriter Amaulry qu'ils vouloient appaiser; ainsi, pour obtenir qu'il retirât ses troupes de l'Égypte, ils lui firent des propositions si éblouissantes, que ce prince chez qui paix et guerre, tout étoit vénal, n'eut pas la force d'y résister. On lui offrit deux millions d'or, tant pour obtenir la paix, que pour la rançon du fils et du neveu du soudan, somme immense pour ce temps-là, et qu'on auroit eu bien de la peine à trouver dans toute l'Égypte. Amaulry, plus touché de ces offres d'un argent comptant, que des espérances douteuses de la conquête de ce royaume, accepta ces conditions.

1169. Le traité fut signé; et, en conséquence, pour la liberté qu'il rendit au fils et au neveu du soudan, on lui paya en déduction des deux millions, cent mille pièces d'or. Pour fournir le surplus, les députés demandèrent que, pendant qu'on ramasseroit cet argent dans les provinces, il y eût une suspension d'armes entre les deux nations; et que les Chrétiens, pour ne pas jetter l'allarme dans le pays, restâssent dans l'endroit où ils les avoient rencontrés, ou du moins qu'ils n'avançâssent que lentement. Le roi de Jérusalem, toujours obsédé par sa lâche passion, et sans considérer que les momens, en temps de guerre, sont plus précieux que l'or et l'argent, souscrivit à tout.

Gilbert d'Assalit.

Le soudan, pour l'amuser, envoyoit continuellement des rafraîchissemens à son armée, et lui dépêchoit, à lui-même, courriers sur courriers, pour excuser, sous différens prétextes, le retardement de l'argent qu'il devoit payer. En vain les principaux officiers d'Amaulry tâchèrent de lui rendre suspect ce retardement; ce prince, aveuglé par l'espérance de recevoir une si grande somme, évitoit avec soin de donner aux Sarrasins le moindre prétexte de rompre le traité. Mais il ne fut pas long-temps sans s'appercevoir qu'il étoit trompé: il apprit, avec autant de surprise que de chagrin, que différens corps de troupes s'avançoient du fond des provinces, et qu'une armée redoutable de Turcomans Syriens marchoit au secours des Égyptiens, et cherchoit à les joindre.

Noradin, qui ne vouloit pas être la dupe de l'Égyptien, avoit jetté ses principales forces de ce côté-là, et mis son général en état de faire tenir sa parole à Sannar. Malgré les différens mouvemens que fit Amaulry, Syracon qui commandoit l'armée de Noradin, et qui connoissoit le pays, évita la rencontre d'Amaulry qui s'étoit avancé pour le combattre séparément; et ce général infidèle joignit les troupes du soudan. Pour comble de disgrace, une flotte que l'empereur de Constantinople avoit envoyée au secours des Chrétiens, périt en partie, ou fut dispersée par la tempête. Amaulry, privé de ce secours, et trouvant son armée diminuée con-

GILBERT D'ASSALIT.

sidérablement par les maladies, par les désertions, et par les autres accidens ordinaires à la guerre, ne se vit plus en état de résister aux forces réunies de tous ces infidèles. Ainsi il ne songea qu'à regagner la Palestine; et, comme il n'y avoit pas d'apparence de laisser la garnison de Belbeïs dans un pays ennemi, sans espérance de secours, et contre une Puissance si formidable, le Grand-Maître se vit réduit à rappeller les Hospitaliers, auxquels il avoit remis cette place.

Amaulry les reprit en passant; et, quoique vivement poursuivi par des détachemens de l'armée de Syracon, il regagna la Palestine. Après une longue marche, il arriva enfin à Jérusalem avec la confusion d'avoir rompu inutilement un traité solemnel, et fait une entreprise injuste et mal concertée.

Le Grand-Maître étoit encore plus chagrin de ce mauvais succès. Les courtisans, selon leur coutume, pour disculper le jeune prince, rejettoient, sur lui seul, cette malheureuse entreprise. Ses confrères ne paroissoient pas moins aigris; et ils se plaignoient hautement que, pour satisfaire sa vanité, et pour mener à sa suite un grand nombre de volontaires, il avoit endetté l'Ordre de plus de deux cent mille ducats (1): somme immense pour ces temps-là. Enfin ne pouvant plus soutenir le mépris des uns, et le

(1) Willel. Tyr. p. 938.

reproche des autres, il résolut de s'éloigner de la Palestine. Il renonça, en plein chapître, à sa dignité; et on mit en sa place un ancien religieux, appellé frère CASTUS ou GASTUS, dont on ignore la patrie. Sans l'éloignement du temps, on auroit pu croire que c'étoit le même Gastus, qui, pendant la première croisade, entra, avec le comte de Flandres, à la tête de cinq cents hommes dans la ville de Rama : mais apparemment que ce Grand-Maître n'étoit que quelqu'un des parens de ce croisé.

GILBERT D'ASSALIT.

GASTUS. 1169.

Gilbert d'Assalit, après son abdication, quitta Jérusalem et la Palestine, résolu d'aller, dans quelque coin de l'Europe, ensevelir sa honte et sa douleur (1). Il s'embarqua à Jaffa, et arriva sur les côtes de Provence : il traversa la France pour se rendre en Normandie, où étoit alors Henri II, duc de cette grande province, et roi d'Angleterre. Il salua ce prince à Rouen; et, malgré sa disgrace, il en fut bien reçu, au rapport de Roger de Hoveden, historien contemporain. De-là, il prit un vaisseau à Dieppe pour passer en Angleterre : ce qui a fait présumer qu'il en étoit originaire. Ce vaisseau, au rapport de l'historien, étoit vieux et incapable d'aller en mer. D'Assalit, dans l'impatience de se rendre en Angleterre, se contenta d'y faire faire de légères réparations, et s'embarqua; mais à peine étoit-il sorti du port, que ce bâtiment coula bas. Le

(1) Rog. de Hov. in Henr. II, p. 622

GASTUS. Grand-Maître périt, dans cette occasion, avec tous les passagers, à l'exception de huit personnes qui s'étoient emparées, de bonne heure, de l'esquif.

Sannar, quoique victorieux, ne se débarrassa pas si aisément de Syracon, général de Noradin, que des Chrétiens, ses ennemis déclarés; un allié aussi puissant lui donnoit beaucoup d'inquiétude. Ces deux généraux s'observoient mutuellement, et chacun avoit ses desseins particuliers. L'Égyptien, après avoir congratulé Syracon sur sa victoire, lui envoya des présens magnifiques, et, en lui représentant qu'on manquoit de vivres, il le pressoit de reprendre le chemin de son pays. Mais Syracon, sous différens prétextes, reculoit son départ de jour en jour. Enfin, ayant attiré Sannar dans son camp, il le fit poignarder; il entra ensuite dans le Caire à la tête de ses troupes, se rendit maître du royaume, et s'en fit reconnoître pour soudan par le calife même, qui n'étoit qu'un fantôme de souverain, et dont le sort dépendoit toujours du plus puissant de ses sujets.

Le général de Noradin ne jouit pas long-temps de son crime; il mourut, de maladie, au bout de deux mois, et laissa le commandement des troupes de Noradin à son neveu Salaheddin ou Saladin, dont nous avons déjà parlé, et que le calife d'Égypte, parce qu'il ne put s'en dispenser, nomma premier émir ou soudan de tout ce royaume.

Saladin dépêcha aussitôt, à Damas, un officier

de ses amis pour donner avis à Noradin, son maître, de la mort de Syracon, son oncle, et pour recevoir ses ordres. Il y eut des ministres de Noradin, qui, se défiant de l'humeur ambitieuse du jeune général, conseilloient au prince de ne pas laisser affermir l'autorité de Saladin, qui n'étoit point né son sujet, et de lui envoyer promptement un successeur. Mais Noradin, dans la crainte que sa destitution ne lui fît naître des pensées de révolte, et dans la vue de passer lui-même en Égypte quand tout y seroit tranquille, confirma Saladin dans son emploi; et il se contenta de lui ordonner de faire supprimer, dans les prières publiques, le nom d'Adhad, en qualité de calife, et de substituer, en sa place, celui de Mostadhi XXXIII, calife de la race des Abbassides, qui siégeoient à Bagdad. Il lui commanda, en même-temps, de déposséder les prêtres et les cadis ou magistrats qui faisoient profession de la secte d'Ali, dont Adhad, comme calife, étoit le chef et le souverain pontife. Ce calife survécut peu à un si grand changement; on prétend même que sa mort ne fut pas naturelle, et que Noradin, zélé et dévot selon les principes de sa religion, pour éteindre le schisme dans le sang de ce malheureux prince, envoya des ordres secrets à Saladin de s'en défaire. Mais, soit que les ordres en fussent venus de Damas, soit que la vie d'Adhad causât toujours quelqu'inquiétude à l'ambitieux Saladin, il est certain qu'il le fit étrangler dans le bain.

Gastus.

Ce fut le dernier des califes Fatimites, qui finirent, en Égypte, l'an de Jésus-Christ 1171, et de l'hégire 567; et toute l'autorité dans le gouvernement, soit pour le spirituel, soit pour le civil, fut dévolue à Saladin, qui, pour se rendre plus respectable, prit l'investiture du calife Abbasside, qui résidoit à Bagdad.

Salaheddin-Josef-ben Ajoub-ben Schadi étoit un aventurier, Kurde de nation, et qui s'attacha, avec son oncle Syracon, au service de Noureddin-Zenghi, prince d'Alep et de Damas, dont nous venons de parler sous le nom de Noradin. Le calife Adhad ne fut pas plutôt expiré, que Saladin s'empara de ses trésors, avec lesquels on peut dire qu'il acheta l'empire, en les répandant dans son armée. Il donnoit tout; jamais commandant n'acquit, par de si grandes libéralités, l'affection de ses soldats: sévère dans le châtiment, magnifique dans ses récompenses, doux, humain, plein d'équité à l'égard de ses sujets, et en même-temps cruel ennemi des Hospitaliers et des Templiers, par les principes de sa religion; d'ailleurs, soldat et général, grand Capitaine, et qui, de ses conquêtes, se forma un vaste empire, dont l'histoire a été écrite par l'illustre abbé Renaudot, le plus sçavant homme de son siècle dans les langues Orientales.

Le jeune Saladin, aussi habile politique que grand Capitaine, tant que Noradin vécut, conserva une entière déférence pour ses ordres. Il tint même encore, quelque temps après sa mort,

la même conduite à l'égard d'Almalech-al-Salchismaël, fils de Noradin, dont il fit publier le nom dans les mosquées et dans les prières publiques, après celui du calife, comme on en usoit à l'égard des souverains. Il épousa même, depuis, sa mère; mais, après avoir établi solidement son autorité, il leva le masque, fit la guerre au fils de son maître, auquel il enleva Alep. Damas, la meilleure partie de la Syrie, l'Arabie, la Perse et la Mésopotamie tombèrent, depuis, sous l'effort de ses armes (1).

GASTUS.

Il n'y avoit que la Palestine qui séparât ces vastes provinces, dont ce nouvel empire étoit composé, et qui en empêchât la communication; la conquête de ce petit État fut l'objet de ses armes. C'étoient, tous les jours, de la part des infidèles, des incursions et de nouvelles entreprises. Les Chrétiens ne sçavoient où porter du secours. Saladin, à la tête d'une armée de quarante mille hommes, attaqua le château Daron, situé dans l'Idumée, et qui n'étoit qu'à quatre milles de Gaza. Mais, y ayant trouvé une résistance trop courageuse, il tourna ses armes con-

(1) Salahabdinus, occupator Ægypti, uxorem Noradini sibi matrimonio copulans cum ipsâ regni regimen fugatis hæredibus occupavit: deindè terrâ Roasiæ et Gesiræ occupatâ, circumjacentia regna usque ad intima citerioris Indiæ, nunc dolis, nunc armis expugnans, de sceptris pluribus monarchiam efficit, Babyloniæ et Damasci sibi vindicans principatum hæc fortunæ ludentis potentia. *Chron.* 9 *de Nangis, ad ann.* 1174.

GASTUS. tre Gaza même, qui, du côté de l'Égypte et de la mer, étoit la clef du royaume de la Palestine. Il s'imaginoit trouver cette place, confiée aux Templiers, sans garnison, dans la pensée où il étoit que ces chevaliers en étoient sortis pour fortifier l'armée. Mais, aux premières approches, et dans la première sortie, il reconnut bien que tous les Templiers n'étoient pas à l'armée. Il leva aussitôt le siége; mais, pour se venger de ce mauvais succès, ses troupes mirent tout à feu et à sang dans la campagne, pendant que, d'un autre côté, ses lieutenans ravageoient, en même-temps, la principauté d'Antioche et la Phénicie.

Les Hospitaliers et les Templiers étoient continuellement à cheval, et, quoique ces généreux guerriers s'opposâssent avec un courage invincible aux efforts des ennemis, le roi commença à reconnoître la faute qu'il avoit faite, d'avoir donné occasion au soudan d'appeller à son secours un ennemi également puissant et ambitieux; et il vit bien que, pour lui résister, il ne falloit pas moins qu'une nouvelle croisade, et une armée des princes d'Occident. Il chargea de cette négociation Guillaume, évêque d'Acre, qu'il nomma chef de cette ambassade. Mais, comme ce secours étoit éloigné, et même incertain, il résolut de recourir à l'empereur de Constantinople; et il se rendit lui-même dans cette capitale, pour tâcher d'obtenir, de Manuel, dont il avoit épousé la nièce, des troupes, ou du moins l'argent nécessaire pour faire de nouvelles levées.

Ce prince, avant que de s'embarquer, laissa le gouvernement de ses États aux deux Grands-Maîtres. Celui des Hospitaliers s'appelloit frère JOUBERT, qui, par la conduite habile qu'il avoit tenue dans les affaires de la principauté d'Antioche, avoit bien fait voir qu'il étoit digne de remplir cette place. Il avoit succédé à Gastus. Le choix et la confiance du roi, si honorable pour les deux Ordres militaires, fut un nouveau motif pour redoubler leur attention et leur zèle. Il falloit, pour ainsi dire, que les deux Grands-Maîtres fissent face de tous côtés; et, pour surcroît d'embarras, à un ennemi aussi redoutable que Saladin, il s'en joignit un autre de la Maison d'Arménie, sorti du sein même des Templiers, et qui, en se mettant sous la protection des infidèles, en prit toute la haine contre les chrétiens Latins.

GASTUS.

JOUBERT.

La petite Arménie, province voisine de la Syrie, avoit ses princes particuliers, Chrétiens de religion, mais la plûpart schismatiques, aussi bien que leurs sujets, et même tant à l'égard de l'église Grecque que de la Latine. Ils ne mettent point d'eau dans le vin pour le saint sacrifice, comme font les Grecs et les Latins, quoiqu'ils y employent du pain levé comme les Grecs (1). Ils ne font qu'une fête de Noël et de l'Épiphanie; on prétend aussi qu'ils se servent de beurre au lieu de baume dans la confection du saint chrême.

(1) Bosio, lib. VIII, p. 277. — Epist. Greg. pap. sept.

JOUBERT.

Ils ne reconnoissent qu'une nature en Jésus-Christ, et ajoutent, au trisagion, ces paroles: *Crucifié pour nous,* addition introduite par Pierre Foulon, usurpateur du siège patriarchal d'Antioche, dans le cinquième siècle, et rejettée par l'église catholique. Ces schismatiques ont un patriarche qu'ils appellent, par excellence, *le Catholique,* et qui réside à Cis, capitale de la petite Arménie. Les princes de ce petit État dépendoient originairement des empereurs de Constantinople; mais, dans les fréquentes révolutions qui agitèrent cet empire, ils n'en reconnoissoient l'autorité que quand on les y pouvoit forcer; et, à la faveur de quelques châteaux situés sur des montagnes inaccessibles, ils se maintenoient également contre les incursions des Turcomans et contre les entreprises des Grecs.

Thoros ou Théodore règnoit alors dans cette contrée. Ce prince, quoique schismatique, pour se soutenir contre les Grecs, avoit fait une alliance particulière avec les Latins d'Orient. Il souffroit que les Hospitaliers et les Templiers eûssent des églises dans ses États; et même son frère, appellé Melier ou Milon, avoit renoncé au schisme, et s'étoit fait Templier. Le prince Théodore, pour attacher plus étroitement les Latins à ses intérêts, avoit marié une de ses sœurs à un seigneur Latin; et il étoit sorti de ce mariage un jeune prince, appellé Thomas, qu'il avoit depuis reconnu pour son héritier et pour son successeur.

Mort de Thoros avant 1170.

Ce prince étant mort, Thomas, son neveu,

voulut prendre possession de ses États. Mais, comme il n'adhéroit pas au schisme, les Arméniens témoignèrent beaucoup d'éloignement pour sa domination (1). Le Templier Melier, se prévalant de cette aversion des peuples, abandonna son Ordre, prit les armes, de concert avec Saladin, en obtint même un secours considérable de troupes, chassa son neveu de l'Arménie, et s'en rendit le maître. Il entra ensuite dans la principauté d'Antioche, et jusques sur les frontières du royaume de Jérusalem. Ses troupes portoient le fer et le feu de tous côtés, et laissoient, dans tous les lieux où elles passoient, des tristes marques de leur fureur. On ne peut exprimer toutes les cruautés que ce religieux apostat exerça contre les chrétiens Latins, et sur-tout contre les Hospitaliers et les Templiers, ses frères. Il faisoit poignarder, de sang-froid, ceux qui tomboient entre ses mains, ou il les livroit aux infidèles, comme des gages et des preuves de sa foi: et on faisoit expirer ces soldats de Jésus-Christ, dans les tourmens les plus affreux. JOUBERT. 1171.

Le Grand-Maître Joubert eut bien voulu aller, en personne, réprimer les courses de ce renégat, et tirer vengeance de tant de cruautés. Mais, comme il étoit encore chargé de la régence de l'État, et qu'il ne pouvoit quitter les frontières de l'Égypte, sans les abandonner aux incursions

(1) Will. Tyr. lib. XX, chap. 28.

JOUBERT. des troupes de Saladin, il ordonna à un chevalier de son Ordre, grand commandeur, qui veilloit sur les frontières du côté de la Syrie, de faire prendre les armes aux Hospitaliers et aux soldats dont il avoit le commandement, de chercher l'apostat Melier, et de lui livrer combat.

Boëmond III du nom, régnoit alors dans la principauté d'Antioche. Il étoit fils de Raymond, frère de Guillaume, dernier comte de Poitiers, d'Auvergne, et duc d'Aquitaine; et ce Raymond, comme nous l'avons dit, par le moyen de l'Hospitalier Joubert, avoit épousé la princesse Constance, héritière de la principauté d'Antioche, et fille unique de Boëmond II. Ce jeune prince et les Templiers se joignirent aux Hospitaliers contre l'apostat Melier: et Amaulry, roi de Jérusalem, à son retour de Constantinople, où il avoit reçu plus d'honneurs et de promesses que de secours effectifs, se disposoit à marcher à la tête de ses troupes pour aller prendre le commandement de l'armée. Mais il apprit que Melier, ne se sentant pas en état de tenir la campagne, avoit gagné les défilés des montagnes, et s'étoit retranché dans des endroits où il n'étoit pas aisé de le forcer.

Les Turcomans, de leur côté, pour faire di-
1172. version en faveur de l'Arménien, avoient formé le siége d'Arac ou de Krach, place à l'entrée de l'Arabie Pétrée (1). Aux premières nouvelles qu'on

(1) Willel. Tyr. ibid.

en eut à Jérusalem, Thoron, connétable du royaume, suivi de tout ce qu'il y avoit d'Hospitaliers et de Templiers dans Jérusalem, accourut pour y jetter du secours. A l'approche de l'armée Chrétienne, les infidèles levèrent le siége et se retirèrent dans leur pays. JOUBERT.

Comme les fautes sont personnelles, et que dans le collège même des apôtres, il s'est trouvé un traître et un perfide, l'apostasie de Melier n'auroit fait aucun tort à la réputation des Templiers; mais une action cruelle que commit, peu après, un religieux de cet Ordre, à l'égard d'un envoyé du prince des Assassins, et qui fut dissimulée par le Grand-Maître, commença à affoiblir et à diminuer l'estime et l'affection que l'on avoit alors pour tout l'Ordre en général.

Depuis plusieurs siècles, il s'étoit établi dans les montagnes de Phénicie, entre Tortose ou Antarade, comme on l'appelloit en ce temps-là, et la ville de Tripoli, une espèce de bandits, en apparence Mahométans, mais qui n'avoient guères pris de cette secte que la haine du nom Chrétien, barbares sans lois, sans foi, et qui n'avoient pour religion qu'un dévouement aveugle à toutes les volontés de leur chef; les crimes les plus affreux devenoient, par ses ordres, des vertus héroïques. Ils choisissoient ce commandant à la pluralité des suffrages. Il ne prenoit point d'autre qualité que celle de Vieux ou de Senieur, *Senior*, terme dont, en ce temps-là, on fit celui de *Seigneur*, et qui, dans la basse latinité, signifie

JOUBERT.

la même chose; et il se disoit *Seigneur de la Montagne*, par rapport aux pays montueux que ces bandits occupoient.

Mais, sous un tître et une qualité si modeste, ce chef d'assassins jouissoit d'une autorité plus absolue que celle des plus grands rois. Sa puissance étoit d'autant plus solide, qu'elle étoit fondée sur un principe de religion, et qu'on élevoit ce peuple féroce et ignorant, dans la croyance que, s'ils mouroient dans l'exécution des ordres de leur chef, ils alloient prendre les premières places dans un paradis délicieux (1). Le Seigneur de la Montagne se servoit de ces malheureux pour se défaire de ses ennemis particuliers. Ils alloient poignarder les princes même et les souverains, jusques dans leur Palais et au milieu de leurs gardes. C'étoit comme une école et une académie d'assassins; et la crainte des tourmens les plus affreux n'empêchoit point ces barbares d'exécuter de si cruelles commissions.

Pour ne se pas rendre suspects, ils ne portoient point ordinairement d'autres armes qu'un poignard, appellé, en langage Persan, *Hassisin:* on leur en donna le nom, dont nous avons fait le mot d'*assassin*. Ce petit État ne consistoit qu'en

(1) Will. Tyr. lib. XIV, cap. 19; lib. XX, cap. 21. — Matth. Paris sur l'an 1150. — Will. Neub. lib. IV, cap. 24. — Idem, lib. V, cap. 16. — Jacques de Vitri, lib. I, cap. 13 et 14. — Idem, lib. III, p. 1126. — Voyez les observations de Ducange sur l'histoire de Saint-Louis, p. 87, édit. de 1668.

quelques châteaux bâtis sur la croupe des montagnes, ou sur des rochers inaccessibles; mais il y avoit, dans les gorges de ces montagnes et dans les vallées, un grand nombre de villages habités par plus de soixante mille hommes, tous cruels, fanatiques, meurtriers par principe de conscience, et si déterminés, que la plûpart des princes voisins, beaucoup plus puissans, n'osoient cependant leur faire la guerre. On rapporte qu'un soudan de Damas ayant fait dire, par son envoyé, à un Seigneur de la Montagne, appellé Hacen, qu'il ruineroit son petit État, s'il ne lui payoit tribut, ce chef des Assassins, sans lui répondre, commanda, en présence de cet envoyé, à un de ses sujets de se précipiter du haut d'une tour, et à un autre de s'enfoncer un poignard dans le cœur, et qu'ils obéirent à l'instant. Alors Hacen se tournant vers l'ambassadeur, qui n'avoit vu qu'avec frayeur un si étrange spectacle: « Rapporte à ton maître, lui « dit-il, que j'ai soixante mille hommes aussi dé« voués à mes ordres que ces deux hommes. » Et, depuis ce temps-là, le Seigneur de la Montagne n'entendit plus parler des prétentions du soudan. D'autres historiens prétendent que ce fut un comte de Champagne, qui, allant, avec un sauf-conduit du Seigneur de la Montagne, de Tyr à Antioche, et passant par ce petit État, fut témoin d'un si horrible spectacle.

La plûpart des souverains, Chrétiens et Mahométans, pour se soustraire à la fureur de ces

JOUBERT.

Assassins, envoyoient des présens magnifiques à leur chef. Les Templiers, qui occupoient des places voisines de leur pays, étoient les seuls qui eûssent ôsé leur faire la guerre, et tâché de purger la terre de ces monstres. Mais comme ces barbares, qui auroient pu s'en venger sur le Grand-Maître de cette religion, n'ignoroient pas que l'Ordre, gouverné en forme de république, ne finiroit point quand ils en auroient tué le chef, et qu'il seroit aussitôt remplacé par un successeur aussi animé à leur faire la guerre, pour obtenir la paix, ils s'assujettirent, à la fin, à payer, à l'Ordre, un tribut de deux mille écus d'or par an.

Le Seigneur, qui commandoit alors dans ces montagnes, soit par un motif de religion, soit pour s'affranchir de ce tribut, envoya un ambassadeur au roi de Jérusalem, pour lui témoigner qu'il étoit prêt à se faire baptiser avec tous ses sujets, si les Templiers vouloient les décharger de ce tribut. Amaulry reçut avec joye cette proposition, promit l'extinction du tribut, dont il s'engagea d'indemniser les Templiers, combla de présens l'envoyé, et, à son retour, il le fit accompagner, dit Guillaume de Tyr, par un de ses gardes qui avoit ordre de le conduire jusques sur les frontières de l'État. Ils avoient déjà passé Tripoli, et ils étoient près d'entrer dans les détroits des montagnes, lorsqu'un Templier, appellé du Mesnil, emporté par l'animosité qui étoit depuis si long-temps entre les Chrétiens et

les Assassins, et sans égard ni à la foi publique, ni à la sauve-garde du roi, passa son épée au travers du corps de l'envoyé, et le tua sur le champ.

On ne peut exprimer la colère et l'indignation du roi, quand il apprit qu'on avoit violé si malheureusement le droit des gens, sur-tout à l'égard d'un chef de bandits, qui, pour user de représailles, ne manqueroit pas d'assassins. Il envoya demander aussitôt le criminel à Odon de Saint-Amand, alors Grand-Maître de cet Ordre; mais Odon le refusa, sous prétexte que son religieux n'étoit pas justiciable des officiers royaux. Ce n'est pas qu'il ne convînt du crime que le Templier avoit commis; il l'avoit même fait arrêter et mis dans les fers. Mais comme il s'agissoit de la compétence des juges, et qu'il prétendoit que les Templiers ne relevoient que du Pape, il déclara qu'il alloit envoyer, à Rome, le criminel chargé de chaînes, et qu'en attendant son jugement, il défendoit, sous peine d'excommunication, et conformément aux privilèges de l'Ordre, à qui que ce fût, d'attenter à sa personne.

Le roi, sans s'arrêter à ces protestations, fit enlever le criminel, et le fit conduire, à Tyr, dans ses prisons : et ce prince, pour satisfaire à sa justice et au ressentiment du Seigneur de la Montagne, en auroit fait faire une punition exemplaire, si la mort, dont il fut prévenu dans cette conjoncture, n'avoit sauvé la vie au prisonnier.

JOUBERT.

Amaulry laissa trois enfans de deux mariages, deux filles et un garçon. L'aînée des filles, appellée Sybille, étoit veuve alors de Guillaume Longue-épée, marquis de Montferrat. La cadette, nommée Isabelle, sortie du second mariage et de Marie, princesse Grecque, et nièce de l'empereur Manuel, épousa depuis, à l'âge de huit ans, Onfroy de Thoron, petit-fils du connétable de Jérusalem. L'aîné de tous ces enfans, et le successeur d'Amaulry, fut Baudouin IV, qui étoit sorti de son premier mariage avec Agnès, fille de Josselin de Courtenay, second du nom, et prince d'Édesse.

Baudouin étoit né avec de grandes infirmités; et, pendant tout son règne, il ne fit, pour ainsi dire, que toujours mourir. On lui donna pour régent de ses États, Raymond III, comte de Tripoli, dit le Jeune, son plus proche parent, fils de Raymond II, et de Hodierne, fille de Baudouin II, roi de Jérusalem, et veuve du fameux Tancrède, qui se signala à la suite de Godefroy de Bouillon. Raymond III étoit issu, de mâle en mâle, de ce premier comte de Toulouse, qui avoit acquis tant de gloire dans la première croisade.

Pendant la minorité de Baudouin, les forces du royaume de Jérusalem diminuoient à mesure que la puissance de Saladin augmentoit. Ce prince, après s'être rendu maître de la plûpart des États de Noradin, de concert avec sa veuve qu'il avoit épousée, venoit d'emporter Damas.

Le comte de Tripoli, allarmé de la puissance d'un voisin si redoutable, porta toutes les forces du royaume de ce côté-là; et il se prévalut même de l'absence de Saladin, qui étoit retourné en Égypte, et assiégea Harenc, château voisin et dépendant d'Alep. Le prince d'Antioche, et le comte de Nevers, que la dévotion avoit conduit à la Terre-Sainte (1), se rendirent au siége, à la tête de différens corps de troupes, auxquels se joignirent, au rapport de Guillaume de Tyr, le Grand-Maître des Hospitaliers avec ses confrères et plusieurs Templiers. Le siége fut long, et ne se termina que par un traité secret que le comte de Tripoli fit avec les Turcs, dont il reçut de l'argent pour se retirer. Ce commerce infâme, d'un prince Chrétien avec des infidèles, eut, depuis, des suites funestes pour les chrétiens Latins.

JOUBERT.

1174. * 1177.

Pendant ce siége, Saladin, à la tête d'une puissante armée, étoit entré, par l'Égypte, dans la Palestine. Le roi Baudouin, devenu majeur, et pendant quelques intervalles que lui donnèrent ses infirmités, monta à cheval pour s'opposer à ce conquérant. Il le rencontra proche d'Ascalon; on en vint aux mains; et, quoique les forces des deux partis fûssent fort inégales,

(1) Assumptis ergo suis et domino comite Tripolitano, magistroque domûs hospitalis, et multis ex fratribus militiæ templi, ad partes contendit Tripolitanas. *Will. Tyr. lib. II, cap.* 18.

JOUBERT.

que Saladin eût au moins vingt-six mille chevaux, et qu'à peine on en comptât quatre cents avec trois mille hommes de pied dans l'armée Chrétienne, cependant ces troupes, ayant attaqué, de nuit, le camp ennemi, jettèrent l'épouvante parmi les infidèles : la plûpart prirent la fuite, et Saladin même, tout intrépide qu'il étoit, pour se sauver plus promptement, se jetta, à demi-nud, sur un dromadaire, et se retira sur les terres de sa domination.

L'année suivante, Baudouin, pour s'opposer aux courses des Arabes, entreprit de fortifier un château (1) sur les terres même de Saladin, et au-delà du fleuve du Jourdain, dans un endroit nommé le gué de Jacob. Ce fut le sujet d'une nouvelle bataille, mais qui ne fut pas aussi heureuse, pour les Chrétiens, que la précédente. Car Saladin les ayant attirés dans une embuscade qu'il avoit cachée dans des cavernes et des rochers, ils se trouvèrent surpris et enveloppés de tous côtés. L'armée Chrétienne, ne pouvant ni avancer ni reculer, se débanda ; il n'y eut que les Hospitaliers et les Templiers qui firent ferme : la plûpart furent taillés en pièces. Joubert, Grand-Maître des Hospitaliers, percé de coups,

(1) Eodem anno, christiani firmaverunt castellum fortissimum in terrà Saladini ad vadum Jacobi ultrà fluvium Jordanis, sed Saladinus illud per vim cepit, in cujus captione summus magister hospitalis captus fuit : et in terram Saladini ductus, fame periit. *Reg. de Hov. in Henr. II, pag.* 555.

eut encore assez de forces pour passer le Jourdain à la nage, et gagna le château de Beaufort; mais Odon de Saint-Amand, Grand-Maître des Templiers, accablé par le nombre des ennemis, resta prisonnier de ces infidèles. Robert du Mont, historien contemporain, rapporte que Saladin lui offrit sa liberté en échange d'un de ses neveux, qui étoit prisonnier de l'Ordre; mais que ce généreux Grand-Maître lui répondit courageusement qu'il ne vouloit point, par son exemple, autoriser ceux de ses religieux qui, dans l'espérance d'être rachetés, seroient assez lâches pour se rendre prisonniers; qu'un Templier devoit vaincre ou mourir, et qu'il ne pouvoit donner, au plus, pour sa rançon (1), que sa ceinture et son couteau. On ne sçait point de quelle manière il se retira des mains de ces barbares; mais on verra, par la suite de cette histoire, qu'il revint à Jérusalem.

JOUBERT.

On ne peut exprimer la consternation où se trouvoient les chrétiens Latins après cette défaite; l'ennemi victorieux mettoit tout à feu et à sang dans le royaume; l'armée Chrétienne étoit dissipée; le roi, retombé dans son infirmité ordinaire, qui étoit dégénérée en lèpre; et des deux Grands-Maîtres, l'un se trouvoit prisonnier des ennemis, et l'autre, hors d'état d'agir à cause de ses blessures.

(1) Dicens non esse consuetudinis militum templi ut aliqua redemptio daretur pro eis præter cingulum et cultellum. *Robert de Monte, append. ad Sig. pag. 666.*

JOUBERT. Dans cette extrémité, l'État ne pouvant soutenir la guerre, il fallut avoir recours à la négociation, la seule ressource des plus foibles. On demanda une trêve à Saladin, qui la vendit à prix d'argent, et qu'il n'eut pas même accordée, si la famine n'eut alors désolé ses provinces.

1176. Dès l'année précédente, le Pape Alexandre III avoit convoqué un concile général, à Rome, qui est le troisième de Latran : il y avoit appellé les prélats Latins d'Orient, dans la vue de prendre, avec eux, de justes mesures pour la défense de la Terre-Sainte. On vit arriver, à Rome, les archevêques de Tyr et de Césarée ; Albert, évêque de Béthléem ; Raoul de Sebaste ; Josse d'Acre, et Romain de Tripoli, avec le prieur du Saint-Sépulcre, député du patriarche de Jérusalem, et un abbé du Mont de Sion. Ces prélats représentoient que, pour conserver ce qui restoit aux Chrétiens, dans la Terre-Sainte, tout dépendoit de la prise de la ville de Damiette, qui serviroit de barrière à la Palestine, et de porte, si on vouloit faire de plus grands progrès dans l'Égypte : ce qui fait voir, en passant, que le projet du roi Amaulry III et du Grand-Maître d'Assalit, dont nous avons parlé, ne pouvoit être que très-utile, si, dans le cours de cette guerre, le roi de Jérusalem n'eut pas été plus sensible à la honteuse passion d'accumuler des trésors, qu'à mettre, par de solides conquêtes, la Terre-Sainte à couvert des incursions des Égyptiens.

2 mars. 1179.

Comme nous ne parlons du concile de Latran

JOUBERT.

que par rapport à ce qui regarde les intérêts de la Terre-Sainte, et la conduite des Hospitaliers, nous ne ferons mention que de ce qui s'y passa à ce sujet. Des évêques de la Palestine renouvelèrent, dans ce concile, les plaintes que Foucher, patriarche de Jérusalem, avoit faites, autrefois, au Pape Adrien IV, contre les privilèges des Hospitaliers et des Templiers (1). « Nous apprenons, « dit le saint concile, par les plaintes véhémentes des évêques, nos confrères, que les Templiers et les Hospitaliers abusent des privilèges « qu'ils ont reçus du Saint-Siège; que leurs chapelains et leurs religieux prêtres, se prévalant « de l'usurpation que des laïques ont faite autrefois de quelques églises paroissiales, s'en sont « fait faire, sans la participation des ordinaires, « une rétrocession; qu'ils y administrent les sacremens à des excommuniés, et qu'ils y enterrent avec toutes les cérémonies ordinaires de « l'église; qu'ils abusent encore de la permission « donnée à leurs frères, de faire ouvrir une fois « les églises interdites; et que, dans ces mêmes « lieux, ils s'associoient des confrères séculiers, « qu'ils prétendent rendre participans de leurs « privilèges, comme s'ils étoient religieux. » Le concile ajoute, que ces abus venoient moins des

(1) Fratrùm autem et coepiscoporum nostrorum vehementi conquestione comperimus, quòd fratres templi et hospitalis, aliique professionis religiosæ, indulta sibi ab apostolicâ sede excedentes privilegia, contra episcopalem auctoritatem multa præsumunt, *etc. cap.* 9.

JOUBERT.

supérieurs, que de l'indiscrétion des particuliers. Pour y remédier, il défend aux Ordres militaires et même aux autres communautés régulières, de recevoir, à l'avenir, la cession des églises et des dîmes, sans la participation des ordinaires, avec injonction d'abandonner celles dont, depuis peu, ils s'étoient mis en possession; qu'à l'égard des églises qui ne sont point de leur fondation, et qui ne sont point desservies par des chapelains de l'Ordre, ils doivent présenter à l'évêque diocésain, les prêtres qu'ils destinoient pour les desservir, et ne se réserver que la connoissance du temporel qui leur appartenoit; que, conformément à leurs privilèges, ils ne pourront faire ouvrir des églises interdites, qu'une seule fois dans l'année, et sans y faire donner la sépulture à qui que ce soit; et qu'aucun des confrères et des associés à l'Ordre, ne sera admis à participer à ses privilèges, s'il n'est actuellement religieux. Tel fut le réglement que le saint concile prescrivit sur les plaintes des évêques, et qui, dans le fond, ne diminuoit rien des droits et des privilèges des Ordres militaires.

Par le chapitre 23 du même concile, on condamne la dureté des ecclésiastiques, qui ne permettoient pas aux lépreux d'avoir des églises particulières, quoiqu'ils ne fussent pas admis dans les églises publiques. Le concile ordonne que, dans tous les lieux où les lépreux vivront en communauté, ils puissent avoir une église, un cimetière et un prêtre particulier: c'est la

première constitution que l'église ait faite en faveur des lépreux (1). Joubert.

Quoiqu'en disent certains écrivains modernes, 1178.
la jalousie que le clergé de la Palestine conservoit contre les Ordres militaires, n'empêcha pas Renaud, seigneur de Margat, de faire aux Hospitaliers une donation, ou, pour mieux dire, de faire, avec ces chevaliers, un échange de ce château situé sur les confins de la Judée, ainsi que nous l'apprenons de l'auteur des assises de Jérusalem. Ces religieux le fortifièrent, y mirent garnison, et en firent, depuis, de ce côté-là, un des plus puissans boulevards de la chrétienté en Orient.

Cette acquisition ne fut pas capable de compenser la perte que l'Ordre fit, la même année, de frère Joubert, son Grand-Maître, prince aussi sage, et aussi habile dans le gouvernement, que grand Capitaine.

Nous avons vu que Joubert ayant été surpris par Saladin dans une embuscade, se retira dans

(1) Ecclesiastici quidam quæ sua sunt, non quæ Jesu-Christi quærentes, leprosis qui cum sanis habitare non possunt, et ad ecclesiam cum aliis convenire, ecclesias et cæmeteria non permittunt habere; nec proprii juvare ministerio sacerdotis, quod quià procul à pietate christianâ esse dignoscitur, de benignitate apostolicâ constituimus, ut ubicumque tot simul sub communi vitâ fuerint congregati, qui ecclesiam sibi cum cæmeterio constituere, et proprio valeant gaudere præsbytero, sine contradictione aliquâ permittantur habere. 3. *Conc. Lat. ch.* 25.

JOUBERT. le château de Beaufort (1). Saladin l'y fit assiéger par un de ses généraux. Ce siége fut long et meurtrier : le Grand-Maître des Hospitaliers qui s'étoit enfermé dans cette place, soutint plusieurs assauts avec beaucoup de courage. La plûpart de ses chevaliers, animés par son exemple, et qui combattoient sous ses yeux, se firent tuer en défendant les brêches, sans que le Grand Maître voulût entendre parler de capitulation. Enfin les infidèles firent de si puissans efforts, qu'ils emportèrent l'épée à la main, taillèrent en pièces ce qui restoit de chevaliers, firent prisonnier le Grand Maître : et leur commandant, pour se venger de la résistance du Grand-Maître, le fit jetter dans un cachot où on le laissa mourir de faim. C'est ainsi que cet illustre chevalier couronna une vie employée à la défense des autels, par une mort précieuse devant Dieu. D'autres auteurs prétendent qu'il ne tomba point entre les mains des infidèles; mais que, voyant la décadence du royaume de Jérusalem, il en mourut de chagrin.

Le chapître, s'étant assemblé après sa mort, fit remplir sa place par frère ROGER DESMOULINS, chevalier qui, par sa conduite et par sa valeur, justifia le choix de ses confrères. Ses premiers soins, après son installation, furent d'exhorter le régent et les principaux seigneurs du royaume à continuer, avec vigueur, la guerre contre Sa-

ROGER DESMOULINS. 1179. 1177.

(1) Pag. 1905.

ladin. Mais la jalousie et la concurrence entre les grands pour le gouvernement de l'État, pendant l'infirmité du roi; les intelligences criminelles de quelques seigneurs avec les infidèles, et la division qui survint, de son temps, entre les deux Ordres militaires: tout cela ne contribua pas moins aux conquêtes de Saladin, que sa propre valeur et le courage de ses soldats.

ROGER DESMOULINS.

Nous avons rapporté, sur le témoignage de Brompton, historien Anglois, et du même siècle (1), que l'Ordre des Templiers étoit comme une branche de celui des Hospitaliers de Saint-Jean, mais que cette branche, dit ce même auteur, devenue un grand arbre, sembloit faire ombre à la tige dont elle étoit détachée, et l'étouffer. Cette émulation entre ces deux Ordres militaires, le désir d'accumuler de nouveaux revenus à l'envi l'un de l'autre, certaine jalousie presque inséparable de la profession des armes, et des disputes sur le rang et la préséance, soit à la guerre ou dans les conseils d'État, tout concouroit à entretenir entre eux une mésintelligence, qui enfin avoit éclaté jusqu'au point de se faire la guerre, et de se charger toutes les fois qu'ils se rencontroient.

On ne peut disconvenir que, par une conduite si violente, et si indigne de religieux, la piété ne s'affoiblît considérablement dans l'un et l'autre Ordre; et si nous trouvons toujours dans

(1) Lib. I, pag. 96.

Roger Desmoulins.

ces guerriers la même valeur, il faut avouer qu'elle étoit moins animée par la charité, que par des motifs humains de gloire et d'ambition.

Comme ces religieux militaires ne reconnoissoient que le Pape pour supérieur, le roi fit donner avis de leurs divisions à Alexandre III (1). Ce pontife, qui prévit combien les suites en pourroient être funestes aux Chrétiens de la Terre-Sainte, obligea ces chevaliers à se réconcilier. Il se fit, par son ordre, un traité de paix; les deux Grands-Maîtres le signèrent par le conseil, disent-ils dans cet acte, et par la volonté expresse des deux chapitres; et ils transigèrent, tant au sujet de plusieurs terres dont ils prétendoient la possession, qu'au sujet de différentes sommes qu'ils se demandoient réciproquement. On voit, dans cet acte, que le Pape avoit ordonné aux uns et aux autres, que, s'il survenoit entre eux de nouveaux sujets de contestation, ils seroient obligés de nommer, chacun de leur côté, trois anciens chevaliers de la langue et du prieuré où le différend se seroit élevé, pour en décider absolument; que, si ces arbitres ne pouvoient convenir entre eux, ils pourroient s'en remettre à des amis communs qu'ils choisiroient de concert, et qui leur serviroient de sur-arbitres, ou que la connoissance en seroit renvoyée au Saint-Siége. Le Pape ajoute, dans sa bulle, qu'en attendant le jugement souverain qui en

(1) Rimer ad ann. 1182, tom. I, pag. 149.

émanera, il exhorte les chevaliers des deux Ordres à se prévenir mutuellement par des marques d'honneur et de considération, et de concourir indifféremment au bien et à l'avantage des deux maisons : « en sorte, dit Alexandre, « que, quoique leur institution soit différente, il « paroisse, par le lien de la charité qui les doit « unir, que ce ne soit qu'un seul et même Ordre « militaire et régulier. »

Roger Desmoulins.

Les Hospitaliers et les Templiers se conformèrent, en apparence, aux intentions, du Pape ; mais, pour dire la vérité, l'autorité de ce pontife assoupit plutôt qu'elle ne termina des différends qui avoient leur source dans l'avarice et dans l'ambition : deux passions qui ont jetté de profondes racines dans le cœur des hommes.

Une autre passion d'autant plus dangereuse qu'elle ne s'insinue dans le cœur qu'à la faveur de la beauté et des grâces, pensa exciter une guerre civile dans la principauté d'Antioche. Boëmond, qui en étoit le prince souverain, avoit épousé, en premières noces, une fille de la Maison d'Iblin ; et, depuis la mort de cette princesse, il s'étoit remarié avec une princesse Grecque, appellée Théodore. Boëmond, séduit par les charmes d'une concubine, avoit abandonné son épouse légitime. Le patriarche d'Antioche, après des monitions canoniques qui furent inutiles, l'excommunia, et jetta un interdit général sur tous ses États : espèce de châtiment qui enveloppe l'innocent avec le coupable, et

ROGER DESMOULINS.

qui est souvent très-dangereux par ses suites. En effet Boëmond, emporté par sa passion, et irrité d'une procédure qui pouvoit exciter une révolte dans sa principauté, fit saisir par ses officiers le temporel du patriarche, le chassa d'Antioche, et l'assiégea depuis dans un château qui lui appartenoit, et où il s'étoit retiré avec les principaux de son clergé. Le patriarche d'Antioche étoit regardé comme le premier prélat de l'Orient, tant par la fondation de son église, rapportée à Saint-Pierre, que par l'étendue de ce diocèse, qui comptoit dans sa dépendance douze métropolitains, cent cinquante-trois évêques suffragans, et, dans la seule ville d'Antioche, plus de trois cent soixante églises. Comme le patriarche n'étoit pas sans un grand nombre de créatures attachées à sa dignité, et le prince sans ennemis secrets, et que les premiers seigneurs de cet État, et même le peuple, étoient mécontens du gouvernement, les uns et les autres ne furent pas fâchés de trouver un prétexte si plausible pour éclater. Toute la principauté fut bientôt en armes. Les mécontens, sous prétexte de défendre la cause de l'église, cherchoient à venger leurs injures particulières: chacun prit parti suivant sa passion ou ses intérêts.

Le roi de Jérusalem, ou plutôt son Conseil, craignant que les infidèles ne se prévalûssent de ces divisions, engagèrent le patriarche de Jérusalem, et les deux Grands-Maîtres, à se trans-

porter en diligence sur les lieux pour tâcher d'y rétablir le calme. Ces députés, en passant par Tripoli, emmenèrent avec eux le comte Raymond, ami particulier du prince Boëmond. Ils s'assemblèrent d'abord à Laodicée, d'où ils se rendirent à Antioche. Il y eut beaucoup de conférences et de paroles portées de part et d'autre; enfin, on fit une espèce de traité provisionnel, par lequel on convint que, de part et d'autre, on mettroit les armes bas; qu'on rétabliroit incessamment le patriarche dans la jouissance de son temporel; que l'interdit seroit levé, mais que le prince demeureroit excommunié, s'il ne quittoit sa concubine. Cette restriction ne fit qu'allumer sa passion pour cette femme, et sa haîne contre les principaux seigneurs de la principauté. Il bannit depuis, sous différens prétextes, le connétable, le chambellan et trois autres seigneurs qui avoient fait paroître trop d'attachement pour le patriarche: ils se retirèrent auprès de Rupin, prince de la petite Arménie, qui, de concert avec les grands du pays, s'étoit défait de l'apostat Melier, et qui lui avoit succédé dans cette principauté.

Le Grand-Maître, quelque temps après son retour d'Antioche, apprit avec beaucoup de douleur, que la plûpart des chevaliers de son Ordre, qui étoient établis à Constantinople, avoient été massacrés dans un tumulte qui s'étoit élevé, dans cette ville impériale, contre les Latins. L'empereur Manuel Comnène, dans la vue d'é- 1182. 1183.

Roger Desmoulins.

teindre le schisme, auquel il n'adhéroit pas, avoit attiré à Constantinople un grand nombre de Latins, dont il se servoit même dans le ministère, et dans les affaires d'État. Les Hospitaliers possédoient, dans Constantinople, le fameux hôpital de Saint-Sanson, situé entre l'église de Sainte-Sophie et celle de Sainte-Irène: et ils étoient encore maîtres de l'hôpital de Saint-Jean l'Aumônier.

« Il est vraisemblable », dit M. Ducange (1), historien moderne, mais respectable par sa profonde érudition, « que cette église de Saint-Sanson fut donnée aux Hospitaliers de Saint-Jean « de Jérusalem par l'empereur Manuel Comnène, qui affectionna tellement les Latins, et « particulièrement les Français du royaume de « Jérusalem, qu'il en encourut la haîne de ses « sujets. »

Cette haîne éclata après sa mort (2): les Grecs, aigris par des différends de religion, et qui ne vouloient point se soumettre à l'autorité du Saint-Siège, mirent le feu aux maisons des Latins, massacrèrent ceux qui leur tombèrent entre les mains, et n'épargnèrent pas même un cardinal appellé Jean, que le Pape, à la prière de l'empereur, avoit envoyé pour travailler à la réunion des deux églises. Les prêtres et les moines Grecs étoient les plus ardens à exciter ce

(1) Observations sur l'histoire de Godefroy de Villehardouin, n° 104, pag. 302. — (2) Will. Tyr. chap. 12.

Roger Desmoulins.

massacre ; et, pour encourager les meurtriers, ils leur donnoient même de l'argent. Ces furieux entrèrent dans l'hôpital de Saint-Jean, dont nous venons de parler, tuèrent impitoyablement les malades et les religieux Hospitaliers qui les servoient. A peine en réchappa-t-il un petit nombre, qui s'embarquèrent sur un vaisseau, et portèrent, dans la Palestine, les tristes nouvelles de cette barbarie.

Ils trouvèrent l'État partagé et affoibli par des divisions domestiques, qui en avancèrent la ruine. La lèpre, dont le roi étoit attaqué, ne lui permettant point de se marier, ni même de tenir les rênes du gouvernement, il avoit fait épouser la princesse Sybille, sa sœur aînée, veuve du marquis de Montferrat, à Guy de Lusignan, de la Maison de la Marche, fils de Hugues le Brun, que la dévotion du temps avoit conduit dans la Palestine : prince bien fait et de bonne mine, plus galant que guerrier ; mais qui, après avoir sçu plaire à la princesse, n'eut pas de peine, par son crédit, à gagner les bonnes grâces du roi.

Baudouin, depuis ce mariage, établit son beau-frère régent du royaume, et ne se réserva que le tître de roi, et la possession de la ville de Jérusalem, avec une pension de dix mille écus d'or.

La puissance souveraine, à laquelle le roi associa Lusignan, excita la jalousie des grands, qui, nés dans la Palestine, traitoient ce prince

Roger Desmoulins.

d'étranger. Raymond, comte de Tripoli, fomentoit cette division. Ce comte, le plus puissant des vassaux de la couronne, aspiroit secrettement à la succession de Baudouin. Comme le choix que le roi venoit de faire, ruinoit ses espérances, on prétend que, pour les faire revivre, il prit, dès-lors, des mesures secrettes avec Saladin. La trève que ce prince avoit faite avec le roi de Jérusalem, duroit encore : il étoit question de la rompre, sans qu'on pût en attribuer la cause aux Mahométans. Saladin, pour en faire naître l'occasion, donna des ordres secrets, à un gouverneur de sa frontière, de lâcher, sur les terres des Chrétiens, et parmi les champs, qui étoient alors couverts de grains, des troupeaux de moutons, des chevaux, des vaches, et d'autres bestiaux.

Renaud de Châtillon, selon Guillaume de Tyr, n'étoit qu'un aventurier (1) et un soldat de fortune; mais bien fait de sa personne, distingué par un grand nombre d'actions de valeur, et qui, dans sa jeunesse, malgré l'inégalité des conditions, avoit épousé, secrettement, Constance, princesse d'Antioche. Il étoit alors seigneur de Carach, place forte, située sur le haut

(1) Domina Constantia, domini Raimondi Antiocheni principis vidua, licet multos inclitos et nobiles viros ejus matrimonium appetentes more femineo repulisset, Rainaldum de Castilione quemdam stipendiorum militem sibi occultè in matrimonium elegit. *Will. Tyr. lib.* XVII, *cap.* 26.

d'une montagne. Les Latins l'avoient érigée en archevêché, sous le nom de Mont-Royal; on la nommoit auparavant la Pierre du désert, parce qu'elle étoit à l'entrée de l'Arabie Pétrée. Châtillon, avec un bon nombre de Templiers, s'y étoit fortifié; et, de là, cet aventurier alloit souvent en parti. Les Mahométans n'avoient point d'ennemi plus redoutable; il leur enlevoit souvent des caravanes entières de pélerins qui faisoient le voyage de la Mecque; et, après les avoir mis dans les fers, il insultoit encore à leur dévotion. Mahomet n'étoit pas épargné dans ses railleries: il avoit même formé le dessein de ruiner son tombeau, qui étoit révéré à Médine, et pour lequel les infidèles n'avoient pas moins de vénération, que les Chrétiens pour le sépulcre de Jésus-Christ: il se seroit même rendu maître de cette ville et de la Mecque, si le gouverneur, qui commandoit, dans l'Arabie, pour Saladin, n'eût découvert son dessein, et ne s'y fût opposé.

ROGER DESMOULINS.

Saladin, par droit de représailles, fit mettre aux fers quinze cents Chrétiens, marchands ou pélerins, dont le vaisseau avoit échoué proche Damiette. Il envoya ensuite demander au roi la restitution de tous les bestiaux que Renaud et les Templiers, au préjudice de la trève, avoient enlevés: et, faute d'y satisfaire, cet ambassadeur avoit ordre de lui déclarer la guerre, et de protester que ce prince agiroit, à l'égard des Chrétiens arrêtés par son ordre, et de leurs effets, de la même manière dont on agiroit à l'égard des

ROGER DESMOULINS.

troupeaux et de leurs conducteurs, qu'on retenoit, disoit-il, si injustement à Carach.

Le roi eut bien voulu pouvoir donner satisfaction au sultan qu'il redoutoit; mais ce prince étoit si peu autorisé, et le gouvernement si foible, qu'il ne put jamais obliger Renaud et les Templiers à restituer le butin qu'ils avoient fait. Saladin, sous prétexte d'user de représailles, recommença à faire des courses sur les terres des Chrétiens; la guerre s'ensuivit, comme il l'avoit prévu. Il passe le Jourdain, tue tout ce qui se présente en armes devant lui, enlève les femmes et les enfans, qu'il entraîne dans un indigne esclavage; met le feu aux maisons, ravage la campagne, et s'abandonne à toutes les cruautés qui pouvoient porter la crainte et la frayeur dans l'esprit des peuples.

Ces ravages firent monter à cheval les principaux seigneurs du royaume, suivis de leurs vassaux, et accompagnés des deux Ordres militaires. Il se forma, de ces corps différens, une armée considérable. Le roi, dont le mal augmentoit tous les jours, ne se trouva plus en état de marcher à la tête de ses troupes. Il avoit perdu la vue; la corruption de la lèpre lui avoit même ôté l'usage des pieds et des mains; ainsi il fut réduit à confier le commandement de l'armée
1183. à Lusignan, son beau-frère, qu'il avoit fait comte de Jaffa et d'Ascalon : titres affectés à l'héritier présomptif de la couronne. Le comte, soit par incapacité dans le métier de la guerre,

ou par la jalousie des chefs, fut plus de huit jours en présence d'un ennemi plus foible que lui sans l'attaquer; et il le laissa même retirer avec son butin et ses prisonniers, et repasser le Jourdain, à sa vue, sans faire le moindre mouvement, et sans oser sortir de ses retranchemens. ROGER DESMOULINS.

Les chrétiens Latins, tous soldats, et qui vouloient que leur prince fût Capitaine, portèrent leurs plaintes au roi de la lâcheté de son beau-frère; et la plûpart des seigneurs protestèrent hautement qu'ils ne marcheroient jamais en campagne sous ses ordres. Le roi, pour les satisfaire, retira le pouvoir qu'il lui avoit confié; et, comme souvent les princes ne mettent point de bornes, ni à leurs faveurs, ni à leur ressentiment, on le priva du comté de Jaffa, comme incapable de défendre cette importante place, qui étoit une des clefs du royaume (1). Le roi désigna, en même-temps, pour son successeur, le jeune Baudouin, son neveu, fils de la princesse Sybille, et du marquis de Montferrat, son premier mari, quoique ce jeune prince eût à peine cinq ans. Ce changement remplit l'État de divisions. Guy de Lusignan se retira à Ascalon, où il se fortifia d'abord contre le parti qui lui étoit opposé. Mais, comme ce prince étoit plus capable de faire éclater son mécontentement par de vains discours, que de le soutenir les armes à la main, il revint bientôt à la Cour; et, en échange

(1) Willel. Tyriensis. lib. XXIII.

Roger Desmoulins.

d'une couronne et d'une souveraineté qu'on lui avoit fait espérer, et qui n'a jamais de prix, il se contenta de la comté de Jaffa, qu'on lui rendit, avec le titre de pensionnaire du roi.

Baudouin, qui n'étoit plus en état d'agir, par lui-même, remit le soin du gouvernement au comte de Tripoli, moins par confiance, que dans la crainte, s'il en étoit exclus, qu'il n'excitât de nouvelles brouilleries dans l'État. Raymond, l'auteur secret de toutes les cabales de la Cour, refusa d'abord la régence, qu'il sçavoit bien que personne n'accepteroit à son préjudice. Il fallut que le roi lui en fît de pressantes instances; et il ne consentit à se charger du gouvernement, qu'à condition que les Hospitaliers et les Templiers s'engageroient de défendre toutes les places qui pourroient être attaquées. Cependant, pour affermir son autorité, il obtint une nouvelle trève de Saladin, mais que ce prince infidèle, pour se dédommager des frais de la guerre, n'accorda qu'à prix d'argent.

L'objet des Chrétiens, en demandant cette trève, étoit de s'en servir pour avoir le temps de se procurer une nouvelle croisade, et les secours des princes d'Occident. Il étoit question d'y envoyer une ambassade solemnelle, et de charger de cette négociation des personnes habiles, et qui sçûssent s'attirer de la considération par leur rang et par leur mérite.

Héraclius, patriarche de Jérusalem, s'offrit pour cet emploi: homme vain, présomptueux,

et qui se vanta de ne revenir qu'à la tête d'une armée composée des plus puissans princes de l'Europe. Celui de ces souverains sur lequel il comptoit le plus, étoit Henri II, roi d'Angleterre, petit-fils de Foulques, comte d'Anjou et roi de Jérusalem, et, par conséquent, cousin germain de Baudouin. Ce qui augmentoit encore la confiance du patriarche, c'est qu'il avoit appris que le prince Anglois n'avoit reçu l'absolution du Pape, au sujet de l'assassinat de Saint-Thomas, archevêque de Cantorbery, dont il étoit soupçonné, qu'à condition de mener, lui-même, un puissant secours à la Terre-Sainte. Quoique ce prince n'eût pas commandé ce meurtre en termes exprès, cependant, comme il sembloit y avoir donné lieu par des paroles imprudentes, il se soumit à ce genre de pénitence; et, dans un concile tenu à Avranches, en Normandie, le 27 septembre 1172, il avoit promis solemnellement qu'à Noël prochain, il prendroit la croix pour trois ans, et partiroit, l'été suivant, pour Jérusalem, si le Pape ne l'en dispensoit; et que, dans cette guerre, outre ses propres troupes, il entretiendroit, à ses dépens, deux cents Templiers, au moins, pendant un an. Aucune de ces conditions n'avoit encore été accomplie depuis près de treize ans qu'il s'y étoit engagé.

ROGER DESMOULINS.

21 mai. 1172.

Le patriarche, qui en étoit bien instruit, faisoit agir tous ses amis pour être envoyé en Europe, d'où il se flattoit de revenir avec un puissant secours, et comblé, en son particulier, de

Roger Desmoulins.

magnifiques présens. Mais le Conseil avoit de la peine à remettre une négociation si importante à un prélat naturellement emporté, et qui ne connoissoit de manières de traiter avec les hommes, que celles de hauteur. Cependant, comme il eut été dangereux de le refuser, et que d'ailleurs on se flattoit que sa dignité donneroit plus de considération à l'ambassade, on accepta ses offres ; mais on lui donna pour collègues les deux Grands-Maîtres, capables, par leur modération et leur politesse, d'adoucir ce qu'il y avoit de féroce dans l'humeur du patriarche ; outre que les chevaliers des deux Ordres, par leur naissance et par leur valeur, étoient fort considérés dans l'Occident, et auprès des souverains, dont ils étoient nés sujets.

Ces ambassadeurs partirent du port de Jaffa, et arrivèrent heureusement à Brindes. Le Pape Luce III, successeur d'Alexandre, et l'empereur Fréderic I, étoient alors à Vérone : ils s'y étoient assemblés pour tâcher de donner la paix à l'Italie, qu'ils avoient mise en feu par leurs prétentions réciproques. Nos ambassadeurs, voulant profiter de cette occasion, se rendirent en diligence à Vérone, et exposèrent, à l'un et à l'autre, la puissance formidable de Saladin, le malheureux état et la foiblesse du royaume de Jérusalem, et le besoin qu'on avoit d'un puissant secours, si on vouloit conserver la Terre-Sainte. L'empereur promit des troupes qu'il ne donna point ; et le Pape ne donna que des indulgences

et des lettres de recommandation, qui ne lui coûtoient rien (1). ROGER DESMOULINS.

Ce pontife écrivit, à la vérité, des lettres très-pressantes au roi d'Angleterre, et menaça des jugemens de Dieu, s'il n'accomplissoit la pénitence qu'on lui avoit imposée: et, par d'autres lettres, il sollicita vivement le roi de France de signaler son zèle, à son avénement à la couronne, par une entreprise si digne de la piété de ses ancêtres (2). Nos ambassadeurs, chargés de ces lettres, se disposoient à passer dans les deux royaumes, quand ils furent arrêtés à Vérone par une violente maladie dont le Grand-Maître des Templiers fut attaqué, et qui se termina par sa mort. Les deux ambassadeurs, après lui avoir rendu les derniers devoirs, se mirent en chemin pour la France, et arrivèrent à Paris, dans le mois de janvier de l'année 1185. Philippe II régnoit alors en France, jeune prince âgé d'environ vingt ans. Les ambassadeurs, après lui avoir remis les lettres du Pape, lui exposèrent l'extrême danger où se trouvoit la Terre-Sainte de retomber sous la tyrannie des infidèles; et, pour l'engager même à se mettre à la tête de ses

Arnaud de Troye.

1185.

(1) Heraclius, patriarcha sanctæ Resurrectionis, et Rogerus magister domûs hospitalis Jerusalem, tendentes in Occidentem, et per Italiam transitum facientes et Galliam, nec à domino papâ, nec ab imperatore Romano, nec à rege Francorum, aliqua consolatoria receperunt. *Radulph. de Diceto, Angl. pag.* 265.

(2) Rog. de Hov. pag. 628.

ROGER DESMOULINS.

troupes, ils lui présentèrent les clefs de la ville de Jérusalem, de la tour de David, et de l'église du Saint-Sépulcre, comme une espèce d'investiture, ou du moins comme des gages du droit de protection qu'il devoit acquérir par ses armes. Le roi reçut honorablement le patriarche et le Grand-Maître, et leur donna le baiser de paix (1), dit Rigord : il ordonna, en même temps, à tous les prélats de son royaume d'exhorter ses sujets à prendre la croix. Il la vouloit prendre lui-même; mais le Conseil de ce jeune prince, qui n'avoit point encore d'enfans, ne jugea pas à propos que, dans la conjoncture des guerres continuelles que la France avoit à soutenir contre les Anglois et les Flamands, il quittât ses États. Le roi se contenta d'assurer les ambassadeurs, qu'il entretiendroit, à ses dépens, (2) tous ceux qui se croiseroient, et qui prendroient les armes par un motif aussi saint et aussi pieux.

Le patriarche et le Grand-Maître passèrent ensuite en Angleterre, d'où le patriarche, comme nous l'avons dit, espéroit tirer de plus puissans

(1) In osculo pacis honorificè recepit, diligentissimè præpositis terræ suæ, sive dispensatoribus præcipiens quòd ubicumque per terram irent, de reditibus regis sufficientes expensas illis ministrarent. *Rigord, pag.* 171.

(2) De consilio principum, strenuos milites cum magnâ multitudine peditum armatorum de propriis reditibus sumptus sufficientes, prout famâ referente didicimus, ministrans, devotè Jerusalem transmisit. *Idem ibid.*

secours (1). Ces ambassadeurs, étant arrivés, rendirent au roi la lettre du Pape, et lui représentèrent le besoin que les saints lieux avoient de ses armes, et sur-tout de sa présence. Henri les reçut avec de grandes démonstrations d'honneur. On prétend même qu'il alla au-devant d'eux jusqu'à Redingue. Mais, comme il étoit avancé en âge, et que d'ailleurs il avoit trois fils pleins de feu, d'un génie inquiet, dévorés d'ambition, et qu'il avoit bien de la peine à contenir sous son autorité, un voyage de si long cours que celui de Jérusalem, dans cette conjoncture, ne lui parut convenable ni à sa santé, ni à l'état présent de ses affaires. Cependant, pour amuser les ambassadeurs, il remit la décision de cette entreprise au parlement, qui s'assembla le premier dimanche de carême. On exposa, de la part du roi, dans cette auguste assemblée, le désir sincère qu'il avoit, pour accomplir sa pénitence, de faire le voyage de la Terre-Sainte; mais, en même-temps, on ne dissimula pas sa vieillesse, le mauvais état de sa santé, et même le besoin que l'Angleterre avoit de sa présence. Des sujets complaisans devinèrent aisément les intentions du prince, et ne manquèrent pas de s'y conformer; on lui envoya, en cérémonie, des députés, qui lui représentèrent, de la part de

(1) Will. Neub. lib. III, cap. 12, pag. 425. — Roger de Hoveden, in Henr. II.

Roger Desmoulins.

la nation, que, par un engagement précédent à la mort de Saint-Thomas et à son absolution, et par le serment solemnel qu'il avoit fait le jour qu'il avoit pris la couronne, il étoit plus obligé de rester dans ses États, pour les gouverner, que de les abandonner pour aller, en personne, faire la guerre dans la Palestine; que le parlement cependant étoit d'avis d'accorder cinquante mille marcs d'argent pour lever des troupes, qui partiroient incessamment pour l'Asie; qu'on prêcheroit la croisade dans tout le royaume, et que le roi permettroit aux prélats et aux seigneurs qui voudroient prendre la croix, de sortir du royaume pour une si sainte expédition. Le roi fit part de cette résolution aux ambassadeurs; ils lui demandèrent qu'au moins il envoyât un de ses fils à la tête des croisés. Mais il leur répondit, qu'alors il ne s'en trouvoit aucun en Angleterre, et qu'il ne pouvoit les engager en leur absence. Le patriarche, naturellement emporté, lui dit fièrement qu'ils n'avoient pas besoin de son argent, mais d'un chef capable de conduire une armée. Il ajouta mille choses violentes, jusqu'à lui reprocher ses infidélités envers le roi de France, son seigneur, et même l'assassinat de Saint-Thomas de Cantorbery: et, voyant que Henri, le plus fier de tous les hommes, rougissoit de dépit et de colère: « Voilà ma tête, « lui dit-il, vous pouvez me traiter comme vous « avez fait mon frère Thomas; il m'est indifférent de mourir ici par vos ordres, ou, en Syrie

« de la main des infidèles: aussi-bien êtes-vous « plus méchant que tous les Sarrasins (1). »

ROGER DESMOULINS.

Henri, soit par grandeur d'âme, ou qu'il craignît de se commettre une seconde fois avec les ecclésiastiques, dissimula ces outrages. Mais on ne peut exprimer la douleur et même la confusion du Grand-Maître des Hospitaliers de se voir associé à un homme aussi violent que le patriarche, et qui, par ses emportemens, ruinoit tout le fruit qu'on eut dû justement espérer de leur négociation. Il n'oublia rien pour appaiser le roi, qui parut donner son ressentiment aux intérêts de la religion. Ce prince ramena même dans son vaisseau, jusqu'en Normandie, les deux ambassadeurs de Jérusalem, qui célébrèrent la fête de Pâques à Rouen (2).

On trouve, dans la Chronique de Trivet, que ce prince leur donna, de son épargne, trois mille marcs d'argent. Un grand nombre d'Anglois, et plusieurs de ses autres sujets des provinces d'en-deçà de la mer se croisèrent, et se joignirent aux Français que Philippe II faisoit passer, en Orient, à ses dépens. Mais, comme il n'y avoit point de prince, ni de personne d'une assez grande autorité pour les commander et pour s'en faire obéir, on ne tira pas grand fruit de cet armement: et,

(1) Fac de me quod de Thomas fecisti, adeò libentèr volo à te occidi in Angliâ, sicut à Sarracenis in Syriâ, quia tu omni Sarraceno pejores. *Chron. Joan. Brompton, in Henr. II*, pag. 1145.

(2) Spicil. lib. VIII, pag. 489.

Roger Desmoulins. par le retour des ambassadeurs, la consternation succéda aux fausses espérances que le patriarche avoit données de sa négociation.

On ne fut pas long-temps à Jérusalem sans être instruit de la conduite bizarre et emportée qu'il avoit tenue à la Cour d'Angleterre; tout le peuple se déchaînoit contre lui. On disoit hautement que la vraye croix, qui avoit été recouvrée autrefois par un prince, appellé Héraclius, seroit reperdue sous le pontificat et par la fauté d'un patriarche du même nom; tout le monde détestoit sa violence (1), et on n'épargnoit pas sur-tout sa conduite au sujet d'une femme qu'il entretenoit publiquement, et plus connue sous le nom de la patriarchesse, que par le sien propre.

A ces plaintes contre ce prélat, succédèrent de tristes préjugés qu'on faisoit de l'avenir; le roi mourant, son successeur mineur, un régent ambitieux, sans religion, soupçonné d'aspirer à la couronne, et de s'entendre avec les infidèles, la trève prête à finir, l'ennemi puissant et redoutable, peu de troupes, encore moins d'argent,
1186. différens partis, et des divisions toujours funestes dans une minorité. Dans de si fâcheuses
16 mars 1185. conjonctures, survint la mort du roi: elle fut suivie, sept mois après, de celle du jeune Baudouin V, son neveu et son successeur. Les ennemis du comte de Tripoli publioient que ce

(1) Marin. Sanat. lib. III, part. 6, chap. 24, p. 147.

prince avoit fait empoisonner le jeune roi dans la vue de lui succéder, tant par les droits de sa naissance, que par ses propres forces, et le crédit et la puissance de ses partisans. ROGER DESMOULINS.

D'autres rejettoient un si grand crime sur la mère même du jeune Baudouin (1); on prétend qu'elle avoit empoisonné son fils pour régner elle-même, et pour faire régner Guy de Lusignan, son second mari. Ce qui fortifioit ces soupçons, c'est que personne ne sçut jamais ni la maladie du jeune prince, ni le moment de sa mort; que cette princesse, après s'être assurée du patriarche, du Grand-Maître des Templiers (Gérard de Ridefort.) et du marquis de Montferrat, fit environner le Palais de troupes; que ce Grand-Maître, qui avoit en dépôt la couronne et tous les ornemens royaux, gagné par des sommes considérables qu'on lui donna, les lui avoit remis sans la participation des grands de l'État, et que le même jour qu'on déclara la mort du jeune roi, la reine, sa mère, et Guy de Lusignan, s'étoient fait proclamer roi et reine de Jérusalem.

Les créatures du comte de Tripoli, qui méprisoient Lusignan, s'opposèrent hautement à cette proclamation; et même Geoffroy de Lusignan, prince d'une force de corps et d'une valeur extraordinaire, mais qui n'étoit pas prévenu en faveur du courage de Guy, ayant appris son élévation sur le trône de la Palestine, ne put

(1) Herold contin. — Will. Tyr. lib. I, cap. 3.

Roger Desmoulins.

s'empêcher de dire, d'une manière à la vérité peu chrétienne: « Ceux qui ont fait roi mon « frère, m'auroient fait Dieu, s'ils m'eussent « connu ». La plûpart des grands de ce royaume se plaignoient de ce que le Grand-Maître des Templiers, dépositaire et gardien de la couronne royale, l'avoit remise, sans leur participation, à la reine et sur-tout à Guy de Lusignan, qui n'y avoit aucun droit. Ces seigneurs, les premiers de l'État, représentoient au peuple que, dans la situation où se trouvoient les affaires de la Terre-Sainte, on avoit besoin, pour roi, d'un prince qui fût Capitaine, et qui eût l'estime et la confiance des gens de guerre; et ils prétendoient même que la couronne ne pouvoit tomber que sur les mâles de la Maison royale: ce qui donnoit une exclusion entière aux deux princesses, sœurs du jeune Baudouin. De si hautes prétentions partageoient tous les Chrétiens de la Palestine; on leva des troupes de part et d'autre; et on étoit près d'en venir aux mains: mais heureusement l'affaire se tourna en négociation.

Le comte de Tripoli, qui faisoit agir secrettement la cabale opposée à la Cour, fit dire, par les principaux seigneurs de son parti, à la princesse Sybille, qu'ils consentiroient volontiers à lui mettre la couronne sur la tête; mais que, si elle vouloit un roi pour mari, ils exigeoient qu'elle répudiât Lusignan, et qu'ensuite elle fît choix, pour partager son trône et son lit, d'un

prince capable de commander les armées, et de défendre l'État. ROGER DESMOULINS.

La princesse, qui étoit habile, consentit à ces propositions; mais elle exigea, de son côté, que les grands s'engageâssent, par un serment solemnel, à reconnoître pour leur souverain, celui qu'elle désigneroit pour son mari. Les sermens furent faits d'autant plus facilement, que, quoique le régent fût actuellement marié, ses partisans se flattoient, à la faveur d'un pareil divorce, que le choix de la princesse ne pourroit jamais tomber que sur ce prince. Le patriarche, que la reine avoit gagné par de grosses sommes d'argent, prononça sur le champ la sentence du divorce entre elle et Lusignan. L'histoire ne dit point de quels prétextes on se servit; mais, après que le divorce eut été déclaré, et la princesse reconnue pour reine, on la conduisit dans l'église du Saint-Sépulcre, où elle reçut solemnellement la couronne des mains du patriarche (1). Elle la tira aussitôt de dessus sa tête, et la portant sur celle de Guy de Lusignan, l'embrassa comme son mari, le salua comme roi, et se tournant vers les grands, étonnés de cette démarche: *Il n'appartient point aux hommes*, leur

(1) Præfata regina accepit coronam regiam in manibus suis, et posuit eam super caput Guidonis de Lusignan mariti sui, dicens: Ego eligo te in regem et dominum meum, et terræ Hierosolymitanæ: quia quod Deus conjunxit, homo separare non debet. *Roger de Hoveden, pag.* 634.

ROGER DESMOULINS.

dit-elle fièrement, *de séparer ce que Dieu a uni*. Le Grand-Maître des Templiers, qui entroit dans cette intrigue, l'appuya de tout son crédit. Les grands se virent, à la fin, réduits à souscrire à un choix qu'ils n'avoient pu empêcher; et le peuple, toujours avide de cérémonies, contre son ordinaire, vit cette dernière avec plus d'étonnement que de joye.

Il n'y eut que le comte de Tripoli, qui regarda le choix de la reine, comme une injustice qu'elle lui faisoit. On ne peut exprimer dans quelle fureur cette préférence le précipita: il jura la perte de son rival, et même celle des Templiers qui avoient eu beaucoup de part à son élévation; et il ne se soucia pas de périr, pourvu qu'il pût entraîner tous ses ennemis sous ses propres ruines.

Plein de cet esprit de vengeance, et dans la résolution de sacrifier tout à son ressentiment, il se retira brusquement dans ses États. Saladin, aussi habile politique que grand Capitaine, n'eut pas plutôt appris son mécontentement, qu'il lui envoya secrettement un homme de confiance pour traiter avec lui. Cet envoyé lui représenta, avec une franchise apparente, qu'il n'étoit pas de l'intérêt de son maître de souffrir un royaume Chrétien et indépendant, au milieu de tant d'États qui composoient son empire; mais que, s'il vouloit se faire Mahométan et son feudataire, il s'engageoit de le placer sur le trône de Jérusalem; et, pour l'y maintenir, d'immoler à sa sûreté tous les Templiers, leurs ennemis communs.

Roger Desmoulins.

Raymond, aveuglé par sa passion, consentit à tout: on prétend même que, dès-lors, il se fit circoncire. Mais, pour mieux faire réussir leurs desseins, il convint avec cet envoyé, qu'il ne feroit éclater son changement de religion, qu'après qu'il seroit monté sur le trône, et que, pour pouvoir perdre plus sûrement le nouveau roi, il se reconcilieroit avec lui.

Le perfide comte, dans cette vue, se rendit à Jérusalem; des amis communs qu'il fit agir, et qui n'avoient pour objet que d'éteindre la division, intervinrent, de bonne foi, dans cet accommodement. La paix se fit; Raymond reconnut Lusignan pour souverain; et ce comte, si capable par sa valeur de défendre les saints lieux, n'eut point de honte d'ajouter la trahison à l'apostasie.

Saladin, de concert avec lui, entra aussitôt dans la Palestine à la tête d'une puissante armée: son dessein étoit de faire le siége d'Acre, la ville de tout le royaume la plus forte et la plus riche. On comptoit, dans son armée, près de cinquante mille chevaux sans l'infanterie; et la plûpart de ces troupes étoient composées des anciens habitans du pays ou de leurs enfans, que les rois de Jérusalem, depuis la conquête de Godefroy de Bouillon, en avoient chassés. Tous revenoient, à la suite de Saladin, dans l'espérance d'une prochaine conquête, et de rentrer dans l'héritage de leurs pères.

Le sultan, favorisé secrettement par le comte

ROGER DESMOULINS. 1187.

de Tripoli, ne trouva point d'obstacle à sa marche, et venoit pour former le siége de la ville d'Acre. Le roi en avoit confié la défense aux deux Grands-Maîtres, qui s'avancèrent au-devant de l'ennemi avec un grand nombre d'Hospitaliers et de Templiers (1): l'État n'avoit point de ressource plus assurée. Les deux Grands-Maîtres, ayant fait prendre les armes à la garnison et à tous les habitans, sortirent la nuit de la place. Les Chrétiens, tenant d'une main leur épée, et du feu dans l'autre, surprennent les infidèles, entrent dans leur camp, abattent les tentes, coupent la gorge à tous ceux qu'ils trouvent endormis, mettent le feu partout. La terreur et la consternation se répandent dans l'armée ennemie; mais le jour qui commença à paroître, et la présence de Saladin les rassura; chaque corps se rangea sous ses Enseignes; on en vint à un combat réglé, et on chercha à envelopper les Chrétiens.

Quoique les infidèles fussent supérieurs en nombre, les religieux militaires qui n'avoient jamais compté leurs ennemis, font ferme, poussent l'ennemi qui se trouve devant eux, s'attachent au corps même que Saladin avoit rallié: tout combat, tout se mêle; on tue tout; des ruisseaux de sang coulent de tous côtés; point de quartier ni de prisonniers: une fureur égale animoit les soldats de chaque parti. Si Saladin,

(1) Contin. Will. Tyr. lib. I, chap. 5.

ROGER DESMOULINS.

dans cette action, fit voir autant de conduite que de courage, les deux Grands-Maîtres, de leur côté, soutenus de leurs braves chevaliers, firent des prodiges de valeur. Le Grand-Maître Desmoulins, à la tête des Hospitaliers, perça plusieurs fois les escadrons ennemis: rien ne tenoit devant lui. Le comte de Tripoli, qu'on prétend qui se trouva masqué dans cette occasion, et qui combattoit en faveur des infidèles, pour se défaire d'un guerrier si redoutable, tua son cheval, qui, en tombant, se renversa sur le Grand-Maître; et le poids de ses armes l'empêchant de se relever, les infidèles le percèrent de mille coups après sa mort, soit qu'ils voulûssent venger celle de leurs compagnons; soit qu'ils craignîssent encore qu'un si grand Capitaine ne se relevât (1). Plusieurs Hospitaliers, en le défendant, se firent tuer généreusement sur le corps de leur chef, et en voulant l'arracher à la fureur de ces barbares. Le combat cessa par l'épuisement des deux partis (2): et, il n'y eut que la retraite de Saladin qui fît présumer que la plus grande perte étoit tombée de son côté.

Les Hospitaliers cherchèrent, sur le champ de bataille, le corps de leur Grand-Maître, pour lui rendre les derniers devoirs (3). Après bien des

(1) Eodem die, videlicet calendas maii, sexaginta fratres templi et summus magister domûs hospitalis cum pluribus domûs suæ fratribus interfecti sunt. *Roger de Hoveden, in Henr. II.* — (2) Chronique de Nangis. — (3) Contin. Will. Tyr. lib. I, cap. 5.

Roger Desmoulins.

soins, on le trouva enfin sous un tas de Turcomans et de Sarrasins, qui avoient passé par le tranchant de son cimeterre, ou que les chevaliers, après sa mort, avoient immolés à leur ressentiment. Il fut porté dans Acre, et les funérailles de ce grand homme y furent célébrées par les larmes de ses confrères, et par l'affliction générale de tous les habitans.

On procéda ensuite à l'élection de son successeur. Comme l'ennemi étoit au milieu du royaume, et qu'on étoit à la veille d'une nouvelle bataille, les Hospitaliers comprirent qu'ils avoient plus besoin que jamais d'un Capitaine et d'un habile guerrier pour les commander. Le choix, dans cette conjoncture, tomba sur frère

Garnier de Syrie. 1187.

GARNIER, natif de Napoli de Syrie, Grand-Prieur d'Angleterre, et turcopolier de l'Ordre, titres inséparables: ce qui fait voir qu'en ce temps-là les dignités n'étoient point encore attachées, comme elles le sont à présent, aux différentes langues ou nations dont l'Ordre est composé.

Les Turcopoles, d'où a été formé le nom de *Turcopolier*, étoient anciennement, au rapport de Guillaume de Tyr, des compagnies de chevau-légers (1). L'origine de ce terme venoit des Turcomans, qui appelloient, en général, *Turco*

(1) Will. Tyr. lib. I, cap. 7, lib. XIX, cap. 24, lib. XXII, cap. 9. — Assises du royaume de Jérusalem, p. 458. — Histoire de l'isle de Chypre, par Étienne de Lusignan. — Albert. Acq. lib. V, cap. 3.

poles les enfans nés d'une mère Grecque et d'un père Turcoman, et qui étoient destinés à la milice. Ce fut, depuis, un titre de dignité militaire dans le royaume de Chypre, d'où il étoit passé dans l'Ordre de Saint-Jean. Mais les Hospitaliers ne s'en servoient que pour désigner le colonel général de l'infanterie. Frère Garnier avoit résidé quelque temps en Angleterre, en qualité de bailli et de Turcopolier de l'Ordre. Pendant ce temps-là, le roi Henri II, ayant chassé de la fameuse abbaye de Bulkand des chanoines réguliers qui vivoient trop licencieusement, donna ce monastère à l'Ordre; et frère Garnier y mit des Hospitaliers de Saint-Jean. Ce Grand-Bailli étoit repassé, depuis, dans la Palestine, pour partager les périls et la gloire de ses confrères; et sa valeur et ses vertus lui procurèrent la dignité de Grand-Maître, après la mort de frère Roger Desmoulins.

GARNIER DE SYRIE.

Ses premiers soins furent de rappeler auprès de lui la plûpart des religieux qui étoient dispersés en différentes places; et il reçut même, dans l'Ordre, plusieurs novices pour remplacer ceux qu'on avoit perdus dans la dernière occasion, et pour se mettre en état de s'opposer avec succès aux armes de Saladin.

Ce prince, de concert avec le comte de Tripoli, et pour mieux cacher leur intelligence, assiégea Tibériade, qui appartenoit au comte, du chef d'Eschine, sa femme, qui y faisoit son séjour ordinaire. La ville fut d'abord emportée;

GARNIER DE SYRIE.

et la comtesse, qui ignoroit la trahison de son mari, se réfugia dans le château qui étoit plus fortifié. Le traître Raymond, comme s'il eût eu beaucoup d'inquiétude du succès de ce siége, crie au secours, appelle tous ses amis auprès de lui, et représente au roi de quelle importance étoit la conservation de cette place, qui, de ce côté-là, couvroit toute la frontière. On résolut aussitôt d'y jetter du secours à quelque prix que ce fût. Le roi se disposa à marcher lui-même à la tête de ce qu'il avoit de troupes sur pied; mais le comte, qui vouloit livrer, tout-à-la-fois, à Saladin toutes les forces de l'État, remontre au roi, qu'avec une armée aussi inférieure à celle du soudan, il alloit s'exposer à une déroute certaine; que Saladin avoit au moins quatre-vingt mille chevaux sans son infanterie; et que, pour résister à une puissance si formidable, il falloit tirer toutes les garnisons des places, et même faire marcher tous les habitans capables de porter les armes, afin de grossir l'armée, et d'avoir moins à craindre du grand nombre des infidèles.

Guy de Lusignan, qui n'étoit ni grand homme de guerre, ni habile politique, s'abandonna aux perfides conseils d'un ennemi reconcilié; on dégarnit toutes les places de leurs garnisons, et même des habitans; et il n'y resta que des vieillards, des femmes et des enfans. Toute la fortune de l'État étoit réunie dans cette multitude confuse de soldats, de bourgeois et de paysans, armés bizarrement, dont la plûpart marchoient

sans ordre, et qui n'avoient que de la fureur et de l'emportement. GARNIER DE SYRIE.

A l'approche des Chrétiens, Saladin sortit de ses lignes; on fut bientôt en présence : le combat dura trois jours, et fut très-sanglant. Guy de Lusignan, par l'avis du comte de Tripoli, avoit placé son camp entre des rochers, comme dans un endroit où il ne pouvoit être forcé; mais le perfide comte lui avoit caché que, de cet endroit, ses soldats ne pourroient aller à l'eau qu'à travers de l'armée des infidèles. Un besoin si pressant se fit bientôt sentir; la nécessité obligea, dès le lendemain, de marcher aux ennemis pour s'ouvrir un passage à la rivière (1). Les Templiers, qui avoient la pointe, descendirent les premiers dans la plaine, et chargèrent les infidèles avec leur valeur ordinaire; ils poussèrent d'abord tout ce qui se présenta devant eux; jamais ces braves guerriers n'avoient fait paroître tant de courage et tant d'intrépidité. Ils percent et ils enfoncent les premiers escadrons des infi-

(1) Templarii robustissimo in hostem impetu procurrentes, primarum hostium turmarum densitatem ruperunt, et earum vel stragem vel fugam fecerunt. Verùm tunc demum nostrorum nefanda proditio et nefaria cum hoste collusio claruit; comes enim Tripolitanus, cæterique optimates cum turmis suis, spretâ dispositione regiâ, præclaram illam templi militiam, hostes fortitèr proterentem, dùm non sequerentur, periclitari fecêre; atque ita templarii consertissimis hostium cuneis, nullo sequente, immersi, illicò vel victima, vel præda fuêre. *Will. Neubr. lib.* III, *pag.* 430.

Garnier de Syrie.

dèles; mais le comte de Tripoli, qui commandoit le corps qui les devoit soutenir, au lieu de suivre le chemin de la victoire que ces généreux soldats de Jésus-Christ lui avoient frayé, les abandonne, et s'enfuit, de concert avec Saladin, qui le laisse échapper. Les Templiers, demeurés seuls dans la plaine, furent accablés par la multitude des ennemis, et tous furent tués, ou demeurèrent prisonniers: le reste de l'armée se retira dans son camp et dans les rochers où le traître comte de Tripoli les avoit engagés. La fuite de ce prince, dont on estimoit la capacité et la valeur, fit croire aux Chrétiens que l'affaire étoit désespérée; et, pendant les châleurs du mois de juillet, on passa la nuit dans ces rochers, et sans eau.

Saladin, pour augmenter la châleur de la saison, fit mettre le feu dans les bois qui étoient sur la montagne, et qui environnoient le camp des Chrétiens: le soldat, à demi-mort de soif et de lassitude, couché contre terre, attendoit l'ennemi avec indifférence, et ne croyoit pas que la mort fût le plus grand des malheurs. Saladin, averti par des transfuges, qu'il n'y avoit plus ni ordre ni commandement dans le camp, l'attaque, et ne trouve qu'une foible résistance: ce fut moins un combat qu'une boucherie. Le Turcoman et le Sarrasin ne donnent point de quartier: des ruisseaux de sang coulent entre ces rochers: tout périt ou demeure prisonnier; le roi, le Grand-Maître des Templiers, Renaud de Châ-

Garnier de Syrie.

tillon, et un grand nombre de seigneurs et de chevaliers de Saint-Jean et du Temple, tombent dans les fers des infidèles. Les Turcs prirent même la vraye croix, qu'on portoit ordinairement dans les combats. Le Grand-Maître des Hospitaliers, après avoir fait des prodiges de valeur, se sauva tout percé de coups, et s'ouvrit un passage, l'épée à la main, au travers des escadrons ennemis : il gagna Ascalon, où il mourut, le lendemain, de ses blessures.

Saladin, (1) qui, par l'extinction des Ordres militaires, se flattoit de se rendre maître plus facilement de la Terre-Sainte, fit dire aux Hospitaliers et aux Templiers, prisonniers de guerre, qu'ils ne pouvoient éviter la mort que par le changement de religion, et en renonçant à Jésus-Christ; mais ces intrépides guerriers se présentèrent avec joye au supplice : tous furent égorgés (2) par ces barbares ; et la constance avec laquelle ils recevoient la mort, ranimant la foi des simples soldats, il y en eut plusieurs, quoique séculiers, qui, par une innocente supercherie, crioient à haute voix qu'ils étoient Templiers : et, comme s'ils eûssent craint de manquer de

(1) Will. Neub. lib. III, p. 43. — Roger de Hoveden, p. 637. — Herold. contin. belli sacr. lib. I, cap. 7, p. 14,

(2) Milites templi et hospitalis quos in campo non voraverat gladius, ab aliis segregatè captivis Saladinus coràm se decollari præcepit. *Rog. de Hov. pag.* 637. — Quotquot templarii et hospitalarii inveniuntur, protinùs decollantur, *Idem Nangis ad ann.* 1187.

GARNIER DE SYRIE.

bourreaux, on les voyoit se presser, à l'envi l'un de l'autre, pour passer les premiers sous le glaive des infidèles.

Le sultan fit ensuite amener dans sa tente le roi, le Grand-Maître des Templiers, Renaud de Châtillon, et les autres seigneurs prisonniers, qui n'espéroient pas un sort plus heureux. Saladin, pour rassurer le roi, le fit asseoir auprès de lui, et voyant ce malheureux prince à demi-mort de soif et de lassitude, il lui fit présenter une liqueur agréable et rafraîchie dans la neige. Le roi, après en avoir bu, donna la tasse à Renaud; mais le sultan s'y opposa, et fit dire au roi par son interprète : « C'est pour toi que j'ai « fait venir à boire, et non pour ce méchant « homme, qui ne doit jamais espérer de quar- « tier. » Pour entendre le sens de ces paroles, il faut sçavoir que, parmi ces infidèles, le droit d'hospitalité étoit inviolable, et que ces barbares ne faisoient jamais mourir leurs prisonniers, quand une fois ils leur avoient présenté, de leur main, à boire ou à manger.

Ce fut par cette raison que Saladin empêcha Renaud de boire après le roi. Il lui fit de sanglans reproches des trèves qu'il avoit violées, de ses brigandages, de son inhumanité envers des prisonniers qu'il avoit pris plutôt, lui dit-il, comme un voleur, que selon les lois de la guerre; et sur-tout il lui fit le plus grand de tous les crimes, selon les principes de sa religion, du dessein qu'il avoit formé de surprendre et de piller la

Mecque ou Médine. « Il faut donc, pour répara- « tion de tant d'outrages, continue le sultan, en « haussant la voix, ou que tu renonces tout-à- « l'heure à Jésus-Christ, ou que tu meures pour « venger notre saint prophète. » Renaud, fier et intrépide jusques sous l'épée ennemie, lui répondit qu'un Chrétien ne sçavoit ce que c'étoit que de racheter sa vie par une telle lâcheté. Alors Saladin, transporté de colère, tirant son cimeterre, lui abattit la tête, et fit de ce seigneur un martyr, qui, par une telle mort, expia ce qu'il y avoit eu de moins équitable dans la manière dont il avoit fait la guerre. Le sultan, à la prière du roi, laissa la vie au Grand-Maître des Templiers, qu'il envoya à Damas avec ce prince et les autres prisonniers, dont il espéroit tirer une grosse rançon.

GARNIER DE SYRIE.

L'État de Jérusalem étoit dans une affreuse désolation : il n'y avoit ni troupes, ni chef pour les commander ; les habitans même manquoient dans les villes ; les deux Ordres militaires avoient perdu la plûpart de leurs religieux ; et, des deux Grands-Maîtres, celui des Hospitaliers venoit de mourir des blessures qu'il avoit reçues dans la bataille ; et le Grand-Maître du Temple étoit prisonnier à Damas.

Dans une si triste situation, ce qui restoit d'Hospitaliers s'assemblèrent pour procéder à l'élection d'un nouveau Grand-Maître. On pouvoit dire alors de cette grande place, ce que Saint-Paul disoit de l'épiscopat, par rapport aux

Garnier de Syrie.

peines et aux persécutions qui y étoient attachées dans les premiers siècles de l'église : Que c'étoit une œuvre méritoire de désirer cette éminente dignité. En effet, il fallut faire une espèce de violence à frère Ermengard Daps, pour l'obliger, dans une si fâcheuse conjoncture, à se charger du gouvernement. Cet Ordre, auparavant si puissant et si redoutable aux infidèles, venoit d'être presque éteint par le grand nombre de chevaliers qui avoient péri dans les dernières batailles; et le peu qui avoient échappé à la fureur de Saladin, se voyoient à la veille d'éprouver le même sort, sans que le Grand-Maître pût envisager d'autre ressource, pour lui et pour ses confrères, qu'une mort honorable au défaut de la victoire.

Ermengard Daps.

Saladin, pour profiter de la consternation publique, suivoit rapidement sa fortune; la plûpart des places du royaume lui ouvrirent leurs portes; la ville de Saint-Jean d'Acre, destituée des religieux militaires, ses généreux défenseurs, ne tint que deux jours; et, de tant de conquêtes, il ne resta aux Chrétiens que les villes de Jérusalem, de Tyr, d'Ascalon, de Tripoli et d'Antioche : encore de ces deux dernières places, l'une ne relevoit point de la couronne de Jérusalem, et l'autre n'en étoit que feudataire.

Pour mieux faire connoître l'état déplorable de ce royaume, il ne sera pas inutile de rapporter ici la lettre circulaire qu'un Templier, triste témoin de cette funeste révolution, écrivit

ERMENGAR DAPS.

à ses confrères d'Occident, (1) après la bataille de Tibériade.

« FRÈRE THIERRY, GRAND-PRÉCEPTEUR, le très-« pauvre couvent et l'Ordre entier, mais presque « anéanti : A tous les précepteurs, et à tous nos « frères du Temple : Salut en celui auquel nous « adressons nos soupirs, et que le soleil et la lune « adorent.

« Nous ne pouvons, nos très-chers frères, vous « exprimer par ces caractères, ni même par des « larmes de sang, tous les malheurs que nos pè-« chés ont attirés sur nos têtes. Les Turcomans, « cette nation barbare, ayant couvert la surface « de la terre, nous nous avançâmes pour déga-« ger le château de Tibériade que ces infidèles « assiégeoient : on en vint bientôt aux mains; « mais les ennemis nous ayant poussés vers des « rochers et des montagnes escarpées, nos trou-« pes ont été taillées en pièces; trente mille hom-« mes ont péri dans cette funeste journée : le roi « est pris; et, ce qui est encore plus déplorable, « le bois précieux de la vraye croix est tombé en « la puissance des infidèles. Saladin, pour cou-« ronner sa victoire, a fait couper la tête à deux « cent trente de nos frères, qui avoient été pris « dans la bataille, sans compter soixante autres « que nous avions perdus dans le combat précé-« dent. Ce chef des barbares est maître aujour-« d'hui des principales villes du royaume; il ne

(1) Roger de Hoved, p. 637.

Ermengar Daps.

« reste à la chrétienté que Jérusalem, Ascalon, « Tyr et Beritte, dont même les garnisons et les « principaux habitans sont péris dans la bataille « de Tibériade; en sorte qu'il est impossible, « sans le secours du ciel et le vôtre, de conserver « ces places, » etc.

Mais ce secours étoit trop éloigné, et il n'y avoit pas d'apparence qu'il arrivât à temps pour arrêter le progrès des armes de Saladin. Ce conquérant, après s'être rendu maître de Saint-Jean d'Acre, de Jaffa, de Naplouse, de Sébaste, de Nazareth, de Séfurier, de Césarée, de Sidon et de Beritte, marcha droit à la capitale, et assiégea Jérusalem, qui étoit le principal objet de son entreprise. La reine s'y étoit enfermée; mais la ville n'avoit point d'autres défenseurs que ses habitans, dont même les principaux, Grecs de religion, étoient ennemis secrets des Latins. Saladin, qui n'ignoroit pas leur disposition, et qui se croyoit déjà maître de la place, refusa toute composition à la reine. Cette princesse, après une légère résistance, avoit demandé à capituler; Saladin lui fit dire qu'il vouloit entrer dans la place, l'épée à la main, pour venger, disoit-il, le sang de tant de Musulmans massacrés par les Chrétiens, du temps de Godefroy de Bouillon. La dureté de cette réponse fit résoudre les chrétiens Latins à s'ensevelir sous les ruines de la place : hommes, femmes et enfans, tout prit les armes; et, le désespoir leur tenant lieu de valeur, ils soutinrent les attaques des infidèles avec

un courage si déterminé, que le sultan, soit qu'il craignit quelque révolution, ou du moins que la longueur du siége ne retardât les autres conquêtes qu'il projettoit, consentit, à la fin, à entrer en négociation, et le traité fut signé, de part et d'autre, le quatorzième jour du siége. Il fut dit, par la capitulation, que la reine rendroit la ville en l'état où elle étoit, et sans rien démolir; que la noblesse et les gens de guerre sortiroient en armes et avec escorte, pour être conduits à Tyr, ou en telle autre ville qu'ils voudroient; qu'à l'égard des habitans, les Grecs naturels pourroient y rester; mais que tous les habitans, Latins d'origine, seroient obligés d'en sortir; et que, pour marque qu'il étoit maître de leurs vies et de leur liberté, il vouloit qu'ils la rachetâssent, les hommes en payant dix écus d'or de rançon, les femmes cinq, deux pour chaque enfant; et que tous ceux qui ne pourroient pas se racheter, demeureroient esclaves du vainqueur.

Pendant la nuit qui précéda l'exécution de ce funeste traité, on n'entendit dans Jérusalem que les gémissemens, les pleurs et les cris de ces malheureux habitans, qui déploroient leur sort, et la nécessité où ils étoient de livrer eux-mêmes aux infidèles la Sainte-Cité. Hommes, femmes, enfans, jeunes et vieux, tous se prosternoient devant le Saint-Sépulcre, qu'ils arrosoient de leurs larmes, qu'ils baisoient, et dont ils ne pouvoient se détacher. Enfin le jour parut, et le triste moment arriva où il fallut ou-

Ermengard Daps.

vrir les portes aux victorieux. Les infidèles s'en emparèrent: Saladin, environné de ses principaux officiers, différa son entrée jusqu'à ce que tous les chrétiens Latins fûssent sortis. Les mères, chargées de leurs petits enfans qui n'étoient pas encore en état de marcher, parurent les premières; d'autres en conduisoient par la main qui étoient un peu plus forts: les hommes portoient des vivres, et les petits meubles nécessaires à leurs familles: la reine, escortée de ce qui lui étoit resté de gens de guerre, venoit après ce peuple, accompagnée des deux petites princesses, ses filles, du patriarche, de son clergé, et suivie de ce qu'il y avoit de personnes de considération de l'un et de l'autre sexe. Saladin, voyant la reine approcher, s'avança au-devant d'elle, lui parla avec beaucoup de respect; et, pour la consoler, lui fit espérer, moyennant une médiocre rançon, de rendre la liberté au roi, son mari. Des dames Chrétiennes, qui étoient à la suite de la reine, et dont les maris, depuis le commencement de la guerre, étoient tombés dans les fers de Saladin, passant devant ce prince, et sentant à sa vue renaître leur affliction, poussèrent de grands cris, et en forme de suppliantes, lui tendoient les mains. Ce prince leur ayant fait demander ce qu'elles souhaitoient de lui, une de ces dames s'approchant, lui répondit: « Nous avons tout perdu, Seigneur, mais d'une seule parole vous pouvez « adoucir notre juste douleur: rendez-nous nos

« pères, nos frères et nos maris qui, par le sort « de la guerre, sont vos prisonniers, et nous « vous abandonnons tout le reste. Avec de si « chers gages, nous ne pouvons être tout-à-fait « malheureuses; ils auront soin de nous, et le « Dieu que nous adorons, et qui nourrit jus- « qu'aux oiseaux du ciel, nourrira nos enfans. »

ERMENGAR DAPS.

Saladin, qui n'avoit rien de barbare que sa naissance, touché des larmes de ces dames qui s'étoient prosternées à ses pieds, après les avoir fait relever, leur fit rendre tous les prisonniers qu'elles réclamoient. Il ajouta même, à cette grace, des présens qu'il leur fit; et ce qui marquoit dans ce prince un grand fond d'humanité, c'est qu'après son entrée dans Jérusalem, ayant entendu parler du soin que les Hospitaliers prenoient des malades et des blessés, il consentit que ces chevaliers, quoique ennemis de sa religion, restâssent dans la ville encore un an, et jusqu'à l'entière guérison des malades.

C'est ainsi que Jérusalem, quatre-vingt-huit ans après la conquête qu'en avoient faite les premiers croisés, retomba sous la puissance des infidèles. Saladin, avant que d'entrer dans Jérusalem, fit casser et fondre les cloches, et laver l'église patriarchale avec de l'eau-rose. Cette église avoit été construite d'abord sur les anciennes ruines du temple de Salomon par le calife Omar, qui, après avoir pris la ville de Jérusalem, en 636, en avoit fait la principale mosquée. Cette mosquée, appellée par les in- 638.

ERMENGARD DAPS.

fidèles *Alaxa*, fut changée en église, à la conquête de Godefroy de Bouillon: une fausse tradition avoit fait croire aux pélerins que c'étoit le temple même de Salomon ruiné par les Romains, et rebâti depuis par les Chrétiens.

Saladin étant maître de cette ville, la reine avec les princesses, ses filles, se retira à Ascalon; les habitans de Jérusalem se dispersèrent en différens endroits de l'Asie et de l'Europe; les uns se réfugièrent à Tripoli; d'autres gagnèrent Antioche, et un grand nombre, désespérant de voir jamais rétablir le royaume de Jérusalem, passèrent jusqu'en Sicile et en Italie. On prétend que ce fut en ce temps-là que les religieuses Hospitalières de Saint-Jean, fuyant le tumulte des armes, se retirèrent en Europe, avec la permission du Grand-Maître: elles y firent, depuis, des établissemens considérables, comme nous le verrons dans la suite.

Thierry, grand-précepteur des Templiers, dans une lettre qu'il écrivit à Henri, roi d'Angleterre, lui rendit compte de cette étrange révolution; et comme ces pièces originales sont d'une grande autorité pour l'histoire, nous avons cru que les lecteurs ne seroient pas fâchés de trouver ici une lettre pleine des tristes circonstances de ces grands événemens.

« Sçachez, grand roi, lui dit ce Templier, que « Saladin s'est rendu maître de la ville de Jérusalem et de la tour de David; les chrétiens « Syriens n'ont la garde du Saint-Sépulcre que

ERMENGARDS.

« jusqu'au quatrième jour après la fête de Saint-Michel prochain ; il est permis aux frères Hospitaliers de rester encore un an dans leur maison, pour prendre soin des malades ; les chevaliers de cet Ordre, qui sont dans le château de Beauvoir, se distinguent tous les jours par différentes entreprises qu'ils font contre les Sarrasins ; (1) ils viennent d'enlever deux caravanes aux infidèles ; et ils ont trouvé dans la première, les armes et les munitions de guerre, que les Turcomans transportoient de la forteresse de la Fere, après avoir détruit cette place. Carach, voisin de Mont-Royal, le Mont-Royal, Saphet du Temple, un autre Carach, et Margat, qui appartiennent aux Hospitaliers, Castel-Blanc, Tripoli et Antioche, se maintiennent encore contre tous les efforts des Turcs. Saladin a fait abattre la grande croix qui étoit posée sur le dôme de l'église, bâtie à la place du temple de Salomon ; et, pendant deux jours, on l'a traînée ignominieusement dans les rues, foulée aux pieds et couverte de boue. Par une espèce de purification, on a lavé d'eau-rose, par dedans et par dehors, cette église pour servir ensuite de mosquée, et on y a proclamé, à haute voix, la loi de Mahomet. Les Turcs, depuis la Saint-Martin, tiennent Tyr assiégé ; un grand nombre de machines ne cessent, jour et nuit, d'y jetter de gros quartiers de pierres,

(1) Roger de Hoved. pag. 645.

ERMENGAR DAPS.

« Le jeune Conrard, fils du marquis de Mont« ferrat, qui s'est enfermé dans cette place, la « défend avec beaucoup de courage, soutenu du « secours des chevaliers de Saint-Jean et des Tem« pliers. La veille de Saint-Sylvestre, dix-sept « galères Chrétiennes, montées par ces braves « religieux, sortirent du port avec dix autres « vaisseaux Siciliens, commandés par le général « Margarit, Catalan de nation, et attaquèrent la « flotte de Saladin presque sous ses yeux; les in« fidèles furent défaits: le grand amiral d'Alexan« drie et huit émirs furent faits prisonniers: on « leur prit onze vaisseaux: il y en eut un grand « nombre qui échouèrent à la côte; et, de peur « qu'ils ne tombâssent entre les mains des Chré« tiens, Saladin y fit mettre le feu, et les réduisit « en cendres. Ce prince parut, le lendemain, « dans son camp monté sur le plus beau de ses « chevaux, auquel, par un aveu public de sa « défaite et de sa douleur, il avoit fait couper la « queue et les oreilles. »

Pour l'intelligence de ce qui se passa au siége de Tyr, il faut sçavoir que Saladin, après la conquête de Jérusalem, assiégea Ascalon; que la reine lui rendit, pour la liberté du roi, son mari, celle du Grand-Maître des Templiers et de quinze autres seigneurs; et, par ce traité, Guy de Lusignan renonça solemnellement au titre de roi de Jérusalem. Ce prince, avec la reine, sa femme, se retira ensuite dans un château proche la mer, où ils étoient plutôt cachés, qu'en

état de se défendre. Saladin, sans s'embarrasser d'un ennemi qu'il méprisoit, partit d'Ascalon pour faire le siége de Tyr, ancienne et fameuse ville de Phénicie, si célèbre dans l'histoire sainte par son roi Hiram, l'ami de Salomon, et renommée par le siége qu'y mit Alexandre le Grand, auquel elle résista sept mois entiers, et dont ce prince ne se seroit pas même rendu maître, s'il n'eut joint l'isle dans laquelle elle étoit située à la terre ferme, par le moyen d'une digue qu'il fit faire pour combler le bras de mer qui en faisoit une isle.

Les habitans de Tyr, moins courageux que leurs ancêtres, à l'approche de Saladin, et redoutant les malheurs d'une place emportée d'assaut, se disposoient à aller au-devant du victorieux, et de lui porter les clefs de leur ville, lorsque le jeune Conrard, dernier des enfans du marquis de Montferrat, que le désir de contribuer à la liberté de son père, prisonnier de Saladin, avoit conduit en la Terre-Sainte, les exhorta à se défendre courageusement, et leur offrit ses services; mais il ajouta qu'il ne vouloit point répandre son sang pour un prince aussi lâche que Guy de Lusignan, et qu'il prétendoit, s'il étoit assez heureux, comme il l'espéroit, pour conserver cette place, qu'ils s'engageâssent, par un traité solemnel, à le reconnoître pour leur seigneur. Les habitans de Tyr, abandonnés de leur souverain, et rendus à eux-mêmes, souscrivirent à cette condition. Conrard appella à son

ERMENGAR DAPS.

secours un grand nombre de chevaliers de Saint-Jean, qui se mirent à la tête des Tyriens; ils en firent des soldats tous animés de leur esprit et de leur courage; les femmes même, ou tiroient des flèches sur les assiégeans, ou portoient des vivres à leurs maris qui couchoient sur les remparts. Jamais, depuis le siége qu'Alexandre le Grand avoit mis devant cette place, il ne s'y étoit fait une si belle défense. Saladin, rebuté de la longueur d'un siége qui arrêtoit le progrès de ses armes, résolut de se retirer; mais, avant que de décamper, il fit conduire devant les murailles le père du marquis, qu'il avoit fait prisonnier à la bataille de Tibériade; et un héraut, ayant été introduit dans la place, déclara au jeune Conrard qu'on alloit à l'instant couper la tête à son père, s'il ne faisoit ouvrir les portes de Tyr au sultan.

Le jeune prince se voyoit partagé entre deux devoirs qui lui paroissoient également indispensables; il étoit question, ou de sauver la vie à son père, ou d'abandonner des Chrétiens auxquels il avoit donné sa foi. Pour se tirer d'embarras, il affecta une fermeté qui alloit jusqu'à l'indifférence: « Va, répondit-il au héraut, dire « à ton maître de ma part, qu'il ne peut faire « mourir un prisonnier de guerre, qui s'est rendu « sur sa parole, sans se déshonorer; et que, pour « moi, je me tiendrai très-heureux d'avoir eu, « pour père, un martyr de Jésus-Christ. »

Aussitôt on recommença, du côté de la ville,

ERMENGARD DAPS.

à tirer tout de nouveau; mais les soldats avoient des ordres secrets, en tirant leurs flèches, d'éviter l'endroit où le vieux marquis, chargé de chaînes, étoit exposé. Le sultan qui n'avoit point de raison particulière pour faire périr ce prince, et dont il espéroit une grosse rançon, le renvoya dans sa prison, et leva le siége. Il ne fut pas plutôt éloigné, que le roi de Jérusalem sortit de sa retraite, dans l'espérance de recueillir le fruit de la valeur du jeune Montferrat. Il se présenta devant la place, où il prétendoit entrer comme souverain; mais il en trouva les portes fermées, et les habitans lui crièrent qu'ils étoient bien surpris que, pendant le siége, il eût oublié ce qu'il devoit à ses sujets; qu'il venoit un peu trop tard; qu'un autre, plus hardi que lui, avoit pris sa place et acquis la seigneurie de Tyr par le plus juste de tous les titres, puisqu'il l'avoit défendue, au péril de sa vie, contre les infidèles. Il fallut que Guy de Lusignan se retirât; mais ces prétentions réciproques firent naître une espèce de guerre civile entre ces deux princes. Le Grand-Maître des Templiers, soit qu'il trouvât la cause du roi la plus juste, ou que, pendant leur prison commune, il se fût formé entre eux des liaisons particulières, se déclara ouvertement contre le marquis de Montferrat. Non seulement il le traitoit d'usurpateur, mais il empêchoit même qu'il ne fît entrer des secours de vivres et de munitions dans sa place; et, au préjudice des affaires générales de la chrétienté, et même

ERMENGAR DAPS.

contre la fidélité qu'exigent des dépôts; il détourna un argent considérable que le roi d'Angleterre, charmé de la réputation du jeune Conrard, lui avoit envoyé pour fortifier sa place, et entretenir la garnison. C'est ce que nous apprenons d'une lettre du jeune Conrard à l'archevêque de Cantorbery.

« Je suis odieux, dit-il, à Guy de Lusignan, « autrefois roi de Jérusalem, et au Grand-Maître « des Templiers, parce que j'ai conservé et que je « conserve encore actuellement, la ville de Tyr, « contre tous les efforts des infidèles. On attaque « mon honneur; on déchire ma réputation; on « empêche qu'il n'entre du secours dans la place: « et, ce qui est de plus criant, le Grand-Maître « des Templiers s'est emparé de l'argent que le « roi d'Angleterre m'avoit envoyé: ce qui m'oblige de vous en porter mes plaintes, les larmes « aux yeux (1). A l'égard des Hospitaliers, je ne « puis que m'en louer, et je prends Dieu à té- « moin, et vous-même de ma sincère reconnois- « sance pour des gens qui, depuis qu'ils ont pris « les armes pour la défense de la place, n'ont « cessé de nous rendre des services très-utiles; et, « bien loin de retenir comme les Templiers, « cette partie des deniers du roi d'Angleterre « qu'ils devoient nous fournir, nous vous assu- « rons qu'ils ont employé encore plus de huit « mille pièces de leur argent à la défense de la

(1) Radulp. de Dic. lib. II, pag. 642.

«ville de Tyr, et pour l'empêcher de tomber «sous la domination des infidèles, qui, malgré «leur puissance formidable, ont été obligés de «lever honteusement le siége», etc.

ERMENGARDAPS.

Saladin, après avoir abandonné cette entreprise, porta ses armes avec plus de succès dans la principauté d'Antioche. Il se rendit maître de vingt-cinq villes ou châteaux, où il mit de puissantes garnisons qui tenoient la capitale comme bloquée. Tous les gouverneurs et les magistrats, dans la crainte de la mort ou du pillage, alloient bien loin au-devant du vainqueur prendre des chaînes; tout plioit sous une puissance aussi formidable; et il ne restoit plus, aux Chrétiens, qu'Antioche, Tyr et Tripoli.

Le comte de Tripoli, le malheureux instrument de la perte de la Terre-Sainte, voyant son ennemi détrôné, fugitif et errant dans ses propres États, somma Saladin, en exécution de leur traité, de lui en remettre la couronne, et de lui livrer les places dont il lui avoit facilité la conquête, par sa fuite, à la bataille de Tibériade. Mais le sultan, méprisant le traître dont la trahison lui avoit été si utile, ne répondit à ses prétentions que par des railleries amères. Le comte, outré de son manque de parole, et se voyant devenu odieux et exécrable aux deux partis, s'abandonna au désespoir (1); sa raison

(1) Ex doloris vehementiâ, in amentiam versus, horrendâ morte defecit. *Will. Neub. lib. III, pag.* 432.

ERMENGAR DAPS.

se troubla, il tomba dans une espèce de frénésie, et mourut peu après, toujours agité de colère et de fureur. En le dépouillant pour l'ensevelir, on s'apperçut qu'il s'étoit fait Mahométan (1). La comtesse, sa veuve, qu'il avoit laissée sans enfans, et qui se voyoit sans ressource, appella à son secours Raymond, prince d'Antioche, auquel, comme au plus proche parent, elle remit Tripoli et ses dépendances.

Les armées nombreuses de Saladin, et la rapidité de ses conquêtes, ne laissant plus d'espérance aux chrétiens Latins, que dans les princes d'Occident, l'on députa Guillaume, archevêque de Tyr, auteur de l'histoire de la Terre-Sainte, pour aller implorer leur secours. Cet ambassadeur passa d'abord en Italie, et il apprit à Urbain III, qui étoit alors sur la chaire de Saint-Pierre, tout le détail de la bataille de Tibériade, et la perte de Jérusalem.

A ces tristes nouvelles, toute l'Europe fut consternée; on prétend même que le Pape en mourut de douleur. Grégoire VIII, son successeur, mais qui ne tint le Saint-Siége qu'environ deux mois, ordonna des jeûnes et des prières publiques. Les peuples d'Italie, saisis d'étonnement et

(1) Res dissimulari non potuit; nàm corpore defuncti nudato, quià nuper circumcisionis stigma susceperat apparuit; undè palam fuit quod se Saladino confœderans sectam Sarracenicam ceperat observandam, postquàm Tripolis urbis dominium filius principis Antiochiæ, de jure obtinuit parentelæ. *Nangis ad ann.* 1188.

Ermengardaps.

d'affliction, s'écrioient qu'ils étoient indignes du nom de Chrétiens, et d'avoir jamais part au royaume des cieux, s'ils n'alloient délivrer l'héritage du fils de Dieu de la domination des infidèles. Un auteur contemporain ajoute que les cardinaux promirent (1) de renoncer à toutes sortes de délices, de ne plus recevoir aucuns présens de ceux qui avoient des affaires en Cour de Rome; de ne point monter à cheval tant que la Terre-Sainte seroit foulée par les infidèles; de se croiser les premiers; de partir à pied pour cette guerre sainte, à la tête des pélerins, et même en demandant l'aumône par les chemins. Mais il y avoit, dans tous ces discours, plus d'ostentation que de zèle et de véritable piété. Les cardinaux restèrent à Rome; il ne se fit même aucun changement dans leurs mœurs, et l'ambassade de l'archevêque de Tyr n'auroit pas eu plus de succès que celle d'Héraclius, patriarche de Jérusalem, dont nous venons de parler, si l'empereur Fréderic I, Philippe II, roi de France, et Henri II, roi d'Angleterre, ne s'étoient croisés avec la plûpart des princes de l'Europe.

Le Pape Clément VIII, qui avoit succédé à Grégoire III, au défaut de secours plus effectifs,

(1) Firmitèr inter se promiserunt quòd de cætero nulla munera recipient ab aliquo qui causam habeat in curiâ; non ascendent in equum quamdiù terra in quâ pedes domini steterunt, fuerit sub pedibus inimici. *Roger de Hov. pag.* 636.

ERMENGAR DAPS. nomma l'archevêque de Tyr légat du Saint-Siége, et lui donna pour collègue le cardinal Henry, évêque d'Albano. Ces prélats engagèrent les rois de France et d'Angleterre à se trouver à une conférence qui se tint entre Trie et Gisors, place qui appartenoit alors au roi d'Angleterre, en qualité de duc de Normandie. L'archevêque de Tyr, pénétré de douleur, tâcha de leur inspirer
1188. 15 juillet. le même zèle dont il étoit lui-même rempli. Il représenta, dans une si auguste assemblée, les
1187. gémissemens de la Sainte-Cité tombée sous la domination des infidèles; la perte de tant de Chrétiens immolés à la fureur des barbares; la prison des uns, l'exil des autres: et, ce qui étoit de plus déplorable, de jeunes enfans, de l'un et de l'autre sexe, nés libres et devenus esclaves avant que de connoître tout leur malheur, et qui seroient élevés dans l'erreur, après que ces infidèles auroient prévenu et séduit leur raison. Il entra ensuite dans le détail des artifices et des cruautés dont ces barbares se servoient, tour-à-tour, pour pervertir ceux qui étoient plus âgés; et il fit une peinture si touchante de l'état affreux où les chrétiens Latins étoient réduits, que, fondant lui-même en larmes, il en tira de tous les spectateurs.

Les deux rois, presque toujours en guerre l'un contre l'autre, étoient près de reprendre les armes; mais, au récit des malheurs de la ville sainte, tout se pacifia; les intérêts différens se réunirent dans le seul objet de délivrer la Pales-

tine de la domination des infidèles. Philippe et Henri s'embrassèrent, prirent la croix, et promirent de joindre leurs forces, et de passer de concert en Orient. ERMENGAR DAPS.

Il se tint, dans leurs États, différentes assemblées pour trouver les fonds nécessaires à un si grand armement; et, en France et en Angleterre, on convint que tous ceux qui ne se seroient pas croisés, donneroient au moins la dîme de tous leurs biens, meubles et immeubles: ce qui fit appeler cette sorte d'imposition *la dîme Saladine*, parce que le principal objet de la levée de ces deniers étoit de fournir aux frais de la guerre qu'on devoit faire à ce prince. Les Ordres de Cîteaux, des Chartreux, de Fontevraud, la congrégation des frères lépreux furent exempts de cette subvention. Pierre de Blois prétendit, à leur exemple, que le clergé séculier n'y devoit pas être assujetti: il en écrivit à Henri de Dreux, évêque d'Orléans, et cousin germain du roi Philippe.

« Le prince, lui dit-il, dans sa lettre (1), ne « doit exiger des évêques et du clergé, que des « prières continuelles pour le succès de ses ar-

(1) Reverendissime et dilectissime pater mi, tuæ discretioni committo religiosorum quietem, pacem simplicium, causam Christi, et ecclesiæ libertatem....

Si autem proposuit hujus peregrinationis iter arripere, non de spoliis ecclesiarum, non de sudoribus pauperum viaticum sibi et suis exhibeat, sed de reditibus propriis, aut de prædâ hostili bella Christi conficiat. *Epist.* 112.

ERMENGARDAPS.

« mes. Si le roi veut s'engager dans cette entre« prise, qu'il n'en prenne pas les frais sur les « dépouilles des églises et des pauvres, mais sur « ses revenus particuliers, ou sur le butin qu'il « fera sur les ennemis, et dont on devroit enri« chir l'église, loin de la piller sous prétexte de « la défendre. Elle est libre, dit-il, dans un autre « endroit, par la liberté que Jésus-Christ nous a « acquise; mais si on l'accable d'exactions, c'est « la réduire en servitude comme Agar. ».

On voit ici un jeu de mots dont nous avons déjà parlé, et que, sous les termes équivoques d'église et de liberté, il semble que l'église Chrétienne, délivrée par Jésus-Christ, ne soit composée que du seul clergé, ou que le Sauveur des hommes nous ait délivrés d'autre chose que du pèché.

L'éloquence de Pierre de Blois, mal employée en cette occasion, n'empêcha point qu'on ne levât des sommes immenses en France et en Angleterre. On établit des commissaires pour cette collecte, entre lesquels étoient un Hospitalier et un Templier, députés des deux Ordres militaires pour solliciter cet armement, dont ils devoient être les compagnons et les principaux guides (1).

Richard I, qui venoit de succéder à Henri II, son père, en prenant sa couronne, prit les mêmes

(1) Colligatur autem pecunia ista in singulis parochiis, præsente presbytero parochiæ et archipresbytero, et uno templario, et uno hospitalario, et serviente regis et clerico regis. *Roger de Hoveden*, *pag* 641.

engagemens de ce prince en faveur de la Terre-Sainte. Il mit sur pied une armée composée de trente mille hommes de pied, et de cinq mille chevaux, qu'il embarqua avec des provisions de guerre et de bouche sur un nombre prodigieux de vaisseaux de différentes grandeurs. Cet embarquement se fit à Douvres, d'où Richard passa en Flandres, et de là en Normandie: il y tint les États du pays. On prétend que ce fut pendant son séjour dans cette province, qu'un saint prêtre, nommé Foulques, curé de Neuilly, célèbre par ses prédications, et le héraut de cette croisade, après avoir donné de grandes louanges au prince Anglois sur le zèle qu'il faisoit paroître pour le secours de la Terre-Sainte, lui dit, avec une courageuse liberté, que, pour attirer la bénédiction du ciel sur ses armes, il devoit se défaire de trois pernicieuses passions qu'il nommoit les trois filles de ce prince: l'orgueil, l'avarice et la luxure; et que le roi Anglois, le plus fier de tous les hommes, lui répartit brusquement, et par une récrimination injurieuse: « Je ne puis mieux placer ces trois filles qu'en « donnant, comme je fais, la première aux Templiers, la seconde aux moines de Cîteaux, et « la troisième aux évêques de mes États. » Ce prince joignit ensuite Philippe-Auguste à Vezelay sur les frontières de la Bourgogne; et, après avoir passé le Rhône, ils se séparèrent. Le roi de France prit la route de Gènes où sa flotte l'attendoit; et le roi d'Angleterre tourna du côté de

ERMENGARDS.

1189.

1190.

ERMENGAR DAPS.

Marseille où il devoit s'embarquer: le rendez-vous général étoit dans le port de Messine, en Sicile.

Avant le départ des deux rois, et pendant qu'on travailloit, dans leurs États, à différentes levées de troupes et d'argent, les deux légats passèrent en Allemagne, et se rendirent à Mayence, où l'empereur Fréderic Ier, dit Barberousse, tenoit une diette générale de l'empire, pour le même sujet. C'étoit un prince plein de la plus haute valeur, et qui, malgré son âge avancé, ne fit point de difficulté de se croiser avec Fréderic, duc de Souabe, son fils. Soixante-huit princes ou seigneurs Allemands, ecclésiastiques ou séculiers, à l'exemple de leur chef, prirent la croix: pour le départ, on fixa le rendez-vous général des troupes à Ratisbonne, où les croisés eurent ordre de se rendre, le 23 d'avril de l'année suivante.

L'Espagne Chrétienne n'eut point de part à ce grand armement de l'Europe. Les rois de Castille, d'Arragon et de Navarre n'étoient que trop occupés contre les Maures et les Sarrasins, qui s'étoient emparés, comme on sçait, des plus belles provinces de cette grande monarchie. La reine d'Arragon, pénétrée de douleur de la perte de la Terre-Sainte, et apprenant la dispersion et les malheurs de ses habitans, résolut de fonder un monastère de filles nobles, de l'Ordre de Saint-Jean, pour conserver la mémoire de tant d'illustres chevaliers, du même Ordre, qui venoient de périr dans la Palestine.

Cette princesse, appellée Sanche, étoit fille d'Alphonse, roi de Castille, et femme d'un autre Alphonse II du nom, dit le chaste, roi d'Arragon, fils de dom Raymond Bérenger, comte de Barcelone, et, depuis, roi d'Arragon, dont nous avons parlé au sujet de la transaction que ce prince fit avec le Grand-Maître Raymond Dupuy, touchant la succession à la couronne d'Arragon. ERMENGARDAPS.

La reine Sanche, sa fille, étant entrée, par son mariage, dans une Maison affectionnée, depuis long-temps, à l'Ordre, en prit les sentimens: elle fit dessein de fonder un monastère d'Hospitalières à Sixène, bourgade située entre Sarragosse et Lérida, et dépendante de la châtellenie d'Emposte, grand-prieuré de la langue d'Arragon. La reine, en échange, donna d'autres terres considérables, proche Tarragone, à frère Garcias de Lisa, alors châtelain; et, après avoir communiqué son projet au chevalier Raymond Bérenger, proviseur de l'Ordre en Arragon, cette pieuse princesse fit jetter les fondemens d'un Palais plutôt que d'un monastère. Comme elle envisageoit que cette maison lui pourroit servir un jour de retraite, et, dans la suite, à d'autres princesses de la maison royale, on n'oublia rien, soit pour la magnificence et la commodité des bâtimens, ou pour l'étendue de l'enclos, et surtout pour la grandeur et la solidité des revenus. Par la fondation, on devoit recevoir, sans dot, dans cette maison royale, soixante demoiselles

ERMENGARD. nobles; et celles qui étoient du royaume d'Arragon ou de la Catalogne, devoient être d'une extraction si illustre et si avérée, qu'elles n'eûssent pas même besoin de faire leurs preuves.

Nous avons dit que les historiens ne nous ont point appris précisément en quel endroit de la chrétienté les religieuses Hospitalières de la maison de Jérusalem s'étoient retirées, depuis la perte de cette capitale de la Judée. Il y a lieu de présumer que ce fut pour leur servir d'asyle, que cette pieuse princesse, l'année suivante, fit cette célèbre fondation; et on est d'autant plus porté à suivre ce sentiment, que l'établissement du prieuré de Sixène se fit immédiatement après la perte de la Sainte-Cité. Mais comme, après tout, ce n'est ici qu'une conjecture fondée uniquement sur la convenance des temps, nous remarquerons seulement, en passant, que, depuis cette fondation, il s'en fit un grand nombre d'autres, tant en Catalogne qu'en Italie, en France et en Portugal, dont nous aurons lieu de parler dans la suite.

Le monastère de Sixène devint bientôt le plus célèbre du royaume. Le roi, à la prière de la reine, y attacha de grands biens; le Pape Célestin III assujettit ces religieuses, à l'exemple des Hospitaliers, à la règle de Saint-Augustin, comme on le peut voir dans la bulle de ce souverain pontife, en date de l'an 1195. Leur habillement étoit composé d'une robe d'écarlate ou de drap rouge avec un manteau noir à bec, sur lequel

ERMENGAR DAPÉ.

étoit la croix blanche à huit pointes, à l'endroit du cœur: leur bréviaire étoit particulier. Elles portoient à l'église des rochets de toile fine; et, en mémoire de la reine, leur fondatrice, pendant l'office et le service divin, elles tenoient à la main un sceptre d'argent.

La prieure présentoit aux bénéfices vacans, et pouvoit même donner l'habit d'obédience aux prêtres qui desservoient leur église. Elle visite encore actuellement ses terres avec ses dames assistantes, et se trouve aux chapîtres provinciaux de l'Ordre en Arragon, y a voix et séance après le châtelain d'Emposte; et, lorsque le chapître de l'Ordre se tient à Sarragosse, le chapître de la cathédrale lui envoye sa portion canoniale, comme prébendaire de cette église.

La reine Sanche, après la mort du roi, son mari, se retira dans ce monastère avec une des princesses, ses filles; et on prétend qu'elles embrassèrent, l'une et l'autre, la profession religieuse. Comme nous aurons encore lieu de parler de cette sainte maison, au sujet des changemens qui arrivèrent, depuis, dans son gouvernement, nous nous contenterons d'observer ici que toutes les vertus chrétiennes s'y pratiquoient dans un degré éminent; que ces Hospitalières se relevoient à minuit pour chanter les louanges de Dieu; que la prière et l'oraison y étoient presque continuelles, et que ces saintes vierges levoient incessamment des mains pures et innocentes vers le ciel, pour en attirer le secours sur les ar-

ERMENGAR DAPS.

mes des chevaliers de Saint-Jean, leurs frères, et demander à Dieu qu'il lui plût de délivrer la sainte Sion de la domination des infidèles.

Ce pieux désir, alors si général, de contribuer au rétablissement du royaume de Jérusalem, fit prendre les armes à la plûpart des nations de l'Europe; et, pendant que les rois de France et d'Angleterre se préparoient pour cette glorieuse expédition, les plus zélés, sans attendre ces princes, accouroient, de tous côtés, dans la Palestine.

On vient de voir que Guy de Lusignan, à la sortie de sa prison, se trouvant roi sans royaume, s'étoit réfugié d'abord dans un château du comté de Tripoli, où il rassembla, depuis, les débris de sa fortune. Godefroy de Lusignan, son frère, lui amena d'Occident un nouveau corps de croisés; différens aventuriers, Grecs, Latins et Syriens se joignirent à lui; et il se vit en peu de temps une petite armée composée de sept à huit mille hommes d'infanterie et de sept cents chevaux. Ce secours, tout foible qu'il étoit, lui fit espérer quelque changement dans sa fortune; et, pour se procurer une retraite qui ne dépendît que de lui, il assiégea Saint-Jean-d'Acre, place forte, et dont le port pouvoit servir à recevoir les vaisseaux et le secours des princes d'Occident. Les Hospitaliers et les Templiers se rendirent au camp; on y vit arriver trois croisades particulières, qui précédoient les grandes armées qu'on attendoit de l'Europe. Le land-

grave de Thuringe et le duc de Gueldre commandoient la première, toute composée d'Allemands: il en vint une autre des peuples du Nord, Danois, Frisons et Flamands: il en arriva une troisième de Français, à la tête de laquelle étoient deux princes de la Maison de Dreux, et un nombre considérable des plus grands seigneurs du royaume. Il s'y trouva, en même-temps, des Vénitiens, des Lombards et des Pisans: et Conrard, de la Maison de Montferrat, et prince de Tyr, malgré ses différends avec Guy de Lusignan, voulut partager les périls et la gloire de cette entreprise.

ERMENGARDAPS.

Les Chrétiens commencèrent le siége, et le continuèrent d'abord avec tout le courage et l'application possible. Saladin avoit mis dans la place une puissante garnison commandée par Caracos, ancien capitaine d'une grande réputation, et sous lequel Saladin lui-même, avant que d'être parvenu à la souveraine puissance, avoit fait ses premières armes. Ce général des infidèles 1190.
faisoit des sorties fréquentes; on étoit, tous les jours, aux mains; c'étoient moins des sorties que des combats et des batailles. Saladin, de son côté, s'avança à leur secours, à la tête d'une armée formidable; les Chrétiens sortirent de leurs lignes pour le combattre: Guy de Lusignan commandoit le premier corps, composé de ses troupes particulières, des Français et des chevaliers de Saint-Jean. Le Grand-Maître des Templiers étoit à la tête de ses confrères; et les Alle-

ERMENGAR DAPS.

mands, les Frisiens et d'autres peuples du Nord, s'étoient rangés sous ses Enseignes. On se battit long-temps avec une animosité réciproque, et un succès assez incertain. Ce qui paroît de plus constant, c'est que les Chrétiens, quoiqu'ils eûssent perdu le Grand-Maître des Templiers, et plusieurs religieux de son Ordre, ne laissèrent pas de rentrer comme victorieux dans leurs lignes, et que Saladin ne put faire lever le siége, l'unique objet de son entreprise.

Ce prince ne s'occupa depuis qu'à empêcher les convois d'arriver à l'armée Chrétienne. La famine s'y mit, et elle fut bientôt suivie d'une maladie contagieuse. Ces deux fléaux firent périr plus de soldats que le fer ennemi. Guy de Lusignan se vit enlever successivement quatre jeunes princes, ses enfans, deux princesses, et la reine Sybille, sa femme, à laquelle il étoit redevable de la couronne.

La mort de cette princesse donna lieu, depuis, à de nouvelles divisions entre le roi, son mari, et le prince de Tyr (1). La reine de Jérusalem n'avoit laissé qu'une sœur, appellée Isabelle, qui, à l'âge de huit ans, avoit épousé Onfroy de Thoron, III du nom. Conrard, jeune prince bien fait, plein de courage et d'ambition, sçut plaire à cette princesse. On ne manqua pas de raisons pour rompre les liens qui l'attachoient au jeune Onfroy : le mariage contracté contre sa volonté,

(1) Chronique de Nangis, ad annum 1190.

peut-être dans un degré, à ce qu'on prétendoit, prohibé, en fournit le prétexte; c'étoit au moins, en ces temps-là, l'asyle ordinaire des époux mécontens. Le mariage de la princesse fut cassé; et l'évêque de Beauvais, sans égard pour l'honnêteté publique, la maria, le lendemain, avec le prince de Tyr. En conséquence de cette alliance, et des droits de la princesse, Conrard se porta pour roi de Jérusalem. Guy de Lusignan, de son côté, prétendoit que le caractère de la royauté ne s'effaçoit jamais, et que personne, pendant sa vie, n'en pouvoit prendre le titre dans la Palestine. Pour surcroît de division, Onfroy de Thoron, premier mari d'Isabelle, réclamoit contre la sentence qui avoit cassé son mariage, et ne dissimuloit pas ses prétentions à la couronne. Ainsi ce royaume titulaire, et cette souveraineté sans sujets, avoit, dans la même armée, et en même-temps, trois rois, et la reine, deux maris vivans. Mais, comme on craignoit qu'ils ne tournâssent leurs armes les uns contre les autres, on les obligea de remettre la décision de leurs prétentions au jugement des rois de France et d'Angleterre, qui étoient partis de leurs États, et qui attendoient, en Sicile, un temps favorable pour passer en Orient.

Pendant le séjour que ces deux princes firent dans cette île, Richard ayant entendu parler de l'abbé Joachim, qui passoit, parmi le peuple, pour un grand prophète, le fit venir à Messine, et le consulta sur le succès de la croisade. L'abbé,

ERMENGAR DAPS.

sans hésiter, lui répondit que la Sainte-Cité ne seroit délivrée que la septième année depuis la conquête qu'en avoit faite Saladin. *Pourquoi donc*, reprit le Roi d'Angleterre, *sommes-nous venus sitôt? — Votre arrivée*, reprit l'abbé, *étoit fort nécessaire;* « Dieu vous donnera la victoire sur « ses ennemis, et élevera votre nom au-dessus de « tous les princes de la terre. »

La réputation de ce prétendu prophète étoit fort équivoque; les uns le regardoient comme un saint; d'autres le traitoient de fourbe. Il y a de l'apparence qu'il agissoit de bonne foi, et qu'il y avoit plus de fanatisme que d'hypocrisie dans sa conduite: c'étoit d'ailleurs un homme de bien, et qui vivoit très austèrement; mais il s'étoit gâté l'esprit par des méditations, ou pour mieux dire, par des rêveries sur l'Apocalypse. Il se vantoit d'avoir la clef et l'intelligence de ce livre divin, aussi parfaitement que Saint-Jean qui l'avoit écrit. Il prenoit toutes ses visions pour autant de vérités; et si, par hazard, il réussissoit quelquefois dans ses prédictions, il se trompoit encore plus souvent: c'est ce qui arriva sur ce qu'il avoit avancé au sujet de la délivrance de la Terre-Sainte, comme nous le verrons dans la suite.

Cependant l'empereur Fréderic I, quoique âgé de soixante-dix ans, avoit précédé ces princes, et s'étoit mis en chemin immédiatement
23 avril. après Pâques de l'année 1189. Ce prince, si di-
1189. gne de ce grand titre, après avoir donné la loi

aux Grecs en passant sur leurs terres; après avoir défait le sultan d'Iconium ou de Cogny, qui s'opposoit à son passage, et pénétré jusques dans la Cilicie, malgré tous les efforts des Mahométans, tomba malade et mourut dans cette province, pour s'être baigné dans le fleuve Cidnus, comme quelques historiens le rapportent; d'autres prétendent qu'il s'y noya. Les Ordres militaires, et sur-tout celui des Hospitaliers, perdirent, dans la personne de Fréderic I, un puissant protecteur, qui, pendant tout son règne, avoit comblé l'Ordre en général, et les particuliers de ses graces et de ses bienfaits.

Le duc de Souabe, son fils, conduisit son armée jusqu'au camp devant Acre; mais elle y arriva fort diminuée et affoiblie par la fatigue du chemin, par les maladies et par ses propres victoires, qui lui coûtèrent beaucoup de troupes et un grand nombre d'officiers de considération. Les Allemands, arrivant au camp, ne trouvèrent pas l'armée des assiégeans en meilleur état: les sorties continuelles des infidèles l'avoient fort affoiblie. L'historien de ce siége, et qui nous en a laissé une relation en prose rimée (1), rapporte que les chevaliers de Saint-

(1) *Hospitales milites ab equis descendunt,*
Ut ursa pro filiis, cum Turcis contendunt,
Turci nostrum aggerem per vimbis conscendunt,
Hos sagittis sauciant, hos igne succendunt,
Et hospitalarii equos ascenderunt,
Et Turcos à latere maris invaserunt,

ERMENGAR DAPS.

Jean s'étant apperçus que, dans une sortie, les Turcomans faisoient beaucoup de prisonniers, ces généreux guerriers, semblables, dit-il, à une ourse en fureur à qui on veut enlever ses petits, descendirent de leurs chevaux, se jettèrent au milieu des bataillons ennemis, en taillèrent en pièces une partie, rompirent les fers des prisonniers; qu'ils remontèrent ensuite à cheval, et poursuivirent les infidèles jusqu'aux portes de la ville. Mais si les Turcs furent maltraités en cette occasion, le changement d'air, la difficulté de recouvrer des vivres, les combats 'continuels qu'il falloit soutenir, et les maladies ne coûtoient pas moins de monde aux Chrétiens, et sur-tout à ceux d'Occident.

Pour comble de disgrace, le soldat Allemand blessé, et dont on n'entendoit point la langue, dans une si triste conjoncture, ne pouvoit faire connoître ni son mal, ni ses besoins. Quelques gentilshommes Allemands des villes de Brême et de Lubeck, qui étoient venus par mer, touchés de la misère de leurs compatriotes, prirent les voiles de leur navire, en formèrent une grande tente, où ils retirèrent d'abord les blessés de leur connoissance, et les servoient avec beaucoup de charité. Quarante seigneurs de la

Quos ad urbis mœnia per vim reduxerunt,
Et ex his in foveis multos occiderunt.

Monachi Florentini, Iconensis episcopi, de recuperatâ Ptolemaïde.

même nation se joignirent à eux, et firent comme une espèce d'hôpital au milieu du camp; ils n'avoient alors pour objet que de secourir ceux de leurs compatriotes qui avoient besoin de leur charité: mais, dans la suite, cette noble société forma insensiblement, à l'exemple des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et des Templiers, un nouvel Ordre Hospitalier et militaire. ERMENGAR-DAN.

Le Pape Célestin III, à la prière de l'empereur Henri VI, l'approuva, depuis, solemnellement par une bulle du 23 février 1192. Il prescrivoit, pour règle, à ces nouveaux chevaliers, celle de 1191. Saint-Augustin, et pour statuts particuliers, dans tout ce qui regardoit le service des pauvres et des malades, les statuts des Hospitaliers de Saint-Jean: à l'égard de la discipline militaire, c'étoit celle des Templiers. Cet Ordre nouveau, mais renfermé uniquement dans la nation Germanique, fut nommé l'Ordre des chevaliers Teutoniques de la maison de Sainte-Marie de Jérusalem.

On lui donna ce nom, parce que dans le temps que la ville de Jérusalem étoit sous la domination des chrétiens Latins, un Allemand y avoit fait bâtir, à ses dépens, un hôpital et un oratoire sous l'invocation de la Sainte-Vierge, pour les malades de cette nation. L'habit des nouveaux chevaliers consistoit en un manteau blanc chargé d'une croix noire; ils étoient astreints aux trois vœux solemnels, comme les Hospitaliers de Saint-

ERMENGAR DAPS.

Jean et les Templiers. Avant que de prendre l'habit, ils devoient faire serment qu'ils étoient Allemands d'extraction et de naissance noble, et s'engager, pour toute leur vie, au service des pauvres et des malades, et à la défense des saints lieux.

C'étoit l'objet commun de ces trois Ordres militaires, qui furent toujours les généreux défenseurs de la Terre-Sainte. Le cardinal de Vitri, historien contemporain, et même témoin oculaire, parlant de l'institution de ces trois Ordres, et leur appliquant ce qui est dit dans le livre de l'Ecclésiastique: *Qu'un tissu, formé de trois cordons se rompt difficilement*, ajoute aux témoignages qu'il avoit rendus aux deux premiers Ordres, qu'il avoit plu à la divine Providence d'en former un troisième, qui n'étoit pas moins nécessaire à la conservation de la Terre-Sainte.

On peut dire que ces trois corps faisoient la principale force de l'armée, soit qu'il fallût aller en parti, ou repousser les sorties de la garnison de Saint-Jean d'Acre: mais, comme ils n'étoient pas soutenus par les croisés divisés entre eux, le siége avançoit lentement; et il étoit même comme suspendu par les différends qui s'étoient élevés entre Guy de Lusignan et le jeune Conrard, dans lesquels tous les croisés avoient pris part, chacun selon son intérêt ou son inclination.

Il y avoit déjà près de deux ans que le siége de la ville d'Acre languissoit et traînoit en langueur, quand enfin Philippe II, roi de France,

que de nouveaux démêlés avec le roi d'Angleterre avoient retenu jusqu'alors à Messine, n'ayant pû obliger le prince Anglois, suivant son engagement, à épouser sa sœur, partit brusquement, et parut enfin à la rade de Saint-Jean d'Acre avec une nombreuse flotte. Ce nouveau secours et la présence du prince qui le commandoit, ranima, pour ainsi dire, toute l'armée, composée de nations différentes, que les mœurs, le langage et les intérêts avoient divisées. Le siége prit une nouvelle forme; le soldat, comme l'officier, par une généreuse émulation, cherchoient à se signaler aux yeux d'un si grand roi. Ce prince fit dresser ses machines, qui renversèrent un pan de muraille, et firent une grande brêche. Toute l'armée demandoit, avec de grands cris, de monter à l'assaut. Philippe, qui attendoit, de jour à autre, le roi d'Angleterre, avec lequel il s'étoit croisé, voulut bien différer une entreprise dont le succès et la gloire lui étoient sûrs, pour les partager avec son allié. Mais ces égards trop généreux firent retomber l'armée Chrétienne dans l'inaction; les infidèles s'en prévalurent, et firent de nouvelles fortifications dans le dedans de la place qui se trouva hors d'insulte à l'arrivée du roi d'Angleterre.

ERMENGARDAPS.

Ce prince étoit Richard I, qui venoit de succéder au roi Henri II, son père. La reine Éléonore, sa mère, lui avoit amené jusqu'à Messine, Bérengère, infante de Navarre, qu'il devoit épouser. Cette princesse et Jeanne d'Angleterre,

ERMENGARDAPS.

sœur du roi, et veuve de Guillaume II, roi de Sicile, ayant témoigné qu'elles seroient bien aises de faire le voyage d'Orient, Richard sépara sa flotte en deux escadres, et fit prendre le devant à celle qui portoit ces deux princesses. L'une et l'autre escadre furent battues d'une violente tempête, vers l'Archipel. Le roi d'Angleterre gagna l'île de Rhodes, et l'escadre des princesses mouilla, le jour du vendredi saint, à la vue de Limisso en Chypre; la tempête brisa même quelques vaisseaux qui échouèrent proche cette place. Le souverain, ou, pour mieux dire, le tyran de cette île, étoit, par sa mère, de la Maison impériale des Comnène: l'empereur Emmanuel l'avoit fait gouverneur de l'île de Chypre; mais ce gouverneur se révolta, prit même la qualité d'empereur; et, sous le foible règne d'Isaac Lange, il demeura maître absolu de cette île. Il se trouva par hazard sur les côtes, lorsque l'escadre des princesses y parut. Ce prince, naturellement perfide et cruel, fit piller les vaisseaux Anglois qui avoient échoué sur ses côtes, et mettre aux fers les soldats et les matelots qui tombèrent entre ses mains. Il fut même assez inhumain pour refuser, pendant la tempête, l'entrée de ses ports au vaisseau qui portoit les deux princesses. Mais le calme ayant réuni les deux escadres Angloises, Richard, après lui avoir envoyé demander inutilement satisfaction d'un procédé si barbare, prit terre malgré lui, s'empara de Limisso, tailla en pièces les troupes que

le prince Grec lui opposa, le poursuivit sans relâche de place en place, le prit enfin, et le fit prisonnier avec la princesse de Chypre, sa fille unique; il se rendit maître ensuite de toute l'île; et, la vengeance de l'outrage, fait aux deux princesses, lui valut la conquête d'un royaume. Richard, après une si glorieuse expédition, qui lui avoit coûté moins de temps qu'un simple voyage de plaisirs, et avant que de partir de l'île de Chypre, épousa la princesse de Navarre. Il remit ensuite à la voile avec son prisonnier qu'il traînoit à sa suite chargé de fers, comme un trophée de sa victoire; ce malheureux prince le pria d'en user plus modérément, et le fit souvenir de sa naissance et de sa dignité. Le roi d'Angleterre, qui le méprisoit, ordonna en souriant, qu'on le liât avec des chaînes d'argent, et le prince Grec, aussi vain qu'il étoit lâche, s'en trouva soulagé, et les crut moins pesantes, parce qu'elles étoient différentes de celles des autres prisonniers. Richard, en arrivant au camp des Chrétiens, le remit entre les mains des chevaliers de Saint-Jean, qui le firent garder dans leur forteresse de Margat; et les deux reines, à la prière du roi d'Angleterre, retinrent, auprès d'elles, la princesse de Chypre, soupçonnée d'avoir donné, à son tour, des chaînes d'une autre espèce à son vainqueur.

Comme l'île de Chypre étoit trop éloignée de celle d'Angleterre, pour la réunir au corps de cette monarchie, Richard la vendit aux Tem-

ERMENGAR DAPS. pliers pour la somme de 300,000 livres. Ces religieux militaires en prirent possession; et, pour assurer leur domination, ils y mirent un corps considérable de leurs troupes. Mais la dureté du gouvernement de ces Templiers, et leurs manières hautaines, aliénèrent les esprits de leurs nouveaux sujets. D'ailleurs, les Chypriots, qui suivoient le rit Grec, ne purent se résoudre à obéir à des religieux Latins. Ce fut la source ou le prétexte d'une guerre presque continuelle entre les grands de cet État et les Templiers, qui furent obligés, à la fin, d'abandonner l'île, et de la remettre au roi d'Angleterre, comme nous le dirons dans la suite.

7 juin. 1191. Ce prince étoit arrivé au camp des Chrétiens, le 8 juin de l'année 1191. Je n'entrerai point dans le détail de tout ce qui se passa dans ce fameux siége. Les deux rois y firent paroître une haute valeur; Richard se distingua sur-tout par un courage déterminé, qui le portoit toujours dans les endroits où il y avoit le plus de périls, et il n'en sortit jamais que victorieux. Mais il y avoit dans ses manières je ne sçais quelle férocité qui le rendoit moins agréable. Saladin ne lui cédoit point du côté du courage: aussi intrépide et aussi brave soldat que grand Capitaine, il faisoit, tous les jours, de nouvelles entreprises contre les Chrétiens. Les chevaliers des trois Ordres se trouvoient par-tout; les Templiers, dans une de ces occasions, perdirent leur Grand-Maître; et les Hospitaliers de Saint-Jean, plusieurs

ERMENGARDAPS.

de leurs chevaliers : et, parmi ces combats continuels, l'Ordre auroit été bientôt éteint, si les croisades, qui arrivoient, de temps en temps, de l'Europe, ne lui eûssent fourni de nouvelles recrues. Uu grand nombre de jeunes gentilshommes, charmés de la haute valeur des Hospitaliers, prenoient la croix en arrivant d'Occident ; on préféroit même la croix des Hospitaliers à celle des Templiers, plus fiers et plus hautains qu'il ne convenoit à des religieux : tout le monde vouloit combattre sous les étendards de Saint-Jean : c'étoient autant d'élèves parmi lesquels on choisissoit ensuite, pour la profession religieuse, ceux qui faisoient paroître une plus sincère vocation, et qui s'étoient autant distingués par leur piété, que par leur valeur : deux qualités auxquelles, dans la réception des chevaliers à la profession religieuse, il seroit à souhaiter que, dans ces derniers siècles, on ne fît pas moins d'attention qu'à la noblesse de leur origine.

Nous avons dit que les infidèles, profitant du délai que le roi de France leur avoit donné, par égard pour le roi d'Angleterre, avoient fortifié de nouveau la place, et l'avoient mise hors d'état d'être emportée d'assaut. Il fallut recommencer des attaques, qui coûtèrent beaucoup de monde : une dyssenterie, qui se mit parmi ces Occidentaux, causée par des fruits dont ils mangeoient par excès, emporta encore un grand nombre de soldats.

La jalousie entre les Français et les Anglois

ERMENGARDAPS.

commença à éclater; et, pour surcroît de malheur, on vit renaître les anciennes divisions entre Guy de Lusignan et Conrard de Montferrat. Le roi de France s'étant déclaré pour ce dernier, Richard, roi d'Angleterre, ne manqua pas de prendre le parti de Lusignan; les princes et les seigneurs, à leur exemple, se partagèrent; et comme les deux Ordres militaires conservoient toujours une secrette émulation l'un contre l'autre, il suffisoit que les Hospitaliers se déclarâssent en faveur du roi de Jérusalem, pour engager les Templiers à quitter son parti, et à embrasser celui du prince de Tyr.

Une mésintelligence si générale laissant moins d'attention pour le succès du siége, les évêques qui se trouvèrent au camp, n'oublièrent rien pour étouffer ces funestes divisions. Il se tint, à ce sujet, différentes conférences; enfin on convint que Lusignan conserveroit, toute sa vie, le titre de roi de Jérusalem, mais que le prince de Tyr seroit reconnu, du chef de la princesse, sa femme, pour héritier nécessaire de la couronne. Les deux prétendans souscrivirent à ces conditions; mais Conrard n'en profita point. Ce prince, ayant refusé au *Seigneur de la Montagne* de lui faire justice d'un vaisseau que les Tyriens lui avoient enlevé, fut, depuis, poignardé par deux Assassins, qui, au milieu des tourmens les plus affreux, et pendant qu'on les écorchoit tout vifs, faisoient gloire d'avoir exécuté les ordres barbares de leur cruel maître.

Le calme étant rétabli dans l'armée Chrétienne, on reprit le soin du siége avec une nouvelle vigueur. Les attaques étoient presque continuelles; et les deux rois, par une noble émulation, poussèrent, chacun de leur côté, les ouvrages si vivement, qu'il y eut bientôt une brèche suffisante pour monter à l'assaut. Les infidèles, après une résistance incroyable, voyant les dehors de la place emportés, leurs tours ruinées, une brèche considérable, et les plus braves chevaliers de l'armée Chrétienne prêts à monter à l'assaut, demandèrent à capituler. On donna des ôtages de part et d'autre; la ville se rendit; cinq mille hommes, qui y étoient en garnison, demeurèrent prisonniers avec le gouverneur, à condition d'être relâchés en faisant rendre la vraye croix et les esclaves Chrétiens qui étoient au pouvoir de Saladin, sinon que toute la garnison demeureroit à la discrétion des vainqueurs. Les Chrétiens prirent possession d'Acre le treizième de juillet, et en firent, depuis, leur place d'armes. On y assigna différens quartiers pour tous les corps, et pour toutes les nations qui avoient contribué à cette conquête, et qui étoient capables de la défendre et de la conserver: les Hospitaliers de Saint-Jean y transférèrent leur principale résidence, qui, depuis la perte de Jérusalem, avoit été établie à Margat. Ce fut dans Acre que leur Grand-Maître, Ermengar Daps, termina, l'année suivante, une vie illustre, qu'il avoit exposée tant de fois con-

ERMENGAR DAPS.

ERMENGAR DAPS.

tre les infidèles, et pour la défense des Chrétiens.

GODEFROY DE DUISSON.

Les Hospitaliers, assemblés en chapître, lui donnèrent, pour successeur, frère GODEFROY DE DUISSON, ancien religieux. Il ne tint pas à ce nouveau Grand-Maître que la prise d'Acre ne fût suivie de la conquête de Jérusalem, l'unique objet des croisés; mais la jalousie d'État, la diversité d'intérêts, l'émulation et la haîne mirent tant de division parmi ces nations différentes, qu'un si puissant armement ne produisit que la prise d'une seule place. Les croisés, la plûpart volontaires, après un siége qui avoit duré près de trois ans, se retiroient à la file. Philippe, roi de France, fut obligé de quitter la Palestine, et de changer d'air, ne pouvant revenir d'une maladie violente qui n'étoit pas sans soupçon de poison, et qui lui avoit fait tomber les ongles et les cheveux. Mais, avant que de partir, il laissa, dans l'armée Chrétienne, cinq cents hommes d'armes, et dix mille hommes d'infanterie, sous les ordres du duc de Bourgogne. Les principaux chefs des différentes nations abandonnèrent successivement la Terre-Sainte, qui demeura en proye aux infidèles. Richard, roi d'Angleterre, avant que de partir, emporta Jaffa et Ascalon; il fit ensuite une trève avec les barbares, qui devoit durer trois ans, trois mois, et trois semaines; et, si on en croit les historiens du temps, on avoit ajouté, pour plus d'exactitude, trois jours et trois heures. On prétend que Richard,

avant son départ, fit épouser la princesse de Chypre à Guy de Lusignan, et lui céda la souveraineté de cette île, que les Templiers lui avoient remise, et que des princes de la Maison de Lusignan ont possédée, depuis, pendant près de trois cents ans. Henri, comte de Champagne, neveu du roi d'Angleterre, et entièrement attaché à ses intérêts, épousa en même-temps Isabelle, veuve de Conrard; et ce prince, par ce mariage, se fit un droit sur le royaume de Jérusalem, dont il espéroit d'ailleurs chasser les infidèles. GODEFROY DE DUISSON.

La mort de Saladin, arrivée à Damas le treizième jour de mars 1193, augmentoit ses espérances. Ce prince infidèle, et un des plus grands Capitaines de son siècle, après la retraite des Chrétiens, croyoit jouir en repos du fruit de ses victoires, lorsqu'il se vit tout enlever par la mort. Il n'en sentit pas plutôt les approches, qu'il ordonna à l'officier qui portoit son étendard dans les batailles, de mettre à la place un morceau de drap destiné à l'ensevelir, de le porter dans toute la ville, et de crier à haute voix : « Voilà tout ce « que le grand Saladin, vainqueur de l'Orient, « emporte de ses conquêtes et de ses trésors. » On prétend qu'avant d'expirer, il distribua des sommes considérables à tous les pauvres de Damas, sans distinction du Mahométan, du Juif ou du Chrétien, soit qu'il fût persuadé que la charité et même que l'humanité seule devoient s'étendre indifféremment à tous les malheureux, soit peut-être aussi que, quoique pendant sa vie, il 4 mars. 1193. 1194.

GODEFROY DE DUISSON.

eût fait profession du Mahométisme, il fût en doute, dans ses derniers momens, quelle étoit la meilleure et la véritable de ces trois religions. Il partagea, en même-temps, ses États entre onze enfans qu'il avoit, et qui, depuis sa mort, ne pensèrent qu'à se détruire les uns les autres. Mais Safadin, frère de Saladin, le compagnon de ses victoires, profita de ces divisions: il attaqua ses neveux, les uns après les autres; fit mourir tous ceux qui tombèrent entre ses mains, et se fit, dans la suite, un empire qui ne cédoit que de bien peu à celui de Saladin: ces divisions, et d'autres guerres civiles, qui s'élevèrent depuis entre les enfans de Saladin, donnèrent le temps aux chrétiens Latins de respirer.

Le Pape Célestin III, pour les secourir, publia une nouvelle croisade, au préjudice de la trève qu'avoit conclue le roi d'Angleterre, et qui subsistoit encore: on prétend même qu'il y avoit un ordre exprès du Pape de ne s'y point arrêter. Un grand nombre de seigneurs Allemands prirent la croix, se rendirent à Messine, d'où ils passèrent à la Terre-Sainte. Valeran, frère du duc de Limbourg, ayant rompu la trève par quelques hostilités, Safadin, irrité de cette infraction, assiégea Jaffa, l'emporta d'assaut et fit passer plus de vingt mille Chrétiens par le fil de l'épée. Le temps de la ruine des Chrétiens en Palestine sembloit prochain, si la guerre que les infidèles avoient entr'eux, n'eût obligé, depuis, Safadin de renouveller la trève pour six ans. Le

comte de Champagne, après ce traité, retourna à Acre, où regardant d'une fenêtre des troupes qu'il faisoit passer en revue, la croisée sur laquelle il étoit appuyé ayant manqué, il tomba dans les fossés du château, et se tua. GODEFROI DE DUISSON.

Le Grand-Maître des Hospitaliers, considérant qu'un aussi petit État que le royaume de Jérusalem, environné d'ennemis redoutables, ne pourroit jamais se soutenir sans un roi, proposa, quelque temps après la mort de ce prince, à la reine, sa veuve, d'épouser Amaulry de Lusignan, qui, par la mort de Guy, son frère, venoit de succéder à la couronne de Chypre. Il lui représenta que son État se trouvant environné d'ennemis puissans, elle tireroit des secours considérables de cette île voisine de la Palestine; et, d'ailleurs, que Chypre lui pourroit servir d'un asyle honorable, si, par malheur, les infidèles achevoient de se rendre maîtres de la Palestine. 1194. * 1197.

La reine goûta, sans peine, une proposition où elle trouvoit en même-temps son intérêt et celui de son État. Le Grand-Maître fut chargé de la négociation, et il la conduisit avec tant d'habileté, que, sans commettre la reine, il fit souhaiter son alliance au roi de Chypre. Il ne manquoit plus, pour terminer cette grande affaire, que sa présence. Sous différens prétextes, il se rendit à Acre; il vit la reine, en fut bien reçu: et après que, pour la forme, on eut fait part de leur dessein aux grands de l'État, le roi

GODEFROY DE DUISSON.

et la reine furent mariés par le patriarche; et ensuite on les proclama l'un et l'autre solemnellement roi et reine de Jérusalem et de l'île de Chypre.

Onfroy de Thoron, le premier mari de cette princesse, ne la vit pas, sans chagrin, donner successivement sa main et sa couronne à tant de princes, qui, peut-être, y avoient moins de droits que lui. Mais comme, à l'égard des souverains, le droit sans la force est peu considéré, ce malheureux seigneur ne trouva personne qui s'intéressât dans sa disgrace; il fut même obligé, pour sa sureté, de dissimuler ses prétentions; et, semblable à ces divinités sans temple, il resta sans culte et sans adorateurs.

Le Grand-Maître, qui avoit eu tant de part à ce dernier mariage de la reine, survécut peu aux fêtes qui accompagnèrent cette cérémonie; il mourut presque dans le même temps. Il nous reste peu de chose de son gouvernement. L'ignorance dans laquelle on élevoit la noblesse, en ce temps-là, nous a privés de la connoissance d'un grand nombre de faits qui auroient enrichi cette histoire; mais, dans ces premiers siècles de l'Ordre, les chevaliers faisoient plus d'usage de leur épée que de leur plume: je ne sçais même si la plûpart sçavoient lire. Enfin, ce qui est vrai, soit défaut de capacité, soit modestie, pendant plus de quatre cents ans, il ne s'est trouvé aucun chevalier qui ait daigné nous instruire de

tant d'évènemens mémorables, dont à peine on trouve quelques traces dans les histoires nationales, ou dans les recueils de traités et d'actes publics.

GODEFROY DE BUISSON.

FIN DU SECOND LIVRE.

LIVRE TROISIÈME.

Je ne sçais si c'est à l'éloignement des temps, ou à la négligence des premiers historiens, que nous devons attribuer l'ignorance où nous sommes de la Maison et de l'origine de la plûpart des premiers Grands-Maîtres, et sur-tout du successeur de Duisson. Ce successeur, dans les anciennes chroniques, s'appelle frère ALPHONSE DE PORTUGAL. On le croit communément issu des princes de cette nation; mais on ne nous a point instruits de quelle branche il sortoit; on convient seulement que c'étoit en ligne indirecte. Des auteurs modernes prétendent qu'il portoit le nom de Pierre, et qu'il étoit fils d'Alphonse, premier roi de Portugal. Quoiqu'il en soit, tous les écrivains qui ont parlé de lui, nous le représentent plein de valeur et de piété, également exact dans la discipline régulière et militaire, scrupuleux observateur des statuts, mais naturellement fier et hautain; et on s'apperçut, depuis son élévation au magistère, qu'il mêloit la dureté de son humeur dans les ordres qu'il donnoit au sujet du gouvernement.

ALPHONSE DE PORTUGAL.

Il ne fut pas plutôt reconnu pour Grand-Maître, que l'esprit rempli de certaine idée de perfection peu praticable parmi des guerriers, et dans la vue de réformer des abus qui s'y étoient introduits, il convoqua un chapître gé-

néral dans la ville de Margat, où l'Ordre, depuis la perte de Jérusalem, avoit transféré sa résidence. Pour ne pas faire éclater son principal dessein, il n'attaqua d'abord qu'un certain abus qui confondoit souvent la noblesse séculière avec les chevaliers profès. Ces gentilshommes, à leur retour en Occident, et dans leurs provinces, affectoient de porter la croix de Saint-Jean de Jérusalem.

Pour l'intelligence de ce fait particulier, il faut sçavoir que ce qui se trouvoit de noblesse dans les croisades ou dans les pélerinages, étant arrivé dans la Palestine, se rangeoit volontiers sous les Enseignes de la religion. Il y en avoit même qui envoyoient leurs enfans, encore jeunes, jusques dans la Palestine, pour être élevés dans la maison de Saint-Jean, et sous la discipline des chevaliers, comme dans la meilleure école où ils pûssent se former pour l'art militaire.

On souffroit aux uns et aux autres, tant qu'ils demeuroient à la Terre-Sainte, et qu'ils combattoient sous les étendards de l'Ordre, d'en porter la croix; mais, à leur retour en Europe, s'étant fait un droit de cette indulgence, le Grand-Maître, qui vouloit empêcher qu'on les confondît avec les chevaliers profès, fit statuer par le chapître, qu'ils ne seroient considérés que comme troupes auxiliaires, et qu'ils ne pourroient porter la croix, que lorsqu'ils combattroient contre les infidèles sous les étendards de la religion.

Alphonse de Portugal.

De cet article particulier de réformation, Alphonse passa à d'autres qui concernoient principalement les chevaliers profès. Pour les faire recevoir plus aisément, il commença la première par sa maison et par son équipage, qu'il réduisit à un major-dome, un chapelain, deux chevaliers, trois écuyers, un turcopolier et un page. A chacun de ces différens officiers de sa maison, il ne laissa qu'un cheval pour les porter. A l'égard de sa personne, il ne réserva que deux chevaux de main et une mule : équipage à la vérité très-modeste, mais peu convenable au chef d'un grand Ordre militaire, et qui étoit, tous les jours, à la tête des armées.

De ce règlement particulier, se faisant un droit de réformer tous les chevaliers après leur avoir reproché ce qu'il appelloit leur luxe, et même leur mollesse, il proposa différens règlemens : alimens, habits, équipages, tout passa par un sévère examen, et par une réforme austère. On ne peut pas dire que ce Grand-Maître n'eût pas de très-bonnes intentions; son dessein étoit de faire revivre la discipline établie par Raymond Dupuy, et qui, de ce temps-là, étoit fort relâchée. On rapporte qu'entendant quelques murmures dans l'assemblée, il leur demanda s'ils étoient plus délicats que leurs prédécesseurs, et s'ils n'avoient pas fait, au pied des autels, une profession solemnelle des mêmes vœux de la religion. On lui représenta en vain la différence des temps, et que le genre de vie qu'il proposoit,

n'étoit pas compatible avec les fonctions d'une guerre continuelle, et dans une conjoncture où, depuis la perte de Jérusalem, ils étoient tous les jours à cheval ou dans la tranchée. Pour lors, prenant un ton de voix plus élevé : *Je veux*, dit-il fièrement, *être obéi*, *et sans réplique*. A ces mots, toute l'assemblée éclata en plaintes ; et un ancien chevalier lui fit sentir que le chapître n'étoit point accoutumé à entendre parler ses supérieurs en souverains.

ALPHONSE DE PORTUGAL.

L'aigreur se mêla bientôt à des contestations si vives, et fut ensuite poussée si loin, que les chevaliers, de concert, et avec trop d'obstination, refusèrent hautement d'observer les règlemens qu'il proposoit. Le Grand-Maître, de son côté, quoiqu'il ne fût sorti qu'indirectement d'une Maison royale, pour prouver sa légitimation, affectoit tout l'orgueil du trône. Les uns et les autres ne voulant rien relâcher, on en vint enfin à une révolte déclarée. L'Ordre tomba dans une espèce d'anarchie; et le Grand-Maître, ne trouvant plus d'obéissance dans ses religieux, abdiqua sa dignité, et se retira en Portugal. Il y fut encore plus malheureux, et il périt depuis dans des guerres civiles où il s'étoit engagé : c'est ce que nous apprenons de différens historiens, quoiqu'ils ne conviennent ni de son propre nom, ni de celui du prince qui lui avoit donné la vie.

L'Ordre, après son abdication, choisit pour son successeur frère GEOFFROY LE RAT, de la

GEOFFROY LE RAT.

Geoffroy le Rat. 1195.

langue de France, vieillard vénérable, doux, affable, peu entreprenant, et qui, par-là, mérita les suffrages de ses confrères. Il se fit presqu'en même-temps une nouvelle révolution dans la principauté de la petite Arménie, et dont, par son habileté, il arrêta les suites. Nous avons dit que deux frères, seigneurs des plus considérables de cette nation, l'un appellé Rupin de la Montagne, et le cadet, nommé Livron ou Léon, après la mort du renégat Melier, s'étoient emparés de ce petit État. Boëmond III, prince d'Antioche, et devenu comte de Tripoli, poussé d'une ambition démesurée, et dans la vue d'agrandir ses États aux dépens de ses voisins, sous prétexte d'une conférence, et de prendre, avec Rupin, des mesures contre les infidèles, leurs ennemis communs, avoit attiré ce prince dans Antioche, et l'y avoit fait arrêter. Livron, quelque temps après, tourna contre lui son propre artifice; et, lui ayant demandé une entrevue pour traiter de la liberté de son frère, il se trouva le plus fort au rendez-vous, tailla en pièces l'escorte de Boëmond, le fit arrêter et conduire dans une place forte où il le retint prisonnier, sans vouloir d'abord entendre parler d'aucune négociation de paix.

Chaque nation prit les armes en faveur de son prince. Les infidèles, leurs voisins, n'auroient pas manqué de profiter d'une guerre si préjudiciable aux Chrétiens; mais le patriarche d'Antioche et le Grand-Maître, qui en prévi-

GEOFFROY LE RAT.

rent les suites funestes, intervinrent dans ce différend. Le prince Livron ne vouloit d'abord écouter aucune proposition, soit que gouvernant l'État pendant la prison de son frère, il eût de la peine à se dessaisir de l'autorité souveraine, soit peut-être aussi, comme l'évènement le fit voir, pour tirer de plus grands avantages du traité.

Il ne voulut point consentir à l'échange des deux prisonniers, qu'aux conditions que la principauté d'Antioche releveroit, dans la suite, de celle d'Arménie, et que, pour gage d'une sincère reconciliation entre les deux Maisons, le fils aîné du prince d'Antioche, avant que son père sortît de prison, épouseroit Alix, fille unique de Rupin, et que les enfans qui sortiroient de ce mariage, seroient reconnus, après leur père, pour héritiers présomptifs de la principauté d'Antioche, et sans pouvoir rien prétendre à celle d'Arménie, qu'après la mort de Livron même.

Quelque dures que fûssent ces conditions, Boëmond, impatient de recouvrer sa liberté, souscrivit à tout; et, après la consommation du mariage, les deux princes prisonniers furent échangés. Celui d'Antioche, de retour dans ses États, pour avantager le prince Raymond, son second fils, lui donna le comté de Tripoli; et, depuis la mort de son aîné, et au préjudice des enfans que ce jeune prince avoit laissés de son mariage avec la princesse d'Arménie, il voulut

GEOFFROY LE RAT.

encore le faire reconnoître pour son successeur à la principauté: ce qui causa de grands démêlés, dont nous aurons lieu de parler dans la suite.

A la faveur de la trève qui subsistoit encore avec Safadin, et les autres successeurs de Saladin, les Chrétiens de la Palestine, et les deux Ordres militaires qui en faisoient toute la défense, jouissoient d'un peu de relâche; les uns et les autres devoient ce repos passager à une famine affreuse dont l'Égypte fut alors affligée. On sçait que ce grand royaume doit toute sa fertilité à des inondations régulières du Nil, qui en répandant ses eaux sur la surface de la terre, y laisse un limon mêlé de nitre, qui engraisse la campagne, et porte l'abondance dans toutes les provinces où il coule. Cette inondation avoit manqué l'année précédente, comme nous l'apprenons d'une lettre du Grand-Maître des Hospitaliers au prieur d'Angleterre du même Ordre. On y voit que les malheureux Égyptiens étoient réduits, comme des bêtes, à brouter l'herbe; (1) que le père, pour vivre, n'avoit point de honte de vendre ses enfans, et que l'Égypte entière étoit comme un grand cimetière, mais où l'on trouvoit les morts sans sépulture, et qui servoient de pâture aux animaux carnaciers.

La Palestine, voisine de l'Égypte, et qui en tiroit la plûpart de ses grains, souffroit de cette

(1) Rog. de Hov. pag. 827.

Geoffroy le Rat.

disette générale : c'est le sujet de la lettre du Grand-Maître au prieur d'Angleterre. Il ajoute que la guerre d'Italie, causée par la révolte des villes de Lombardie contre l'empereur, étoit un second fléau qui affligeoit l'Ordre; que le grand prieuré de Barlette, dans le royaume de Naples, et la Sicile, dont la religion et le couvent tiroient auparavant des secours considérables, sur-tout en grains, ne fournissoient presque plus rien depuis que la guerre étoit allumée entre les Papes et les empereurs. » Il faut, ajoutoit le « Grand-Maître, acheter tout à un prix excessif, « tant pour faire subsister nos chevaliers, que « pour les troupes qui sont à la solde de l'Ordre : « ce qui nous a obligés à contracter des dettes « considérables que nous ne pouvons acquitter « que par le secours que nous attendons de nos « frères d'Occident. » Il finit par l'exhorter à solliciter le roi d'Angleterre à faire passer des troupes en Orient, pendant la misère et l'état fâcheux où étoient réduits les Égyptiens, dans la conjoncture favorable de la fin d'une trève, près d'expirer, et où l'on pouvoit espérer, s'il venoit une armée de l'Europe, de conquérir, une seconde fois, la Terre-Sainte, et de rentrer glorieusement dans Jérusalem.

Je ne sçais si la dépense que faisoit l'Ordre de Saint-Jean, pour entretenir, en tout temps, un corps de troupes, ou si certain esprit d'intérêt, qui n'est que trop ordinaire dans les communautés, faisoit tenir ce langage au Grand-Maître;

GEOFFROY LE RAT.

ce qui est certain, c'est que Jacques de Vitry, alors évêque d'Acre, et depuis cardinal, historien contemporain, et qui étoit sur les lieux, rapporte (1) que, de son temps, les Hospitaliers et les Templiers étoient aussi puissans que des princes souverains; qu'ils possédoient en Asie et en Europe des principautés, des villes, des bourgs et des villages; et que, dans les provinces éloignées de la Palestine et de la maison chef-d'ordre, ils y tenoient des religieux sous le titre de précepteurs, fort attentifs à faire valoir leurs biens, et dont ils faisoient ensuite passer le revenu au trésor de chaque Ordre.

Si on en croit Matthieu Paris, autre historien contemporain, les Hospitaliers, en ce temps-là, possédoient dans l'étendue de la chrétienté, jusqu'à dix-neuf mille *manoirs* (2), termes que

(1) Amplis autem possessionibus, tàm citrà mare quàm ultrà, ditati sunt in immensum; villas, civitates et oppida, exemplo fratrum hospitalis sancti Joannis, possidentes; ex quibus certam pecuniæ summam pro defensione terræ sanctæ, summo eorum magistro, cujus sedes principalis erat in Jerusalem, mittunt annuatìm: pari modo, summo et principali magistro hospitalis sancti Joannis procuratores domorum, quos præceptores nominant, certam pecuniæ summam singulis annis transmittunt. *Jac. de Vitriaco, Hist. Hier. pag.* 1084.

(2) Habent insupèr templarii in christianitate novem millia maneriorum; hospitalarii verò novem decem, præter emolumenta et varios proventus ex fraternitatibus et prædicationibus provenientes, et per privilegia sua accrescentes. *Matt. Paris, ad ann.* 1244. *in Henr. III, l. II, p.* 615.

les glossaires expliquent différemment, par rapport aux différens pays où ils sont situés; mais communément, par le terme de *manoer* ou de *manse*, on entendoit le labour d'une charrue à deux bœufs. Et l'historien Anglois, que nous venons de citer, n'attribue aux Templiers que neuf mille de ces manoirs: origine d'une jalousie secrette entre les deux Ordres, qui éclata depuis, et qui les porta, sous un prétexte assez léger, à prendre les armes les uns contre les autres, et à se faire la guerre ouvertement.

GEOFFROY LE RAT.

Il y avoit alors dans la Palestine un gentilhomme appellé Robert de Margat, qui, en qualité de vassal des Hospitaliers, possédoit tranquillement un château situé proche celui de Margat, et qui en relevoit. Les Templiers, sous prétexte de quelques anciennes prétentions, la force à la main, surprirent la place, et s'en rendirent les maîtres. Ce gentilhomme, chassé de sa maison, avec toute sa famille, en porta ses plaintes aux Hospitaliers, ses seigneurs, qui, depuis la perte de Jérusalem, résidoient à Margat, comme nous l'avons déjà dit. Ces chevaliers, emportés par leur courage, et séduits par une fausse délicatesse d'honneur, sortent sur le champ, à la tête de quelques troupes, présentent l'escalade au château, y montent l'épée à la main, l'emportent, et en chassent, à leur tour, les Templiers. Bientôt d'une affaire particulière, il s'en fait une générale; et les chevaliers des deux Ordres ne se rencontroient plus sans se

GEOFFROY LE RAT. charger. Leurs amis prirent parti dans cette querelle, et la plûpart des Latins se partagèrent. La guerre civile s'allumoit insensiblement dans un État où il n'y avoit point de souverain assez autorisé pour réprimer les entreprises de deux partis aussi puissans et aussi animés. Il n'y eut que le patriarche et les évêques Latins qui intervinrent pour étouffer des divisions, dont les infidèles n'auroient pas manqué de se prévaloir. A leur considération, les deux Ordres convinrent d'une suspension d'armes, et remirent au Pape, comme faisoient alors la plûpart des princes Chrétiens, le jugement de leurs différends.

1198. Le cardinal Lothaire, de la Maison des comtes de Segni, à peine âgé de trente-sept ans, venoit
8 janvier 1198. de succéder au Pape Célestin. Il prit le nom d'Innocent III. C'étoit un prélat de mœurs irréprochables, sçavant pour le temps où il vivoit, grand jurisconsulte; mais malheureusement trop prévenu en faveur des fausses décrétales dont il faisoit la règle de sa conduite.

Comme ces décrétales ont fait loi pendant long-temps dans les jugemens ecclésiastiques, dont nous sommes quelquefois obligés de parler pour l'intelligence de l'histoire que nous écrivons, nous dirons ici, en passant, que ces actes supposés, attribués aux Papes des trois premiers siècles, avoient été forgés au milieu du neuvième par un insigne faussaire, appellé Isidore, qui, en les publiant, a donné atteinte à l'ancienne discipline de l'église, principalement sur

les jugemens ecclésiastiques et sur les droits de l'épiscopat. Et quoique ces fausses décrétales soyent aujourd'hui aussi décriées qu'elles méritent de l'être, et que ceux qui sont les plus favorables à la Cour de Rome soyent obligés de les abandonner, cependant on s'est contenté de décréditer l'auteur, sans songer à réparer tout le mal qu'il a fait dans des siècles d'ignorance. Innocent étoit très-capable de remédier à ce désordre, s'il eût eu autant de critique et de pénétration que de zèle et d'ardeur pour l'administration de la justice.

GEOFFROY LE RAT.

Ce fut devant ce souverain pontife que l'affaire des deux Ordres militaires fut portée. Les Hospitaliers, à ce sujet, députèrent à Rome frère d'Isigny, prieur de Barlette, et frère Auger, précepteur d'une autre maison en Italie. Les Templiers y envoyèrent, de leur part, frère Pierre de Villeplane, et frère Thierry. Innocent, ayant pris connoissance de leurs prétentions réciproques, ordonna par une sentence préliminaire, et avant de faire droit, que les Hospitaliers remettroient aux Templiers le château d'où ils les avoient chassés; et qu'après que les Templiers y auroient résidé tranquillement pendant un mois, il seroit permis à ce gentilhomme, ancien propriétaire du château, de les citer devant les officiers de justice de Margat, pour produire les titres de leurs prétentions; mais que les Hospitaliers, pour éloigner tout soupçon de partialité, qui pourroit tomber sur leurs propres juges, en

GEOFFROY LE RAT.

tireroient, dans cette occasion, de la principauté d'Antioche ou du comté de Tripoli; que l'Ordre de Saint-Jean feroit choix de personnes intègres: cependant qu'après ce choix, il seroit encore permis aux Templiers de récuser ceux des magistrats étrangers qui leur seroient suspects; mais aussi que, s'ils refusoient de se soumettre au jugement qui interviendroit ensuite, les Hospitaliers seroient autorisés à remettre leur vassal en possession de son château.

Nous avons une lettre de ce pontife au Grand-Maître et à tout l'Ordre des Hospitaliers (1), dans laquelle il leur représente avec beaucoup de force, combien leur procédé et celui des Templiers étoit peu digne de religieux, si nous pouvons appeler religieux, dit Innocent, des gens qui veulent établir leurs droits par des voyes de fait et d'une manière si violente. Il ajoute que, quoiqu'il n'ignorât pas, pour le fond, de quel côté étoit la justice et le bon droit, il avoit mieux aimé accommoder cette affaire par une aimable composition, et dont les députés des deux Ordres étoient convenus en sa présence; que de prononcer un jugement de rigueur, et qui auroit couvert de honte le parti qui avoit tort. Du surplus, il exhorte les uns et les autres à conserver entre eux l'union et la paix; en même temps, il leur commande, en vertu de sainte obédience, et même sous peine d'excommunication, de

(1) Épist. Innoc. III, lib. I, p. 324.

GEOFFROY LE RAT.

terminer les différends qui pourroient survenir entre eux, suivant les règles que le Pape Alexandre III leur avoit prescrites. Innocent finit sa lettre par menacer les réfractaires de tout le poids de son indignation.

Des juges étrangers suivant son intention, prirent connoissance de cette affaire; les prétentions des Templiers furent déclarées injustes; on remit le gentilhomme vassal des Hospitaliers en possession de son château; le calme et la paix se rétablirent entre les deux Ordres, du moins en apparence; et le souverain pontife, content de leur soumission, écrivit depuis aux uns et aux autres, pour leur recommander les intérêts du roi de Chypre.

Nous avons dit qu'après la mort de Guy de Lusignan, le prince Amaulry, son frère, avoit hérité de sa couronne, et que ce prince ayant épousé depuis Isabelle, reine de Jérusalem, elle l'avoit engagé à fixer sa résidence dans la Palestine, et dans un État environné de tous côtés par les infidèles. Mais Amaulry ayant appris que l'île de Chypre n'étoit guères plus tranquille; que ses habitans, qui suivoient le rit Grec, ne pouvoient se résoudre à obéir à un prince Latin, et que l'empereur les faisoit solliciter secrettement, par ses émissaires, de se réunir au corps de l'empire Grec; ce roi de Chypre écrivit au Pape pour lui exposer la nécessité où il se trouvoit de retourner incessamment dans son île, afin d'y affermir sa domination.

GEOFFROY LE RAT.

Innocent craignoit que, par la retraite de ce prince, les Hospitaliers et les Templiers, ne voyant plus personne au-dessus d'eux par sa dignité, ne prétendissent, les uns et les autres, au gouvernement de l'État. Ainsi, pour éviter une concurrence qui ne pouvoit avoir que des suites fâcheuses, il conjura le roi dans les termes les plus pressans, de ne pas abandonner en proye à des infidèles et à des barbares, ce qui restoit de l'héritage de Jésus-Christ. Mais en même-temps, pour prévenir, dans l'île de Chypre, les troubles qui pourroient s'y élever en son absence, ce pontife écrivit au prince d'Antioche, au comte de Tripoli, son fils, et aux Grands-Maîtres des Hospitaliers et des Templiers, pour leur recommander de veiller aux intérêts du roi, et même, s'il étoit nécessaire, de faire passer dans son île des forces capables d'y maintenir l'autorité royale. « Amaulry, dit ce pontife dans « ses lettres, ayant bien voulu abandonner ses « propres États, et la demeure délicieuse de l'île « de Chypre, pour se consacrer à la défense de « la Terre-Sainte, il est bien juste que des prin- « ces Chrétiens, ses voisins, s'intéressent à la con- « servation de sa couronne. »

L'histoire ne dit point ce que firent ces princes; il ne paroît point non plus que les Templiers, odieux aux Chypriots, et dont ils avoient été contraints d'abandonner la souveraineté, ayent porté aucun secours dans cette île. Mais nous apprenons, par les anciens Mémoires des Hos-

GEOFFROY, LE RAT.

pitaliers, que le roi, de concert avec le Grand-Maître, choisit parmi eux plusieurs chevaliers auxquels il confia le gouvernement de cet État, et qui y passèrent avec un corps de troupes, capable de prévenir et d'arrêter les mauvais desseins des mécontens.

Une révolution surprenante, arrivée, peu après, à Constantinople, attira encore, dans cette capitale de l'empire, un grand nombre d'Hospitaliers. Pour l'intelligence d'un évènement si singulier, il faut sçavoir que l'esprit des croisades, malgré tant de mauvais succès dont nous avons parlé, règnoit toujours en France. Par la persuasion et les discours touchans du curé de Neuilly, un nombre infini de princes, de seigneurs et de gentilshommes s'étoient croisés sous la conduite du marquis de Montferrat, grand Capitaine, et frère du prince du même nom, qui avoit fait une si belle défense contre Saladin au siége de Tyr. Il étoit question de faire passer au Levant cette nouvelle armée de croisés. L'expérience avoit fait voir que le chemin par terre, et au travers des États des princes Grecs et Mahométans, étoit également difficile et dangereux. Pour éviter cet inconvénient, les députés des principaux seigneurs croisés eurent recours à Henry Dandol, duc ou doge de Venise; et ils lui proposèrent, moyennant une somme dont on conviendroit, et qui seroit payée d'avance, de fournir des vaisseaux pour porter leur armée à Saint-Jean d'Acre. Il se fit, à ce sujet,

GEOFFROY LE RAT.

une négociation suivie d'un traité solemnel; et, moyennant quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent, la République s'engagea de passer dans la Syrie quatre mille chevaliers ou écuyers, vingt mille hommes de pied avec les armes, les vivres et les munitions nécessaires. Les Vénitiens remplirent exactement toutes les conditions de ce traité; et, outre qu'ils fournirent un bien plus grand nombre de vaisseaux et de navires qu'ils ne s'y étoient obligés, pour ne pas paroître faire ce voyage comme de simples passagers, et pour avoir part au mérite de la croisade, ils armèrent, à leurs dépens, cinquante galères, chargées de bonnes troupes de débarquement; et le doge, quoique âgé de quatre-vingts ans, et qu'il eût la vue fort affoiblie, devoit monter la Capitane, et faire le voyage en qualité de croisé.

Il ne manquoit plus, pour mettre à la voile, que l'argent des princes et des seigneurs Français; mais il arrive souvent que, par des conjonctures qu'on n'a pu prévoir, il n'est pas si aisé d'exécuter un traité, que de le signer. Plusieurs Français, pour s'épargner de payer leur part de la contribution dont on étoit convenu, au lieu de se rendre à Venise, s'étoient embarqués à Marseille et en différens ports d'Italie, en sorte que ce qui se trouva à Venise de princes et de seigneurs à la tête de l'armée, après avoir vendu leurs vaisselles d'argent, leurs chaînes d'or, et jusqu'à leurs bagues, ne purent fournir que cinquante mille marcs d'argent; et, faute des trente-cinq mille

restans, le traité couroit risque d'être rompu : mais le zèle du doge, sa grandeur d'âme et son habileté suppléèrent à tout, et on renoua la partie. GEOFFROY LE RAT.

Quand on voit, dans la relation de Geoffroy de Villehardouin (1), la conduite de cet illustre doge, je ne sçais ce qu'on y doit estimer le plus, ou sa profonde sagesse dans les conseils, ou son courage et sa capacité dans la conduite des armées, ou son adresse et son habileté infinie à ménager les esprits. Attentif aux intérêts de sa patrie, et encore plus à sa gloire, pour concilier l'un et l'autre, et de concert avec le grand Conseil de la République, il proposa aux croisés de les décharger des trente-cinq mille marcs restans, si, après s'être embarqués, et avant que de quitter les mers de l'Europe, ils vouloient, en passant, lui aider à reprendre, en Dalmatie, la ville de Zara, qui étoit de l'ancien domaine de la République, et qui, par un esprit de révolte, s'étoit soumise à la domination de Bela, roi de Hongrie. Une partie des croisés, et sur-tout les légats du Pape, des prêtres et des moines faisoient un grand scrupule aux soldats, d'employer contre des Chrétiens, des armes destinées contre les infidèles. Mais, comme le passage étoit impossible sans la flotte des Vénitiens; que la sédition et la révolte des habitans de Zara étoit même d'un dangereux exemple; et que d'ailleurs les princes

(1) De l'imprimerie royale, année 1657.

GEOFFROY LE RAT. croisés pourroient servir à leur obtenir leur grâce à des conditions supportables, les propositions du doge furent acceptées. On mit à la voile; et, après une heureuse navigation, on débarqua sur les côtes de la Dalmatie, et on fit le siége de Zara.

1202. 10 nov. Devant une armée aussi considérable, la place ne put pas tenir long-temps; les habitans en ouvrirent les portes à leurs anciens maîtres; mais cette diversion ayant consommé la saison convenable au passage dans la Palestine, il fallut se résoudre à hyverner dans la Dalmatie.

Les croisés, au retour du printemps, se disposoient à se rembarquer, lorsqu'il leur arriva des ambassadeurs de la part du jeune Alexis Comnène, dont Philippe, duc de Souabe, et désigné empereur d'Allemagne, avoit épousé la sœur, appellée Irène. Le prince Grec avoit envoyé ces députés pour solliciter les croisés, à l'exemple de ce qu'ils venoient d'entreprendre en faveur des Vénitiens, de vouloir bien employer leurs armes, pour rétablir sur le trône de Constantinople, l'empereur Isaac Lange, son père, auquel un autre Alexis, frère de cet empereur, avoit enlevé la couronne, et qu'il retenoit enfermé dans un cachot: nouvel incident, qui demande une plus ample explication.

Nous avons dit, en plusieurs endroits de cet ouvrage, et on peut le voir dans les historiens originaux, que l'ambition et la perfidie de la plûpart des princes Grecs, avoient fait, du trône de Constantinople, le théâtre des plus sanglan-

tes tragédies. L'empereur Manuel Comnène, ce prince perfide qui, de concert avec les infidèles, avoit fait périr l'armée de l'empereur Conrard III, étant mort, après un assez long règne, laissa l'empire à son fils, jeune prince, à peine âgé de treize ans, fiancé avec Anne ou Agnès de France, fille de Louis VII, roi de France. Mais, après trois mois de règne, si on peut donner ce nom au gouvernement d'un enfant, gouverné lui-même par le prince Andronic, son oncle ou son cousin, le perfide Andronic le fit étrangler, et s'empara de l'empire.

Isaac Lange, de la même Maison des Comnène, mais seulement du côté des femmes, sous prétexte de venger la mort du jeune empereur, surprit le tyran, se rendit maître de sa personne; et, après l'avoir fait mourir dans les plus cruels supplices, se fit reconnoître pour empereur. Il avoit déjà régné pendant près de dix ans, lorsque son frère, appellé Alexis, qu'il avoit racheté des prisons des infidèles, forma contre lui une dangereuse conspiration, le fit arrêter, et lui arracha les yeux avec la couronne. Le jeune Alexis, fils d'Isaac, ayant échappé à la cruauté de son oncle, s'étoit réfugié, comme nous venons de le dire, auprès de l'empereur Philippe de Souabe. Philippe, occupé à résister à Othon de Saxe, son compétiteur à l'empire, n'étoit pas en état de fournir, au jeune Alexis, de puissans secours; mais ces deux princes, ayant appris avec quelle facilité les croisés avoient remis les Vénitiens en

GEOFFROY LE RAT. possession de la ville de Zara, se flattèrent qu'il ne seroit peut-être pas impossible de les engager, en leur faveur, à tourner leurs armes contre l'usurpateur. Dans cette vue, pendant que l'armée Chrétienne étoit encore en Dalmatie, le jeune Alexis leur députa des ambassadeurs pour implorer le secours de leurs armes, contre un tyran et un perfide qui avoit détrôné son propre frère, et qui le tenoit chargé de chaînes, et enseveli dans le fond d'un cachot. A des motifs qui ne pouvoient intéresser que la générosité des princes croisés, ils ajoutèrent des offres de sommes considérables, et même que le jeune Alexis, après le rétablissement de l'empereur, son père, prendroit la croix, et qu'à la tête de dix mille hommes, il se joindroit à l'armée Chrétienne.

1202. Les seigneurs Français et Vénitiens qui composoient cette armée, ayant fait réflexion que les dernières croisades de l'Europe n'avoient échoué que par la perfidie des princes Grecs; que, tant qu'on ne seroit pas assuré de Constantinople, et du détroit qui joint, en quelque manière, l'Europe avec l'Asie, il seroit presque impossible de passer dans la Palestine, et de s'y maintenir: ces chefs de la croisade entrèrent en négociation avec les ambassadeurs. Le doge, chargé des intérêts communs des deux nations, la conduisit avec son habileté ordinaire (1); et, après plusieurs conférences, il convint, avec les

(1) Nangis, ad ann. 1203.

ministres du prince Grec, que, si les croisés pouvoient rétablir l'empereur Isaac sur son trône, le père et le fils, pour frais de cette guerre, payeroient aux Latins deux cent mille marcs d'argent; que le jeune prince Alexis se rendroit dans leur armée, et les accompagneroit ensuite en Orient; ou que, si les intérêts de l'empereur, son père, le retenoient à Constantinople, ils fourniroient dix mille hommes de leurs meilleures troupes, payées pour un an; et que, pour conserver les conquêtes qu'on espéroit de faire, soit en Égypte, ou dans la Palestine, ils y entretiendroient, à leurs dépens, en tout temps, cinq cents cavaliers. Les croisés, par un motif de religion, et pour intéresser le Pape même, souverain moteur des croisades, à souffrir cette diversion, exigèrent des ambassadeurs, pour dernière condition de ce traité, que si Dieu bénissoit l'entreprise des croisés, l'empereur Isaac et le prince, son fils, employeroient leur autorité et tous leurs soins pour éteindre le schisme, et pour soumettre l'église Grecque à l'église Romaine. Les ambassadeurs, qui n'avoient point d'autre ressource, signèrent tout, et retournèrent en Allemagne, vers le jeune Alexis. Ce prince en partit aussitôt, et se rendit, avec une extrême diligence, dans la Dalmatie; à son arrivée, il ratifia le traité fait par ses ambassadeurs avec les princes croisés.

Après la conclusion d'un traité où les Latins trouvoient l'intérêt de la religion et leur intérêt

GEOFFROY LE RAT. particulier, ils mirent à la voile, abordèrent, en peu de temps, sur les terres de l'empire Grec, et se rendirent, par terre, au pied des murailles de Constantinople. Six mille Français et environ huit mille Vénitiens, dans une terre étrangère, et dans un pays ennemi, sans vivres, et sans d'autre secours que leur courage et leurs armes, ne laissèrent pas de former le siége de la capitale d'un grand empire, où l'on prétend qu'il n'y avoit pas moins de deux cent mille hommes armés pour sa défense.

1203. Les croisés firent plusieurs attaques, tant par terre que par mer: tous les chefs s'y distinguèrent par leur valeur. L'illustre doge de Venise, quoique âgé de plus de quatre-vingts ans, et qu'il eût la vue presque éteinte, se faisoit conduire à la tête de ses troupes, d'où, par son exemple, encore plus que par ses paroles, il animoit ses gens, et donnoit les ordres du combat. Les Grecs, de leur côté, bordoient les murailles d'archers et de soldats qui, à coups de flèches, de pierres, et avec des feux d'artifice, repoussoient les assiégeans; et il n'y avoit pas d'apparence qu'une poignée de Latins pût emporter une place défendue par une foule innombrable de peuple. Mais l'usurpateur Alexis III, agité par les remords de sa conscience, et encore plus par la crainte d'être livré aux croisés par des ennemis secrets, s'enfuit dans une barque avec sa famille et ses trésors.

Sa fuite fit tomber les armes des mains des

gens de guerre et des habitans, qui ouvrirent aux Latins les portes de Constantinople. Le même jour vit un tyran fugitif, et déserteur de sa propre armée, le prince légitime tiré de prison, et rétabli sur le trône, et les courtisans avec les principaux citoyens, applaudir à un succès auquel, la veille, ils s'étoient opposés de toutes leurs forces.

GEOFFROY LE RAT.

Les premiers soins du vieil empereur furent d'associer à l'empire le prince Alexis, son fils; cette cérémonie se fit le premier jour d'août de l'année 1203. Les chefs de la croisade l'accompagnèrent ensuite dans la plûpart des provinces de l'empire, où ils firent reconnoître son autorité. Ils en furent mal récompensés; Alexis, se voyant tranquille sur le trône, sous différens prétextes, éloignoit le payement des sommes auxquelles il s'étoit engagé par le traité. Ses finesses le perdirent; les Grecs, qui craignoient de se voir soumis à l'église Romaine, le haïssoient; et, par son manque de parole, il étoit odieux aux croisés.

Un prince de la famille de Ducas, appellé 1204.
Murzulphle, (à cause qu'il avoit les soureils épais et qui se joignoient), forma le dessein de le détrôner. Par de basses complaisances et une adulation continuelle, il s'empara de son esprit; lui seul gouvernoit l'empire, et en même-temps qu'il exhortoit le prince à rejetter les demandes des croisés, ses émissaires publioient que l'empereur ne les retenoit aux portes de Constantino-

GEOFFROY LE RAT.

ple, que pour forcer les habitans à reconnoître l'autorité du Pape.

Le peuple s'émeut, prend les armes, et crie qu'il faut détrôner Alexis. L'empereur Isaac, son père, accablé de vieillesse, mourut alors de douleur de voir renouveller ses malheurs. Alexis, étonné, a recours à ses bienfaiteurs, et les conjure de faire entrer dans la ville quelques troupes pour sa sûreté. Le marquis de Montferrat, sans faire attention à son ingratitude, promet de venir à son secours; et ils conviennent qu'on lui tiendra, la nuit prochaine, une des portes de la ville ouverte. Le perfide Murzulphle en fait avertir secrettement les mutins; cette nouvelle augmente la rumeur; toute la ville prend les armes, et on se dispose à élire un autre empereur.

Murzulphle, le chef muet de la révolte, et qui se défioit de l'inconstance du peuple, voulant, pour ainsi dire, essayer le péril, fait élire pour empereur, un jeune homme de grande naissance, mais sans crédit et de peu d'esprit, appellé Nicolas Canabe.

Le traître, voyant que tout le peuple, par aversion pour Alexis, se disposoit à faire couronner son idole, s'assure secrettement de la personne de ce fantôme d'empereur, et, la nuit, va au Palais, fait éveiller le prince, et l'exhorte à se soustraire à la fureur d'une populace mutinée qui le cherchoit, disoit-il, pour le mettre à mort. Le jeune empereur s'abandonne à ses perfides conseils, le suit; et Murzulphle, sous

prétexte de le cacher, le conduit dans un endroit retiré du Palais, où ce malheureux prince n'est pas plutôt entré, qu'il se voit arrêté et chargé de fers. Le tyran lui arrache les brodequins semés d'aigles, et les autres marques de la dignité impériale, et s'en revêt. Alors, accompagné de ses parens et de ses complices, il se présente au peuple, l'exhorte à rompre tout commerce avec les Latins, et propose de leur faire la guerre. Ce discours, qui flattoit l'animosité de cette multitude effrénée, est reçu avec de grands applaudissemens. On le proclame empereur sur le champ: et, pour ne pas laisser ralentir l'ardeur du peuple, il se fait couronner. L'histoire ne dit point ce qu'il fit du malheureux Canabe qui disparut, et dont on n'entendit plus parler. A l'égard de l'empereur Alexis, dont la vie lui donnoit de l'inquiétude, il fit mêler, deux fois de suite, du poison dans ses alimens; mais le poison n'agissant pas assez promptement, ce barbare, dans l'impatience de se défaire de ce jeune prince, descendit dans le cachot où il étoit enfermé, et l'étrangla de ses propres mains.

Quelque juste indignation qu'eûssent les croisés contre ce jeune prince, ils ne laissèrent pas de déplorer une destinée si malheureuse; et ils résolurent de venger sa mort. La guerre fut déclarée au tyran. Il se prépara à la soutenir, et fit prendre les armes aux habitans. Ce fut un nouveau siége que les croisés entreprirent, pour la seconde fois; ils y portèrent le même courage;

GEOFFROY LE RAT.

et, sans s'arrêter aux formes ordinaires de la guerre, ils tentèrent l'escalade. Après un combat qui dura presque tout le jour, ils s'emparèrent de quelques tours où ils se fortifièrent pendant la nuit. Ils étoient bien résolus de continuer l'attaque dès le point du jour; mais ils furent agréablement surpris par quelques habitans, qui leur apprirent que le tyran avoit pris la fuite. Dès le matin, ils renouvellèrent leur attaque: le peu de résistance qu'ils rencontrèrent, et le désordre et la confusion qui règnoient dans cette grande ville, leur firent bientôt connoître qu'une nouvelle aussi surprenante étoit véritable. Les Français et les Vénitiens entrent dans Constantinople l'épée à la main, se jettent dans le Palais et dans les maisons des principaux seigneurs, et commettent tous les désordres qui sont les suites ordinaires de la fureur et de l'avidité du soldat.

Il fut question ensuite de choisir un empereur; les croisés remirent ce choix à douze électeurs, six Français et six Vénitiens; et on convint que le patriarche seroit pris de la nation dont l'empereur n'auroit pas été élu. Si le doge avoit voulu concourir dans l'élection pour l'empire, il est certain qu'il y auroit eu la meilleure part. Mais ce sage prince considérant que la dignité impériale, dans un Vénitien, seroit la ruine d'un gouvernement républicain, il y renonça pour lui et pour sa nation: ainsi il ne fut plus question que de faire un bon choix entre les Français et les autres nations qui se trouvoient

GEOFFROY LE RAT.

dans l'armée. La plûpart des suffrages paroissoient déterminés en faveur du marquis de Montferrat ; il sembloit qu'ils ne pouvoient, sans injustice, refuser cette place à un prince qu'ils avoient déjà choisi, parmi tant d'autres, pour leur général particulier, et qui, par sa valeur et sa conduite, les avoit rendus maîtres de Constantinople. Mais l'habile doge, redoutant ses grandes qualités, et dans la crainte de voir l'empire réuni aux États que ce prince possédoit déjà en Italie, détermina la plus grande partie des électeurs en faveur de Baudouin, comte de Flandres, dont il n'y avoit rien de semblable à appréhender. Ce prince fut couronné solemnellement dans l'église de Sainte-Sophie. Thomas Morosini fut élu patriarche de Constantinople : le marquis de Montferrat eut, depuis, pour son partage, le royaume de Thessalonique, et les Vénitiens, la plûpart des îles de l'Archipel.

Baudouin ne pouvoit pas ignorer l'aversion que ses nouveaux sujets avoient pour la domination d'un prince soumis à l'église Romaine. Pour les faire revenir de cette prévention, et pour les réunir dans une uniformité de créance, si nécessaire à la tranquillité de l'État, il obtint du Pape Innocent, des ecclésiastiques et des religieux recommandables par leur science et par leur vertu, qui travaillèrent à l'extinction du schisme, et à la réunion des deux églises. (1). Il

(1) Voy. les Épitres d'Innoc. III, lib. XIII, XIV, XV et XVI.

GEOFFROY LE RAT.

appella en même-temps dans ses États les Hospitaliers de Saint-Jean, auxquels il donna des établissemens considérables dans les provinces qui relevoient de l'empire; et il les remit en possession des deux maisons qu'ils avoient dans la ville même de Constantinople, dont l'usurpateur Andronic les avoit chassés. Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Romanie, nous apprend, dans son histoire, que Matthieu de Montmorency, un des principaux chefs de la croisade, étant mort dans cette fameuse expédition, fut enterré à Constantinople, dans l'église de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem (1).

Il n'y avoit point de prince Chrétien, soit dans l'Asie, soit dans l'Europe, qui ne voulût avoir des Hospitaliers dans ses Etats. On leur bâtit, en ce temps-là, des hôpitaux et des églises magnifiques à Florence, à Pise et à Vérone. Outre ces fondations pour des chevaliers, les religieuses Hospitalières du même Ordre, avoient des maisons considérables dans ces trois villes, où ces pieuses filles faisoient fleurir la piété, la charité et toutes les vertus Chrétiennes.

Nous ne pouvons nous dispenser de faire ici

(1) Lors lor avint une mult grant mesavanture en l'ost, que Mahius de Montmorency que ere un des meillor chevalier del royaume de France, et des plus prisiez et des plus amez, fù mors, et ce fù grant diels et grant domagès, un des greignors qui avint en l'ost d'un seul home, et fù enterrez en une yglise de monseignor Saint-Jehan de l'hôpital de Jérusalem. *Ville hardouin, pag.* 80.

mention de la bienheureuse sœur Ubaldine, dont la mémoire est en singulière vénération à Pise et dans tout l'Ordre. Cette sainte religieuse étoit née vers le milieu du douzième siècle, au château de Calcinaya dans le comté de Pise. Sitôt qu'elle fut en âge de faire un choix, elle prit l'habit, et fit profession dans la maison de Saint-Jean de Pise. La nature l'avoit fait naître généreuse et bienfaisante; la grâce la rendit charitable: c'étoit la mère des pauvres; les malades trouvoient, dans ses soins assidus, un secours toujours présent; nulle espèce de misère à laquelle elle n'apportât du remède ou de la consolation; et quand ses devoirs lui laissoient quelques momens libres, elle les passoit au pied de la croix, et dans une méditation continuelle de la passion et de la mort de notre divin Sauveur.

GEOFFROY LE RAT.

Pour se rendre digne de participer aux fruits de ce grand mystère, elle crucifioit son corps par des austérités surprenantes. Depuis son entrée en religion, elle ne quitta jamais le cilice: une planche lui servoit de lit; son jeûne étoit continuel; sa nourriture, du pain et de l'eau avec quelques racines. Ingénieuse sur-tout dans ses pénitences, elle recherchoit avec avidité toutes les occasions de pratiquer quelques mortifications secrettes: goût, penchant, inclination ou répugnance naturelle, sitôt qu'elle s'en appercevoit, tout étoit sacrifié: c'étoit, pour ainsi dire, un martyre continuel; et si son sexe et sa profession ne lui permettoient pas de par-

Geoffroy le Rat.

tager avec les chevaliers, ses frères, les tourmens auxquels ils étoient exposés quand ils tomboient entre les mains des infidèles, on peut dire que, par de pieuses cruautés dont elle affligeoit son corps, elle s'associoit à leurs souffrances: et la croix, qu'elle portoit à l'extérieur, étoit moins un ornement, que la marque et le caractère de celle qu'elle avoit si profondément gravée dans le cœur. Ce fut dans l'exercice continuel de ces vertus, que mourut la bienheureuse Ubaldine, vers l'an 1206. Les auteurs de sa vie rapportent différens miracles qu'il plut à Dieu d'opérer par son intercession; mais le premier et le plus grand fut une foi vive, une charité sans bornes, l'esprit de pénitence, et cet assemblage des vertus dont, à l'honneur de l'Ordre de Saint-Jean, on peut dire qu'en ce temps-là il y avoit encore de grands exemples.

On vient de voir que le Grand-Maître, à la prière d'Amaulry de Lusignan, roi de Chypre, et à la recommandation du Pape, avoit envoyé dans cette île un corps de chevaliers, pour en contenir les sujets dans l'obéissance qu'ils devoient à leur souverain. Ce prince, roi de l'île de Chypre et de Jérusalem, du chef de la reine Isabelle, sa femme, étant mort, cette année, sans en avoir eu d'enfans, et la reine ne lui ayant survécu que de quelques jours, les deux couronnes, qui, par leur mariage, avoient été réunies sur leurs têtes, se trouvèrent séparées par leur mort.

Marie, fille aînée de la reine Isabelle et de Conrard de Montferrat, prince de Tyr, son second mari, fut reconnue pour héritière de la couronne de Jérusalem; et Hugues de Lusignan, né d'un premier mariage d'Amaulry, succéda au roi, son père, à la couronne de Chypre. Ce jeune prince épousa la princesse Alix, sœur utérine de Marie, et fille d'Isabelle et de Henri, comte de Champagne, son troisième mari. Les Chrétiens de la Palestine, se trouvant destitués d'un souverain, aussi nécessaire pour contenir dans leur devoir les grands de l'État, que pour s'opposer aux armes des infidèles, députèrent l'évêque d'Acre et Aimar, seigneur de Césarée, du chef de sa femme, au roi Philippe-Auguste, afin de lui demander, pour la jeune reine de Jérusalem, un mari qui fût capable de défendre ses États.

GEOFFROY LE RAT.

Le roi leur nomma Jean de Brienne, jeune seigneur plein de valeur, sage, capable de gouverner un État, et de commander des armées, et tel qu'exigeoient les conjonctures si pressantes de la Terre-Sainte, et un trône mal affermi. Le jeune comte, sans considérer le grand nombre d'ennemis dont ce petit royaume étoit environné, se laissa éblouir par le seul titre de roi, qu'il ne devoit qu'à son mérite et à sa réputation. Il reçut avec la reconnoissance qu'il devoit, la proposition du roi; et, après avoir pris les mesures qu'il crut nécessaires, avec les ambassadeurs de la Palestine, il les fit partir devant

Geoffroy le Rat.

lui, et les chargea d'assurer la jeune reine et tous les grands de l'État, qu'il se rendroit à Acre, à la tête d'une armée redoutable, et en état, après l'expiration de la trève, de recommencer la guerre avec succès.

Les ambassadeurs, de retour en Orient, publièrent que le comte de Brienne devoit arriver incessamment à la tête d'une puissante croisade, composée de nations les plus aguerries de l'Europe, et la plûpart commandées par leurs propres souverains. On nommoit les princes qui avoient pris la croix, le nombre de leurs troupes, et les flottes qui devoient tenir la mer. Le bruit de cet armement, qu'on grossissoit tous les jours, comme on fait quand on parle des choses éloignées et qu'on espère, haussa le courage des Chrétiens, et allarma les infidèles. Safadin proposa, au Conseil de la régence, de prolonger la trève, et il offroit pour cela, de rendre dix places ou châteaux à la bienséance des Chrétiens.

Le Grand-Maître des Hospitaliers qui, par la connoissance qu'il avoit des affaires de l'Europe, ne prévoyoit pas qu'il en pût sortir un aussi puissant secours que celui que faisoient espérer les ambassadeurs, étoit d'avis qu'on se prévalût de la peur des infidèles, et qu'on acceptât la trève qu'il proposoit. Le maître de l'Ordre Teutonique, et la plûpart des seigneurs et des barons du pays étoient du même sentiment; mais le Grand-Maître des Templiers, et les prélats s'y

opposèrent, quoique, (1) dit Sanut, l'avis du Grand-Maître des Hospitaliers fût bien plus utile. Mais il suffisoit qu'il eût été ouvert par les Hospitaliers, pour y trouver les Templiers contraires. Ce Grand-Maître des Hospitaliers mourut vers l'an 1206. Les historiens de ces temps-là ne nous ont point instruit de son origine; mais on trouve, dans la Touraine, une noble et très-ancienne Maison qui porte le nom de Rat, et dont apparemment ce Grand-Maître étoit sorti. L'Ordre fit remplir sa place par frère GUÉRIN DE MONTAIGU, Français de nation, et de la langue d'Auvergne, qui, peu de temps après son élection, rendit des services considérables aux chrétiens Grecs de l'Arménie Mineure.

GEOFFROI LE RAT.

1206.

GUÉRIN DE MONTAIGU.

1207.

Le Pape Innocent III, écrivant aux évêques de France, leur représente, dans une de ses lettres, le malheureux état des chrétiens Latins de l'Orient, suivant les avis qu'il en avoit reçus (2). Le souverain pontife ajoute, que, pour comble de malheur, Raymond, comte de Tripoli, second fils de Boëmond III, prince d'Antioche, et Léon, roi d'Arménie, se disputoient la succession de cette principauté avant même la mort du souverain; que les habitans d'Antioche, sou-

(1) Magistri quoque hospitalis et Allamannorum, cunctique barones trugas prolongare vellent; magister tamen templi ac prælati, licet esset utilius, menimè assenserunt. *Mar. Sanut. cap.* 3, *pag.* 206.

(2) Épist. 171, vide epist. 170, ejusdem quæ extat apud Rogerium de Hoveden, fol. 454, — édit. Lond. ann. 1598.

GUÉRIN DE MONTAIGU

tenus des Templiers, s'étoient déclarés pour le comte, et que les Hospitaliers avoient pris le parti du roi; que les infidèles même étoient entrés dans cette querelle pour en profiter; que le sultan d'Alep armoit en faveur du comte de Tripoli; que Dennequin, autre prince Turc, conduisoit un secours considérable au roi d'Arménie; et, ce qui est de plus déplorable, continue le souverain pontife, Safadin, sultan d'Egypte et de Damas, le plus puissant des infidèles, a mis sur pied des armées nombreuses, sans se déclarer encore en faveur d'aucun parti, et apparemment, pour se prévaloir des évènemens, et établir son empire sur la ruine des uns et des autres.

Nous avons dit que du mariage contracté entre le jeune Boëmond, fils aîné du prince d'Antioche, et Alix, fille de Rupin de la Montagne, il étoit sorti un fils nommé aussi Rupin, qui, après la mort du jeune Boëmond, son père, et conformément au traité de paix fait avec Léon, roi d'Arménie, son grand oncle, avoit été reconnu par le vieux Boëmond, son ayeul, pour héritier présomptif de ses États. Mais Raymond, comte de Tripoli, second fils du vieux Boëmond, prétendoit que la représentation ne devoit point avoir lieu, et que le droit de succéder immédiatement après la mort du prince, son père, lui appartenoit, au préjudice de son neveu: telles étoient les prétentions des deux partis.

Le roi d'Arménie, quoique élevé dans le

schisme, voyant ses États environnés par ceux des princes Latins, sembloit s'être réuni avec l'église catholique. Il avoit écrit plusieurs fois, au Pape, pour déclarer qu'il reconnoissoit son autorité; et il avoit même obligé son patriarche, que les Arméniens appellent le *Catholique*, de faire de pareilles démarches. Mais, pour dire la vérité, ces réunions n'étoient que passagères; et la soumission apparente de ces Arméniens, ne duroit pas plus que le besoin qu'ils avoient de la protection du Saint-Siège.

Livron, dans cette conjoncture, renouvella sa protestation, et il fit en même-temps de vives instances auprès d'Innocent, pour le prier d'ordonner aux Templiers de ne s'opposer pas davantage aux droits de son neveu, et qu'ils eussent à se conformer à la conduite des Hospitaliers, qui, disoit-il, après avoir reconnu la justice des prétentions du jeune Rupin, s'étoient déclarés en sa faveur. Ce prince, par une autre lettre, prie le Pape d'interposer son autorité pour terminer à l'amiable cette grande affaire, et de vouloir bien lui-même nommer des juges sans partialité, parmi lesquels il le supplie de choisir particulièrement le Grand-Maître des Hospitaliers.

Pendant que ce différend s'agitoit à la Cour 1209.
de Rome, Soliman de Roveniddin, sultan d'Iconium, de la race des Turcomans Selgeucides, à la sollicitation du comte de Tripoli, étoit entré dans l'Arménie, où il mettoit tout à feu et à

Guérin de Montaigu

sang (1). Livron en donna aussitôt avis à Innocent; et ce pontife, à sa prière, engagea les Hospitaliers à prendre la défense de ses États. Le Grand-Maître de Montaigu arma puissamment, et le joignit; ils marchèrent ensuite contre le sultan. Après différens combats, et une bataille sanglante qui fut long-temps disputée, le prince Turcoman fut défait, son armée taillée en pièces; et ce qui échappa à l'épée du victorieux, eut bien de la peine à regagner la Bythynie avec le sultan qui les commandoit.

Le prince Arménien, soit par reconnoissance, ou pour engager encore plus étroitement les Hospitaliers dans ses intérêts, leur donna en propre la ville de Saleph avec les forteresses du château neuf et de Camard. Il adressa l'acte de cette donation au Pape Innocent III, qui la confirma par sa bulle en date de l'an treize de son pontificat. Le souverain pontife engagea, depuis, le comte de Tripoli, à convenir d'une trève avec le roi d'Arménie; et il ordonna à deux légats, qu'il tenoit en Orient, d'y contraindre la partie rebelle par toutes les voyes spirituelles, et même d'employer le secours et les armes des Hospitaliers, pour maintenir la paix dans cette partie de la chrétienté. Le prince Rupin, neveu de Livron, deux ans après, eut pareillement recours au Pape Honoré III, pour obtenir le secours des armes des Hospitaliers, comme on

(1) Ex Reg. Innoc. III, tom. 4, pag. 28.

peut le voir dans le bref de ce Pape. Ce n'étoit pas la première fois que les Papes s'étoient servis, en Orient, des armes des Hospitaliers, contre les princes qui ne se croyoient pas en prise aux foudres du vatican.

Ces pontifes ne les employèrent pas moins utilement dans le même temps, contre les Maures et les Sarrasins d'Espagne; et Mahomet Énacer Miramolin, roi de Maroc, étant entré dans la Castille à la tête d'une armée formidable, frère Guttière d'Ermegilde, prieur des Hospitaliers de Castille, sur les ordres qu'il en reçut de Rome et du Grand-Maître, vint se présenter au roi Alphonse VII, à la tête d'un bon nombre de chevaliers et des vassaux de l'Ordre.

Roderic (1), archevêque de Tolède, parlant dans son histoire de ces soldats de Jésus-Christ, « Les frères militaires et Hospitaliers, dit ce pré« lat, tout brûlans de zèle, ont pris en ce pays « les armes pour maintenir notre sainte religion, « et chasser les infidèles des Espagnes. »

Un fameux Hospitalier Français, appellé frère Guérin, ministre de Philippe-Auguste, et général de ses armées, dans le même temps, ne rendit pas des services moins importans à l'église

(1) Fratres etiam militiæ hospitalis, qui fraternitatis caritati insistentes devotè, zelo fidei, et terræ sanctæ necessitate accensi defensionis, gladium assumpserunt; hi sub uno priore Gutterio Ermegildi, etc. *Roderic Toletanus*, *tom.* 2, *lib.* VIII, *cap.* 3, *pag.* 130 *de rebus Hispanicis*.

GUÉRIN DE MONTAIGU

et à sa patrie. Il s'étoit élevé, dans ce royaume, une hérésie dangereuse, qui, sous prétexte d'une spiritualité plus parfaite, sappoit les fondemens de la religion. Un clerc du diocèse de Chartres, appellé Amaulry, subtil logicien, en étoit l'auteur. Du moins Rigord, historien contemporain, prétend que les disciples de ce docteur publioient que, comme les lois de l'ancien Testament données, disoient-ils, par le Père Éternel, avoient été abolies par l'Évangile et par la nouvelle loi de Jésus-Christ, celle-ci devoit être supprimée, à son tour, par la loi de charité, qui étoit l'ouvrage du Saint-Esprit; que, sous cette loi de pur amour, la pratique des sacremens étoit aussi peu nécessaire que celle des cérémonies légales de l'ancienne loi. Il ajoutoit que le paradis et l'enfer n'existoient que dans l'imagination des hommes; que le plaisir de faire de bonnes œuvres étoit le véritable paradis, et que le crime et l'ignorance faisoient tout notre enfer. Il n'exigeoit de ses sectateurs, pour toute pratique de religion, que l'amour seul de Dieu, dont le feu, disoit-il, étoit capable de purifier l'adultère même.

Ces erreurs, répandues par des gens d'esprit et éloquens, séduisirent un grand nombre de personnes, et sur-tout beaucoup de femmes, toujours avides de la nouveauté. Le frère Guérin (1), de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean

(1) Hault consors aviez ou bon vesque Garin,
Par Deu et par son sens eustes moult d'amis,

GUÉRIN DE MONTAIGU

de Jérusalem, et qui, sous le règne de Philippe-Auguste et de Louis VIII, son fils, eut beaucoup de part dans le gouvernement de l'État, employa ses soins et son autorité pour arrêter les progrès de cette nouvelle secte (1). C'étoit un des plus sçavans hommes de son siècle, et en même temps le plus grand Capitaine de sa nation: et, il n'étoit pas aisé de décider si, dans la conduite de l'État, sa valeur l'emportoit sur sa piété et sur sa sagesse. Pendant la vacance de la dignité de chancelier, le roi l'avoit nommé pour en faire les fonctions. La chancellerie vacante, dit l'historien du temps, ce sage ministre fit punir les principaux chefs de ces fanatiques; il y en eut plusieurs qui reconnurent leur erreur; et les plus opiniâtres allèrent se joindre aux Albigeois,

Proudom fu, et l'Ajax scachiés certainement,
Bien le sçeut votre peres, qui l'ama durement,
Moult fu de haut conseil, et de tous biens fu plains,
Et ere bien entechiez de loyal cuer certains;
Puis le tens Charlemaine qui fu un arcevesques,
Qu'en apela Turpin, ne fu si bon evesques
Volontiers essauçoit l'onor de sainte eglise,
Sire, et les vos droits gardoit-il sans faintise.
Moult l'ama li bons rois qui Felipes ot non,
Et après votre peres qui Dex face pardon,
Et la bone roine l'amoit et tenoit chier,
Qu'en votre cort n'avoit nul meillor conseiller.

Joinville, pag. 165, *dans le sermon de Robert de Saincериaux.*

(1) Rigordus, de gestis Philippi Augusti Fran. regis, pag. 208, ann. 1209.

Guérin de Montaigu

espèce de Manichéens qui admettoient deux principes, un bon et un mauvais, auxquels ils attribuoient toutes les actions des hommes. On les appelloit *Albigeois*, de la ville d'Alby, en Languedoc, dont la plûpart des habitans étoient infectés de cette hérésie. Le Pape, pour les extirper plus promptement, fit prêcher contre eux une nouvelle croisade, et y attacha les mêmes indulgences qui étoient accordées pour la guerre de la Terre-Sainte, sans exiger des croisés qu'un service de quarante jours.

Cette facilité à gagner des indulgences, attira, en Languedoc, un nombre infini de croisés, et priva de leur secours les Chrétiens de la Terre-Sainte: ce qui fut cause que Jean de Brienne, étant prêt à partir pour Jérusalem, ne put jamais assembler que trois cents chevaliers, au lieu de ces armées formidables qui devoient lui faciliter l'entrée de la Palestine. On fut bien surpris quand on vit débarquer, au port d'Acre, une si petite troupe, suffisante, à la vérité, pour le cortège d'un roi, mais méprisable par rapport à ce qu'on en avoit fait espérer, et aux besoins de l'État.

Cependant ce seigneur, après avoir épousé la jeune reine, se mit en campagne pour signaler son avènement à la couronne par quelque action digne de son courage. Il ravagea d'abord la frontière du pays ennemi, et emporta quelques châteaux de peu de conséquence: mais différens corps de Sarrazins s'étant avancés pour l'enve-

Guérin de Montaigu

lopper, il fut obligé de se retirer; et il regarda comme un avantage d'avoir échappé à des ennemis si puissans.

Il écrivit aussitôt au Pape pour lui rendre compte de l'état où il avoit trouvé la Terre-Sainte; et il ajoutoit que ce qu'on appelloit le royaume de Jérusalem, ne consistoit plus que dans deux ou trois places, qu'on ne conserveroit même, qu'autant que dureroient les guerres civiles qui étoient entre les frères et les enfans de Saladin; et, qu'à moins de faire passer dans la Palestine une nouvelle croisade, il étoit à la veille de se voir roi sans royaume et sans sujets.

Innocent fut sensiblement touché de ces tristes nouvelles. Ce pontife, comme la plûpart de ses prédécesseurs, outre le zèle qui l'attachoit au recouvrement de la Terre-Sainte, s'intéressoit particulièrement dans ces guerres, dont les Papes se regardoient comme les chefs, et où leurs légats prétendoient commander avec une autorité supérieure à celle des généraux et des princes même qui s'engageoient dans ces pieuses expéditions: nouvelle espèce de souveraineté inconnue dans les siècles précédens, et qui, sous prétexte de s'opposer aux invasions des infidèles, soumettoit aux ordres des Papes, des armées nombreuses de Chrétiens, commandées souvent par des souverains.

Le Pape, plein de ces grandes vues, et dans le dessein de secourir le nouveau roi de Jérusalem, jugea bien qu'il n'y auroit qu'une nouvelle

GUÉRIN DE MONTAIGU

croisade qui pût produire ces nombreuses armées, la terreur des barbares. Pour tirer ces troupes de la plûpart des États de la chrétienté, il résolut, à l'exemple d'Urbain II, le premier auteur des croisades, de convòquer un concile général. Outre les bulles de convocation, il le fit annoncer par un grand nombre d'ecclésiastiques et de religieux qui se répandirent dans toute l'Europe, et qui, dans leurs sermons, relevoient le mérite de pareils voyages, et exagéroient peut-être un peu trop les indulgences gé-
1210. nérales qui y étoient attachées. Mais l'exécution de ce pieux dessein fut suspendue par une ligue formidable qui s'étoit formée contre la France, et dans laquelle un grand nombre de souverains de la chrétienté étoient entrés. Ces princes armoient de tous côtés; et, dans un si grand mouvement de troupes, le Pape jugea bien qu'il ne convenoit pas d'exiger des évêques qu'ils se mîssent en chemin, d'autant plus que, quand ils auroient été assemblés, on n'auroit pu tirer, dans cette conjoncture, aucun secours de la France et de l'Allemagne, la ressource la plus assurée de toutes les croisades.

Othon IV, empereur d'Allemagne, étoit à la tête d'une ligue contre la France; et on comptoit, parmi ses alliés, Jean, roi d'Angleterre; les comtes de Flandres, d'Hollande, de Boulogne, de Salisbery, frère naturel du roi d'Angleterre; Henri, duc de Brabant; Fréderic, duc de Lorraine; Thibault, comte de Luxembourg, et Phi-

lippe de Courtenay, marquis de Namur, fils de Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre. On sera peut-être surpris de voir, parmi les ennemis de la France, le duc de Brabant qui étoit gendre du roi; le comte de Bar, son sujet, et dont le fils servoit dans l'armée de France; Ferrand de Portugal, vassal de la couronne, et auquel le roi avoit fait épouser l'héritière de Flandres, et le marquis de Namur, prince du sang royal: et on ne pourroit guères excuser ces princes du crime de félonie et de révolte, si on ne sçavoit que quelques-uns tenoient leurs principaux États de l'empire; qu'ils en étoient feudataires; et que, s'ils ne s'étoient pas rendus dans l'armée de l'empereur, ce prince qui étoit entré dans les Pays-Bas, à la tête d'une armée de cent mille hommes, auroit commencé par les dépouiller de leurs grands fiefs. C'est ainsi que le comte de Bar, quoique vassal de la couronne, pour conserver le comté de Luxembourg, fut obligé, contre son inclination, de fournir à l'empereur son contingent de troupes, qu'il amena, lui-même, au camp impérial.

GUÉRIN DE MONTAIGU

Les principaux chefs de cette ligue étoient si persuadés que le roi ne leur pourroit résister, qu'ils avoient d'avance partagé entre eux ses États, et démembré du corps de la monarchie, les plus belles provinces de ce grand royaume.

L'empereur, à la vérité, avoit retenu pour lui la haute souveraineté, et le suprême domaine de la couronne; mais l'Anglois prétendoit avoir,

Guérin de Montaigu

pour sa part, toutes les provinces voisines de la Loire. Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, l'ennemi secret du roi, et le promoteur le plus ardent de la ligue, avoit jetté ses vues sur le Vermandois et sur les provinces voisines qui se trouvoient à sa bienséance; et on avoit promis au Flamand, Paris, l'isle de France, et cette partie de la Picardie, qui est voisine de l'Artois.

C'étoit, pour ainsi dire, vendre la peau de l'ours avant que de l'avoir abattu; ces princes avoient affaire à un ennemi dont il n'étoit pas aisé de triompher. Philippe II, roi de France, qui a mérité si justement de la postérité le titre d'Auguste, sans s'étonner du nombre et des forces de ses ennemis, s'avança vers Péronne, à la tête de quarante mille hommes, la plûpart
1214. troupes d'ordonnance, sans compter trente-cinq mille hommes de milice, tirés des provinces voisines, et qui formoient un grand corps d'infanterie. La plûpart des princes et des seigneurs du royaume se rendirent auprès du roi; la noblesse étoit convoquée; tous les gentilshommes accouroient au secours de la patrie; on ne connoissoit point encore d'autres chevaliers, que ceux qui avoient acquis ce glorieux titre par leur valeur, et qui, par de hauts faits d'armes, s'étoient distingués dans les batailles.

Le roi de France, à la tête de sa noblesse, se croyoit invincible: et, quoiqu'il n'eût guères plus de soixante mille hommes dans son armée, il

résolut de porter la guerre dans le pays ennemi. Il partit de Péronne le 23 juillet, entra dans la Flandres, et fut camper auprès de Tournay. L'empereur, de son côté, s'avança jusqu'à Mortagne, qui n'en est qu'à trois lieues, et s'y retrancha. Outre qu'il avoit plus de deux cent mille hommes dans son armée, il s'étoit posté trop avantageusement pour pouvoir être forcé dans son camp.

GUÉRIN DE MONTAIGU

Le roi, pour le tirer de ce retranchement, tourna du côté du Hainaut. L'empereur, qui prenoit sa marche pour une fuite, et qui craignoit qu'en se retirant, il ne ravageât la province d'un de ses alliés, prit la même route, et arriva dans la plaine de Bouvines, un dimanche 27 de juillet. Le roi l'y avoit précédé seulement 1214. de quelques heures; et, comme ce prince ne songeoit qu'à pénétrer dans le Hainaut, son avant-garde avoit déjà passé sur un pont qu'il avoit fait jetter sur la Marque, lorsqu'il fut averti par ses coureurs, que les alliés s'avançoient en ordre de bataille, c'est-à-dire, les étendards déployés, les chevaux bardés, et les sergens, espèce de dragons attachés au service des hommes d'armes, à qui l'on avoit fait mettre pied à terre, et qui marchoient devant eux. Le roi envoya aussitôt l'Hospitalier Guérin, qui faisoit la fonction de maréchal de bataille, pour reconnoître les ennemis. La longue expérience qu'il avoit acquise dans les guerres du Levant, et la gloire dont il s'étoit couvert en plusieurs

Guérin de Montaigu

combats contre les infidèles, faisoit que les plus grands seigneurs du royaume le voyoient sans envie, remplir ce poste d'honneur.

L'histoire ne nous a point conservé ni son surnom, ni celui de sa Maison. Il est bien certain qu'étant Hospitalier de Saint-Jean, il falloit qu'il fût de noble extraction: c'est tout ce que nous en pouvons dire. Sa piété et sa science l'avoient fait élire pour évêque de Senlis, mais il n'avoit pas encore été sacré; et nous allons voir, dans cette occasion, de nouvelles preuves de sa capacité dans le métier de la guerre. Rigord, historien contemporain, et qui étoit à la suite du roi, parlant de ce chevalier: « C'étoit, dit-il, « un très-vaillant Capitaine, d'une conduite ad- « mirable, d'un jugement sûr, et qui prévoyoit « tous les évènemens qui pouvoient arriver. » Le Breton, autre historien aussi contemporain, ajoute qu'il possédoit le cœur et la confiance du roi, son maître, et qu'il étoit le premier du royaume après lui. Cependant, dit Rigord, quoique cet illustre chevalier brillât de tout l'éclat que donne la faveur, il ne voulut jamais, dans un si haut degré d'autorité, quitter l'habit de sa religion, qu'il portoit toujours sous ses armes. Tel étoit ce fameux Hospitalier, qui a fait tant d'honneur à sa nation et à son Ordre.

Le roi, qui se reposoit entièrement sur lui de la conduite de l'armée, lui ayant ordonné, comme nous venons de le dire, d'aller reconnoître l'ennemi, il prit avec lui Adam, vicomte

de Melun, un des plus braves seigneurs du royaume; et, après s'être mis à la tête d'un corps de cavalerie, il s'avança sur une hauteur, d'où il découvrit la marche et la disposition de l'armée des alliés; et, après avoir laissé le vicomte dans ce poste, avec ordre d'amuser les ennemis sans rien engager, il revint, à toutes jambes, trouver le roi, et lui dit qu'il seroit bien trompé, s'il n'étoit pas attaqué incessamment par l'empereur.

GUÉRIN DE MONTAIGU

Philippe assembla aussitôt le conseil de guerre; on y mit en délibération si ses troupes continueroient de passer la rivière, ou si, pour livrer la bataille à l'ennemi, on feroit revenir l'avant-garde qui étoit déjà passée. La plûpart des officiers-généraux étoient d'avis qu'on évitât, ce jour-là, d'en venir aux mains; ils se fondoient sur un ancien usage parmi la nation, de ne jamais se battre le jour du dimanche. Ils disoient que les Français s'étoient toujours fait un scrupule de répandre du sang dans ce saint jour; d'ailleurs, que les soldats étoient fatigués d'une longue marche; que les alliés étant aussi supérieurs en troupes, il falloit donner le temps à la noblesse, qui étoit en marche, de pouvoir joindre l'armée; et que, pour cela, il falloit achever de faire passer les troupes de l'autre côté; que la rivière serviroit de barrière, et que les ennemis ne hazarderoient point de la passer devant une armée aussi forte que celle du roi.

Le chevalier Guérin, auquel sa longue expé-

Guérin de Montaigu

rience dans le métier de la guerre avoit fait juger qu'on éviteroit difficilement la bataille, leur dit qu'ils délibéroient d'une chose dont ils n'étoient plus les maîtres; que l'ennemi étoit trop proche, et que, si on continuoit à faire passer la rivière à toute l'armée, on s'exposoit à voir au moins tailler en pièces l'arrière-garde et les troupes qui seroient restées les dernières au passage. Cependant, comme il étoit presque le seul de son avis, et même que, dans ce moment, les troupes de l'empereur firent un mouvement, comme si elles eussent voulu marcher du côté de Tournay, on résolut, à la pluralité des voix, de passer de l'autre côté de la rivière; mais l'armée de l'empereur, par un autre mouvement, étant tombée tout d'un coup sur le corps que commandoit le vicomte de Melun, justifia la sûreté des vues du chevalier Guérin. Le roi vit bien qu'on ne pouvoit plus éviter d'en venir aux mains; on fit repasser à l'instant l'avant-garde; et le chevalier, qui faisoit la fonction de maréchal de bataille, rangea les troupes en ordre de combat, et assigna, à chaque corps, la place qu'il devoit occuper. Par sa capacité supérieure à celle des généraux ennemis, il eut l'adresse de se mettre le soleil à dos; et les ennemis, l'ayant dans les yeux, il en tira le même avantage, surtout pendant les châleurs de la canicule, qu'Annibal en avoit autrefois pris contre les Romains, à la bataille de Cannes. Le moine Rigord, chapelain et médecin du roi, qui, dans cette ba-

taille, se tint toujours proche de son maître, rapporte qu'il vit l'Hospitalier Guérin, après avoir rangé l'armée en bataille, entrer dans tous les rangs, passer le long des escadrons et des bataillons, et exhorter tout le monde à combattre courageusement pour la défense du roi et de la patrie. Il ajoute que cet illustre chevalier, après qu'on eut donné le signal de la bataille, ne voulut point se mêler parmi les combattans, à cause de son élection à l'évêché de Senlis; mais qu'il ne laissa pas de donner ses ordres et de faire agir les différens corps de l'armée dans le temps qu'on en avoit besoin.

GUÉRIN DE MONTAIGU

Il ne s'étoit guères donné de bataille en France, qui eût été si long-temps disputée : tout se mêla : tout combattit avec une fureur égale ; le roi y fit des prodiges de valeur ; six-vingts gentilshommes Français furent tués à ses côtés : lui-même y pensa périr ; il reçut un coup de lance dans la gorge ; son cheval fut tué, et ce prince foulé aux pieds des chevaux : deux seuls gentilshommes, Montigny et Tristan, pour sauver leur maître, lui firent un rempart de leurs corps, et soutinrent tout l'effort des ennemis. Le roi se jette sur le cheval de Tristan : et, s'étant mis à la tête d'un corps de noblesse qui étoit accouru à son secours, il fait une nouvelle charge aux ennemis : un escadron d'Allemands, qui lui étoit opposé, est enfoncé ; rien ne résiste à la furie des Français, qui, sous les yeux de leur prince, et pour se venger du péril qu'on lui avoit fait

GUÉRIN DE MONTAIGU courir, tuent tout. On pousse, on pénètre jusqu'à la personne même de l'empereur, qui se trouva dans le centre de cet escadron. De Trie le frappe d'un coup de lance que sa cuirasse rend inutile : Mauvoisin saisit la bride de son cheval, et le jeune comte de Bar, dont le père, à cause du comté de Luxembourg, étoit dans l'armée des alliés, saisit l'empereur par son hausse-col : Desbarres, sénéchal d'Anjou, survient qui l'embrasse par le milieu du corps pour le tirer de dessus son cheval : tous veulent avoir l'honneur de faire un empereur prisonnier. Mais les Allemands arrivent en foule à son secours, écartent les Français, lui ouvrent les chemins de la retraite ; et ce prince, monté sur un nouveau cheval, encore étourdi du péril où il s'étoit trouvé, s'abandonne à la fuite, sans égard pour sa gloire. Le roi, le voyant s'éloigner à toute bride, ne put s'empêcher de dire en souriant, aux seigneurs qui l'environnoient : « Mes amis, « vous n'en verrez aujourd'hui que le dos. »

1214. L'empereur, par sa fuite, entraîna la plûpart des troupes : ceux que leur courage retint encore sur le champ de bataille, et qui voulurent disputer une victoire à laquelle ils n'avoient plus de part, furent taillés en pièces. Les comtes de Flandres, de Boulogne, de Salisbery, Eustache de Hainault, Hospitalier de Saint-Jean ; Hugues Manges, chef du Conseil de l'empereur, et trente seigneurs bannerets furent faits prisonniers. Othon, méprisé des Allemands, abdiqua, depuis,

sa dignité. Le roi d'Angleterre, odieux à ses sujets, passa le reste de ses jours dans une guerre civile : et la victoire de Bouvines, en comblant Philippe de gloire, rétablit la paix et la tranquillité dans toute l'Europe.

Le Pape, pour profiter de ce calme, et pour engager les princes d'Occident dans une ligue générale contre les infidèles, convoqua un concile général à Rome et dans l'église de Latran. Ce fut le douzième œcuménique et le quatrième 1215.
de Latran (1). Il s'y trouva quatre cent douze 11 nov.
évêques, en comptant deux patriarches, et 1215.
soixante-onze primats ou métropolitains; on y vit des ambassadeurs de Fréderic II, roi de Sicile, élu empereur d'Allemagne; de Henri, empereur de Constantinople; ceux des rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, de Jérusalem, de Chypre et d'Arragon. Le Pape fit l'ouverture du concile par un discours très-touchant sur la perte de la Terre-Sainte, et sur les obligations qu'avoient tous les Chrétiens de travailler à la délivrer du joug des infidèles : « Cette terre, « dit-il, arrosée du sang de notre divin Sauveur, « est profanée; et l'endroit où le fils unique de « Dieu étoit adoré, est devenu le temple du dé- « mon. Quelle honte et quel opprobre que le fils « d'Agar tienne la mère de tous les fidèles dans « les fers! Il faut les rompre, mes très-chers « frères; me voilà tout prêt à me mettre à votre

(1) Matt. Paris, ad ann. 1213. — Abb. Usperg.

GUÉRIN DE MONTAIGU

« tête : je me livre tout entier à vous ; je suis « près, si vous le jugez à propos, d'aller en per- « sonne chez les rois, les princes et les peuples, « pour éprouver si, par la force de mes cris, je « pourrai les exciter à prendre les armes, et à « venger les injures faites au Sauveur des hom- « mes, qui est chassé aujourd'hui de cette terre « qu'il a acquise par son sang, et où il a accom- « pli les mystères de notre rédemption (1) ».

Son discours tira des larmes de toute l'assemblée ; les princes et les seigneurs qui s'y trouvèrent, convinrent unanimement de prendre la croix, et les pères du concile firent un décret particulier, par lequel ils assignoient le rendez-vous des croisés au 1er juin de l'année 1217. Alors, dit le concile, ceux qui voudront prendre le chemin de la mer, s'assembleront à Messine ou à Brindes ; et les armées de terre se mettront en marche le même jour.

Les évêques, après s'être séparés, prêchèrent la croisade, dans leurs diocèses, avec beaucoup de zèle et de succès. L'empereur Fréderic, André roi de Hongrie, Léopold duc d'Autriche, Louis duc de Bavière, et un nombre infini de princes et de prélats, Français, Allemands, Hongrois, Hollandois, Frisons, Norvégiens, prirent la croix. Mais chacun, en prenant cette marque de son engagement, se réservoit le droit de fixer le temps de son départ et de son séjour à la Terre-

(1) Conc. Lat. 4. Serm. prim.

Sainte, qu'il régloit selon ce qu'exigeoit l'état de sa santé, ou la conjoncture de ses affaires. C'est ainsi que l'empereur, qu'on croyoit devoir se mettre à la tête des premiers croisés, en fut empêché par les troubles d'Italie, outre qu'il n'avoit pas encore pris, à Rome, la couronne de l'empire : cérémonie à laquelle les Papes de ce temps-là avoient assujetti les princes qui avoient été élus empereurs.

GUÉRIN DE MONTAIGU

Ce fut André, roi de Hongrie, qui, à la tête d'une armée composée de différentes nations, partit, le premier, pour le secours de la Terre-Sainte : c'étoit un prince recommandable par des sentimens de piété, et sur-tout par un zèle extraordinaire pour l'administration de la justice. Il conduisit l'armée par terre jusqu'à Venise où il s'embarqua pour se rendre à Constantinople. Ce prince, avant que de quitter ses États, reçut une lettre du Pape Honoré III, qui, depuis deux ans, avoit succédé à Innocent III. Ce pontife l'exhortoit à ne rien entreprendre dans la guerre contre les infidèles, sans la participation et les conseils du Grand-Maître des Hospitaliers. Le roi lui répondit qu'il étoit si persuadé de sa valeur et de sa capacité, qu'il lui avoit déjà écrit, en conformité des intentions de sa sainteté, pour le prier de se rendre, vers la Notre-Dame de septembre, dans l'isle de Chypre, tant pour conférer ensemble sur les opérations de la campagne, qu'afin de pouvoir se rendre plus sûrement, à la faveur de son escadre, dans le port de Saint-

1216. * 1217.

GUÉRIN DE MONTAIGU

Jean d'Acre. Nous apprenons ces circonstances du bref même que ce pontife adressa au Grand-Maître et à tout l'Ordre des Hospitaliers, qu'il exhorte, dans les termes les plus pressans, à donner au roi de Hongrie, au duc d'Antioche, et à tous les chefs de l'armée, les conseils et les secours dont ils auront besoin.

Le roi de Hongrie, avant que de passer le Bosphore, fut obligé de rester quelque temps à Constantinople pour attendre les Italiens croisés, qui devoient arriver de jour en jour. (1) Pendant le séjour qu'il fit dans cette grande ville, il arriva dans ses États et dans sa maison un accident bien funeste, et qui fut cause que ce prince resta moins en Orient, et fut peu utile aux chrétiens Latins de la Palestine. Ce prince, étant près de quitter ses États, en laissa la régence au palatin du royaume, appellé Bancbanus, dont, depuis long-temps, il avoit éprouvé le zèle et la fidélité: il lui recommanda en partant, d'entretenir la paix avec les princes voisins, et sur-tout d'administrer une exacte justice à tous ses sujets, sans égard pour la naissance ou la dignité de qui que ce fût. Ce seigneur, pendant l'absence du roi, n'oublia rien pour répondre dignement à la confiance dont il l'avoit honoré; et, pendant qu'il donnoit tous ses soins aux affaires de l'État, sa femme, dame d'une rare beauté, tâchoit, par son assiduité auprès de la reine, d'adoucir le

(1) Bonfinius, Dec. 2, pag. 277.

chagrin que lui causoit l'absence du roi, son mari. Guérin de Montaigu

Tel étoit l'état de la Cour de Hongrie, lorsqu'on y vit arriver le comte de Moravie, frère de la reine, et que cette princesse aimoit tendrement. Ce ne furent d'abord que fêtes et que plaisirs; mais, dans la suite, le poison dangereux de l'amour se glissa parmi ces jeux innocens. Le comte de Moravie devint éperduement amoureux de la femme du régent; il osa lui déclarer sa passion; mais cette dame, encore plus vertueuse qu'elle n'étoit belle, ne lui répondit que par la sévérité de ses regards: la résistance fit son effet ordinaire: les désirs criminels du comte n'en furent que plus violens. Sa passion, qui augmentoit tous les jours, le jetta dans une sombre mélancolie; il n'étoit plus question de jeux, de spectacles et de tous ces vains amusemens dont les grands occupent si sérieusement leur oisiveté; le comte ne cherchoit plus que la solitude. Mais la reine, par une complaisance naturelle aux femmes pour cette espèce de malheur, et pour retirer son frère d'un genre de vie si triste, sous différens prétextes, retenoit auprès d'elle la femme du régent, ou l'envoyoit chercher aussitôt qu'elle s'éloignoit du Palais. Cette dame pénétra sans peine les motifs indignes de ces empressemens; et, pour éviter l'entretien du comte, elle feignit, quelque temps, d'être malade; mais, ayant usé de ce prétexte, et sa naissance et le rang que tenoit son mari ne lui permettant

Guérin de Montaigu

pas de s'absenter plus long-temps de la Cour, elle revint au Palais. Le comte, de peur de l'aigrir, dissimula ses sentimens; et des manières respectueuses succédèrent, en apparence, à l'éclat et à l'emportement de sa passion.

La femme du régent, rassurée par cette conduite pleine de discrétion, continuoit de paroître à la Cour, lorsque la reine, sous prétexte de l'entrenir en particulier, la conduisit dans un endroit écarté de son appartement, où, après l'avoir enfermée, elle l'abandonna aux désirs criminels de son frère, qui, de concert avec la reine, étoit caché dans le cabinet. La femme du régent en sortit avec la honte sur le visage, et la douleur dans le cœur; elle s'ensevelit dans sa maison, où elle pleuroit, en secret, le crime du comte et son propre malheur. Mais le régent ayant, un jour, voulu prendre place dans son lit, son secret lui échappa, et emportée par l'excès de sa douleur: « Ne m'approchez pas, Sei-« gneur, lui dit-elle en versant un torrent de « larmes; éloignez-vous d'une femme qui n'est « plus digne des chastes embrassemens de son « époux: un téméraire a violé votre lit, et la « reine, sa sœur, n'a point eu honte de me livrer « à ses emportemens; je me serois déjà punie « moi-même de leur crime, si la religion ne « m'eût empêchée d'attenter à ma vie. Mais cette « défense de la loi ne regarde point un mari ou-« tragé; je suis trop criminelle, puisque je suis « déshonorée; je vous demande ma mort comme

GUÉRIN DE MONTAIGU

« une grace, et pour m'empêcher de survivre à « ma honte et à mon deshonneur. »

Le régent, quoique outré de douleur, lui dit qu'une faute involontaire étoit plutôt un malheur qu'un crime, et que la violence qu'on avoit faite à son corps, n'altéroit point la pureté de son âme; qu'il la prioit de se consoler, ou du moins de cacher avec soin la cause de sa douleur: « Un intérêt commun, ajouta-t-il, nous « oblige l'un et l'autre, de dissimuler un si cruel « outrage, jusqu'à ce qu'il nous soit permis d'en « tirer une vengeance proportionnée à la gran- « deur de l'offense. »

Son dessein étoit d'en faire ressentir les premiers effets au comte; mais, ayant appris qu'il étoit parti secrettement pour retourner dans son pays, le régent, au désespoir que sa victime lui eût échappé, tourna tout son ressentiment contre la reine même; il se rendit au Palais; et, ayant engagé cette princesse à passer dans son cabinet, sous prétexte de lui communiquer des lettres qu'il venoit, disoit-il, de recevoir du roi, il ne se vit pas plutôt seul avec elle, qu'après lui avoir reproché son intelligence criminelle avec le comte, et la trahison qu'elle avoit faite à sa femme, le fier palatin lui enfonça un poignard dans le cœur; et, sortant tout furieux de ce cabinet, il publia, devant toute la Cour, sa honte et sa vengeance.

Soit surprise ou respect, personne ne se mit en état de l'arrêter; il monta, sans obstacle, à

Guérin de Montaigu

cheval; et, s'étant fait accompagner de quelques seigneurs témoins de cette funeste catastrophe, il prit la route de Constantinople, et arriva ensuite dans cette ville, d'où le roi n'étoit pas encore parti. Il se rendit aussitôt au Palais que ce prince occupoit, et se présenta devant lui avec une intrépidité qui a peu d'exemples: « Seigneur, lui dit-il, en recevant vos der-« niers ordres, quand vous partîtes de Hongrie, « vous me recommandâtes sur-tout que, sans « aucun égard pour le rang ou la condition, je « rendisse à tous vos sujets une exacte justice, je « me la suis faite à moi-même: j'ai tué la reine, « votre femme, qui avoit prostitué la mienne; « et, bien loin de chercher mon salut dans une « indigne fuite, je vous apporte ma tête. Dispo-« sez, à votre gré, de mes jours: mais souvenez-« vous que c'est par ma vie ou par ma mort que « vos peuples jugeront de votre équité, et si je « suis innocent ou coupable. »

Le roi écouta un discours aussi surprenant sans l'interrompre, et même sans changer de couleur; et quand le régent eut cessé de parler: « Si les choses se sont passées comme vous les « rapportez, lui dit ce prince, retournez en Hon-« grie; continuez d'administrer la justice à mes « sujets avec autant d'exactitude et de sévérité, « que vous vous l'êtes rendue à vous-même. Je « resterai peu à la Terre-Sainte; et, à mon re-« tour, j'examinerai, sur les lieux, si votre action « mérite des louanges ou des supplices. »

Guérin de Montaigu.

C'est ainsi que Bonfinius, l'historien de Hongrie, rapporte ce fait: mais Duclos, qu'on appelle Longinus, prétend que la mort de cette princesse ne fut causée que par la conjuration de quelques seigneurs Hongrois, irrités de ce que la reine avoit introduit à la Cour et dans les principales charges du royaume, des princes Allemands, ses parens. D'autres auteurs prétendent même que cette princesse étoit morte, avant que le roi eût quitté ses États pour passer à la Terre-Sainte.

Quoiqu'il en soit, ce prince s'embarqua peu après, et arriva, sans obstacle, dans l'isle de Chypre. Il y trouva le Grand-Maître des Hospitaliers de Saint-Jean avec les principaux officiers de son Ordre; et, après avoir conféré avec eux de l'état des affaires de l'Orient, il se remit en mer avec Hugues de Lusignan, roi de cette isle. Leur voyage fut heureux, et sans que les infidèles eûssent traversé leur navigation, toute la flotte Chrétienne entra dans le port de Saint-Jean d'Acre. Le roi de Hongrie, à son débarquement, ne voulut point loger dans le Palais du roi de Jérusalem qu'on lui avoit préparé, soit par quelque concurrence sur le cérémonial entre tous les princes qui se trouvoient alors à Saint-Jean d'Acre, soit que la mort funeste de la reine, et les circonstances tragiques qui l'avoient accompagnée, fûssent vraies, comme le prétend l'historien de cette nation; et que le crime dont on l'accusoit, la vengeance qu'un de

GUÉRIN DE MONTAIGU

« croix. » (1) C'est ainsi que s'en explique le roi de Hongrie.

Ce prince, ayant appris que Coradin, sultan de Damas, et fils de Saladin, s'étoit mis en campagne pour faire le siége de Saint-Jean d'Acre, sortit aussitôt de la ville, et s'avança du côté des ennemis avec les rois de Jérusalem et de Chypre, les deux Grands-Maîtres des Hospitaliers et des Templiers, le maître des Teutoniques, et tout ce qu'il y avoit de troupes dans la place. Les infidèles, surpris d'un armement si prompt, et de la fierté avec laquelle les Chrétiens marchoient à eux, se retranchèrent avec soin. On ne laissa pas de tailler en pièces plusieurs de leurs partis qui s'écartoient pour aller au fourrage. Coradin ne jugea pas à propos, dans cette conjoncture, d'en venir à une action décisive, et contre une armée qui avoit trois rois à sa tête : il se retira sur les terres de son obéissance. Les Chrétiens le poursuivirent quelque temps; ravagèrent, à leur tour, sa frontière; mais, comme

(1) Nec immeritò cùm illic hospitati videremus innumerum pauperum cœtum diurno pastu quotidiè sustentari fessos languidiorum artus lectisterniis, variisque ciborum copiis refici, mortuorum corpora cum debitâ veneratione sepeliri, ut in genere singulorum referamus quæ per singula generum enarrare non possumus; ut Mariam et Martham, sacratissimum sæpe dictæ domûs hospitalis collegium, nunc variis sincerè contemplationibus, nunc contra Dei adversarios et hostes crucis Christi, adversùs etiam Amalec incessabili perfectæ militiæ, conflictu de die in diem dimicare. *Rainald. t.* 13, *n.* 16, *pag.* 280.

GUÉRIN DE MONTAIGU

l'hyver approchoit, ils se séparèrent. Le roi de Chypre prit le chemin de Tripoli, où il mourut de maladie, peu de temps après qu'il eut quitté l'armée. Celui de Hongrie, avant que d'abandonner la Palestine, se baigna, avec toutes ses troupes, dans le fleuve du Jourdain, la veille de la Saint-Martin: cérémonie religieuse que les pélerins pratiquoient, quand ils n'en étoient pas empêchés par les Turcs et par les Sarrasins. Enfin ce prince, après avoir passé trois mois dans la Palestine pour accomplir son vœu, et pressé par le souvenir des malheurs arrivés en son absence dans son royaume, en reprit le chemin. Toutes les instances que lui fit le patriarche de Jérusalem, et même les foudres de l'excommunication que ce prélat lança contre lui, ne le purent retenir plus long-temps à la Terre-Sainte; et, après une longue navigation et différens périls qu'il essuya, il arriva heureusement dans ses États. Ses premiers soins, à son retour, furent de faire instruire, en sa présence, le procès de Bançbannus; après avoir entendu lui-même les témoins, et examiné les différentes circonstances de cette malheureuse affaire, il fut assez équitable pour déclarer le régent absous de la mort de la reine.

Le roi de Jérusalem, le duc d'Autriche et les Hospitaliers, après son départ, s'avancèrent d'un côté dans le pays ennemi, et rétablirent le château de Césarée, pendant que, de l'autre côté, les Templiers et les Teutoniques bâtirent, ou,

Guérin de Montaigu

pour mieux dire, rétablirent, sur une hauteur voisine, une forteresse qu'on appelloit le château des pélerins. Ces deux places couvroient celle de Saint-Jean d'Acre, et servoient en même-temps à étendre les contributions sur les terres qu'occupoient alors les infidèles.

Après cette expédition, le roi, le duc d'Autriche, les deux Grands-Maîtres et le maître des Teutoniques retournèrent à Saint-Jean d'Acre, où ils virent arriver, presqu'en même-temps, une flotte considérable d'Allemands, de Frisons et de Hollandois, commandés par Guillaume I, comte de Hollande, dont le secours remplaçoit heureusement celui qu'on venoit de perdre par le départ précipité du roi de Hongrie.

Le roi de Jérusalem, se voyant soutenu par ces croisés, et ayant appris qu'on préparoit encore une nouvelle armée dans la plûpart des ports d'Italie, résolut de porter la guerre dans l'Égypte, pour obliger les infidèles à abandonner la Palestine; et, dans un grand Conseil où se trouvèrent le roi, le duc d'Autriche, les Grands-Maîtres et les évêques, on convint de faire le siége de Damiette, la place de ce royaume la plus régulièrement fortifiée. Cette résolution étant prise, on embarqua les troupes vers la fin de mai; on mit à la voile; l'armée Chrétienne, en trois jours, se trouva en Égypte, et fit sa descente, sans opposition, dans un endroit situé à l'Occident de Damiette, et qui n'en étoit séparé que par un bras du Nil.

Guérin de Montaigu

Les Chrétiens ne trouvèrent d'abord de résistance, que dans une grosse tour ou château revêtu de toutes les fortifications que l'art avoit pu inventer, construit au milieu de ce bras du Nil, et dont la garnison se défendit avec beaucoup de courage. Mon dessein n'est pas d'entrer dans le détail de tout ce qui se passa à l'attaque de cet ouvrage avancé qui couvroit la ville de Damiette : je me contenterai d'observer, après Matthieu Paris, que les chevaliers de Saint-Jean y soutinrent leur réputation ordinaire. Ces religieux guerriers, après avoir attaché deux vaisseaux ensemble pour les rendre plus fermes, s'avancent fièrement, appuyent leurs échelles d'une main hardie, montent au travers des feux, des dards et des pierres; et, sans s'étonner de la chûte de leurs compagnons, ils tâchent de gagner le haut de la muraille. Mais le mât d'un de ces vaisseaux s'étant rompu, brisa les échelles, et la plûpart des chevaliers, tombant dans l'eau, et accablés du poids de leurs armes, furent noyés (1). La perte de ces braves soldats ne ralentit point le courage de leurs confrères et des croisés : on revint à l'escalade plusieurs fois, mais toujours sans succès. Enfin les Allemands approchèrent des murailles une machine d'une

(1) Hospitalariorum, proh dolor! scala confracta, simili modo cum malo cecidit, et milites strenuos et alios armatos in Nilum demersit. *Matth. Paris, ad ann.* 1218, *tom.* 2, *pag.* 301.

GUÉRIN DE MONTAIGU

nouvelle invention, à la faveur de laquelle ils se rendirent maîtres de cette tour, dont la prise facilitoit l'attaque de la ville.

On prétend que le sultan, qui prévoyoit que la perte de cet ouvrage avancé entraîneroit celle de Damiette, en mourut de chagrin. Les historiens Latins nomment ce sultan Safadin, et les Arabes, Melic-el-adel-Aboubekre, fils de Job: il avoit quinze fils; et, quelque temps avant sa mort, il avoit partagé ses États entre les six premiers. Melic-el-Camel, l'aîné de tous, eut l'Égypte, et Coradin, la Syrie. Haran, ville de la Mésopotamie, fut le partage d'Achrof; et Bostra, en Arabie, celui de Salech-Ismaël: les deux suivans eurent aussi quelques places pour leur apanage. Les neuf autres restèrent dans ses États, et sous la puissance de leurs frères aînés: et, pour leur aider à subsister, Safadin en avoit établi deux dans Jérusalem, où ils jouissoient du tribut que les Chrétiens d'Occident payoient à la porte de cette ville. Deux autres faisoient la même fonction à la Mecque, et jouissoient pareillement des revenus que produisoient les offrandes des pélerins Mahométans, qui y venoient en foule de l'Asie et de l'Afrique. A l'égard des cinq derniers, apparemment qu'on leur avoit assigné quelques pensions conformes à leur naissance, et au rang qu'ils tenoient dans l'État.

Cependant les Chrétiens continuoient le siége de Damiette avec beaucoup d'ardeur; et ils reçurent, en ce temps-là, de nouveaux secours de

l'Occident. Une croisade, composée d'Italiens, de Français, d'Allemands et d'Anglois, arriva en Égypte, et se rendit au camp. Le Pape avoit mis à la tête de cette armée, en qualité de légat du Saint-Siège, le cardinal d'Albano, prélat fier et hautain, plein de présomption, et qui vouloit que son avis l'emportât toujours, dans le Conseil de guerre, sur le sentiment même du roi et de ses généraux : comme si le Pape, avec les bulles de sa légation, avoit pu donner à un cardinal la capacité d'un grand Capitaine. Le sultan d'Égypte appella, de son côté, à son secours le sultan de Syrie, son frère, prince qui aimoit la guerre, et qui la faisoit heureusement ; mais cruel, sanguinaire, et celui des enfans de Saladin qui lui ressembloit le plus, autant par ses vices que par sa valeur.

Ce jeune sultan, outre l'armée qu'il commandoit en personne, fit encore de nouvelles levées; et, avant que de partir pour l'Égypte, il ruina les fortifications de Jérusalem, en fit abattre les murailles, soit pour grossir son armée de la garnison qu'il en tira, soit pour prévenir les Chrétiens ; et, dans la crainte, s'ils prenoient la ville de Damiette, qu'ils ne revînssent dans la Palestine, et qu'ils ne se fortifiâssent dans la capitale, l'objet principal de leurs armemens et de toutes leurs entreprises.

Ce prince passa ensuite, en vingt jours, le désert qui sépare ce royaume de l'Égypte, et joignit le sultan Camel, son frère aîné, qui s'étoit

GUÉRIN DE MONTAIGU

avancé au-devant de lui. Après cette jonction, ils approchèrent du camp des Chrétiens, pour tâcher de faire lever le siége. Les assiégés faisoient, tous les jours, des sorties avec toutes leurs forces; et il falloit, en même-temps, soutenir les attaques des deux sultans, qui tentoient toutes sortes de moyens pour jetter du secours dans la place.

L'historien Anglois, que j'ai déjà cité, nous apprend que les trois Ordres (1) militaires étoient presque les seuls qui fissent face, de tous côtés, aux ennemis; qu'ils étoient comme un mur d'airain, qui couvroit, en tout temps, les soldats Chrétiens; que les Hospitaliers combattoient toujours avec une valeur extraordinaire; que, dans la dernière sortie, qui précéda la prise de cette place, le maréchal de cet Ordre fut tué à la tête de sa compagnie; que plusieurs des chevaliers eurent le même sort, et que quelques-uns furent faits prisonniers.

Le sultan, voyant avec douleur qu'il ne pouvoit venir à bout de faire lever le siége, pour obtenir la paix, et sauver Damiette, la clef de

(1) Rex verò Jerusalem cum templariis, et domo teutonicorum, et hospitalis sancti Joannis, impetum paganorum sustinuerunt, et pro muro fuerunt, fugientibus, quotiès illis suas facies ostendebant. *Matthieu Paris, in Henrico III, ad annum* 1219. — Templarii triginta tres capti sunt, vel interfecti, cum marechallo hospitalis sancti Joannis, et fratribus quibusdam ejusdem domûs. *Idem, tom.* 3, *pag.* 306.

son royaume, offrit aux Chrétiens de leur rendre la vraye croix, qui avoit été prise à la bataille de Tibériade, de remettre aux croisés la ville de Jérusalem, et de fournir même l'argent nécessaire pour en relever les murailles, et rétablir les fortifications. Il offroit encore le château de Thoron et quelques autres places; mais il prétendoit garder Carac et Montréal, deux forteresses situées à l'entrée de l'Arabie, dont les garnisons Chrétiennes, dans leurs courses, enlevoient auparavant des caravanes qui alloient, par dévotion, à la Mecque: et ce prince religieux, selon les principes de sa secte, aimoit mieux s'assujettir à payer un tribut annuel, que de rendre deux places, dont les soldats pouvoient troubler les Mahométans, dans l'exercice de cette partie de leur religion.

Pour peu qu'on soit instruit du caractère et des mœurs de ces nations différentes, on ne peut regarder, de part et d'autre, ces guerres, qui durèrent si long-temps, que comme des guerres de religion: et, tant à l'égard des infidèles, que par rapport aux Chrétiens, les uns et les autres avoient chacun pour objet d'une partie de leur culte, de visiter, au moins une fois, en leur vie, le tombeau de l'auteur de leur religion. Les Papes et les califes attachoient également des récompenses spirituelles à ces pieuses courses. S'il venoit d'Occident une foule de pélerins Chrétiens au Saint-Sépulcre, la Mecque n'attiroit pas moins de Musulmans de l'Asie et

GUÉRIN DE MONTAIGU.

de l'Afrique; et l'erreur se couvroit des mêmes motifs que la vérité.

Tel étoit l'intérêt que prenoit le sultan à conserver les châteaux de Carac et de Montréal; à cet article près, ce prince étoit résolu de céder beaucoup aux Chrétiens pour les engager à lever le siége de devant Damiette. Le roi de Jérusalem, de son côté, étoit d'avis d'accepter des conditions qui remplissoient les vœux de la croisade; mais le légat, qui avoit pris une autorité sans bornes dans l'armée, soutint qu'il falloit rejetter les propositions du sultan, et que le moment étoit venu de conquérir toute l'Égypte, dont le royaume de Jérusalem suivroit la destinée. Le sentiment de l'impérieux légat prévalut dans le conseil de guerre sur celui du roi de Jérusalem, qui, chagrin de ne se pas voir maître de ses propres troupes, sous prétexte de faire venir de nouveaux secours, se retira à Saint-Jean d'Acre. Cependant le succès sembla d'abord justifier l'avis du légat: Damiette fut emportée dans une attaque faite de nuit, ou plutôt elle se trouva prise par le défaut de combattans: habitans et soldats, tout étoit péri dans les combats, ou par la famine et la disette des vivres; plus de quatre-vingt mille hommes moururent dans la place pendant le siége. Les Chrétiens, en entrant dans la ville, ne trouvèrent par-tout qu'une affreuse solitude; et le peu d'habitans qu'on rencontra dans quelques maisons, n'y étoient restés que parce qu'ils étoient si foibles, qu'ils n'avoient pas eu la force

d'en sortir. Le cardinal Jacques de Vitri, qui se trouva à ce siége, acheta, de ses deniers, un grand nombre d'enfans à la mamelle, qu'il réserva pour le baptême, mais dont plus de cinq cents, dit-il, moururent peu après, apparemment de la famine qu'eux ou leurs mères avoient soufferte.

GUÉRIN DE MONTAIGU

Le légat, fier de cet heureux succès, et se voyant maître absolu de l'armée, la fit avancer dans le cœur de l'Égypte, contre l'avis de tous les chefs; et il l'engagea entre les branches du Nil. Le sultan en ouvrit les digues; le fleuve inonda l'endroit où les Chrétiens étoient campés; ils se trouvèrent enfermés dans une isle avec aussi peu de moyens d'y subsister, que de s'en tirer; la faim succéda bientôt à ce premier malheur; et l'armée, près de périr, fut obligée de faire une trêve de huit ans avec les infidèles. Il fallut, pour obtenir du pain, et la liberté de se retirer, quitter Damiette, et livrer tous les esclaves ou les prisonniers qui étoient à Acre et dans Tyr. Les Sarrasins, de leur côté, s'engagèrent de rendre la vraye croix, et ce qu'il y avoit de captifs dans Babylone, le Caire, et à Damas; de conduire l'armée en sûreté, et de la fournir de vivres pendant la retraite. Tout fut exécuté de bonne foi de part et d'autre, si on en excepte la restitution de la vraye croix, que les infidèles avoient apparemment perdue. L'armée Chrétienne se dissipa après cet accident; et la présomption du légat empêcha le roi de Jérusalem de recouvrer son royaume.

1220.
*
1219.

Guérin de Montaigu

Cependant, comme, dans les malheurs publics, chacun tâche de se disculper aux dépens des autres, les ennemis particuliers des chevaliers de Saint-Jean et des Templiers, les accusèrent, auprès du Pape Honoré III, d'avoir détourné, à leur profit, les grandes sommes qui étoient passées de l'Europe dans la Palestine, pour les frais de cette croisade, et pour la subsistance de l'armée. Cette calomnie se répandit dans la plûpart des États Chrétiens; le Pape crut être obligé d'en faire informer, et il en écrivit au légat, au patriarche et aux principaux chefs de l'armée. On fit des informations secrettes et publiques, qui n'aboutirent qu'à la confusion des calomniateurs. Le légat, le patriarche, le duc d'Autriche, et les principaux officiers de l'armée récrivirent, au souverain pontife, qu'ils avoient vu, avec douleur, l'horrible calomnie dont on avoit tâché de noircir la réputation des Ordres militaires; qu'ils étoient, au contraire, témoins que ces généreux chevaliers avoient épuisé les biens des deux Maisons pour fournir à la dépense du siége; que l'Ordre de Saint-Jean seul avoit donné plus de huit mille Bysantins; qu'il avoit perdu un grand nombre de ses chevaliers, et que, suivant l'esprit de leur institut, ils avoient prodigué leurs vies et leurs biens pour la défense des Chrétiens. Le Pape, étant instruit de la vérité, et pour rendre la justice qu'il devoit à ces chevaliers, ordonna au légat de publier lui-même, de sa part, leur innocence. Ce pontife écrivit, en même-

temps, aux évêques de France, d'Angleterre et de Sicile qu'ils prissent soin, chacun dans leurs diocèses, de détruire une si noire calomnie (1). « Nous voulons, ajoute le Pape, que vous les « honoriez, et que vous les aimiez : et nous vous « commandons de faire connoître, à tout le « Monde, l'innocence de ces intrépides défen- « seurs de la foi Chrétienne. » GUÉRIN DE MONTAIGU

On ne pouvoit, en ce temps-là, donner une preuve plus sûre de la pureté de sa foi et de son attachement au Saint-Siège, qu'en prenant l'habit d'un des Ordres militaires; la plûpart même des princes et des plus grands seigneurs vouloient mourir, et être ensevelis avec la croix. C'est ainsi qu'en usa Raymond, comte de Toulouse, marquis de Provence. On sçait que ce prince, un des plus grands et des plus puissans feudataires de la couronne de France, soupçonné d'avoir fait périr un légat du Pape, et de favoriser les Albigeois, avoit été enveloppé dans une excommunication prononcée contre ces hérétiques, ses sujets, et, en conséquence, privé de la plus grande partie de ses États. Il n'y avoit rien eu de si humiliant, dans la pénitence canonique, à quoi il ne se fût soumis pour s'affranchir de ce

(1) Volumus et præcipimus ut eos tanquam veros Christi athletas, et præcipuos christianæ fidei defensores studeatis honorare, diligere, ac fovere, eorum super hoc declarantes innocentiam, et fidei virtutis constantiam prædicantes. *In archivo vaticano, ex registro Honorii III, tom. 2, fol. 30.*

GUÉRIN DE MONTAIGU

funeste lien ; mais ceux qui avoient profité de sa dépouille, lui tenoient les portes de l'église fermées, de peur de lui ouvrir celles de ses États. Ils l'auroient volontiers reconnu pour catholique, s'il eût pu se résoudre à renoncer au comté de Toulouse : enfin ce prince, qui avoit tant d'intérêt de conserver au jeune Raymond, son fils, les États qu'il tenoit de ses ancêtres, crut trouver plus d'accès et de facilité auprès du Pape, qu'auprès de ses légats et de ses ministres ; et il entreprit le voyage de Rome. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il fit demander une audience au Pape, et l'obtint facilement. Le Pape, considérant la naissance, la dignité et l'âge de ce prince, le reçut en plein consistoire. Raymond, après avoir parlé de la grandeur de ses ancêtres, de leurs vertus et de la pureté de leur religion, fit ensuite sa confession de foi ; et, en mettant la main sur sa poitrine, pour affirmer la vérité de son discours, il protesta, par tout ce qu'un Chrétien devoit avoir de plus cher, qu'il ne s'étoit jamais éloigné des principes de la foi, et de la soumission qu'il devoit au vicaire de Jésus-Christ. De-là, il passa à la pénitence honteuse que les légats lui avoient imposée, et qu'il avoit essuyée dans la ville de Saint-Gilles, où, à la vue de ses sujets, il avoit été traîné la corde au col, et fouetté d'une manière si ignominieuse. Il dénia hautement le meurtre du légat qui en avoit été le motif ; et il finit en se plaignant de Simon de Montfort, général de la ligue contre les Albi-

geois, qui, sous le voile de la religion, ne cherchoit qu'à se faire un grand établissement dans le Languedoc. Guérin de Montaigu.

On prétend que le Pape, au récit des malheurs de ce prince, ne put retenir ses larmes, et qu'il écrivit même en sa faveur à ses légats: mais, soit qu'ils fûssent persuadés que Raymond, dans le fond de son cœur, étoit hérétique, soit qu'ils ne prétendîssent qu'à perpétuer une inquisition dont ils avoient toute l'autorité, ils eurent peu d'égard aux ordres du Pape. Ce prince, pour détromper au moins le public, quelque temps après son retour d'Italie, déclara, par un acte public et authentique, qu'il s'engageoit de prendre l'habit et la croix des Hospitaliers, et qu'en cas qu'il fût prévenu par la mort, son intention étoit qu'on l'enterrât dans l'église des Hospitaliers de Toulouse: il n'y avoit pas, dans ce siècle, de marque plus authentique d'une parfaite catholicité.

Son historien rapporte que, depuis ce temps-là, ce prince, à l'exemple des Hospitaliers, nourrissoit, tous les jours, un certain nombre de pauvres, et qu'il les faisoit revêtir tous les ans. On le voyoit, dit-il, tous les matins, à la porte de l'église de Notre-Dame de la Daurade, à genoux et nue tête, faire de longues et ferventes prières, et enfin pratiquer tous les exercices d'un véritable Hospitalier. Ce fut dans cette disposition qu'il fut surpris d'une attaque d'apoplexie; il envoya chercher sur le champ Jourdain,

Guérin de Montaigu

abbé de Saint-Sernin, pour le réconcilier à l'église, et lui administrer les sacremens; et on avertit en même-temps les Hospitaliers de Toulouse de l'extrêmité à laquelle ce prince étoit réduit. Mais, quand l'abbé de Saint-Sernin arriva, il avoit déjà perdu la parole; cependant il levoit les yeux au ciel, ses mains étoient jointes; il donnoit tous les signes de pénitence qu'on peut exiger d'un bon Chrétien; et on lisoit, sur son visage, les mouvemens de son cœur. Les chevaliers de Saint-Jean, étant accourus, jettèrent sur lui un manteau de l'Ordre qu'on voulut retirer, sous prétexte de l'excommunication; mais le comte le retint avec les mains, et il baisoit dévotement la croix cousue sur ce manteau; il mourut un moment après: et l'abbé de Saint-Sernin, quoique effrayé des foudres du Vatican, qu'on avoit lancés contre ce prince, ne put s'empêcher de dire aux assistans: « Priez Dieu pour « lui, je le crois sauvé: » il prétendoit même retenir son corps, parce qu'il étoit mort dans sa paroisse. Mais le jeune prince voulut qu'on suivît les intentions de son père: les Hospitaliers l'emportèrent dans leur maison, où il avoit élu sa sépulture. Cependant, à cause de l'excommunication, ils n'osèrent l'enterrer dans leur église (1); mais ils le mirent décemment dans un cercueil,

1222. 14 juillet. où l'on trouva encore son crâne entier en 1630.

1224. La France perdit, l'année suivante, le roi Phi-

(1) Voyez le Miroir hist. lib. XIII, cap. 15, pag. 169.

lippe II, et l'Ordre des Hospitaliers, un zélé bienfaiteur. Ce prince, étant tombé malade, et se sentant affoibli, fit son testament. Parmi un grand nombre de legs pieux, il donna cent mille livres au roi de Jérusalem, pour la défense de la Terre-Sainte, et pareille somme aux Hospitaliers de Saint-Jean et aux Templiers (1). Frère Guérin ou Guarin, premier ministre, qui avoit inspiré à ce prince de si saintes dispositions, en fut nommé exécuteur avec Barthelemy de Roye, chambrier ou chambellan de France, et frère Aimar, trésorier du Temple. La reine Ingerbuge, après la mort du roi, son mari, fonda à Corbeil un prieuré pour treize chapelains de l'Ordre des Hospitaliers, à condition d'y célébrer, tous les jours, trois messes pour le repos de l'âme de ce grand prince. La fondation fut agréée par le Grand-Maître de Montaigu, et par le Conseil de l'Ordre, et confirmée par les bulles du Pape Honoré III.

GUÉRIN DE MONTAIGU

Cependant, comme l'affaire de la Terre-Sainte étoit alors l'affaire de toute la chrétienté, il se tint à Ferentino, dans la Campanie, une célèbre assemblée pour délibérer sur le secours qu'on y feroit passer. Le Pape Honoré III, et l'empereur 1223.

(1) Rex Philippus viam universæ carnis ingreditur, relinquens tria millia librarum Parisiensium in subsidium terræ sanctæ, centum millia in manibus regis Joannis, et centum millia in manibus magistri hospitalis, et centum millia in manibus magistri Templi. *Sanut. lib. III*, *cap.* 10, *pag.* 210.

GUÉRIN DE MONTAIGU

Fréderic II, s'y rendirent, l'un de Rome et l'autre de son royaume de Sicile; et on y vit arriver d'outremer Jean, roi de Jérusalem, le patriarche de cette ville, le légat Pélage, l'évêque de Bethléem, frère Guérin de Montaigu, Grand-Maître des Hospitaliers, un commandeur des Templiers, et Hermand de Saltza, quatrième maître des Teutoniques, ou chevaliers Allemands. Le Pape pressa l'empereur d'accomplir la promesse qu'il avoit faite, en prenant la croix, de conduire lui-même un puissant secours à la Terre-Sainte; et, pour l'y engager, l'impératrice Constance, sa femme, étant morte, Hermand de Saltza lui proposa d'épouser la princesse Yolante, fille unique et héritière du roi de Jérusalem. Le maître des Teutoniques conduisit cette négociation avec tant d'habileté, que ce mariage fut arrêté; et l'empereur promit avec serment de passer en Palestine, de la Saint-Jean prochaine en deux ans. Il épousa depuis la princesse; mais, contre la parole expresse qu'il avoit donnée au roi de Jérusalem, de le laisser jouir, sa vie durant, de cet État, il l'engagea, par une abdication forcée, à lui céder la couronne. Honoré fut médiateur de cette grande affaire. L'intérêt des souverains pontifes étoit d'éloigner de l'Europe, et sur-tout de l'Italie, ceux qui en étoient les souverains. Le voyage et la résidence de l'empereur en Asie, le débarrassoient de la présence d'un prince puissant, et qui ne vouloit rien relâcher de son autorité souveraine; ainsi

trouvant son intérêt dans l'éloignement de Frederic, et pour adoucir, aux yeux de Brienne, ce qu'un procédé si dur avoit d'odieux, il lui représenta qu'un prince aussi puissant que Fréderic, défendroit la Terre-Sainte avec bien plus de zèle et de châleur, et qu'il feroit de bien plus puissans efforts, s'il combattoit pour ses propres intérêts, que s'il ne s'agissoit que de défendre une couronne qu'il verroit sur la tête d'un autre, et dont même il n'envisageroit la succession que dans un grand éloignement. Jean de Brienne consentit à ce qu'il ne pouvoit empêcher.

Le Pape ne manqua pas de faire part ensuite de cette nouvelle disposition à la plûpart des souverains de l'Europe, pour lui servir comme de témoins des engagemens que prenoit l'empereur. L'ancien roi de Jérusalem et le Grand-Maître des Hospitaliers parcoururent ensuite la France, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne pour en tirer du secours. La France fournit, sur-le-champ, tout l'argent que Philippe-Auguste avoit légué, par son testament, pour une si sainte entreprise. Thibaud, comte de Champagne, et roi de Navarre, auquel se joignit Pierre de Dreux, auparavant comte de Bretagne, et différens seigneurs Français, Richard comte de Cornouailles, frère de Henri III, roi d'Angleterre, et un grand nombre de gentilshommes Anglois se croisèrent; mais la plûpart ne partirent pour la Terre-Sainte qu'en différens temps. L'empereur les avoit fait précéder par ses lieu-

GUÉRIN DE MONTAIGU

tenans, à la tête de puissans corps de troupes, en attendant, disoit-il, qu'il y pût aller en personne. Mais comme la Palestine étoit alors privée de la présence de son roi, et sans un chef assez autorisé, la plûpart de ces secours devenoient inutiles par les différentes vues des commandans. Il n'y avoit point de dessein suivi; l'un faisoit une trève avec les infidèles, et l'autre la rompoit, sans égard au tort qu'une pareille conduite faisoit aux affaires et à la réputation des Chrétiens. Les Ordres militaires étoient même toujours divisés: chacun ne tendoit qu'à ses fins; et quand le Grand-Maître des Hospitaliers fut de retour à Saint-Jean d'Acre, il trouva la Palestine presque sans gouvernement, et privée de ce lien si nécessaire dans la société civile, et qui en fait concourir tous les membres au bien commun de l'État.

Le comte de Tripoli, prince féroce et entreprenant, s'étoit prévalu de son absence pour s'emparer de différens châteaux qui appartenoient à l'Ordre, ou dont ils avoient la garde (1). Il prit encore une maison qu'ils avoient à Tripoli, où il fit écorcher tout vif un de ces chevaliers, et poignarder un autre qui s'opposoit à

(1) Domum ipsam quam ipsi habent apud Tripolim capiens violentèr, rabie concitatus diabolicâ, unum ex ipsis excoriari, et alium, ut dicitur, occidi fecit, præter id quod quibusdam eorum crudelitèr et inhonestè tractatis damna eis gravia et injurias irrogavit. *Rainaldi, t. XIII*, 1226. *n.* 55, 56, 57, *pag.* 638 *et* 639.

ces violences. Le Grand-Maître, à son retour, lui demanda raison de ces cruautés; mais, n'en ayant pu obtenir justice, il en écrivit au Pape, qui employa inutilement, auprès du comte, ses remontrances et ses offices. Il fallut que le souverain pontife en vînt jusqu'à l'excommunication, sans le pouvoir fléchir. Pour lors le Grand-Maître, avec la permission du Pape, étant entré dans les États du comte à la tête des Hospitaliers, la vue de ses troupes fit plus d'impression sur ce prince cruel et farouche que tous les foudres du Vatican. Raymond fit une satisfaction convenable à l'Ordre pour tant de violences, et rendit ce qu'il avoit usurpé. Le Grand-Maître, à la prière du Pape, jetta une partie de ses forces dans l'isle de Chypre, sous prétexte que les côtes en étoient souvent infestées par des corsaires. Mais le véritable motif étoit d'empêcher en même-temps que Raymond, prince d'Antioche, qui avoit épousé la reine Alix, veuve du roi Hugues, ne s'emparât de cet État, au préjudice de Henri, qui étoit encore mineur (1).

L'empereur, étant occupé en Lombardie contre des villes rebelles, qui avoient fait une ligue pour se soustraire à son autorité, demanda au souverain pontife un délai de deux ans pour son voyage de la Terre-Sainte. Le Pape le lui accorda aux conditions suivantes: que, dans le terme des deux ans, finissant au mois d'août, il y pas-

(1) Sanut, lib. III, cap. 10, p. 221.

Guérin de Montaigu seroit en personne; que, pendant les deux années suivantes, il y entretiendroit deux mille chevaliers; qu'en trois fois différentes, il feroit les frais du passage, en faveur de deux mille autres chevaliers, avec leurs équipages à trois chevaux par chevalier; qu'il tiendroit, dans le port de Saint-Jean-d'Acre, cinquante galères bien équipées; qu'il déposeroit, entre les mains de Jean de Brienne, du patriarche et du maître
1225. de l'Ordre des Teutoniques, cent mille onces d'or pour les frais de cet armement; et que, *s'il* arrivoit que Dieu disposât de lui avant qu'il eût pu passer à la Terre-Sainte, ou que son voyage fût différé, on employeroit cette grande somme, suivant l'avis des Grands-Maîtres des Hospitaliers et des Templiers: toutes conditions auxquelles l'empereur se soumit, comme il paroît dans le diplôme de ce prince, rapporté par Raynaldi (1).

Ce prince, ayant obtenu le délai qu'il avoit demandé, l'employa, de bonne foi, à faire des préparatifs convenables à une si grande entreprise. On arma, par son ordre, dans les ports

(1) Et si nos, quod Deus avertat, in terrâ illâ vel citrà ante passagium memoratum obire contigerit, vel aliàs quâcumque de causâ forsitàn non transierimus, rex et patriarcha, et magister domûs teutonicorum ad laudem et consilium magistrorum hospitalis et templi, ac aliorum proborum hominum de terrâ expendent eamdem pecuniam bonâ fide sicut meliùs viderint expedire utilitati terræ sanctæ. *Rain. tom.* 13, *ad ann.* 1225, *n.* 4, *pag.* 347.

des royaumes de Naples et de Sicile, jusqu'à cent galères et cinquante vaisseaux: et plusieurs princes d'Allemagne, et un nombre infini de croisés se rendirent à Brindes. Enfin, dans le terme dont l'empereur étoit convenu avec le Pape, il s'embarqua, à la mi-août de l'année 1227, avec une flotte qui portoit près de quarante mille hommes. L'empereur, après trois jours de navigation, tomba malade aussi-bien que plusieurs princes et seigneurs de la Cour, entre autres le landgrave de Hesse. La maladie de ce landgrave devenant périlleuse, les médecins crurent que l'air de la terre seroit plus favorable aux malades que tous les remèdes de leur art: on débarqua dans le port de Tarente, où le landgrave mourut, laissant veuve son épouse Élisabeth, fille d'André, roi de Hongrie, princesse âgée seulement de vingt ans, et d'une grande vertu.

L'empereur en fut quitte pour quelques accès de fièvre; mais le Pape Grégoire IX, qui venoit de succéder à Honoré III, pontife, qui traitoit les souverains avec hauteur, persuadé, malgré la mort du landgrave, que la maladie de l'empereur étoit feinte, l'excommunia solemnellement dans la grande église d'Agnani, où il se trouvoit alors. Le souverain pontife fit précéder cette funeste cérémonie par un sermon où il prit, pour texte, ces paroles de l'évangile: *Il est nécessaire qu'il arrive des scandales*; et, s'étant fort étendu sur la victoire que Saint-Michel avoit

Guérin de Montaigu remportée sur le dragon, il tomba tout court sur l'excommunication qu'il alloit fulminer contre l'empereur. Je rapporte cet échantillon du style de ce Pape, parce que le style fait souvent connoître l'esprit et le caractère de chaque siècle.

Grégoire écrivit ensuite une lettre circulaire à tous les évêques pour leur faire part de la sévérité dont il avoit cru devoir user à l'égard de ce prince : « Il avoit pris, dit-il dans cette lettre, « pour dernier terme de son départ, le mois « d'août de l'année 1227; et à peine a-t-il tenu la
8 septembr. « mer pendant quelques jours, que, sous pré« texte de maladie, il a débarqué, et est retourné « pour jouir, à l'ordinaire[1], d'une vie oisive. » Ce pontife, écrivant en particulier aux évêques de la Pouille, leur dit : « Voyant que l'empereur « Fréderic négligeoit son salut, et différoit d'ac« complir le vœu qu'il avoit fait de passer à la « Terre-Sainte, nous avons tiré contre lui le « glaive médicinal de Saint-Pierre, publiant, en « esprit de douceur, la sentence d'excommuni« cation. »

1228. L'empereur, surpris et irrité de la conduite du Pape, envoya, de son côté, une lettre-pa-
29 septembr. 1227. tente, en forme de manifeste, à tous les souverains de la chrétienté, dans laquelle, après avoir pris Dieu à témoin de la maladie qui l'avoit forcé à débarquer, il se plaint amèrement de la précipitation du Pape ; et il déclaroit qu'il se remettroit en mer, sitôt qu'il auroit recouvré sa santé. Dans la lettre qu'il écrivoit en particulier

Guérin de Montaigu

au roi d'Angleterre, et que Matthieu Paris nous a conservée, il se répand en invectives contre la Cour de Rome: « Les Romains, dit-il, brûlent « d'une telle passion d'amasser de l'argent de « tous les pays de la chrétienté, qu'après avoir « épuisé les biens des églises particulières, ils « n'ont point de honte de dépouiller les princes « souverains, et tâchent de rendre les têtes cou-« ronnées, tributaires. Vous en avez vous-même, « dit-il au roi d'Angleterre, une preuve bien sen-« sible dans la personne du roi Jean, votre père. « Vous avez l'exemple du comte de Toulouse, et « de tant d'autres princes dont ils ont mis les « États en interdit, et qu'ils n'ont jamais voulu « lever, jusqu'à ce qu'ils ayent pris des fers, et « se soyent soumis à la servitude. Que ne peut-« on pas dire des exactions inouïes qu'ils exer-« cent sur le clergé, et des usures manifestes ou « palliées dont ils infestent tout le monde Chré-« tien? et, au travers de ces brigandages, ces « sangsues veulent faire passer la Cour de Rome « pour l'église, notre mère. L'esprit et la con-« duite de l'une et de l'autre nous en apprend la « différence: la Cour de Rome envoye de tous « côtés des légats, avec pouvoir de punir, de « suspendre et d'excommunier: au lieu que la « véritable église, remplie d'un esprit de charité, « n'en envoye que pour répandre la parole de « Dieu: l'une ne cherche qu'à amasser de l'ar-« gent, et à recueillir ce qu'elle n'a point semé, « et l'autre à déposer ses trésors dans de saints

Guérin de Montaigu

« monastères pour la nourriture des pauvres et « des pélerins; et maintenant ces Romains, in« dignes de ce grand nom, sans courage, et « même sans noblesse, enflés seulement d'une « vaine science, veulent s'élever au-dessus des « rois et des empereurs. Enfin, ajoute ce prince, « l'église a été fondée sur la pauvreté et la sim« plicité, et personne ne lui peut donner d'autre « fondement que celui qui a été mis de la main « de Jésus-Christ, qui en est, en même temps, « la pierre fondamentale et l'architecte » (1).

Quoiqu'on ne puisse pas excuser l'aigreur dont cette lettre est remplie, il est pourtant certain que les Papes se servirent souvent du pieux prétexte des croisades, pour tenir les princes et leurs sujets dans la dépendance de la Cour de Rome. Il n'est pas moins vrai aussi que la plûpart des souverains de leur côté, n'étoient pas fâchés de voir les ducs, les comtes et les autres grands vassaux de leurs couronnes, s'éloigner pour ces expéditions lointaines, et leur laisser par leur absence, souvent suivie de leur mort, une autorité plus absolue dans leurs États: c'est ainsi que l'intérêt et l'ambition tournoient à leur profit une institution sainte, qui, dans son origine, n'avoit eu pour objet que de délivrer

(1) Sed aliud fundamentum nemo potest ponere, præter illud quod positum est à Domino Jesu, ac stabilitum. *Matthieu Paris, in Henric. III, ad ann.* 1228, *pag.* 347 *et* 348.

les églises de l'Orient de la tyrannie des infidèles.

Cependant frère Guérin de Montaigu, Grand-Maître des Hospitaliers, celui des Templiers, et la plûpart des prélats de la Palestine, écrivirent au Pape qu'ils étoient dans une désolation extrême, de n'avoir point vu arriver l'empereur au passage du mois d'août. « Les croisés, disent-« ils, qui étoient venus en Syrie au nombre de « près de quarante mille hommes, sont passés « en Occident sur les mêmes vaisseaux qui les « avoient amenés: il n'est resté qu'environ huit « cents chevaliers, qui tous demandent leur con-« gé, ou qu'on rompe la trève. On a tenu Con-« seil à ce sujet, et le duc de Limbourg, qui « commande ici pour l'empereur, étoit d'avis « qu'on recommençât la guerre; mais on lui a « représenté qu'avec des forces si inférieures à « celles des Sarrasins, il seroit dangereux de l'en-« treprendre, et encore moins honnête de violer « un traité, confirmé par des sermens solem-« nels. Ceux du Conseil qui étoient de l'avis du « duc, ont répliqué que le Pape ayant générale-« ment excommunié tous les croisés qui ne se « rendroient pas à la Terre-Sainte, quoiqu'il « n'ignorât pas que la trève devoit durer encore « deux ans, c'étoit une preuve que le chef visible « de l'église ne prétendoit pas qu'on la dût gar-« der. Sur cela, on a résolu de marcher à Jéru-« salem; et, pour en faciliter les approches et la « conquête, il a été arrêté qu'on s'assureroit de

GUÉRIN DE MONTAIGU

« Césarée et de Jaffa, dont il faudroit ensuite re-« lever les fortifications. »

Cette lettre finit par des instances très-pressantes pour obtenir de nouveaux secours: le Pape inséra une copie de cette lettre dans une des siennes qu'il adressoit à toute la chrétienté, en date du 23 décembre 1227, d'où il n'est pas difficile de conclure, que son intention étoit qu'on rompît la trève faite avec les infidèles.

1228. 13 mars * 1227.

Cependant il continuoit à fulminer contre l'empereur avec plus d'animosité que de zèle: il l'excommunia même, de nouveau, le jour du jeudi-saint. Mais les barons Romains et tout le peuple scandalisés de la passion de ce pontife, et qu'il traitât si indignement un empereur Chrétien et un roi des Romains, prirent les armes en sa faveur. Le Pape, qui vit aveo douleur qu'il n'étoit pas le plus fort dans la capitale du monde Chrétien, fut obligé de se retirer à Pérouse avec toute sa Cour. L'empereur ne se contenta pas de l'avoir chassé de Rome: ce prince, naturellement cruel et vindicatif, maltraita tous ceux qu'il soupçonna d'être attachés au souverain pontife; les Hospitaliers et les Templiers, dévoués aux intérêts du Saint-Siège, éprouvèrent, dans les États que l'empereur possédoit en Italie, de cruelles persécutions de la part de ses officiers: sous différens prétextes, on chassa ces chevaliers des terres qu'ils possédoient; on leur enleva jusqu'à leurs esclaves, et l'on pilla leurs maisons. L'empereur n'en demeura pas là; et, pour faire sentir

au Pape combien il s'en tenoit offensé, il envoya des troupes dans ses États, qui ravagèrent la marche d'Ancône et le patrimoine de Saint-Pierre: et, comme s'il eût voulu insulter à la puissance des clefs, il se servit pour cette expédition de soldats Sarrasins, ses sujets en Sicile, que leur incrédulité mettoit hors d'atteinte de l'excommunication.

GUÉRIN DE MONTAIGU

C'est ce que nous apprenons d'une lettre du Pape, adressée aux évêques de la Pouille (1). « Afin, « dit ce pontife, de ne point paroître ménager « les hommes au préjudice des intérêts de l'église, « nous avons excommunié solemnellement Fré-« deric, empereur, pour n'avoir pas passé à la « Terre-Sainte, ni fourni les troupes et l'argent « qu'il avoit promis, et pour avoir dépouillé les « Hospitaliers et les Templiers des biens qu'ils « possédoient dans le royaume de Sicile. Nous « avons ajouté à l'excommunication, un inter-« dit général sur toutes les églises où il se présen-« tera pour assister au service divin; et si, malgré « nos justes défenses, il y assiste, nous procéde-« rons de nouveau contre lui, comme contre un « hérétique déclaré. Enfin, s'il continue de mé-« priser les foudres de l'église, nous absoudrons « de leur serment, tous ceux qui lui ont juré fi-« délité, particulièrement ses sujets du royaume

(1) Tum etiam quia templarios et hospitalarios bonis mobilibus et immobilibus quæ habebant in regno, temerè spoliavit. *Rainaldi, ad ann.* 1228.

« de Sicile, parce que, suivant le sentiment du « Pape Urbain II, on n'est point obligé de garder « la foi à ceux qui s'opposent à Dieu et à ses « saints, et qui méprisent leurs commande- « mens. » Maxime bien opposée à celle de Jésus-Christ, qui a dit que son royaume n'étoit point de ce monde, et qu'il falloit rendre à César ce qui appartenoit à César.

Cependant, soit que l'empereur craignît les suites de ces menaces, soit qu'il appréhendât que Jean de Brienne, qui n'avoit renoncé à la couronne de Jérusalem, que par une abdication forcée, ne le prévînt et ne se rétablît sur le trône de la Palestine, il résolut enfin d'en faire le voyage. Mais, avant que de s'embarquer, et pour empêcher le Pape de se prévaloir de son absence, il lui écrivit qu'il avoit laissé un plein pouvoir à Renaud, duc de Spolette, pour terminer, à l'amiable, tous les différends qu'il avoit avec lui. Le Pape n'eut garde d'approuver un voyage qui sembloit rendre nulle l'excommunication : il lui récrivit qu'il ne prétendoit pas qu'il passât la mer, en qualité de croisé, jusqu'à ce qu'il fût absous des censures de l'église. Mais l'empereur n'eut pas d'égard à cette défense : il s'embarqua à Brindes, et arriva heureusement au port de Saint-Jean-d'Acre, le 8 septembre de l'année 1228.

Le patriarche avec son clergé, les deux Grands-Maîtres des Hospitaliers et des Templiers, à la tête de leurs chevaliers, les magistrats et toute

Guérin de Montaigu

la noblesse qui se trouva dans la ville d'Acre, le furent recevoir, à la descente de son vaisseau, avec toutes les marques de respect qui étoient dûes à sa dignité. Mais, étant venu, depuis, des ordres du Pape, au patriarche, de le dénoncer publiquement pour excommunié (1), avec défense expresse aux Ordres militaires de lui obéir, Pierre Guérin de Montaigu, Grand-Maître des Hospitaliers, et celui des Templiers, qui agissoient de concert, refusèrent hautement de se trouver à l'armée, si l'empereur y donnoit l'ordre (2). Quoique ce prince n'eût que huit cents chevaux et dix mille hommes d'infanterie, il ne laissa pas de se mettre en chemin, et de prendre la route de Jaffa, dont on étoit convenu qu'il falloit relever les fortifications, avant que de s'attacher au siége de Jérusalem. L'empereur, outre ces troupes, étoit encore suivi des chevaliers Teutoniques, qui, étant ses sujets, ne crurent pas déférer aux ordres du Pape. Cependant les Hospitaliers et les Templiers, quoiqu'ils se fûssent 1228.
séparés du gros de l'armée, ne laissoient pas de la suivre de loin, de peur que les Chrétiens ne tombâssent dans quelque embuscade de Sarrasins. L'empereur, qui jugea combien leur secours lui étoit nécessaire, crut, dans cette conjonc-

(1) Prohibentur quoque hospitalarii, templarii et Allemanni illi attendere, vel in aliquo obedire. *Idem, lib. III, part.* 11, *cap.* 12, *pag.* 213.

(2) Chron. de Nangis, ad ann. 1232, ex Spicil. t. 11, pag. 522.

Guérin de Montaigu

ture, qu'il devoit dissimuler. Il consentit qu'on mît l'affaire en négociation; et, après qu'on eut proposé différens expédiens, on s'arrêta à celui-ci: (1) Que, sans faire mention de l'empereur, le Conseil de guerre donneroit l'ordre, de la part de Dieu et de la chrétienté; et, après cette précaution, que les chevaliers crurent devoir prendre, par rapport aux ordres du Pape, ils joignirent l'armée, qui arriva sans obstacle à Jaffa, et qui en rétablit les fortifications.

Après le départ de l'empereur, Renaud fit demander audience au Pape pour traiter de la paix; mais le pontife refusa de l'écouter. Ainsi Renaud continua de faire la guerre aux sujets du Pape, il pilla la campagne, il prit des villes; et, dans le tumulte des armes et des places emportées l'épée à la main, on prétend qu'il y eut des prêtres et des clercs tués, d'autres mutilés, et quelques-uns même de pendus.

« L'empereur, » dit le Pape, dans une de ses lettres, adressée au cardinal Romain, « se sert « des Sarrasins, ses sujets, pour ruiner les mai« sons des Hospitaliers et des Templiers, qui, « jusqu'ici, ont conservé, au prix de leur sang,

(1) Magistri hospitalis sancti Joannis et templi responderunt, quia à summo pontifice, cui obedire volebant erant prohibiti ei obsequi vel parere, pro utilitate tamen terræ et populi christiani parati erant juxtà alios pergere dummodò præcepta vel banna ex parte suâ nullatenùs proclamarentur. *Sanut, ibid.*

« les restes de la Terre-Sainte » (1). Il ajoute que les Templiers, dans une occasion, ayant recouvré, les armes à la main, des effets qui leur appartenoient, et que les Sarrasins leur avoient enlevés, un lieutenant de l'empereur étoit depuis survenu, qui s'en étoit emparé par violence, et les avoit rendus aux infidèles : « Parce que, continue le Pape, ces chevaliers, si braves et si « redoutables aux Sarrasins, font profession, « suivant leur institut, de ne tirer jamais l'épée « contre des Chrétiens (2). Ce lieutenant les a « même chassés de leurs maisons, et il a enlevé « cent esclaves infidèles que les deux Ordres « avoient dans les couvens de l'une et de l'autre « Sicile : il semble qu'il ait entrepris de détruire « ces deux Ordres, ou du moins de les réduire « à ne dépendre, à l'avenir, que de l'empereur. »

Le Pape, pour opposer quelque chose de plus redoutable pour l'empereur, que des excommunications et des manifestes, leva, de son côté, deux armées ; il mit, à la tête de la première, Jean de Brienne, que l'empereur avoit forcé d'abdiquer la couronne de Jérusalem. Les comtes de Célano, et Roger d'Aquila, sujets rebelles

(1) Christianis odium exhibet manifestum ad exterminandas domos hospitalis, et fratrum militiæ templi, per quas reliquiæ terræ sanctæ hactenùs sunt observatæ. *Matt, Paris, ad ann.* 1228, *pag.* 348 *et* 349.

(2) Ipsis non audentibus, juxtà ordinis sui instituta, manum armatam contra christianos erigere. *Matthieu Paris, ibid.*

Guérin de Montaigu

de Fréderic, mais que le Pape protégeoit, commandoient la seconde : et, dans cette guerre, les chefs des deux partis commirent des cruautés inouïes : comme si des soldats du Pape eûssent appréhendé d'être surpassés en inhumanité par les Sarrasins, qui étoient dans l'armée de l'empereur.

1229. Thomas Daquin, un des lieutenans de l'empereur, ne manqua pas de lui en donner avis (1). « Les troupes du Pape, lui dit-il dans sa lettre, « brûlent les villages, enlèvent les bestiaux, font « prisonniers les habitans qu'ils obligent ensuite, « à force de tourmens, de se racheter ; il n'y a « point de cruautés qu'ils n'exercent contre vos « sujets, sans faire attention qu'ils commettent « toutes ces violences dans les États d'un empe- « reur Chrétien, et qui est actuellement armé « pour la défense de la Terre-Sainte. Tout le « clergé de l'empire demande en quelle con- « science le père commun des Chrétiens peut « faire la guerre au premier prince de la chré- « tienté, et s'il a oublié que, lorsque Saint-Pierre « voulut tirer son épée, notre Seigneur lui or- « donna de la mettre dans son fourreau, et lui dit « que, *quiconque frapperoit du glaive, périroit par* « *le glaive*. On s'étonne encore comment celui « qui excommunie, tous les jours, les voleurs et « les incendiaires, se sert aujourd'hui des foudres « de l'église contre le roi des Romains. Donnez

(1) Matt. Paris, ad ann. 1229, pag. 353.

« ordre, Seigneur, à la sûreté de vos peuples, « et même de votre personne : car Jean de « Brienne, qui vous refuse le tître auguste « d'empereur, tient des vaisseaux dans la plûpart « des ports d'Italie pour vous surprendre à votre « retour. »

L'empereur apprit, depuis, par d'autres lettres, que les généraux du Pape, après avoir chassé les Impériaux de la Marche d'Ancône, les avoient poussés jusques dans le royaume de Naples; qu'ils s'étoient emparés de la ville de Saint-Germain, et de la plûpart des autres places de ce royaume jusqu'à Capoue; que les émissaires de ce pontife avoient fait prendre les armes à différentes (1) villes de Lombardie, qui s'étoient révoltées en sa faveur; que cette nouvelle ligue faisoit la guerre aux autres places qui tenoient pour l'empire, et que le Pape avoit envoyé un légat dans leur armée, qui en dirigeoit toutes les opérations, source de ces deux factions si connues dans l'histoire sous le nom de Guelphes et de Gibelins, dont les premiers s'étoient déclarés pour les Papes, et les autres arboroient les Enseignes de l'empire.

Fréderic, extrêmement irrité de ces nouvelles, et ne regardant plus le Pape que comme son ennemi mortel, résolut de repasser prompte-

(1) Milan, Vérone, Plaisance, Verceil, Lodi, Alexandrie, Trevise, Padoue, Vicence, Turin, Novare, Bresse, Mantóue, Bologne et Faïence.

GUÉRIN DE MONTAIGU

ment en Italie pour y défendre ses propres États. Mais, pour pouvoir quitter la Palestine avec quelque espèce d'honneur, il fit répandre des bruits qu'il n'y étoit pas en sûreté de sa personne, et que les Hospitaliers et les Templiers, à l'instigation du Pape, avoient tâché de le livrer aux Sarrasins. C'est ce que Matthieu Paris, historien contemporain, rapporte plus en détail (1) : il dit que les habitans de la Terre-Sainte, et particulièrement les Templiers et les Hospitaliers, poussés par le démon et par le père de la discorde, animés de l'esprit vindicatif du Pape, donnèrent secrettement avis au soudan d'Égypte, que l'empereur devoit aller, par dévotion, se baigner dans le fleuve du Jourdain; et que ce prince feroit ce voyage à pied et en petite compagnie; qu'ainsi il lui seroit aisé de s'en défaire, ou du moins de l'arrêter; que le soudan, ayant reçu la lettre dont il connoissoit le sceau, détesta la perfidie de ces religieux; et que ce prince, au lieu d'en profiter, renvoya généreusement la lettre à l'empereur, qui avoit déjà reçu différens avis de cette trahison; que ce dernier dissimula leur perfidie jusqu'à un temps propre pour s'en venger; et que ce fut la véritable cause de la haîne qu'il fit éclater, dans la suite, contre ces deux Ordres militaires. Il est vrai, (2) ajoute Matthieu Paris, qu'on chargeoit

(1) Matt. Paris, ad ann. 1229, p. 358.

(2) Veruntamen hospitalarii minorem notam infamiæ

Guérin de Montaigu

plus les Templiers de cette perfidie, que les chevaliers de Saint-Jean. Quoi qu'il en soit, comme l'empereur ne cherchoit qu'un prétexte pour pouvoir quitter la Terre-Sainte, sans se déshonorer, il fit négocier secrettement une trève avec le soudan d'Égypte, qui fut conclue pour dix ans. Il en déclara ensuite publiquement les conditions, qui consistoient principalement, à ce qu'il dit, dans la restitution de la ville de Jérusalem: Que le soudan rendroit à l'empereur avec celles de Bethléem, de Nazareth, de Thoron, de Sidon; qu'il lui seroit permis de faire relever les fortifications de ces places, et de rebâtir les murailles de Jérusalem, de laquelle il pourroit disposer, comme il lui plairoit, à la réserve du temple, qui demeureroit, avec son parvis et son enceinte, aux infidèles, qui, de leur côté, y pourroient faire librement l'exercice de leur religion.

Ce traité fut exécuté: un grand nombre de familles Chrétiennes, sur la parole de l'empereur, retournèrent dans Jérusalem: des religieux, et même des religieuses, attirés par la sainteté du lieu, rentrèrent dans leur couvent, qu'ils commencèrent à rétablir. Mais on ne fut pas long-temps sans découvrir l'illusion de ce traité (1), dans lequel il n'y avoit de réel, qu'un

super hoc facto contraxerunt. *Matt. Paris, ad ann.* 1229, *pag.* 357.

(1) Vide Epist. Geroldi patriarch. Hier. *id. ibid.*

GUÉRIN DE MONTAIGU

dessein d'amuser les Chrétiens d'Orient, et d'en imposer à ceux d'Occident (1). Car l'empereur, bien loin de relever les fortifications des villes qu'il prétendoit qu'on lui avoit cédées, pour en assurer la possession aux chrétiens Latins, rejetta avec mépris les offres que lui firent les Hospitaliers et les Templiers de contribuer à mettre ces places en état de défense. Ainsi elles demeurèrent toujours démantelées, et, par conséquent, au pouvoir des infidèles, qui tenoient alors la campagne, et dont les forces étoient infiniment supérieures à celles des Chrétiens; et l'empereur, après avoir joué, pour ainsi dire, cette comédie en Orient, s'embarqua dans le mois de mai, et arriva heureusement dans son royaume de Sicile.

La guerre, par sa présence, reprit une nouvelle vigueur. Ce prince, qui étoit grand Capitaine, la fit avec plus de succès que les généraux du Pape; il les chassa de la plûpart des places dont ils s'étoient emparés en son absence. Jean de Brienne quitta même le commandement de l'armée du Saint-Siège, et s'en retourna en France pour se préparer au voyage de Constantinople: il y étoit appellé, depuis la mort de Robert de Courtenay, pour prendre soin de l'em-

(1) Sibi fratribus templi et hospitalis præsentantibus solemnitèr et instantèr, quod si vellet firmare, sicut promiserat civitatem, ipsi ei quantum possunt consilium et auxilium ad conficiendum compararent. *Matt. Paris, ad ann.* 1229, *pag.* 359.

pire. Le Pape, désespérant de vaincre son ennemi avec des armes temporelles, revint aux spirituelles, qu'il manioit bien plus heureusement; et, après avoir réitéré l'excommunication contre l'empereur, il y ajouta cette clause: « Et d'autant que ce prince, par un mépris visible de « l'excommunication, n'est point venu se sou« mettre à nos ordres, nous déclarons tous ses su« jets absous du serment de fidélité qu'ils lui ont « prêté »: entreprise terrible, et qui autorisoit la révolte de tous les mécontens. Aussi ce prince en fut si épouvanté, qu'il employa le crédit de plusieurs cardinaux et de différens prélats, qu'il fit venir exprès d'Allemagne, pour adoucir l'esprit du Pape. GUÉRIN DE MONTAIGU

La négociation dura près d'un an, et les vaincus y donnèrent la loi aux victorieux: l'empereur n'obtint la paix qu'après avoir fait serment qu'il se soumettroit aux ordres du Pape, sans aucune exception. Il fut absous à cette condition; et, parmi les autres articles qu'on exigea encore de ce prince, il fut dit qu'il répareroit, dans le temps que l'Église lui prescriroit, tous les dommages qu'il avoit causés à l'Ordre des Hospitaliers et à celui des Templiers (1); qu'il payeroit les frais de la guerre, et qu'il rembourseroit au Saint-Père tout l'argent qu'il avoit été obligé de fournir pour la défense du patrimoine de Saint-Pierre. 1230. 9 juillet. 1230.

(1) Rain. ad ann. 1230, t. 13, pag. 405, n. 9.

Guérin de Montaigu

L'empereur, pour faire lever l'excommunication dont il craignoit les suites, avoit souscrit à toutes ces conditions, et les avoit exécutées, surtout à l'égard des Hospitaliers et des Templiers. Mais ce prince, qui conservoit, contre ces deux Ordres, un vif ressentiment, n'eut pas plutôt reçu son absolution, que, sous différens prétextes, il recommença à les persécuter (1). Henri de Moura, grand-justicier du royaume de Sicile, tant en-deçà qu'au-delà du Phare, mit en séquestre leurs biens; et, sur leurs plaintes, le Pape envoya à Fréderic un nonce, pour lui demander justice de ces violences.

1231. « Si vous souhaitez, comme vous y êtes obligé, « lui dit ce pontife dans son bref, que les affaires « de la Terre-Sainte prospèrent, bien loin de « persécuter les Hospitaliers et les Templiers, « vous devez honorer de votre protection impé« riale, deux Ordres qui, parmi des soins diffi« ciles, et des peines continuelles, et au travers « de mille périls auxquels ils s'exposent tous les « jours, soutiennent cet État chancelant: c'est « le moyen de vous rendre agréable à Dieu, et « recommandable parmi les hommes. » Ce pontife finit sa lettre par le conjurer, dans les termes les plus pressans, de faire restituer aux Hospitaliers de Saint-Jean et aux Templiers, les biens dont on les avoit si injustement dépouillés. Fréderic reçut fort bien le nonce, et lui pro-

(1) Rain. ad ann. 1230, t. 13, p. 413.

mit d'avoir de grands égards à la recommandation du Pape; mais, bien loin d'y déférer, quoiqu'il ne fût que prince suzerain de cette isle, il renouvella ses persécutions; et, pour se venger de ceux de ses sujets en Sicile qui, pendant qu'il avoit été excommunié, s'étoient déclarés en faveur du Pape, comme seigneur dominant, et le premier souverain de cet État, il les obligea de prendre la croix; et, par une espèce d'exil, qu'il couvroit du manteau de la religion, et du prétexte de secourir la Terre-Sainte, il les y relégua, sans souffrir qu'ils en revînssent, ni qu'après avoir accompli leur pélérinage, ils retournâssent dans leur patrie.

GUÉRIN DE MONTAIGU

L'Ordre de Saint-Jean, toujours persécuté par ce prince, perdit, cette année, frère Guérin de Montaigu, son Grand-Maître, seigneur d'une illustre naissance, dans la province d'Auvergne, mais qui, par ses vertus, avoit encore donné plus d'éclat à sa Maison, qu'il n'en avoit tiré d'elle. Les chevaliers de Saint-Jean, assemblés en chapître, mirent en sa place frère BERTRAND DE TEXIS, qui, en suivant les traces de son prédécesseur, n'eut pas moins d'attention aux affaires de la Terre-Sainte, qu'au gouvernement de l'Ordre.

BERTRAND DE TEXIS.

La Palestine, depuis l'abdication de Jean de Brienne, privée de la présence de son souverain, étoit alors comme un vaisseau sans pilote, toujours agitée par de nouvelles tempêtes, et qui auroit péri sans le secours continuel des Hospi-

BERTRAND DE TEXIS. taliers et des Templiers. Je ne parle point des chevaliers Teutoniques, parce que, dès l'an 1226, la plûpart étoient passés dans la Prusse, dont les habitans, encore idolâtres, faisoient une cruelle guerre aux Chrétiens, leurs voisins, massacroient les prêtres jusqu'au pied des autels, et employoient les vases sacrés à des usages profanes. Conrard, duc de Mazovie, appella à son secours les chevaliers Teutoniques, et leur donna, pour commencer leur établissement, tout le territoire de Culme, avec les terres qu'ils pourroient conquérir sur les infidèles. Hermand de Saltza, leur Maître, y envoya un de ses chevaliers, appellé Conrard de Lansberg (1), qui conclut ce traité, auquel souscrivirent trois évêques du pays, Gonther de Mazovie, Michel de Cujavie, et Chrétien de Prusse. Les Teutoniques passèrent depuis dans ces provinces du nord, où, par des guerres continuelles, ils acquirent successivement en toute souveraineté la Prusse royale et ducale, la Livonie, et les duchés de Courlande et de Semigal : toutes provinces d'une vaste étendue, et capables de former un grand royaume.

1232. On voit, par ce que nous venons de dire, que la défense de la Terre-Sainte ne consistoit plus que dans les armes des Hospitaliers et des Templiers. Il est vrai que l'empereur, qui connoissoit bien que ce petit État ne pourroit pas se soutenir par lui-même, avoit promis, avant son dé-

(1) Dusburg.. Chron. Pruss. part. 2, cap. 1, pag. 28.

part, aux deux Grands-Maîtres et aux principaux seigneurs du pays, d'y faire passer, à son retour, un puissant corps de troupes, qu'il devoit entretenir à ses dépens; il s'étoit même engagé d'y envoyer le prince Conrard, son fils, auquel le royaume de Jérusalem appartenoit du chef de l'impératrice Yolante, sa mère, fille de Jean de Brienne et de la princesse Marie. Mais ce prince, à son retour, occupé du dessein de faire reconnoître l'autorité impériale par toute l'Italie, réservoit toutes ses forces pour l'exécution de ce grand projet, et sembloit avoir oublié les intérêts de la Palestine.

La princesse Alix, sœur utérine de la reine Marie, sortie, comme elle, de la reine Isabelle de Jérusalem (1), et alors veuve de Hugues de Lusignan, roi de Chypre, passa en Syrie, voulant se prévaloir de l'absence et de l'éloignement de l'empereur, et demanda d'être reconnue pour reine de Jérusalem. Mais quelque mauvais traitement que les deux Ordres militaires eûssent reçu de l'empereur, les deux Grands-Maîtres s'opposèrent aux prétentions de cette princesse; et ils lui firent dire, qu'il n'y avoit que la mort ou l'abdication volontaire du prince Conrard, qui pût faire passer la couronne sur sa tête. L'empereur, instruit de ces mouvemens, et craignant que la reine douairière de Chypre ne mît, à la fin, les deux Ordres dans ses intérêts, en-

(1) Sanut, lib. III, cap. 13, pag. 214.

BERTRAND DE TEXIS.

voya dans la Palestine un corps de troupes Allemandes, et mit à leur tête, en qualité de sous-lieutenant, Richard fils d'Auger, maréchal de ses armées. Ce général, étant débarqué à Saint-Jean-d'Acre, au lieu d'adoucir les esprits, et de s'appliquer à rendre la domination de son maître, et sa propre autorité agréable aux habitans de la ville, et aux seigneurs du pays, les traita avec une extrême dureté; mit des impôts, jus-
1232. qu'alors inconnus dans la Palestine, et taxa les plus riches citoyens (1). Il dépouilloit les uns de leurs biens, maltraitoit les autres, et les traitoit tous comme il auroit fait des infidèles, et dans un pays de conquêtes.

Les habitans et les principaux seigneurs, aprés avoir, pendant quatre à cinq ans, essuyé toutes les avanies, que l'avarice soutenue de la souveraine puissance peut exercer, épuisés de biens et de patience, et sans autre ressource que leur courage, prirent les armes, chassèrent ces Allemands de la ville, et les obligèrent de se réfugier dans Tyr, qui étoit la seule place qui leur restoit, et où Jean d'Hybelin, seigneur de Barut et de Jaffa, se disposoit à les assiéger.

L'empereur, surpris et allarmé de ces nouvelles, eut recours à l'autorité du Pape; il le pria de l'employer, en sa faveur, auprès du Grand-Maître de Texis, et des chevaliers de Saint-Jean; et, pour regagner l'estime et la confiance de cet

(1) Sanut, lib. III, part. 11, cap. 13, pag. 214.

Ordre qu'il persécutoit depuis si long-temps, il remit les chevaliers en possession de tous les biens dont il les avoit dépouillés si injustement. BERTRAND DE TEXIS.

Le Pape, à la prière de ce prince, envoya l'archevêque de Ravenne à la Terre-Sainte en qualité de légat du Saint-Siège, et le chargea de lettres très-pressantes pour le Grand-Maître et le Conseil de l'Ordre, par lesquelles il les exhortoit à employer leur prudence et l'autorité qu'ils avoient dans la Palestine pour calmer ces mouvemens. Le Grand-Maître, après avoir reçu les brefs du Pape, donna tous ses soins à réunir les esprits; il en vint heureusement à bout par son habileté, soutenue de la puissance de son Ordre; et il rétablit l'autorité de l'empereur dans Saint-Jean-d'Acre, et dans les autres places de la Palestine. 1238.

Les forces des chrétiens Latins étant considérablement diminuées dans la Terre-Sainte, par une victoire que le sultan d'Alep remporta, en ce tems-là, sur les Templiers, le Grand-Maître des Hospitaliers tira, par une citation, un grand nombre de chevaliers d'Occident. On vit, dit 1239.
Matthieu Paris, sortir de la maison Hospitalière *
de Clerkenvelle, située dans Londres, un grand 1237.
nombre d'Hospitaliers, les armes hautes, précédés de frère Théoric leur prieur, Allemand de nation, qui partirent, pour la Terre-Sainte, à la tête d'un corps considérable de troupes à leur solde. « Ces chevaliers, dit-il, passant sur le « pont de Londres, saluoient, le capuce bas,

BERTRAND DE TEXIS.

« tous les habitans qui étoient accourus sur leur « passage, et se recommandoient à leurs priè- « res (1). »

Pendant que l'Ordre tiroit de l'Angleterre des secours pour la Terre-Sainte, il en fournissoit de bien plus considérables aux rois Chrétiens des Espagnes qui étoient, tous les jours, aux mains avec les Maures du pays. Dom Jaime, premier du nom, roi d'Arragon, après les avoir heureusement chassés des isles de Majorque et de Minorque, entreprit la conquête du royaume de Valence: il mit en mer une puissante flotte, et son armée de terre étoit composée de plus de soixante mille hommes; la puissance des rois d'Arragon n'avoit point encore paru si redoutable. Tant de forces n'étonnèrent point Zaël, roi de Valence, et le plus brave des princes Maures; mais, comme il n'avoit point d'armée capable de tenir la campagne devant celle de Dom Jaime, il s'enferma dans sa capitale. Il vit bientôt les Chrétiens au pied de ses murailles: il se défendit avec beaucoup de courage; et, quoiqu'assiégé par mer et par terre, le roi d'Arragon ne put gagner un pied de terrein, qui ne lui coutât ses plus braves soldats. Les Maures faisoient de fréquentes sorties, où il y avoit toujours beaucoup de sang répandu. Le succès du

(1) Fratres verò inclinatis capitibus hinc et indè, caputiis depositis, se omnium precibus commendarunt. *Mat. Paris, ad ann.* 1237, *pag.* 444.

siége devenoit, de jour en jour, plus incertain. Dom Jaime, voyant diminuer ses troupes, appella à son secours les Hospitaliers de Saint-Jean; frère Hugues de Forcalquier, châtelain d'Emposte et lieutenant du Grand-Maître, arriva au camp à la tête d'un grand nombre de chevaliers Espagnols; et, pour rendre ce secours plus utile, il y avoit joint deux mille hommes de pied, qu'il avoit levés parmi les vassaux de l'Ordre et à ses dépens.

Le roi ne le vit arriver si bien accompagné, qu'avec beaucoup de joye; le siége prit une nouvelle face: une louable émulation se mit parmi les Chrétiens. Les chevaliers se distinguèrent, à leur ordinaire, par leur intrépidité; ils emportèrent plusieurs ouvrages avancés, l'épée à la main. Zaël, resserré par la perte de ces postes, se renferma dans le corps de la place. Il y tint encore quelque tems; enfin, pressé par le défaut de vivres, et après avoir perdu l'élite de sa garnison, il capitula, et remit la place au roi d'Arragon. Le reste du royaume suivit l'exemple de la capitale: tout se plia sous la puissance du vainqueur, et la couronne de Valence fut jointe à celle d'Arragon. Dom Jaime avoua publiquement qu'il devoit une si importante conquête à la valeur des Hospitaliers; il les en récompensa en prince reconnoissant et libéral; et il donna à l'Ordre en pure propriété, la ville de Cervera avec toutes ses dépendances, Ascola, Alcocever, et la campagne de Saint-Mathieu.

BERTRAND DE TEXIS.

Mais des récompenses d'un si grand prix, et qui servoient de témoignage à leur valeur, excitèrent depuis la haîne et l'indignation des évêques voisins; car le châtelain d'Emposte, ayant reçu ordre du Grand-Maître, dont il étoit lieutenant en Arragon, et dans la principauté de Catalogne, d'en tirer les domestiques et les vassaux de l'Ordre pour peupler ces villes remplies alors d'habitans infidèles, et cette colonie, qui arboroit la croix, n'ayant point voulu, suivant les anciens priviléges des Hospitaliers, se soumettre aux droits de dîme, on fut étrangement surpris d'apprendre que les évêques, au lieu de concourir à la conversion des Maures qui étoient restés dans ces places, avoient jetté un interdit général sur-tout le pays cédé, à l'Ordre, par le roi d'Arragon (1).

Le Pape n'apprit qu'avec beaucoup d'indignation, cette entreprise contre les priviléges accordés à cet Ordre militaire par un si grand nombre de ses prédécesseurs. Il leva aussitôt cet injuste interdit, attendu que, suivant les bulles des souverains pontifes, l'Ordre ne relevoit que du Saint-Siège; et il défendit, sous de griéves peines, qu'on eût à inquiéter, à l'avenir, les sujets d'un Ordre dont les religieux n'employoient leurs biens et même leurs vies, que pour la défense de la Chrétienté.

Cependant, au préjudice d'une défense si so-

(1) Rainald., ad ann. 1240.

lemnelle, l'évêque de Saint-Jean-d'Acre recommença, en Orient, à troubler ces chevaliers sur le droit de dîme, sous prétexte que, depuis la perte de Jérusalem, et l'établissement de l'Ordre dans Saint-Jean-d'Acre, ils avoient acquis dans cette ville, et dans d'autres places de son diocèse, différentes sortes de biens qui n'étoient point dans l'Ordre, dès les premiers tems de sa fondation. Ce prélat cacha son dessein et sa marche; et, sous un autre prétexte, il se rendit auprès du Pape. Il lui représenta que les Hospitaliers, à la faveur de leurs conquêtes ou de leurs acquisitions, absorboient tous les revenus de l'épiscopat. Il renouvella, en même tems, les plaintes amères que Foulcher, patriarche de Jérusalem, avoit faites au Pape Adrien IV, au sujet des interdits et des enterremens dont nous avons déjà parlé; et il conclut, en suppliant sa sainteté de donner des explications aux bulles de ses prédécesseurs, conformes aux droits de l'épiscopat, et qui missent des bornes aux priviléges des chevaliers.

BERTRAND DE TEXIS.

Le Pape renvoya l'examen de ces griefs à Jacques de Pecoraria, cardinal, que ce pontife avoit chargé des affaires de la Palestine. L'évêque d'Acre porta, à son tribunal, un long mémoire de ces griefs, et dans lequel l'Ordre de Saint-Jean étoit peu ménagé. Le cardinal le fit communiquer à frère André de Foggia qui résidoit alors en Cour de Rome, en qualité de procureur-général des Hospitaliers. Ce religieux soutint les

Bertrand de Texis.

intérêts de son Ordre avec le zèle qu'il devoit, et fit voir que l'évêque de Saint-Jean-d'Acre, sous l'apparence de griefs nouveaux, ne faisoit que renouveller les anciennes prétentions du clergé de la Palestine, rejettées dans l'assemblée de Ferentino. Le Pape, sur le rapport de ce cardinal, renvoya le jugement de cette affaire au patriarche de Jérusalem, à l'archevêque de Tyr, et à l'abbé de Saint-Samuël d'Acre. L'évêque ne pouvoit pas souhaiter des juges moins suspects; cependant ces prélats, quoiqu'intéressés dans la même affaire, mais justes témoins qu'ils ne subsistoient eux-mêmes que par le secours des chevaliers, obligèrent leur confrère à se désister de ses prétentions.

Je ne sçais si c'est à ce prélat, ou à quelqu'autre ennemi de l'Ordre, qu'on doit attribuer des avis qu'on donna, en ce tems-là, au Pape, que les Hospitaliers s'abandonnoient aux plus grands désordres, et qu'un prince Grec et schismatique, qui étoit actuellement en guerre contre les Latins, en tiroit des secours d'armes et de chevaux. Grégoire IX, qui occupoit alors la chaire de Saint-Pierre, pontife plein de feu et d'ardeur, en écrivit aussi-tôt au Grand-Maître et à tout l'Ordre. L'exactitude qu'exige le devoir d'un historien fidèle, ne permet pas de passer sous silence son bref (1), qui se trouve d'ailleurs tout entier dans l'annaliste de l'église.

(1) Rainald. ad ann 1238.

BERTRAND DE TEXIS.

« Nous avons appris avec douleur, dit ce « Pape, que vous retenez dans vos maisons des « femmes d'une vie déréglée, et avec lesquelles « vous vivez dans le désordre; que vous n'obser- « vez pas plus exactement le vœu de pauvreté; « et que des particuliers, parmi vous, possèdent « de grands biens en propre; que, moyennant « une rétribution annuelle, vous protégez indif- « féremment tous ceux qui ont été admis dans « votre confrérie; que, sous ce prétexte, vos mai- « sons servent d'asyle à des voleurs, à des meur- « triers et à des hérétiques; que, contre les inté- « rêts des princes Latins, vous avez fourni des « armes et des chevaux à Vatace, l'ennemi de « Dieu et de l'église; que vous retranchez, tous « les jours, quelque chose de vos aumônes ordi- « naires; que vous changez les testamens de « ceux qui meurent dans votre hôpital, non sans « soupçon de fausseté; que vous ne souffrez « point que ceux qui s'y trouvent, se confessent « à d'autres prêtres qu'à ceux de votre Ordre, « ou à ceux qui sont à vos gages. On dit même, « ajoute le souverain pontife, que plusieurs de « vos frères sont suspects d'hérésie. »

Le Pape, à la fin de ce bref, exhorte le Grand-Maître à corriger de si grands abus: il ne lui donne, pour y travailler, que l'espace de trois mois; sinon, par le même bref, en date du 13 mars 1238, il ordonne à l'archevêque de Tyr de se transporter dans la maison chef-d'Ordre, et de s'appliquer incessamment, en vertu de l'au-

BERTRAND DE TEXIS.

torité apostolique, à la réforme de ce grand corps de religieux militaires, tant dans le chef que dans les membres.

Après les témoignages honorables qu'en 1218, André, roi de Hongrie, et témoin oculaire, avoit rendu à la vertu de ces chevaliers, il est surprenant qu'on trouve, dans les brefs de ce pontife, de si cruels reproches contre cet Ordre. Peut-être étoient-ils l'effet de la haîne et de la calomnie de leurs ennemis; peut-être aussi est-il vraisemblable que le Pape n'auroit pas fait un si grand éclat, sans être convaincu de leurs dérèglemens. Un si grand changement dans leurs maisons, s'il étoit vrai, doit faire trembler les sociétés les plus saintes et les plus austères, et leur apprendre qu'en moins de vingt ans, elles peuvent dégénérer de leur première régularité, et tomber dans les désordres les plus affreux.

Quoiqu'il en soit de la vérité ou de la fausseté de ces accusations, il est certain que, dans le même siècle, et sous le même pontificat, l'esprit de pénitence et de charité étoit encore en honneur parmi les Hospitaliers, et que plusieurs chevaliers de ces tems-là sont encore aujourd'hui révérés comme des Saints. Tels sont les bienheureux Hugues, Gérard Mécati de Villemagne, Gerland de Pologne, tous Hospitaliers de l'Ordre de Saint-Jean, qui vivoient dans ce siècle, et qui méritèrent d'être canonisés par les vœux et les suffrages anticipés du peuple Chrétien.

Le bienheureux Hugues, précepteur ou commandeur de la commanderie de Gênes, se dévoua au service des pauvres et des pélerins dans l'hôpital dont il avoit la direction. Le procès-verbal de sa vie, que dressa, après sa mort, Othon de Fiesque, archevêque de Gênes, par ordre exprès du Pape Grégoire IX, rapporte que sa vie étoit une pénitence continuelle, accompagnée de ferventes prières, et d'une charité sans bornes envers les pauvres et envers les pélerins. Selon la relation de cet archevêque, il ne mangeoit jamais de viande : son jeûne duroit toute l'année, si on en excepte le saint jour du dimanche; il portoit, en tout tems, un long cilice lié sur la chair avec une chaîne de fer; une table lui servoit de lit, et il l'avoit placée dans une grotte au-dessous de l'hôpital, et du côté qui regarde la mer; il passoit les jours entiers ou dans la prière ou dans le service des malades; et, s'il survenoit des pélerins, il leur lavoit les pieds, et les baisoit avec une profonde humilité. Ce fut dans la pratique continuelle de ces vertus, que le bienheureux Hugues consomma son sacrifice.

Le bienheureux Gérard Mécati vivoit à peu près dans le même tems. Il étoit né à Villemagne, bourgade qui n'est éloignée que de trois ou quatre milles de la célèbre ville de Florence. Il entra, de bonne heure, dans l'Ordre des Hospitaliers, en qualité de *frère servant*, et il en remplit le titre et les fonctions avec un zèle et une cha-

BERTRAND DE TEXIS.

rité ardente envers les pauvres. Après avoir passé une partie de sa vie dans les hôpitaux de la religion, le désir d'une grande perfection, l'amour de la retraite et de la solitude, lui firent obtenir de ses supérieurs, la permission d'achever ses jours dans un désert. Il s'enferma dans une pauvre cabane, n'ayant pour vêtement qu'un long cilice, et, pour nourriture, que des herbes et des fruits sauvages. Paul Mimi, dans son traité de la noblesse de Florence, parle du bienheureux Gérard en ces termes : « Gérard Mécati, natif de « Villemagne, fut *frère servant* dans la très-illus- « tre milice des chevaliers de Saint-Jean de Jéru- « salem; et on peut, avec justice, le nommer un « second Hilarion. Ce fut vers l'an 1242, que ce « pieux solitaire acheva de vivre, et passa dans « la société des saints. »

Frère Gerland de Pologne, d'autres disent d'Allemagne, chevalier de l'Ordre, qui vivoit dans le même tems, ne se rendit pas moins illustre par sa piété que par sa valeur. Il avoit passé une partie de sa vie dans les guerres contre les infidèles. Ses supérieurs l'envoyèrent, depuis, à la suite de l'empereur Fréderic II, pour y maintenir les intérêts de la religion. Il y devint bientôt l'exemple de toute la Cour; et, après s'être acquitté de ses emplois, à la satisfaction du Grand-Maître, il se retira, avec sa permission, dans la commanderie de Catalagirone: il y mena, le reste de ses jours, une vie toute angélique. Je ne parle point, ni de son applica-

BERTRAND DE TEXIS.

tion à la prière, ni de ses austérités continuelles; je m'arrêterai seulement aux vertus de son état et d'un véritable Hospitalier. C'étoit le père des pauvres, le protecteur des veuves, le tuteur des orphelins, et l'arbître général de tous les différends : tous exemples qui justifient que, dans ce tems-là, l'esprit de charité et l'amour de la pénitence n'étoient pas entièrement éteints dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. A l'égard du reproche que le Pape Grégoire IX fait aux Hospitaliers, d'avoir fourni des armes et des chevaux à un prince Grec, appellé Vatace, outre que je n'y trouve guères plus de fondement que dans les autres accusations, dont on avoit tâché de noircir leur réputation, tout ce que le Pape dit de ce Vatace, qu'il traite, dans son bref, d'*ennemi de Dieu et de l'église*, dépend d'une suite d'évènemens que, par rapport à l'histoire que j'écris, il est à propos d'éclaircir.

Pendant la dernière révolution et le tumulte que causoit, dans Constantinople, la prise de cette capitale de l'empire par les croisés, des princes Grecs, la plûpart issus de Maisons impériales, pour se soustraire à la domination des Latins, se retirèrent en différentes provinces de l'empire, s'y cantonnèrent et s'en firent les souverains. Isaac Comnène, d'autres l'appellent Alexis, alla fonder un nouvel empire sur les confins de la Cappadoce et de la Colchide, et dont la ville de Trébisonde, située sur la Mer Noire, devint la capitale. Les princes Michel et Théo-

dore Comnène s'emparèrent de l'Albanie, et Théodore Lascaris, le plus puissant et le plus redoutable de ces princes, après avoir conquis la plus grande partie de la Bythinie, défait les Turcomans qui l'occupoient, et tué, de sa main, dans une bataille, le sultan d'Iconium, prit les ornemens impériaux à Nicée, se fit déclarer empereur, et laissa, depuis, ce grand titre à Jean Ducas, son gendre, surnommé Vatace: ce qui pourroit faire soupçonner que ce prince n'étoit de la Maison impériale des Ducas que par les femmes.

Au schisme près, c'étoit un des plus grands princes de son siècle, sage, laborieux, vigilant, toujours attentif aux évènemens, et ne perdant jamais de vue la disposition des États voisins du sien. Toutes ces provinces lui présentoient également des ennemis. Il en regardoit les possesseurs, soit Chrétiens ou Mahométans, comme autant d'usurpateurs: mais, sage dans la distribution de ses desseins, il prenoit si bien ses mesures, qu'il n'avoit jamais en tête qu'un seul ennemi à la fois. Il ne manquoit guères de prétextes pour faire la guerre; et, s'il ne la faisoit pas heureusement, il manquoit encore moins de ressources pour faire la paix. C'est ainsi que, pour empêcher que les Papes ne fissent passer des secours aux empereurs Latins de Constantinople, il affecta de faire paroître un grand zèle pour la réunion de l'église Grecque avec l'église Latine: et il poussa la feinte jusqu'à faire tenir, à ce

sujet, des conférences dans son Palais, où il assistoit, et où, pour concilier les esprits, il affectoit le caractère de médiateur désintéressé. Ce fut par une conduite aussi habile, autant que par sa valeur, qu'après avoir chassé les empereurs Latins de l'Asie Mineure, il porta ses armes en Europe, et les fut attaquer jusques dans le centre de l'empire.

Tel étoit ce fameux Vatace, avec lequel on accusoit les Hospitaliers d'entretenir des relations. Mais, si on fait réflexion que ce prince Grec étoit souvent aux mains avec les mêmes infidèles auxquels les chevaliers de Saint-Jean faisoïent une guerre continuelle, doit-on trouver étrange que, dans une cause commune, et en qualité d'alliés, ils eûssent assisté ce prince de chevaux et d'armes? D'ailleurs, je ne sçais comment les Hospitaliers ayant des maisons dans Constantinople, on pouvoit leur faire un crime de garder quelques mesures avec un prince si puissant, qui étoit à la veille de se rendre maître de cette capitale de l'empire.

Cet empire, conquis si glorieusement par les croisés, dès la première année de leur établissement, étoit bien déchu de son ancienne grandeur et de sa puissance. Outre les isles de l'Archipel, dont les Vénitiens et les Gênois s'étoient emparés, on vient de voir que le marquis de Montferrat avoit eu, pour sa part des conquêtes, la Thessalie et les provinces voisines érigées en royaume; et que des princes Grecs, de leur côté,

BERTRAND DE TEXIS.

avoient mis en pièces et démembré ce malheureux empire.

Baudouin, le premier empereur Latin, n'eut pas été plutôt reconnu pour empereur, que, dans l'impatience de signaler son avénement à cette grande dignité, il forma le siége d'Andrinople, dont les habitans s'étoient soulevés. Joanisse, roi des Bulgares et des Valaques, qui s'étoit soustrait de la domination des Grecs, prince vaillant, mais féroce et cruel, et qui craignoit que l'empereur ne l'attaquât à son tour, vint au secours des assiégés. Il étoit à la tête d'une armée nombreuse, composée des Bulgares et des Valaques, ses sujets; et il avoit à sa solde des Grecs et même des Turcomans.

Baudouin, à son approche, leva le siége, s'avança à sa rencontre, et lui donna bataille. Ses troupes enfoncèrent tout ce qui se présenta devant elles. Baudouin, emporté par son courage, et par l'espérance de la victoire, s'abandonna imprudemment à la poursuite d'un ennemi qui fuyoit avec art, et pour l'attirer dans une embuscade. Le nouvel empereur de Constantinople, trop éloigné du gros de son armée, se vit enveloppé par les Bulgares et par les Valaques, qui, après avoir taillé en pièces les troupes qui l'avoient pu suivre, le firent prisonnier.

Joanisse le tint, quelque tems, dans le fond d'un cachot, chargé de chaînes; il ne l'en tira que pour le faire périr par un cruel supplice. Après lui avoir fait couper les bras et les jambes,

on le jetta dans une vallée, où cet infortuné prince vécut encore trois jours, exposé aux bêtes féroces, dont il devint la proye, et qui en firent leur pâture. BERTRAND DE TEXIS.

Le prince Henry, son frère, lui avoit succédé, et gouverné l'empire avec différens succès, pendant l'espace de dix ans. On prétend que les Grecs s'en défirent par poison. Ce prince, étant décédé, comme son frère aîné, sans enfans, laissa le trône à Pierre de Courtenay, son beau-frère, prince du sang royal de France. Ce nouvel empereur, à la faveur d'un traité d'alliance fait avec Théodore Comnène, passant par ses États pour se rendre à Constantinople, se vit arrêté dans les montagnes d'Albanie; et le perfide Grec le fit mourir. La couronne regardoit Philippe, comte de Namur, fils aîné de l'empereur Pierre: mais ce jeune prince, préférant apparemment une principauté tranquille et un État solide à un trône chancelant, et au vain titre d'empereur, céda ses droits au prince Robert, son frère, qui arriva, à Constantinople, vers la fin de l'année 1220.
Il eut, pendant son règne, deux ennemis redoutables à combattre, Jean Ducas, et Théodore 1221.
Comnène, le cruel meurtrier de l'empereur, son père. L'un et l'autre, sans agir de concert, lui enlevèrent, chacun de leur côté, la plûpart des places qui couvroient Constantinople. Un troisième ennemi, bien plus dangereux que les deux premiers, mit le comble à ses disgraces. Il y avoit, dans Constantinople, une jeune demoiselle d'une

BERTRAND DE TEXIS.

rare beauté, originaire de la province d'Artois, et fille de Baudouin de Neuville, chevalier qui s'étoit trouvé à la conquête de Constantinople. Cette demoiselle devoit épouser, au premier jour, un seigneur Bourguignon, avec lequel elle étoit déjà fiancée.

Ses parens l'ayant présentée à l'empereur pour obtenir son agrément, ce jeune prince fut frappé de l'éclat de sa beauté; une passion violente s'empara de son âme; et, quoiqu'il n'ignorât pas que la jeune Neuville étoit engagée avec un seigneur de sa Cour, ne trouvant point d'autre voye pour se satisfaire, il résolut de l'épouser. La mère et la fille, éblouies, à leur tour, par l'éclat d'une couronne, méprisèrent leurs premiers engagemens; la mère conduisit sa fille dans le lit de l'empereur. Sanut dit formellement qu'il l'avoit épousée. Baudouin d'Avêne, au contraire, semble vouloir faire entendre qu'il n'en coûta pas si cher à ce prince pour en jouir. Quoiqu'il en soit, le Bourguignon, qui devoit épouser la jeune Neuville, n'apprit sa disgrace que quand il n'étoit plus temps de s'y opposer. Ce seigneur outragé assemble ses parens et ses amis, et leur demande du secours contre un prince qu'il traitoit de tyran. Toute cette noblesse entre dans son ressentiment, et, par une hardiesse surprenante, pénètre, la nuit, dans le Palais, se saisit de la mère et de la fille. On jette la mère, enfermée dans un sac, au fond de la mer; et les conjurés, après avoir coupé le nez et les lèvres à la

fille, se retirent. L'empereur se flattoit de trouver, dans le reste des seigneurs de sa Cour, des vengeurs d'une si cruelle insolence; mais il fut bien surpris d'apprendre que les uns en étoient les auteurs, et que les autres ne dissimuloient pas qu'ils n'en auroient pas moins fait, s'ils avoient été l'objet d'une injustice aussi criante. Robert, désespéré de se voir méprisé de ses sujets, et de trouver des ennemis domestiques, plus cruels même que des barbares et des étrangers, s'embarqua pour l'Italie. Il espéroit d'en tirer de puissans secours, et de revenir, dans ses États, à la tête d'une armée qui le fît craindre de ses ennemis, et respecter de ses sujets; mais, après avoir erré en différentes contrées, il mourut en chemin, d'un excès de douleur; et il ne put survivre à la manière indigne dont on l'avoit traité.

Jamais l'empire n'avoit été dans un état si déplorable. Rempli de divisions au dedans et au dehors, attaqué de tous côtés par des ennemis puissans, il ne lui restoit pour toute ressource, et pour successeur au trône impérial, que le troisième fils de Pierre de Courtenay, appellé Baudouin II, jeune prince à peine âgé de neuf à dix ans, et par conséquent incapable par son âge de gouverner l'État, sur-tout dans des conjonctures si fâcheuses.

Dans une si triste situation, les seigneurs Français de Constantinople eurent recours à Jean de Brienne, que nous avons vu roi de Jé-

Bertrand de Texis.

rusalem, pour en faire le régent et le défenseur de l'empire: et, afin de l'engager à se charger du gouvernement, on lui déféra le titre même d'empereur, pour en jouir sa vie durant, toutefois sans préjudice des droits du légitime héritier, suivant un ancien usage pratiqué en France, où les tuteurs des enfans mineurs nobles se disoient seigneurs de leurs biens, et les relevoient, en cette qualité, des seigneurs dominans.

Jean de Brienne se rendit à Constantinople, prit en main les rênes du gouvernement, repoussa et défit l'empereur Vatace, et Azen, roi de Bulgarie, qui menaçoient Constantinople d'un siége. Mais, comme ce prince étoit alors âgé de plus de quatre-vingts ans, l'empire n'en put pas tirer tous les avantages qu'il eut pu justement espérer de sa valeur et de sa longue expérience dans la conduite des armées, s'il eut été moins âgé. On ne faisoit plus que de fâcheux pronostics de la courte durée de l'empire des Latins.

Le jeune Baudouin fut même obligé, sous la conduite de Jean de Béthune, son gouverneur, de passer en Italie et dans les autres royaumes de la Chrétienté, pour en implorer le secours. Toute l'Asie avoit les yeux tournés sur l'empereur Vatace, un des plus puissans et des plus habiles princes qui eûssent été, depuis longtems, sur le trône du grand Constantin: il ne lui en manquoit, pour ainsi dire, que la capitale; et on ne doutoit pas qu'il ne s'en rendît bientôt

le maître. Les Chrétiens, prévenus de sa haute valeur, le regardoient comme le seul prince capable de les maintenir dans la Palestine. Je ne sçais si ce fut à ce sentiment d'estime qu'on attribua les égards que les Hospitaliers avoient fait paroître pour un si grand prince. Ce qui est de certain, c'est que les reproches qu'ils attirèrent au Grand-Maître de Texis, de la part du Pape, lui causèrent un si vif ressentiment, qu'il ne put s'en consoler; et le malheureux état où il voyoit la Terre-Sainte, sans secours, sans troupes, et sans souverain, acheva de le mettre au tombeau. On fit remplir sa place par frère GUÉRIN ou GUARIN, dont on ignore le surnom et la patrie.

BERTRAND DE TEXIS.

GUARIN.

On sçait seulement qu'il fut chargé du gouvernement de l'Ordre dans des tems difficiles. La Palestine se trouvoit destituée de la présence de son souverain, et sans subordination pour les chefs qui le représentoient. Les Hospitaliers et les Templiers, dont la Terre-Sainte tiroit toute sa force, étoient encore malheureusement divisés, au sujet de quelques traités que les uns et les autres avoient faits avec différens princes infidèles.

Thibaud V du nom, comte de Champagne et roi de Navarre, du chef de Blanche de Navarre, sa mère, étoit passé, en ce tems-là, dans la Palestine à la tête d'une croisade, mais dont les malheureux succès et la perte de la bataille de Gaza, l'avoient obligé, depuis, à conclure une trève avec Nazer, émir de Carach. Les Templiers

GUARIN.

négocièrent ce traité, auquel souscrivit le roi de Navarre, dans l'impatience de s'en retourner; ces chevaliers firent même une ligue offensive et défensive avec ce prince infidèle, contre le soudan d'Egypte; mais les Hospitaliers n'y voulurent point prendre de part, soit qu'ils trouvâssent ce traité désavantageux, ou que les Templiers eûssent conduit cette négociation à leur insçu (1).

Le roi de Navarre ayant reçu avis que Richard, comte de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre, devoit arriver incessamment, s'embarqua aussitôt avec les débris de sa croisade, pour ne pas rendre le prince Anglois témoin de sa disgrace. Richard, étant arrivé, trouva que l'émir de Carach qui dépendoit, en quelque manière, de celui de Damas, n'étoit pas maître d'entretenir la trève. Ce prince, à la tête de sa croisade, s'avança aussitôt jusqu'à Jaffa, où il reçut un envoyé du soudan d'Egypte, qui étoit actuellement en guerre avec celui de Damas, et qui lui offrit, de sa part, une autre trève. Richard y consentit de l'avis du duc de Bourgogne, du comte Gaultier de Brienne, neveu de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, du Grand-Maître des Templiers, et d'une partie des seigneurs du pays; et on convint, par ce traité, que ce prince

(1) Prædicta enim treuga procuratione templariorum firmata est, hospitalariorum minimè interveniente consensu. *Sanut, lib. III, pag.* 216.

infidèle feroit sortir de Jérusalem tous les Mahométans qui s'y étoient établis; qu'il rendroit Bethléem, Nazareth et plusieurs villages, avec différens châteaux, qui assuroient le chemin à la capitale de Judée; que tous les prisonniers seroient relâchés de part et d'autre; et que les Chrétiens pourroient relever les fortifications de Jérusalem et des autres places qui leur étoient cédées. Le prince Anglois, au défaut d'exploits militaires, conclut ce traité, qui n'étoit pas moins utile, et qui fut exécuté avant son départ, mais dans lequel les Templiers, par jalousie contre les Hospitaliers, ne voulurent point, à leur tour, être compris (1). Ainsi, au milieu de ces deux trèves, les Templiers et les Hospitaliers restoient en guerre chacun de leur côté, les uns contre le soudan de Damas, et les autres contre celui d'Egypte. Ces divisions auroient été funestes à l'État, si ces soudans, et la plûpart des descendans de Saladin et de Safadin, n'avoient pas été divisés, en même-tems, par des guerres civiles. Ce fut à la faveur de ces troubles, que les chrétiens Latins se virent enfin maîtres et seuls habitans de Jérusalem. Le patriarche, avec tout son clergé, y revint; on bénit de nouveau les églises; on y célébra ensuite, avec une joye infinie, les saints mystères; et le Grand-Maître des

(1) Litteræ comitis Richardi continentes summam suæ peregrinationis. M. Paris, *in Henr. III*, *ad ann.* 1241, *pag.* 566 et 567.

GUARIN. Hospitaliers porta au patriarche tout l'argent qui étoit dans le trésor de l'Ordre, pour contribuer à relever les murailles de la Sainte-Cité.

Malgré tous les ouvriers qu'on y employoit, le travail avançoit lentement; et, à peine avoit-on fait quelques légers retranchemens, que la Palestine se trouva inondée par un déluge de barbares, appellés Corasmins. C'étoient des peuples sortis récemment de la Perse, et issus, à ce qu'on prétend, des anciens Parthes; du moins ils en habitoient alors le pays, appellé Hyrcanie Persienne; d'autres les placent proche de la Corosane: mais je ne sçais si ces Corasmins n'étoient pas plutôt originaires du royaume de Carizme, que Ptolomée appelle Chorasmia, d'où ces barbares, la plûpart pâtres, et qui n'avoient guères de demeures fixes, pouvoient être passés dans quelques-unes des provinces de la Perse. Quoiqu'il en soit, ils avoient été enveloppés dans cette fameuse révolution qui étoit arrivée, vingt ans auparavant, dans la haute Asie, dont Gengis-khan, premier empereur des anciens Mogols Tartares, s'étoit rendu maître. Octay, fils de Gengis-khan, successeur de ce conquérant, ou le prince Keiouc, son fils, khan, ou grand-khan, d'autres disent Tuly, troisième fils de Gengis-khan, qui avoit eu la Perse dans son partage, irrité contre ces peuples qui avoient tué ceux de ses officiers qui levoient les tributs, les chassa des pays de sa domination.

Ces peuples payens de religion, cruels, féro-

ces, et barbares entre les plus barbares, roulèrent en différentes contrées, sans pouvoir trouver de demeure fixe et assurée, ni aucun prince qui les voulût souffrir dans ses États (1). Odieux aux Mahométans, comme aux Chrétiens, par leurs brigandages et leurs cruautés, ils étoient regardés comme ennemis du genre humain. Il n'y eut que le soudan d'Egypte, qui, pour se venger des Templiers, et de la ligue qu'ils avoient faite avec ses ennemis les soudans ou émirs de Damas, de Carach et d'Emesse, conseilla à Barbacan, chef et général des Corasmins, de se jetter dans la Palestine (2); il lui représenta la conquête facile, les places demantelées et ouvertes de tous côtés, peu de troupes dans le pays, de la division parmi les chefs; à quoi il ajouta des présens considérables, et la promesse d'un puissant secours, et de joindre un corps de troupes à son armée.

GUARIN.

Il n'en falloit pas tant pour déterminer des peuples sauvages et barbares, qui, à la pointe de l'épée, cherchoient des terres qu'ils pûssent habiter : ils avoient pénétré jusques dans la Mésopotamie. Barbacan en partit aussitôt à la tête de vingt mille chevaux, et entra dans la Palestine, avant qu'on en eût eu la moindre nouvelle (3). Mais les cruautés de cette nation, le 1243.

(1) Bibl. Orient. pag. 1001. — (2) Matt. Paris, ad ann. 1244, pag. 618. — Joinville, vie de Saint-Louis, pag. 98. — (3) Sanut, pag. 217.

GUARIN.

feu qu'ils mettoient par-tout, les annoncèrent bientôt. Jérusalem étoit encore ouverte de toutes parts; les Grands-Maîtres de l'hôpital et du temple s'y trouvoient alors, mais presque sans troupes. Dans une conjoncture si surprenante, ils crurent qu'ils n'avoient point d'autre parti à prendre, que de conduire les habitans à Jaffa, place fortifiée et hors d'insulte; de tenir ensuite la campagne, et de rassembler toutes les troupes pour s'opposer aux entreprises des ennemis. Tout sortit de Jérusalem sous la conduite des chevaliers, excepté un petit nombre d'habitans, qui avoient peine à abandonner leurs maisons, et qui, à la hâte, élevèrent de foibles retranchemens dans les endroits les plus ouverts. Cependant les Corasmins arrivent, emportent ces retranchemens; entrent dans la ville, l'épée à la main; mettent tout à feu et à sang, sans épargner ni l'âge ni le sexe; et, pour tromper les Chrétiens qui s'étoient enfuis, ils plantèrent sur les tours des étendards avec la croix. Ceux qui avoient pris le devant, avertis qu'on voyoit encore les croix arborées sur les murailles, touchés du regret d'avoir abandonné leurs maisons avec tant de précipitation, et croyant que les barbares avoient tourné leurs armes d'un autre côté, ou qu'ils avoient été repoussés par les Chrétiens qui étoient restés dans la ville, y retournèrent malgré tout ce que purent leur dire les deux Grands-Maîtres, et se livrèrent eux-mêmes à la fureur de ces barbares, qui en passèrent près de

sept mille par le fil de l'épée. Une troupe de religieuses, d'enfans et de vieillards qui s'étoient réfugiés au pied du Saint-Sépulcre, et dans l'église du calvaire, furent immolés dans le lieu même où le Sauveur des hommes avoit bien voulu mourir pour leur salut; et il n'y eut point de cruautés et de profanations que ces barbares n'exerçâssent dans la Sainte-Cité.

Cependant les Templiers, ayant appris qu'un détachement des troupes du soudan d'Egypte les avoit joints (1), appellèrent à leur secours les soudans de Damas et d'Edesse, ses ennemis. Ces infidèles leur envoyèrent quatre mille chevaux, commandés par Moucha, un de leurs généraux. Les seigneurs du pays, ayant fait prendre les armes à leurs vassaux et aux milices, se rendirent dans l'armée Chrétienne: il y eut d'abord différentes escarmouches entre les deux partis, dans lesquelles les Corasmins, quoique supérieurs en nombre, ne laissèrent pas de perdre plus de monde que les Chrétiens. Enfin, par la précipitation du patriarche, et contre l'avis des principaux officiers, on en vint à une action générale. L'armée Chrétienne étoit partagée en trois corps: le Grand-Maître des Hospitaliers avec les chevaliers de son Ordre, soutenus par Gaultier III, comte de Jaffa, et neveu du roi Jean, avoit la pointe gauche; Moucha, à la tête

(1) Epist. Frederic. imperat. — Matt. Paris, in Henr. III, pag. 618.

GUARIN. des Turcomans, commandoit la droite, et les Templiers avec les milices du pays, étoient dans le centre. Le courage et l'animosité étoient égaux, mais le nombre des combattans étoit bien différent; les Corasmins avoient dix hommes contre un; et, pour surcroît de disgrace, dès qu'on en fut venu aux mains, soit lâcheté ou trahison, la plûpart des soldats de Moucha prirent la fuite.

Les Chrétiens, résolus de vaincre ou de mourir, n'en parurent point ébranlés: la bataille dura presque deux jours; les chevaliers des deux Ordres y firent des prodiges de valeur: enfin, épuisés de forces, et accablés par la multitude, presque tous furent tués ou faits prisonniers; et il n'échappa de cette boucherie que vingt-six Hospitaliers, (quelques relations disent seulement seize), trente-trois Templiers, et trois chevaliers Teutoniques: les deux Grands-Maîtres des Hospitaliers et des Templiers, et un commandeur des Teutoniques, furent tués à la tête de leurs compagnies. Les Hospitaliers firent, peu après, remplir la place de leur Grand-Maître par frère BERTRAND DE COMPS, vieux chevalier François de la province de Dauphiné, que sa valeur et son expérience élevèrent à cette dignité, et dont un seigneur de son nom avoit déjà été revêtu.

BERTRAND DE COMPS. 1243.

* 1236.

Cependant une défaite si générale mit le comble aux malheurs de la Terre-Sainte. L'empereur Fréderic, dans une lettre adressée au comte de Cornouailles, son beau-frère, déplore cette mal-

heureuse journée, et en rejette la faute sur les Templiers, qui, après avoir rompu la trève qu'il avoit faite, dit-il, par l'avis des Hospitaliers avec le soudan d'Egypte, se sont fiés avec trop de simplicité aux secours et aux promesses des princes de Damas et de Carach (1). BERTRAND DE COMPS.

Frère Guillaume de Châteauneuf, précepteur de la maison Hospitalière de Saint-Jean de Jérusalem, et depuis Grand-Maître de l'Ordre, dans une lettre qu'il écrit à un seigneur de Merlay, attribue pareillement cette cruelle incursion des Corasmins, à la ligue qu'on avoit faite avec le soudan de Damas contre celui d'Egypte, son ennemi; et, selon la relation de ce chevalier, qui s'étoit trouvé à cette sanglante bataille, le 1244.
Grand-Maître des Hospitaliers y avoit été tué avec celui des Templiers; et il n'en étoit échappé lui-même qu'avec quinze autres Hospitaliers, qui regrettoient, dit-il, le sort de ceux qui étoient morts pour la défense des saints lieux et du peuple Chrétien.

Certainement les uns et les autres étoient bien

(1) Dum præter idem quod templariorum superba religio et aboriginariorum terræ baronum deliciis educata superbit, soldanum Babyloniæ ad evocandum auxilium choerminorum per bellum improbum et improvisum coegerunt, nostro regio fœdere parvi penso, quod nos unà cum conventu, et magistris domorum sancti Joannis et sanctæ Mariæ teutonicorum, nomine nostro contraxeramus. *Epist. Fred. imper. de depopulatione terræ sanctæ.* — *Matt. Paris, ad ann.* 1244.

BERTRAND DE COMPS.

dignes de compassion. Cet Ordre, auparavant si florissant, se trouvoit presque détruit (1); et le peuple, dont les Templiers et les Hospitaliers étoient les défenseurs, se voyoit sans secours, enfermé dans la ville de Saint-Jean-d'Acre, en même-tems que les Corasmins, campés dans la plaine et à deux milles de la ville, ravageoient la campagne, brûloient les villages et les bourgades, et massacroient impitoyablement les habitans, ou les entraînoient dans l'esclavage.

Mais Dieu qui, dans les tems marqués par sa miséricorde, venge ses enfans des ministres dont il s'est servi dans sa colère, permit que la division se mît parmi ces furieux; ils se tuèrent, la plûpart, les uns les autres; et les malheureux restes de ces barbares, dispersés dans la campagne, furent assommés par les paysans: tout périt jusqu'à leur nom, qu'on ne trouve plus dans l'histoire (2).

La perte que les Hospitaliers avoient faite contre ces barbares, ne ralentit point leur zèle et leur courage. Nous avons dit que ces chevaliers faisoient face de tous côtés, et se trouvoient, en même-tems, dans tous les endroits où les Chrétiens faisoient la guerre aux infidèles: l'Espagne, la Hongrie et la principauté d'Antioche,

(1) Epist. flebilis prælatorum terræ sanctæ in Matt. Paris, ad ann. 1244, lib. III, pag. 631.

(2) Et factum est ut de sub cœlo nomen eorum penitùs deleretur, adeò quòd nec eorum vestigia apparuerunt. *Matt. Paris, ad ann.* 1247.

éprouvèrent, de nouveau, le secours de leurs armes. Hugues de Forcalquier, châtelain d'Emposte, étoit toujours dans les armées de dom Jaime, roi d'Arragon. Il se trouva à la tête de tous les chevaliers de ce royaume, au siége de Xatira; et l'historien de cette nation remarque qu'un chevalier de Saint-Jean, appellé dom Pierre de Villaragut, s'y distingua par des actions d'une valeur surprenante.

Les chevaliers de Hongrie ne rendoient pas moins de services à leur patrie, contre les Tartares qui ravageoient alors la Transylvanie, la Hongrie et la Pologne. Le Pape Innocent IV écrivit, à ces chevaliers, en des termes les plus pressans, comme on peut le voir par son bref du 8 des calendes de juillet, et de la cinquième année de son pontificat. Ces guerriers prirent aussitôt les armes; et, après s'être joints aux Frangipanes, qui étoient alors seigneurs de la Dalmatie et de la Croatie, ils chassèrent ces barbares de la Hongrie, ramenèrent le roi Bela, qui avoit été obligé d'abandonner ses États, et le rétablirent sur le trône.

Des services si importans ne demeurèrent pas sans récompense; et, outre de nouveaux priviléges, ce prince, qui étoit fils du roi André, dont nous avons parlé, marchant sur les traces de son père, donna des terres et des seigneuries à l'Ordre, persuadé que c'étoient autant de braves guerriers qu'il acquéroit dans son État, et d'illustres défenseurs qu'il procuroit à ses sujets,

Bertrand de Comps.

souvent exposés aux incursions des infidèles. C'est ainsi que s'en explique l'historien de Hongrie, qui, par anticipation, donne aux Hospitaliers le nom de chevaliers de Rhodes, qu'ils ne prirent qu'un siècle après cet évènement.

Pendant que les chevaliers étoient occupés en Hongrie, contre les Tartares, le prince d'Antioche se vit, tout d'un coup, attaqué par les Turcomans Selgeucides, qui, depuis un siècle, avoient abandonné leurs déserts, s'étoient choisi des capitaines, et avoient inondé, en même tems, différentes contrées de l'Asie, comme nous l'avons dit au commencement du premier Livre.

Le prince d'Antioche, surpris par une attaque imprévue, eut recours aux Ordres militaires, l'asyle ordinaire de tous les chrétiens Latins. Les deux Grands-Maîtres firent monter à cheval ce qui leur restoit de chevaliers; et, après s'être mis à la tête des troupes qui étoient à leur solde, ils marchèrent droit aux infidèles. Le combat fut long et sanglant; et le nombre des Turcomans, soldats pleins de courage, balançoit les effets ordinaires de la valeur des chevaliers. Frère Bertrand de Comps, Grand-Maître des Hospitaliers, indigné d'une résistance qu'il n'avoit pas coutume d'éprouver, se jette au milieu des escadrons ennemis, les enfonce, et les tourne en fuite. Mais, dans cette dernière charge, il reçut tant de blessures, qu'il en mourut peu après; et l'Ordre lui donna, depuis, pour successeur frère Pierre de Villebride, religieux recom-

Pierre de Villebride.

mandable par sa piété et par sa valeur : l'Ordre ne pouvoit faire un plus digne choix, sur-tout par rapport à une nouvelle croisade, dont Saint-Louis, roi de France, devoit être le chef, et dont nous allons parler.

PIERRE DE VILLE-BRIDE. 1248. 1241.

La nouvelle de la défaite de l'armée Chrétienne ayant été portée au Pape Innocent IV, qui étoit alors sur la chaire de Saint-Pierre, ce pontife, pour déterminer les Chrétiens d'Occident à faire passer un nouveau secours à la Terre-Sainte, convoqua un concile général dans la ville de Lyon, dont l'ouverture se fit la veille de la fête des saints apôtres Saint-Pierre et Saint-Paul. Galeran, évêque de Béryte, qui avoit apporté la nouvelle de la victoire des Corasmins, présenta aux pères du concile une lettre que le patriarche de Jérusalem et les évêques de la Palestine écrivoient à tous les prélats de France et d'Angleterre, et qui contenoit une relation de ce triste évènement, conçue à-peu-près en ces termes :

« Les Tartares, après avoir détruit la Perse, « ont tourné leurs armes contre les Corasmins, « et les ont chassés de leur pays. Ces barbares, « n'ayant plus de retraite fixe, ont prié inutile-« ment plusieurs princes Sarrasins de leur accor-« der quelque contrée pour habiter ; car ils sont « d'une telle cruauté, que ceux même qui leur « ressemblent le plus de ce côté-là, ont refusé de « leur donner retraite ; et il n'y a eu que le sou-« dan d'Égypte qui les invita à passer dans la « Palestine, et qui leur promit de les y mainte-

PIERRE DE VILLEBRIDE.

« nir par le secours de ses armes. Ils sont entrés « dans le pays, avec une grande armée, presque « toute composée de cavalerie, menant leurs « femmes et leurs enfans. Cette incursion a été « si subite, que personne n'a pu la prévoir, ni s'y « opposer, et ils ont ravagé, sans résistance, tout « le pays, depuis le Thoron des chevaliers, jus- « qu'à Gaza ou Gazer.

« Dans une invasion si surprenante, on n'a « point eu d'autre parti à prendre que d'opposer « barbares à barbares; et, de l'avis des Templiers, « des Hospitaliers, des Teutoniques et de la no- « blesse du pays, on a résolu d'appeller à notre « secours les princes de Damas et de la Chamellè, « nos alliés, et ennemis particuliers des Coras- « mins. Mais, comme ce secours étoit éloigné et « incertain, le péril pressant, et Jérusalem sans « murailles et sans fortifications, plus de six « mille habitans en sont sortis pour chercher un « asyle dans les autres places Chrétiennes; et il « n'est resté dans la capitale qu'un petit nombre « de Chrétiens.

« Ceux qui avoient abandonné Jérusalem, « prirent leur chemin par les montagnes, où ils « se croyoient plus en sûreté, d'autant plus que « les Mahométans qui les habitoient, étoient su- « jets du prince de Carach, avec lequel nous « avions trève. Mais ces montagnards, violant la « foi du traité, sont tombés sur ces fugitifs, en « ont tué une partie, pris et vendu l'autre, même « des religieuses; et ceux qui ont descendu dans

PIERRE DE VILLEBRIDE.

« la plaine ont été massacrés par les Corasmins; « en sorte que, de tout ce peuple, à peine en est-il « resté trois cents. Enfin les Corasmins sont entrés dans la Sainte-Cité; et, comme ce peu qui « y restoit de Chrétiens, femmes, enfans et vieillards s'étoient réfugiés dans l'église du Saint-Sépulcre, ces barbares les ont tous éventrés « dans ce lieu saint; et, en coupant la tête aux « prêtres, qui célébroient alors les saints mystères, ils se disoient les uns aux autres: Répandons ici le sang des Chrétiens, dans l'endroit « même où ils offrent du vin à leur Dieu, qu'ils « disent y avoir été pendu. Ils arrachèrent ensuite « tous les ornemens du Saint-Sépulcre, profanèrent l'église du Calvaire, fouillèrent dans les « tombeaux des rois de Jérusalem, et dispersèrent leurs cendres. Les églises du Mont de Sion, « du Temple et de la vallée de Josaphat, où se « montre le sépulcre de la Sainte-Vierge, n'ont « pas été mieux traitées; et ils commirent dans « l'église de Béthléem des abominations que l'on « n'ose rapporter; en quoi ils ont poussé l'impiété « plus loin que n'ont jamais fait les Sarrasins, « qui ont toujours conservé quelque respect pour « les saints lieux.

« Les chevaliers militaires, et les seigneurs du « pays, soutenus par le secours des princes alliés, « marchèrent droit à ces barbares, s'avancèrent « en suivant la côte, et les rencontrèrent proche « Gazer ou Gaza. On en vint aux mains, la « veille de la Saint-Luc; les Sarrasins, qui étoient

PIERRE DE VILLE-BRIDE.

« dans notre armée, prirent la fuite : en sorte « que les Chrétiens, demeurés seuls contre les « Corasmins et contre les Babyloniens, furent « accablés par la multitude de leurs ennemis. « Des trois Ordres militaires, il ne se sauva que « trente-trois Templiers, vingt-six Hospitaliers, « et trois chevaliers Teutoniques : la plûpart de « la noblesse du pays, ou a péri dans la bataille, « ou est restée prisonnière.

« Dans cette extrêmité, nous avons imploré le « secours du roi de Chypre et du prince d'Antio- « che ; mais nous ne sçavons ce qu'ils peuvent faire « pour nous, et ce que nous en devons espérer ; « et quelque grande que soit notre perte, nous « craignons encore plus pour l'avenir. Les Hos- « pitaliers sont assiégés, par les Sarrasins, dans « le château d'Ascalon : la Terre-Sainte se trouve « destituée de tout secours humain : les Coras- « mins, de leur côté, sont campés dans la plaine, « à deux milles de la ville d'Acre, d'où ils rava- « gent tout le pays jusqu'à Nazareth ; en sorte « que, si nous ne sommes secourus, au passage « du mois de mars, la Terre-Sainte est absolu- « ment perdue, et nous serons forcés dans quel- « ques châteaux qui nous restent, et que les « Hospitaliers et les Templiers se sont chargés « de défendre. »

La lecture de cette lettre fit répandre des larmes à toute l'assemblée : les pères du concile ordonnèrent qu'on prêcheroit la croisade dans toute la Chrétienté ; que ceux qui avoient déjà pris la

Pierre de Villebride.

croix, et ceux qui la prendroient dans la suite, se rendroient dans un endroit dont on conviendroit, pour y recevoir la bénédiction du Pape; qu'il y auroit une trève de quatre ans entre tous les princes Chrétiens; que, pendant tout ce tems-là, il ne se feroit ni tournois, ni fêtes, ni réjouissances publiques; que les fidèles seroient exhortés à contribuer de leurs biens pour une si juste entreprise; que les ecclésiastiques donneroient le vingtième de leurs revenus, et les cardinaux, le dixième, pendant trois ans consécutifs (1).

Plusieurs princes, et un grand nombre de seigneurs, sur-tout du royaume de France, prirent la croix. Mais aucun ne le fit avec tant de zèle, de courage et de dévotion, que Louis IX, roi de France, connu depuis sous le nom de Saint-Louis. Le Pape fondoit sur ce prince ses plus grandes espérances: « Notre Seigneur », *dit ce pontife, en écrivant à la noblesse du royaume*, « semble avoir choisi entre les autres princes du « Monde, pour la délivrance de la Terre-Sainte, « notre très-cher fils, le roi de France, qui, outre « les vertus qui le distinguent si avantageusement

(1) Ut abstergerentur lacrymæ à maxillis matris nostræ ecclesiæ deplorantis filios suos nuper trucidatos, dominus rex Francorum, hospitalarii quoque et templarii milites neophitos et manum armatam cum thesauro non modico illuc ad consolationem et auxilium ibi commorantium festinantèr transmiserunt. *Matt. Paris, ad ann.* 1244.

PIERRE DE VILLEBRIDE.

« des autres souverains, commande encore à une « nation puissante et guerrière. » Ce prince, pour secourir les Chrétiens d'Orient, n'avoit pas attendu les prières et les exhortations du Pape; sitôt qu'il eut appris la victoire des Corasmins, il résolut de passer, en personne, à la Terre-Sainte; et, en attendant que les affaires de son État lui permîssent d'en faire le voyage, il y envoya un puissant secours de troupes et d'argent, dont il confia la conduite aux Hospitaliers et aux Templiers.

On avoit reçu ordre, en Occident, de faire passer, dans la Palestine, les chevaliers novices avec un corps de troupes séculières, et tout l'argent qui se trouveroit dans la caisse des prieurés: et les deux Grands-Maîtres recourant à Dieu, pour implorer la bénédiction du ciel sur leurs armes, prescrivirent, dans leurs Ordres, des jeûnes extraordinaires avec des prières continuelles (1).

Ces chevaliers, outre l'argent du roi de France et celui de l'Ordre, apportèrent encore mille livres, que Richard (2), comte de Cornouailles, consacra à la défense des saints lieux. Les deux Grands-Maîtres envoyèrent ensuite demander au soudan d'Egypte, un sauf-conduit pour deux de leurs chevaliers chargés d'une négociation

(1) Statuerunt inter se orationes et jejunia præter solita specialitèr pro liberatione terræ sanctæ facienda. *Matt. Paris.*

(2) Comes Richardus ex innatâ sibi magnificentiâ, illuc in succursum mille libras per hospitalarios transmisit. *Idem.*

particulière. L'objet de leur voyage étoit de retirer des mains des Sarrasins, les Hospitaliers et les Templiers pris à la dernière bataille, et que les Corasmins leur avoient livrés. Quoiqu'auparavant, dans les deux Ordres, on regardât comme morts ceux qui se rendoient prisonniers de guerre, cependant, dans une si triste conjoncture, les deux Grands-Maîtres ne jugèrent point à propos d'observer une si sévère discipline; et, pour tirer un nouveau secours de ces prisonniers, on fit partir des députés chargés d'une grosse somme d'argent pour leur rançon. Ceux-ci, ayant reçu le sauf-conduit nécessaire pour leur sûreté, se rendirent à Babylone d'Égypte ou au grand Caire, places qui, par leur voisinage, sont souvent confondues par les historiens. Les deux chevaliers, pour faciliter le succès d'une négociation si extraordinaire, répandirent différentes sommes parmi les ministres et les favoris du soudan: c'étoit Salech, fils de Camel, l'aîné des enfans de Safadin, prince habile et redoutable à ses voisins. C'est à ce prince qu'on attribue l'institution de ce corps de troupes qu'on appelloit *Mamelus*, du mot Arabe qui signifie, *esclave vendu;* parce que c'étoient des enfans enlevés par les Tartares dans leurs courses, et de qui Salech les faisoit acheter. Il en fit un corps de milice d'où il tira depuis ses principaux officiers; et ils devinrent, à la fin, si puissans, qu'ils s'attribuèrent, à eux seuls, le droit d'élire leur souverain. Les députés

PIERRE DE VILLE-BRIDE.

des deux Ordres militaires firent proposer au soudan Salech, le sujet de leur voyage; et ils demandèrent à entrer en négociation sur la rançon et la liberté de leurs confrères. Mais ce prince, qui avoit une liaison secrette et très-étroite avec l'empereur Fréderic, et qui n'ignoroit pas d'ailleurs combien les chevaliers des deux Ordres lui étoient odieux: « A Dieu ne « plaise », répondit-il à ses ministres, « que je « traite avec des perfides, qui autrefois ont voulu « livrer leur empereur, et qui, se disant entre eux « frères et compagnons d'armes, ne laissent pas, « depuis cinq ans, quand ils se rencontrent, de « se charger, les uns les autres, avec encore plus « de fureur et d'animosité, qu'ils n'en font pa- « roître contre les ennemis de leur loi. Ne sçait- « on pas, ajouta ce prince, le peu de sûreté qu'il « y a dans la parole des Templiers, et que ce « furent ces religieux, qui, en haîne des Hospita- « liers, violèrent la trève que j'avois faite avec « le frère du roi d'Angleterre, que les Templiers, « par mépris, appelloient *ce petit Garçon?* Cepen- « dant, dans la dernière bataille, nous avons vu « ces Templiers si fiers et si superbes, s'abandon- « ner à une honteuse fuite; et, ce qui n'étoit « jamais arrivé dans leur Ordre, celui qui por- « toit le *Beausean,* (ou étendard de la croix), « contre son devoir et les règles de son institut, « s'enfuir le premier. Mais ce n'est pas en cela « seul que, depuis long-tems, les Templiers et les « Hospitaliers ne font point scrupule de violer

« les statuts de leur profession. D'où vient, par « exemple, que ces chevaliers, qui, par leurs lois, « ne doivent au plus abandonner, pour leur « rançon, que leur capuce ou leur ceinture, nous « offrent aujourd'hui de si grosses sommes, si ce « n'est pour se fortifier, par leur nombre, contre « notre puissance? Mais allez leur dire que, puis- « que la justice de Dieu les a livrés entre mes « mains, ils n'en sortiront jamais tant que je vi- « vrai; et qu'à l'exemple de leurs prédécesseurs, je « ne sçais pas distinguer un chevalier prisonnier, « d'un chevalier mort sur le champ de bataille. »

En vain les ministres du soudan lui représentèrent qu'il perdoit, par cette conduite, des sommes considérables, qu'il pouvoit retirer pour la liberté des chevaliers. Ce prince infidèle, qui n'ignoroit pas les différends que l'empereur avoit avec le Pape, ni à quel point les chevaliers étoient dévoués au Saint-Siège, rejetta avec obstination et avec mépris toutes les offres qu'on lui put faire. Les députés furent obligés de s'en retourner sans avoir pu rien obtenir; mais comme, avant de partir, ils se plaignoient aux ministres de ce prince, de la grande dépense qu'ils avoient faite inutilement en présens, dont ils avoient profité, ces ministres, comme pour les en dédommager, leur dirent en secret, qu'il n'y avoit qu'un seul moyen de retirer leurs prisonniers: c'étoit que l'empereur demandât leur liberté au soudan. « D'où il est aisé de conclure, « dit Matthieu Paris, l'étroite liaison qui étoit

PIERRE DE VILLE-BRIDE.

« entre Fréderic et le prince Mahométan (1). » Mais, comme ces députés, de leur côté, n'ignoroient pas que l'empereur étoit en guerre avec le Pape, et que leurs supérieurs ne pouvoient avoir de relation avec ce prince qui étoit actuellement excommunié, ils s'en retournèrent avec la douleur de laisser leurs frères dans les fers des infidèles.

Le roi Saint-Louis, depuis qu'il eut pris la résolution de passer en Orient, employa deux années à règler le dedans de son royaume, et à assurer le dehors par une paix générale avec ses voisins. Ce prince, après avoir satisfait à ces premiers devoirs, les plus indispensables pour un souverain, se rendit le 12 de juin de l'année 1248 à Saint-Denis: il étoit accompagné de Robert, comte d'Artois, et de Charles, comte d'Anjou, ses frères, et y reçut d'Eudes de Châteauroux, légat du Pape, l'oriflamme, espèce d'étendard en forme de bannière, avec l'aumonière et le bourdon, suivant ce qui se pratiquoit à l'égard des pélerins. Alphonse, comte de Poitiers, troisième frère du roi, quoique croisé, resta encore, pour quelque tems, en France, auprès de la reine Blanche, leur mère, à laquelle le roi avoit laissé la régence de l'État, en son absence. Louis s'embarqua ensuite à Aiguemorte, port fameux alors, mais qui, par la retraite de

(1) Ex cujus rei tenore colligi potest quanta familiaritas Fredericum cum sultanis copulavit, pag. 698.

la mer, qui s'est éloignée de quatre lieues de cette côte, se trouve aujourd'hui dans les terres. Ce prince mit à la voile le 28 d'août: la navigation fut heureuse, et il arriva à la rade de Limisso, dans l'isle de Chypre, le 17 septembre de la même année. Il y fut reçu par Henry de Lusignan, roi de cette isle, auquel le Pape, pour se venger de l'empereur et du prince Conrard, son fils, venoit de conférer le titre de roi de Jérusalem, en vertu des droits prétendus par la reine Alix, sa mère.

Le roi de France ne se fut pas plutôt rafraîchi quelques jours, que, dans l'impatience de signaler son zèle, il proposa de se mettre en mer, et de partir pour l'Égypte. Il étoit soutenu dans ce sentiment par plusieurs seigneurs qui avoient eu part aux dernières croisades, et qui lui représentoient que, s'il restoit plus long-tems dans l'isle de Chypre, il alloit exposer sa personne et son armée aux incommodités d'un pays, où les eaux, et même l'air, étoient également dangereux aux étrangers; au lieu que l'Égypte offroit tout-à-la-fois des conquêtes à faire, et tout ce qu'il y a de plus nécessaire pour la vie. Mais le roi ne put suivre son inclination, par ce qu'une partie de son armée n'étoit point encore arrivée; d'ailleurs, le roi de Chypre offroit de l'accompagner avec toute la noblesse de l'isle, s'il vouloit bien leur accorder le tems nécessaire pour se préparer à cette expédition: ainsi le terme du départ fut fixé au printems suivant.

PIERRE DE VILLE-BRIDE.

Ce saint roi employa utilement son séjour à assoupir la division qu'un esprit de jalousie entretenoit entre les Templiers et les Hospitaliers; et il termina, en même-tems, les différends qui étoient entre Hayton, roi de la petite Arménie, et Boëmond V, prince d'Antioche et de Tripoli. Ce fut pendant le séjour que le roi fit dans l'isle de Chypre, que le Grand-Maître du Temple et le maréchal de l'Ordre des Hospitaliers, dans l'impatience de retirer leurs chevaliers des prisons des infidèles, écrivirent à ce prince pour le pressentir s'il seroit dans la disposition d'entrer dans quelque accommodement avec le soudan d'Égypte. Le saint roi, tout brûlant de zèle, rejetta avec hauteur ces propositions; il défendit au Grand-Maître, sous peine de son indignation, de lui en faire jamais de semblables. Les ennemis du Grand-Maître publioient qu'il y avoit une intelligence secrette entre lui et le prince infidèle, et que, pour lier entre eux une amitié plus étroite, ils s'étoient fait saigner dans la même palette, comme si ce mêlange de leur sang eût dû unir leurs cœurs plus étroitement. Nous n'entrerons point dans la discussion de la vérité de ce dernier fait, qui n'est guères vraisemblable, sur-tout après la manière pleine de dureté dont ce prince avoit rejetté ses ambassadeurs. Nous remarquerons seulement, après le sire de Joinville (1), qu'en ce tems-là, dans les traités de paix

(1) Joinville, pag. 94.

et d'alliance qu'on faisoit avec les barbares, ils exigeoient cette cérémonie de se faire saigner ensemble; de mêler leur sang avec du vin, et même d'en boire: c'est ce que pratiqua Baudouin II avec un roi des Corasmins, ainsi que le rapporta, au roi Saint-Louis, un seigneur de Toucy, témoin oculaire. Mais il n'y a pas d'apparence que le soudan, qui venoit de refuser de traiter de la rançon des chevaliers, eût aussitôt fait une nouvelle alliance avec le Grand-Maître du Temple. Il est bien plus vraisemblable de penser que les Ordres militaires, chargés de la défense de l'État eûssent bien voulu qu'on n'eût pas rompu la trève, ni irrité un voisin et un ennemi puissant, sous prétexte d'une nouvelle croisade, qui, comme la plûpart des autres, après de légers efforts, abandonneroit l'Orient, retourneroit en France, et laisseroit le poids de la guerre à soutenir aux chevaliers et aux malheureux restes des chrétiens Latins qui habitoient la Palestine.

Le roi ne fit pas grande attention aux représentations du Grand-Maître: ainsi, après huit mois de séjour dans l'isle de Chypre, ce prince s'embarqua avec la reine, sa femme, la comtesse d'Anjou, le roi de Chypre, les princes Robert et Charles, frères du roi, le légat et toutes les personnes de considération. Le jour de la Trinité de l'année 1249, toute la flotte mit à la voile; et, 1249.
le sixième jour, elle arriva devant Damiette. Les deux Grands-Maîtres s'y rendirent, depuis,

PIERRE DE VILLE-BRIDE.

avec l'élite de leurs chevaliers. Louis trouva le rivage bordé de troupes du soudan, qui prétendoient s'opposer au débarquement de son armée; mais ce prince, emporté par son zèle et par son courage, se jetta le premier, l'épée à la main, dans l'eau, et, suivi de la noblesse, chargea les infidèles et les tourna en fuite. Les fuyards portèrent la consternation dans la ville; et, quoique cette place passât pour la plus forte de l'Égypte, la garnison l'abandonna: et ses propres habitans, après s'être chargés de ce qu'ils avoient de plus précieux, en sortirent, la nuit, après avoir mis le feu, et cherchèrent un asyle dans les terres et plus avant dans la Haute-Égypte. On ne fut pas long-tems sans apprendre cette désertion générale: et deux esclaves des infidèles, dès huit heures du matin, rapportèrent que la ville avoit été abandonnée. Le roi, après avoir pris les précautions nécessaires pour s'assurer de la vérité d'un évènement si surprenant, entra dans la place à la tête de ses troupes; le légat purifia la principale mosquée, où le *Te Deum* fut ensuite chanté solemnellement. La reine, le légat, le patriarche et les évêques fixèrent leur séjour dans cette ville. Le roi, qui craignoit les suites du débordement du Nil, et instruit par les malheurs que l'opiniâtreté du légat Pélage avoit causés à l'armée de Jean de Brienne et aux croisés, résolut d'y passer le reste de l'été, dont les châleurs, excessives en ce pays-là, ne permettoient pas même de tenir la campagne.

Alphonse, comte de Poitiers, frère du roi, que ce prince avoit laissé en France, s'embarqua, le 26 août, avec la princesse Jeanne, sa femme, fille unique de Raymond, comte de Toulouse; et ils arrivèrent, deux mois après, à Damiette. Le comte de Poitiers débarqua avec un puissant secours, que Joinville appelle l'arrière-ban de la France, dont l'arrivée augmenta l'ardeur et la confiance du roi. Ce prince se voyoit à la tête d'une puissante armée et soutenu des deux Ordres militaires, qui connoissoient le pays et la manière de faire la guerre aux infidèles; la mer étoit ouverte, l'embouchure du Nil libre pour recevoir de nouveaux secours; et la terreur et la consternation sembloient être passées du côté ennemi.

PIERRE DE VILLE-BRIDE.

Il ne fut plus question que de sçavoir si on iroit les attaquer dans Alexandrie (1), ou dans le Caire même. Pierre de Dreux, ancien comte de Bretagne, étoit d'avis qu'on tournât le premier effort des armes Chrétiennes contre Alexandrie, dont le port pouvoit être d'une grande commodité pour la flotte et pour les convois. Mais le comte d'Artois se déclara pour le siége du grand Caire, sur le principe que la prise de la capitale entraîneroit celle des autres places: au lieu que la conquête d'Alexandrie, disoit-il, n'exempteroit pas l'armée de faire ensuite le siége du grand Caire. On se rendit à cette raison,

(1) Joinville, pag. 31.

Pierre de Ville-bride.

et peut-être à la hauteur et à l'opiniâtreté dont ce jeune prince soutenoit ordinairement ses avis. Cette place étoit éloignée de Damiette d'environ cinquante lieues; et l'on rencontroit, à moitié chemin, la ville de Massoure, où les infidèles s'étoient retranchés, sur les bords d'une branche du Nil, appellée le Thanis.

Le roi, à la tête de son armée, partit de Damiette, le 20 novembre (1); il apprit, en chemin, la mort du soudan, causée par la gangrène qui s'étoit mise à une de ses jambes. Mais le peuple, qui ne peut consentir que les princes meurent comme les autres hommes, publia qu'il avoit été empoisonné par un valet-de-chambre, corrompu par le prince de Damas, son ennemi.

L'armée avançoit toujours sans rencontrer, à la vérité, d'obstacle dans sa marche, mais aussi sans trouver de vivres dans le voisinage. Le pays étoit désert et abandonné; une profonde solitude règnoit de tous côtés: et nulle apparence d'ennemis en campagne. Cette tranquillité ne dura pas long-tems; à mesure que les Chrétiens approchoient de la Massoure, ils eurent à soutenir, jour et nuit, des escarmouches; c'étoient, tous les jours, de nouveaux combats; et on eut même peine à éviter la trahison de quelques Sarrasins, qui, sous l'apparence de transfuges, pensèrent surprendre les Templiers (2). Cinq cents cavaliers Égyptiens, sous je ne sçais quel pré-

(1) Joinville, pag. 27. — (2) Idem, pag. 35.

texte, s'étant venu rendre au roi, ce prince les reçut sans s'en défier, et les laissa en corps d'ordonnance : ils marchoient même ordinairement à l'avant-garde, comme connoissant mieux le pays que les Occidentaux. L'armée, après un mois de marche, approchoit de ce canal tiré du Nil, appellé Thanis, lorsque ces traîtres, voyant un escadron des Templiers plus avancé que les autres, tirèrent leurs cimeterres, et les chargèrent brusquement. Mais ils avoient à faire à des guerriers qui ne s'épouvantoient jamais du nombre de leurs ennemis : cet escadron fit ferme; les chevaliers se battirent avec leur valeur ordinaire, et donnèrent le tems à leurs camarades d'accourir à leur secours. Les infidèles furent bientôt enveloppés de tous côtés; on tailla en pièces ces traîtres; tout passa par le fil de l'épée, excepté ceux qui, en voulant traverser le Thanis pour rejoindre leur armée, se noyèrent dans ce canal.

Le roi, prévoyant que la difficulté du passage pourroit le retenir long-tems dans cet angle que formoient deux bras du Nil, s'y fortifia avec soin. Cette précaution étoit nécessaire contre des ennemis qui le venoient attaquer, à toute heure, jusques dans ses retranchemens; il y eut un grand nombre de combats et d'actions particulières. Comme il étoit question de passer un canal large, profond, et qui n'étoit point guéable, le roi entreprit d'y faire une digue ou chaussée; mais les infidèles interrompoient continuel-

PIERRE DE VILLE-BRIDE.

lement ses travaux par des feux grégeois qui brûloient ses machines (1). Enfin un Arabe Bédouin, moyennant cinq cents besans d'or, enseigna un gué; et le comte d'Artois demanda au roi la permission de passer le premier. Pour l'obtenir, il s'engagea, pourvu qu'il eût avec lui les Templiers et les Hospitaliers, d'assurer le passage au reste de l'armée. Le roi, qui craignoit que le courage de ce jeune prince ne le portât trop loin, et que, par une avidité de gloire, *il* ne s'engageât trop avant parmi les ennemis, le fit jurer sur les saints évangiles, qu'il n'entreprendroit rien que toute l'armée ne fût passée; et il voulut, pour plus grande précaution, que les Templiers et les Hospitaliers, quand ils seroient passés, eûssent l'avant-garde, et se missent à la tête de toutes les troupes, qui devoient marcher sous les ordres du comte, son frère.

Ce prince, dès la pointe du jour, s'achemine au gué à la tête d'environ quatorze cents chevaux, composés des Templiers et des Hospitaliers, et de deux cents chevaliers Anglois, commandés par Guillaume, comte de Salisbery, qui, à leur tête, étoit venu au secours de la Terre-Sainte. Toutes ces troupes, sous la conduite du Bédouin, se jettèrent dans l'eau avec un courage déterminé; la descente se trouva aisée, et même le fond étoit ferme et solide. Mais il y eut plus de difficulté à la sortie, lorsqu'il fallut prendre

(1) Joinville, pag. 41. — Matt. Paris, pag. 789.

terre, par la hauteur du bord qui étoit escarpé. Le comte d'Artois, avec sa troupe, prit terre le premier, malgré trois cents chevaux des ennemis qui voulurent s'opposer à son passage. Il les chargea à la sortie de l'eau; et, comme la partie n'étoit pas égale, ces Sarrasins ne le virent pas plutôt passé, qu'ils se débandèrent, et reprirent au galop le chemin de leur camp.

Pierre de Ville-bride.

Le comte, sans se souvenir de son serment, et de la parole qu'il avoit donnée au roi, son frère, les poursuivit l'épée à la main, quoique les deux Grands-Maîtres lui criâssent que cette fuite n'étoit peut-être qu'une ruse, assez ordinaire aux Orientaux. Mais Robert, qui n'écoutoit que son courage, arriva aussi-tôt que ces fuyards au camp des ennemis, les surprit, força leurs retranchemens, entra dans le camp; et, malgré toute la résistance que put faire Facardin, général des Sarrasins, qui périt dans cette occasion, ces infidèles, persuadés que l'armée entière des Chrétiens étoit maîtresse de leur camp, s'enfuirent : les uns prirent le chemin du Caire, d'autres se jettèrent dans la Massoure; et, ne s'y croyant point encore en sûreté, ils poussèrent plus loin, et ne se rallièrent que quand ils se crurent assez éloignés de l'ennemi pour n'en être plus apperçus (1).

Rien ne manquoit à un succès si heureux et si surprenant, si le comte eût sçu s'en contenter.

(1) Matt. Paris, *ad ann.* 1250, 8 février.

PIERRE DE VILLEBRIDE.

Mais la vue de la Massoure, ouverte et abandonnée par les ennemis, et par la plûpart même de ses habitans, fut un charme funeste qui l'emporta sur toutes les remontrances que Guillaume de Sonnac, Grand-Maître des Templiers, lui put faire : il voulut absolument continuer à poursuivre l'ennemi. En vain ce vigoureux guerrier lui représenta qu'il ne devoit sa victoire et la défaite des infidèles, qu'à une terreur panique, et à la persuasion où ils étoient que toute l'armée Chrétienne avoit traversé le canal, et se trouvoit à cette action ; qu'il falloit bien se garder de les détromper, parce qu'ils n'auroient pas plutôt reconnu le petit nombre de ses troupes, qu'ils se rallieroient à leur ordinaire, reviendroient à la charge, et l'envelopperoient de tous côtés. Le jeune prince, naturellement hautain, et devenu plus fier par ce commencement de victoire, s'écria en colère : « Il ne faut point « chercher d'autres preuves que ce discours artificieux, de l'intelligence qu'on dit que les Templiers entretiennent avec les infidèles ; je reconnois ici leur trahison et l'esprit séditieux « des Hospitaliers. C'est avec bien de la justice, « qu'on publie depuis si long-tems, qu'eux seuls, « pour se rendre toujours nécessaires, et pour « tirer tout l'argent de l'Occident, ne veulent « point que la guerre finisse : voilà la véritable « cause de la perte de tant de princes, et de seigneurs croisés qu'ils ont empoisonnés, ou qu'ils « ont laissé périr dans les batailles, de peur de se

PIERRE DE VILLE-BRIDE.

« voir soumis à la domination des princes d'Occident (1) : et qui ne sçait toute la peine que « l'empereur Fréderic a eue pour se débarrasser « de leurs embûches? »

Les deux Grands-Maîtres et tous les chevaliers, outrés de ces reproches : « Eh quoi! grand « prince, lui répondirent-ils, pensez-vous que « nous ayons abandonné nos biens et notre pa- « trie; que nous ayons pris l'habit de religieux « dans une terre étrangère; et que nous expo- « sions, tous les jours, nos vies pour trahir l'é- « glise Chrétienne, et renoncer à notre salut? « Croyez qu'une pensée, si indigne d'un Chrétien, « n'est jamais entrée dans l'esprit d'aucun cheva- « lier. » (2) Le Grand-Maître de Sonnac, emporté par son ressentiment, cria à celui qui portoit l'étendard de son Ordre : « Déployez votre ban- « nière; il faut que les armes et la mort décident « aujourd'hui de notre honneur et de notre des- « tinée. Nous étions invincibles, ajouta-t-il, si « nous fussions restés unis; mais l'esprit de divi- « sion va causer la perte des uns et des au- « tres. »

Le comte de Salisbery voulut s'entremettre

(1) Vide Chron. Nangis, ad ann. 1249. — Idem ibid, pag. 790.

(2) Ut quid, comes generose, habitum susciperemus religionis? Numquid ut ecclesiam Christi everteremus, et proditionibus intendentes animas nostras perderemus? Absit, absit hoc à nobis, imò ab omni christiano. *Matth. Paris*, *pag.* 790.

PIERRE DE VILLEBRIDE.

pour adoucir les esprits, et adressant la parole au prince Français: « Je crois, sérénissime Comte, « lui dit-il, que vous ne pouvez faillir en suivant « l'avis d'un aussi saint homme que le Grand-« Maître, et aussi consommé dans le métier de « la guerre; et de jeunes gens ne seront jamais « déshonorés, en se confiant à un homme de « cet âge et de ce mérite. » Mais le seigneur Anglois ne fut pas moins indignement traité que le Grand-Maître; le comte d'Artois ne répondit à un discours si sage que d'une manière piquante: Tout ceci, s'écria ce prince, *sent la queue*, faisant allusion à un bruit qui couroit alors, que les Anglois, pour punition de l'assassinat de Saint-Thomas de Cantorbery, avoient une queue attachée au bas des reins. « Comte Robert, lui ré-« partit fièrement l'Anglois, j'irai aujourd'hui si « avant dans le péril, que vous n'approcherez « pas seulement de la queue de mon cheval » : et, en disant ces paroles, ils partirent tous de la main comme des furieux, et ne prirent plus ni ordre, ni conseil que de leur colère et de leur emportement. Ils entrèrent tous dans la Massoure qu'ils trouvèrent ouverte. Les uns s'arrêtèrent au pillage; d'autres poussèrent plus loin, et tâchèrent de joindre les Sarrasins. Mais ces infidèles s'étoient déjà ralliés sous un de leurs chefs, appellé Bendocdar, officier plein de valeur, soldat et général, que nous verrons, dans la suite, s'élever, par son courage et par son habileté, sur le trône de ses maîtres. Ce commandant,

Bondochar.

Pierre de Villebride.

ayant reconnu le petit nombre des Français, revint à la charge, les poussa à son tour. Le comte d'Artois fut obligé de se jetter dans la Massoure, où il fut aussitôt investi; et, de peur qu'il n'échappât, Bendocdar, après s'être assuré des portes, jetta un corps considérable de troupes entre la ville et le Thanis, pour empêcher le roi de venir au secours de son frère. Ce jeune prince, que son courage avoit précipité dans le péril, se vit attaqué, en même-tems, par des troupes règlées et par les habitans de la Massoure; les uns combattoient les Français dans les rues, et les autres faisoient pleuvoir sur eux des pierres, du sable embrâsé, de l'eau bouillante, ou les perçoient d'en-haut à coups de flèches; en sorte que le comte d'Artois, le comte de Salisbery, avec la plûpart des chevaliers des deux Ordres, périrent dans cette malheureuse journée. Il n'en échappa presque que le Grand-Maître du Temple, qui, après avoir perdu un œil, et tout couvert de blessures, regagna l'armée Chrétienne. Les Sarrasins firent quelques prisonniers, parmi lesquels se trouva le Grand-Maître de Saint-Jean. Le sort du roi ne fut pas plus heureux: après différens combats où il perdit beaucoup de monde, les Français réduits à un petit nombre par les maladies et la disette des vivres, et tâchant de regagner Damiette, se virent enveloppés, et comme accablés par la multitude des barbares. Le roi de France, Alphonse, comte de Poitiers, et Charles, comte

PIERRE DE VILLE-BRIDE.

d'Anjou ses frères, avec tout ce qu'il y avoit de seigneurs, furent faits prisonniers.

Comme ce n'est point l'histoire de ce prince que j'écris, je n'ai pas cru devoir m'arrêter dans le détail et dans les circonstances de ce triste évènement, où un roi si puissant, si sage et si plein de valeur se vit en spectacle à tout l'univers, comme le plus malheureux de tous les hommes. Il ne sortit des mains des barbares qu'en rendant Damiette, et en payant huit cent mille besans pour la rançon des prisonniers, dont les Hospitaliers et les Templiers avancèrent la meilleure partie (1).

Son dessein, sortant de l'Église, étoit de retourner incessamment en France; mais le Grand-Maître des Hospitaliers, et celui des Templiers lui représentèrent si vivement l'état misérable de la Terre-Sainte, et le danger où elle étoit de retomber entre les mains des infidèles, qu'il résolut de rester quelque tems dans Saint-Jean-d'Acre, pour faire relever les fortifications des autres places, dont les Chrétiens étoient encore maîtres.

1251. Pendant le séjour qu'il y fit, le prince des Assassins, que les Français appelloient le *Vieux*, ou plutôt le *Seigneur de la Montagne*, et dont

(1) Postquàm pecuniæ præsentatæ quantitatem, quam mutuò receperat à templariis et hospitalariis, Janvensibus et Pisanis penitùs reacceptis obsidibus persolvisset. *Matt. Paris*, *pag.* 99.

PIERRE DE VILLEBRIDE.

nous avons déjà parlé, lui envoya deux députés, pour lui demander des présens que ce malheureux chef des bandits exigeoit des princes, par forme de tribut, pour ne les pas assassiner: « L'empereur d'Allemagne, lui dit un de ces en« voyés, le roi de Hongrie, le sultan même d'É« gypte, et tous les princes n'ont pas manqué de « s'acquitter de ce devoir, sçachant bien qu'ils ne « seroient en vie qu'autant qu'il plairoit à notre « seigneur: il vous avertit donc de vous sou« mettre, comme eux, à cette loi, ou du moins « de le faire décharger du tribut qu'il paye aux « Grands-Maîtres du Temple et de l'Hôpital. » On leur demanda, dit Joinville (1), pourquoi ils ne se défaisoient pas de ces deux Grands-Maîtres, qui les forçoient de leur payer tribut. « Si mon sei« gneur, répondirent-ils, faisoit tuer un de ces « Grands-Maîtres, tantôt il y en auroit un autre « aussi bon, et pour ce, ne veut-il mettre ses gens « en péril où il ne sçauroit rien gagner. » Le roi, sans daigner répondre à ces barbares, les renvoya aux deux Grands-Maîtres; et Pierre de Villebride qui entendoit leur langue, et qui sçavoit de quelle manière il falloit traiter ces bandits, prenant la parole: « Votre maître, leur dit-il, « est bien hardi d'oser faire de telles propositions « à un roi de France: si nous n'avions égard au « caractère d'envoyés, dont vous êtes revêtus, « nous vous ferions jetter, à l'instant, dans la

(1) Joinville, pag. 85 et 86.

PIERRE DE VILLEBRIDE.

« mer: allez, retirez-vous, et dites au Seigneur « de la Montagne, qu'il ait, dans quinze jours, à « envoyer au roi des lettres qui réparent son in- « solence; sinon qu'il aura affaire aux cheva- « liers des deux Ordres. »

La crainte de leur ressentiment fit peur à celui qui s'étoit mis en possession de faire trembler la plûpart des souverains; il renvoya, dans la quinzaine, ces mêmes députés, qui apportèrent au roi, de sa part, une chemise, pour lui désigner qu'il vouloit lui être attaché comme la chemise l'est au corps humain; et ils lui présentèrent en même-tems un anneau d'or, où le nom de leur maître étoit gravé, apparemment comme une sauve-garde qu'il lui envoyoit.

Le sire de Joinville, dont j'ai tiré ce fait, en rapporte un autre, à la vérité bien moins considérable, et même assez indifférent, si quelque chose le pouvoit être, de ce qui peut servir à faire connoître la discipline de l'Ordre dans ces siècles reculés. Ce seigneur, dans la vie qu'il nous a laissée de Saint-Louis, écrit que, dans le tems qu'il étoit à la suite du roi dans la ville d'Acre, des gentilshommes et des chevaliers Français, qui étoient venus à la Terre-Sainte sous sa bannière, étant allés proche de la ville à la chasse des gazelles, espèce de chevreuils communs dans ce pays-là, ils furent rencontrés par des Hospitaliers; que, sur une dispute qui s'émut entre eux au sujet de cette chasse, on en vint aux voyes de fait, et que les Français furent fort mal-

traités. Ce seigneur en porta aussitôt ses plaintes au Grand-Maître : c'étoit GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, dont nous avons déjà parlé, Français de nation, ancien religieux, sévère observateur de la discipline régulière, et qui, après avoir passé par toutes les charges de l'Ordre, venoit de succéder à frère Pierre de Villebride. Ce nouveau Grand-Maître, ayant pris connoissance de ce différend, condamna ses religieux à manger dans leur réfectoire à terre sur leurs manteaux, « selon, dit Joinville, le droit et « l'usage de la Terre-Sainte; et il ajoute : Je « me trouvai là présent avec les chevaliers, et « requîmes au Maître qu'il fît lever les frères de « dessus leurs manteaux, ce qu'il cuida refuser; « mais en la fin, force lui fut qu'ainsi le fit, car « nous nous assîmes à terre avec les frères pour « manger avec eux; et ils ne le voulurent souf- « frir, et fallut qu'ils se levâssent d'avec nous, « pour aller manger avec les autres frères à la « table, et nous laissèrent leurs manteaux, ap- « paremment par forme de satisfaction et dé- « dommagement. »

GUILLAUME DE CHATEAUNEUF. 1251. 1244.

On gardoit un silence exact dans les réfectoires de l'Ordre; des lectures pieuses et édifiantes y tenoient lieu de conversation; et ce ne fut qu'à la prière et sur les remontrances de frère Rambault, prieur de Hongrie, que le Pape Innocent IV, qui étoit alors sur la chaire de Saint-Pierre, permit, depuis, aux Hospitaliers de cette nation, de rompre le silence dans le réfectoire,

Guillaume de Chateauneuf. quand ils seroient obligés d'y recevoir des séculiers distingués par leur haute naissance, ou par leurs dignités.

Telle étoit alors la discipline régulière de cet Ordre, quand le roi Saint-Louis fut rappellé en France par la mort de la reine Blanche, sa mère, qui, en son absence, avoit la régence de ses États. Ce prince, après avoir fortifié Saint-Jean-d'Acre, rebâti Saïde, Césarée et Jaffa, et laissé dans le pays un secours considérable de troupes et d'argent, s'embarqua, le 24 avril de l'année
1254. 1254, chargé des bénédictions et des vœux de tout le peuple, et après avoir été également l'ad-
25 avril. 1254. miration des Sarrasins, comme des Chrétiens, par sa valeur dans les combats, et par une fermeté invincible dans ses disgrâces.

Quelque dépense que ce saint roi eût faite, et quelques précautions qu'il eût prises pour mettre en défense le peu de places qui restoient aux Chrétiens dans la Terre-Sainte, le Pape, justement allarmé de son départ, en recommanda particulièrement la conservation aux Hospitaliers. Pour les y engager, non-seulement il confirma tous les privilèges que ses prédécesseurs avoient accordés à l'Ordre; mais, croyant récompenser des services aussi essentiels que ceux qu'ils rendoient continuellement à toute la Chrétienté, il leur donna le monastère du Mont-Thabor, bâti sur cette montagne, en forme de forteresse, avec le château de Béthanie, où la reine Mélisende, femme du roi Foulques d'An-

jou, avoit autrefois établi des religieuses; mais qui, depuis la perte de Jérusalem, s'étoient retirées en Europe.

GUILLAUME DE CHATEAUNEUF.

Si on considère la situation des lieux, et le voisinage des Sarrasins, ces donations étoient moins des grâces que des engagemens à de nouveaux périls. Le Grand-Maître, sans examiner la situation si dangereuse de ces places, y établit différens corps de ses chevaliers; il fortifia, depuis, le château de Carach, situé dans le comté de Tripoli, et qui appartenoit à l'Ordre depuis long-tems; et comme ce Grand-Maître ne songeoit qu'à réprimer les courses des infidèles, il mit cent chevaliers, avec des troupes à la solde de l'Ordre, dans le château d'Assur, frontière des terres que les Sarrasins occupoient dans la Palestine.

On ne pourroit donner que de justes louanges à des soins si dignes de sa place, et de la valeur de ses chevaliers, si ces religieux et les Templiers, oubliant les devoirs de leur profession, et les lois du christianisme, n'avoient, en ce tems-là, tourné leurs armes les uns contre les autres. On vit renaître leurs anciennes animosités: forts ou foibles, ils se chargeoient par-tout où ils se rencontroient: enfin ces deux corps, si redoutables aux infidèles, en vinrent, pour ainsi dire, à une bataille et à un combat général (1). Le sort des armes ne fut pas favorable aux Tem-

(1) Rainaldi, ad ann. 1259, n° 61.

GUILLAUME DE CHATEAUNEUF. pliers; on ne fit point de prisonniers: les Hospitaliers taillèrent en pièces tout ce qui tomba sous leur sabre; à peine, dit l'historien ecclésiastique, resta-t-il un Templier pour porter, dans les places de son Ordre, les nouvelles de cette défaite. Ce qui restoit de Templiers à la Terre-Sainte, ne se sentant pas assez forts pour en tirer vengeance, appellèrent, par une citation générale, leurs frères d'Occident; et, ce qui est de plus surprenant dans cette espèce de guerre civile, où l'animosité régnoit avec tant de fureur, c'est que, si on excepte cette ancienne jalousie, qui leur mettoit de tems en tems les armes à la main, on trouvoit encore, dans leurs maisons, le même esprit de charité pour les pauvres et les pélerins, et le même zèle pour la défense des Chrétiens de la Palestine; et il auroit été bien à souhaiter que leur émulation ne fût jamais tournée que de ce côté-là.

1260. Le Grand-Maître de Châteauneuf mourut en ce tems-là; après sa mort, sa place fut remplie
1259. par frère HUGUES DE REVEL, d'une Maison illustre de Dauphiné, à laquelle il donna un nouvel éclat par la sage conduite qu'il tint dans le gouvernement. Pendant dix-huit ans que dura son magistère, l'Ordre, par rapport au temporel, prit une nouvelle forme. Nous avons dit que tous les biens de la religion étoient administrés par des religieux comptables, qui, après avoir pris ce qui étoit nécessaire pour leur subsistance, devoient faire passer le reste au chef-

HUGUES DE REVEL.

d'ordre et au trésor de la religion. Mais, comme la dépense de ces administrateurs absorboit souvent la recette, et d'ailleurs que l'Ordre, pour fournir aux frais immenses d'une guerre continuelle, avoit besoin d'un revenu fixe et certain, dans un chapître général tenu à Césarée, on arrêta un rôle des sommes que chaque maison enverroit à la Terre-Sainte et au trésor; et, parce que dans les obédiences et les commissions qui furent, depuis, données aux chevaliers chargés de cette administration, on se servit de cette expression : nous vous recommandons ces biens, etc. *Commendamus*, cette administration particulière de chaque maison prit le nom de *commendataria*, d'où est venu le nom de *commanderie*, et le titre de *commandeur* (1).

HUGUES DE REVEL.

*. Les mots de *commanderie* et de *commandeur* sont plus anciens que ne le croit Vertot.) Voir Sébast. Paoli, t. 1, pag. 87.)

Cependant ce titre n'étoit pas alors à vie : il étoit amovible, et fut substitué à celui de précepteur, dont on s'étoit servi jusqu'alors. On réduisit ensuite ces commanderies sous différens prieurés. Le prieur étoit chargé d'en faire la visite, et d'envoyer à la Terre-Sainte, en troupes ou en argent, les contributions ordinaires de chaque commanderie de son prieuré, appellées *responsions*, qui pouvoient être augmentées selon les besoins de l'Ordre, et en conséquence des ordonnances et des décrets du chapître général.

Ce chapître, tenu alors à Césarée, voulant autoriser cet esprit de désappropriation fondé

(1) Pantaléon, hist. lib. III, pag. 82.

Hugues de Revel. sur le vœu de pauvreté qne faisoient tous les chevaliers, leur défendit de tester, d'instituer des héritiers, et de faire aucun legs. Par ce statut, il ne leur est pas même permis de laisser, par testament, aucune gratification extraordinaire à leurs domestiques, sans un consentement exprès du Grand-Maître. Telle étoit alors la discipline de l'Ordre, nécessaire non-seulement par rapport à l'observation du vœu de pauvreté, mais encore eu égard aux guerres que cet Ordre soutenoit continuellement contre les infidèles. Nous allons entrer, à présent, dans des tems encore plus fâcheux, où ces religieux militaires continuèrent à donner de nouvelles marques de leur zèle et de leur valeur.

Bendocdar, qui avoit eu tant de part à la défaite de Robert, comte d'Artois, règnoit alors en Égypte : c'étoit le quatrième des Mamelus qui étoit monté sur le trône : il s'en étoit emparé par la mort de Melech-Elvahet, qu'il avoit fait massacrer, sous prétexte que ce sultan ne vouloit pas rompre une trève qu'il avoit faite avec les chrétiens Latins de la Palestine.

1263. Bendocdar, ayant été mis en sa place par les
1260. Mamelus, signala son avénement à la couronne par une guerre cruelle et sanglante qu'il fit aux Chrétiens, et sur-tout aux chevaliers des deux Ordres (1). « Le sultan de Babylone, dit le Pape Urbain IV, écrivant à Saint-Louis, est venu, con-

(1) Rain. ad ann. 1263, nº 1, 2.

« tre la foi des traités, camper avec une armée « formidable entre le Mont Thabor et Naïm; et « ses troupes, en haîne du nom Chrétien, ont « porté le fer et le feu jusqu'aux portes d'Acre: « il a même fait raser l'église de Nazareth et celle « du Mont Thabor. Ses soldats tuent indifférem- « ment tout ce qu'ils rencontrent, sans distinc- « tion d'âge ou de sexe. La condition de ceux « qui meurent par le fer des barbares, n'est pas « la plus à plaindre; il n'y a point de supplices « qu'ils ne fâssent souffrir à leurs prisonniers, « pour les obliger à changer de religion. » HUGUES DE REVEL.

Le sultan, ayant résolu de chasser entièrement les Chrétiens de la Palestine, assiégea la forteresse d'Assur, qui appartenoit à l'Ordre des 1265. Hospitaliers (1). C'étoit une des plus fortes places de la Palestine; et le Grand-Maître, outre la garnison, y avoit mis quatre-vingt-dix chevaliers: ils se firent tous tuer, l'un après l'autre, dans les différens assauts qu'ils soutinrent; le sultan n'entra dans la place qu'en passant sur les corps de ces intrépides guerriers, qui, sous le mérite de l'obédience, alloient avec joye au combat et à la mort.

Les Templiers, l'année suivante, ne furent pas mieux traités, et ne témoignèrent pas aussi moins de valeur et de fidélité pour leur religion. Ils étoient maîtres d'une autre forteresse, appellée Séphet. Bendocdar y mit le siége; et, après

(1) Sanut, lib. III, part. 12, cap. 8.

HUGUES DE REVEL.

une longue défense, le prieur du Temple, qui en étoit gouverneur, voyant tous ses ouvrages ruinés, fut obligé de capituler. On étoit convenu, par la capitulation, de le faire conduire, avec ses religieux et le reste de sa garnison, qui étoit encore de six cents hommes, jusques dans la place la plus voisine qui appartînt aux Chrétiens. Mais le sultan ne se vit pas plutôt maître de Séphet, qu'il fit désarmer les uns et les autres; et il ne leur donna que la nuit suivante pour se résoudre à mourir ou à se faire Mahométans. Le prieur du Temple, qui étoit un saint religieux, assisté de deux franciscains, employa ce peu de tems si heureusement, et il exhorta ses confrères et ses soldats, avec tant de zèle et de piété, à préférer la couronne du martyre à une vie périssable et déshonorée par une honteuse apostasie, qu'ils se laissèrent tous le lendemain égorger, plutôt que de vouloir changer de religion. Le soudan, irrité de leur fermeté et de la constance du prieur du Temple, après lui avoir inutilement offert des richesses et des dignités, le fit écorcher tout vif; et, comme s'il eût craint encore qu'il n'eût échappé à un supplice si cruel, il commanda qu'on lui coupât la tête. Il fit souffrir les mêmes tourmens (1) aux deux

(1) Post hos verò fratrem Jacobum de Podio et fratrem Jeremiam quia cæteros in fide firmaverant et priorem templariorum excoriari fecerunt, deindè fustigari, postremò ad locum cæterorum deducti, capite cæsi sunt. *Sanut ibid.*

HUGUES DE REVEL.

religieux de Saint-François, qui avoient servi d'aumôniers dans la place. « Par la mort de tant « de chevaliers des deux Ordres, dit le pape Clément IV, dans une de ses lettres, voilà le noble collège des Hospitaliers, et l'illustre milice « du Temple presque détruits; et, sans parler de « la perte de ces deux places, des armes et des « équipages, comment, après un tel massacre, « trouver assez de gentilshommes et de personnes nobles, pour remplacer ceux qui ont péri « dans ces deux occasions? »

Quoique les historiens contemporains, dès le douzième siècle, donnâssent le titre de *Grand* au Maître des Hospitaliers, comme on l'a pu voir dans cette histoire; cependant les Papes, soit pour se conformer à l'ancien usage, soit par rapport à leur suprême dignité, ne traitoient le supérieur général de l'Ordre, que de Maître des Hospitaliers de Saint-Jean. Ce fut le Pape Clément IV, dont nous venons de parler, qui, pénétré des services des Hospitaliers, donna à leur chef la qualité de *Grand-Maître,* comme on le trouve dans un bref de ce pontife, en date du 18 novembre 1267; et ce Pape, dans une autre 1267. bulle, ajoute: « Les frères de l'hôpital de Saint-« Jean de Jérusalem, doivent être considérés « comme les Machabées du nouveau Testament. « Ce sont ces généreux chevaliers, qui, ayant re-« noncé aux désirs du siècle, et abandonné leur « patrie et leurs biens, ont pris la croix pour se « mettre à la suite de Jésus-Christ. C'est d'eux

HUGUES DE REVEL. 1269. « dont le Sauveur des hommes se sert, tous les « jours, pour purger son église des abominations « des infidèles; ce sont eux qui, pour la défense « des pélerins et des Chrétiens, exposent si coura« geusement leurs vies dans les plus grands dan« gers. » C'est ainsi qu'en parle ce Pape dans sa bulle donnée, à Viterbe, en date du 4 des Calendes de juin, et de l'an premier de son pontificat.

Mais quelque honorables que fûssent ces éloges et ces titres, la Terre-Sainte et les Ordres militaires en particulier, pressés et, pour ainsi dire, accablés par la puissance formidable de Bendocdar, avoient besoin, pour leur secours, de quelque chose de plus effectif que de louanges stériles. Le soudan, se prévalant de la consternation où étoient les Chrétiens, leur venoit d'enlever le port de Jaffa; quinze jours après, il emporta le château de Beaufort. Mais la conquête la plus
7 mars 1268. importante qu'il fit, fut celle de la célèbre ville
15 avril. d'Antioche, qui ne lui coûta pas seulement les
19 mai. frais d'un siége. Il s'en rendit maître par la trahison du patriarche; d'autres disent par la lâcheté des habitans. Ils n'en furent pas mieux traités; soit que le cruel soudan aimât à répandre du sang, soit qu'il fût bien aise de diminuer, dans cette grande ville, le nombre des habitans Chrétiens, il en fit passer dix-sept mille par le fil de l'épée, et en emmena cent mille en esclavage.

Bendocdar tourna, ensuite, l'effort de ses armes contre la forteresse de Carach, qui appar-

tenoit à l'Ordre de Saint-Jean. Les chevaliers soutinrent le siége, pendant près de deux mois, contre toute la puissance de ce prince, à l'exemple de leurs frères qui avoient défendu Assur; et, sans vouloir entendre parler de capitulation, ils se firent tous tuer sur la brêche; et le sultan n'entra dans la place qu'après la mort du dernier de ces généreux guerriers.

HUGUES DE REVEL.

Tel étoit alors l'état de la Terre-Sainte, sans souverain, sans armée, sans secours, n'ayant pour toute ressource que les Ordres militaires, qui se voyoient accablés par les armées nombreuses des infidèles. Je tirerois volontiers le rideau sur des endroits si tristes, si les lois de l'histoire ne m'obligeoient de rapporter également les différens évènemens, et les mauvais succès comme les bons.

1270.

1266.

Parmi ces guerres continuelles, et au milieu du tumulte des armes, le Grand-Maître, aussi attentif à la conservation de la discipline régulière, qu'à la défense des places confiées à la valeur de ses chevaliers, convoqua et tint jusqu'à cinq chapitres généraux. Il s'y fit plusieurs réglemens très-utiles; et on confirma, en même-tems, les anciens usages de l'Ordre, entre lesquels on voit que, pour y être reçu en qualité de chevalier, il falloit être issu, dans un légitime mariage, tant du côté paternel que maternel, de Maisons nobles de noms et d'armes. La même condition étoit requise pour les religieuses de l'Ordre; et, dans un de ces chapitres, il fut per-

HUGUES DE REVEL.

mis au châtelain d'Emposte d'admettre à la profession les demoiselles qui feroient paroître une véritable vocation, et qui postuleroient pour être reçues, soit dans le prieuré de Sixène, soit dans les autres maisons de filles, qui dépendoient de sa châtellenie et de son prieuré. Il fut défendu dans les mêmes chapitres, et sous le magistère du Grand-Maître de Revel, de donner l'habit à aucun religieux qui auroit fait profession dans un autre Ordre. Enfin, par les mêmes règlemens, les Hospitaliers ne pouvoient point choisir des confesseurs étrangers et hors de l'Ordre, sans une permission expresse du prieur de l'église, supérieur des chapelains, qui tenoit lieu d'évêque et d'ordinaire dans l'Ordre, et qui, par la concession des Papes, en avoit l'autorité, et même les ornemens quand il officioit.

De ces soins et de ces règlemens religieux, le Grand-Maître passa à de plus importans, qui regardoient la conservation et la défense de la Terre-Sainte; et, de concert avec le Grand-Maître des Templiers, il fit une trève avec le soudan d'Égypte, dans la vue d'en profiter, pour tirer du secours du côté de l'Occident, sans lequel il étoit impossible aux chrétiens Latins de se maintenir plus long-tems dans la Palestine.

L'un et l'autre Grand-Maître passèrent, depuis, en Italie pour le solliciter plus vivement. L'élévation de Théalde ou Thibaud, archidiacre de Liège, sur la chaire de Saint-Pierre, les détermina à entreprendre ce voyage. Les cardinaux,

après avoir laissé vaquer le Saint-Siège deux ans neuf mois sans se pouvoir accorder, et sans donner un chef visible à l'église, convinrent enfin de la personne de Thibaud, archidiacre de Liège, de la noble Maison de Visconti; et ils lui envoyèrent, à la Terre-Sainte, où sa piété l'avoit conduit alors, le décret de son élection. Personne ne pouvoit être un meilleur témoin de l'extrêmité et des justes besoins des Chrétiens de ce pays-là. Ce saint Pape en étoit pénétré; et, avant que de partir, il promit aux Grands-Maîtres d'employer toute l'autorité que Dieu venoit de lui donner, dans l'église, pour leur procurer du secours. On prétend qu'en montant dans le vaisseau qui devoit le porter en Italie, il employa, pour confirmer sa parole, cette expression du psaume 136: « O Jérusalem, Cité Sainte, « si je t'oublie jamais, que je sois moi-même ou- « blié parmi les hommes. »

Ce fut à ce saint pontife, appellé Grégoire X, que les deux Grands-Maîtres, qui le suivirent de près, s'adressèrent en arrivant en Italie. Il avoit déjà préveuu leurs prières et leurs remontrances; et, à peine avoit-il débarqué, que, fermant l'oreille aux complimens des cardinaux et des courtisans, il travailla uniquement, pendant huit jours, à chercher les moyens de secourir la Terre-Sainte. Il s'assura d'abord de douze galères armées, dont Pise, Gênes, Marseille et Venise devoient fournir chacun trois. Pour subvenir aux frais de la guerre, il emprunta de Philippe-

Hugues de Revel.

le-Hardi, roi de France, fils de Saint-Louis, vingt-cinq mille marcs d'argent; et, pour sûreté de cette somme, les Templiers engagèrent, à ce prince, toutes les terres qu'ils possédoient dans ses États (1).

Les deux Grands-Maîtres, en arrivant en Italie, apprirent, avec bien de la joye, les mesures que le Pape avoit déjà prises en faveur de la Terre-Sainte. Cependant, après lui avoir baisé les pieds, ils lui représentèrent que ce secours pouvoit, à la vérité, reculer, pour quelque tems, la perte du peu de places qui restoient aux Chrétiens, mais qu'il falloit des forces plus considérables, s'il prétendoit chasser les infidèles de toute la Palestine.

Le Pape entra dans leurs vues; et, après en avoir conféré avec les cardinaux, il convoqua un concile général à Lyon, comme le moyen le plus sûr pour exciter le zèle des fidèles, et pour produire une nouvelle croisade. C'est ce que nous apprenons d'une lettre de ce pontife au roi de France, Philippe III, dit le-Hardi. « Pendant le « séjour que nous avons fait à la Terre-Sainte, » dit Grégoire, dans sa lettre, « nous avons conféré « avec les chefs de l'armée Chrétienne, avec les « Templiers et les Hospitaliers, et les grands du « pays, touchant les moyens d'en empêcher la « ruine totale. Nous en avons traité depuis avec « nos frères, les cardinaux; et nous avons trouvé

(1) Rainald, ad ann. 1272, nº 7 et 8.

« qu'il y faut envoyer incessamment quelque se- Hugues
« cours sur les galères, en attendant celui que de Revel.
« nous espérons procurer par l'assemblée d'un
« concile général. »

Ce concile ne se tint qu'en 1274; le Pape s'y 1274.
rendit et en fit l'ouverture, le 2 mai. Il voulut
que les deux Grands-Maîtres s'y trouvâssent pour 7 mai 1274.
représenter, eux-mêmes, l'état déplorable de la Terre-Sainte; et, si on en croit un ancien manuscrit, intitulé *Cérémonial des cardinaux*, qui se trouve dans la bibliothèque du Vatican, sous le numéro 4734, ce pontife leur assigna dans le concile une place distinguée, et au-dessus de tous les ambassadeurs, des pairs de France, et des autres grands seigneurs qui étoient venus à cette célèbre assemblée.

Je n'entreprends point de rapporter ce qui s'y passa dans les différentes sessions; je remarquerai seulement que, dans la dernière, il fut arrêté qu'on prêcheroit la croisade dans toute la Chrétienté; et, pour fournir aux frais immenses qu'exigeoit un si grand armement, on imposa sur toutes les dignités ecclésiastiques, et sur tous les bénéfices des sommes considérables, par forme de décimes payables en six ans.

Philippe, roi de France, avoit déjà pris la croix. Rodolphe, qui, de simple comte de Hasbourg, venoit d'être élu empereur d'Allemagne, la reçut des mains du Pape; et Michel Paléologue, qui, dès l'année 1261, avoit surpris Constantinople, pour être reconnu empereur par les

Hugues de Revel.

princes d'Occident, offroit de joindre ses forces à celles des croisés, et de se croiser lui-même. Mais personne ne prit la croix avec plus de zèle que Charles, duc d'Anjou, frère du roi Saint-Louis, et roi des deux Siciles, qui se prétendoit roi de Jérusalem, en vertu d'un transport et d'une cession que lui en avoit fait, au concile même, Marie, princesse d'Antioche, fille de Boëmond IV, et de la princesse Mélisende, quoique Hugues III, roi de Chypre, soutînt que la couronne de Jérusalem lui appartenoit, comme issu en droite ligne d'Alix de Champagne, fille de Henry, comte de Champagne, et d'Isabeau, fille d'Amaulry troisième, roi de Jérusalem. Ce prince se fit couronner, en cette qualité, dans la ville de Tyr; et le roi de Sicile, de son côté, en attendant qu'il pût passer à la Terre-Sainte, pour prendre possession des débris de ce malheureux royaume, y envoya, en qualité de son lieutenant, Roger de Saint-Severin. Les seigneurs du royaume se partagèrent entre les deux prétendans; et le Grand-Maître des Templiers, à son retour du concile, se déclara pour le roi de Sicile. Mais le Grand-Maître de Revel et les chevaliers de Saint-Jean restèrent neutres, conformément à leur règle et aux statuts de l'Ordre; et ils protestèrent qu'il ne leur étoit point permis de prendre les armes contre aucun prince Chrétien. Cette conduite, quoique également sage et équitable, leur attira le ressentiment de

Charles d'Anjou, qui fit saisir tous les biens que l'Ordre possédoit dans ses États. HUGUES DE REVEL.

Bendocdar n'auroit pas manqué de profiter de ces funestes divisions qui partageoient tous les chrétiens Latins de la Palestine; mais il mourut, en ce tems-là, d'une blessure qu'il avoit reçue dans une bataille, où il fut défait par les successeurs de Gengis-khan.

L'histoire marque, dans l'année suivante, la mort du Grand-Maître Hugues de Revel, consumé par les soins pénibles du gouvernement, et par les cruelles inquiétudes des suites déplorables qu'il prévoyoit pour l'avenir. Les chevaliers, assemblés en chapitre dans leur maison de Saint-Jean-d'Acre, firent remplir sa place par frère NICOLAS LORGUE, religieux d'un caractère doux et insinuant, et qui employa tous ses soins, pendant son ministère, pour éteindre les divisions qui étoient entre les chevaliers de son Ordre et ceux du Temple. 1278. NICOLAS LORGUE.

Quoique la trève que les deux Grands-Maîtres avoient faite, avant leur départ pour l'Occident, avec Bendocdar, subsistât encore, un capitaine de Melec-Saïs, son successeur, soit qu'il en eût des ordres secrets de son maître, soit par un esprit de brigandage, la rompit, et vint faire des courses, et ravager la campagne jusqu'aux portes de Margat, forteresse appartenante aux Hospitaliers de Saint-Jean.

Les chevaliers, surpris de cette incursion au

NICOLAS LORGUE.

milieu de la trève, sortirent de la place en bonne ordonnance, chargèrent ces pillards, et en taillèrent en pièces la meilleure partie. Le sultan, voulant avoir sa revanche, envoya, aux environs de la place, un plus gros parti composé de cinq mille hommes. Les chevaliers firent une nouvelle sortie; mais, avant que d'avancer contre ces infidèles, ils laissèrent une partie de la garnison proche des portes de la ville, et dans une embuscade, pour faciliter leur retraite. Ils marchèrent ensuite droit aux ennemis; et, après une légère escarmouche, ils se retirèrent avec une frayeur apparente, et comme s'ils eûssent été épouvantés du nombre supérieur des infidèles. Les Sarrasins, pleins d'audace et de confiance, les poussèrent; les Chrétiens continuèrent à se retirer devant eux, jusqu'à ce qu'ils les eûssent attirés au-delà de l'embuscade; pour-lors ils firent face et chargèrent en tête les ennemis, pendant que les troupes qui étoient dans l'embuscade, en sortirent; poussant alors de grands cris, ils prirent les infidèles en queue. Ceux-ci, surpris et marchant la plûpart sans ordre et sans précaution comme à une victoire certaine, furent bientôt enfoncés; ce fut moins, dans la suite, un combat qu'une déroute. Les Sarrasins cherchèrent, à leur tour, leur salut dans la fuite; il y en eut beaucoup de tués et plusieurs furent faits prisonniers avec l'émir qui commandoit ce détachement.

Le sultan, piqué de cette dernière déroute,

résolut de s'en venger par la ruine même et la destruction de cette forteresse; mais, ayant été retenu dans ses États par des affaires importantes, il ne put exécuter son dessein que trois ans après, qu'il vint lui-même assiéger la place, à la tête d'une armée formidable. Le Grand-Maître y tenoit toujours un gros corps de troupes. Melec-Saïs tenta d'abord d'emporter la place par escalade. Ses soldats se présentèrent, avec des échelles, au pied des murailles, et tâchèrent d'en gagner le haut, mais ils trouvèrent par-tout le même courage et la même résistance.

Les chevaliers ne les laissèrent monter que pour les précipiter de plus haut; les pierres, les feux d'artifice, l'eau bouillante, tout fut mis en usage; et le sultan, après avoir perdu beaucoup de monde, fut obligé de faire sonner la retraite. Il fallut que ce prince en revînt aux règles ordinaires: il ouvrit la tranchée, et battit les murailles avec les machines et les pierres dont on se servoit en ce tems-là. Mais ils avançoient peu; les chevaliers faisoient, tous les jours, des sorties: et, après avoir nettoyé la tranchée, ils portoient souvent la terreur jusqu'au milieu du camp des infidèles. Ils brûlèrent même, plus d'une fois, toutes les machines; et ils auroient réduit le sultan à lever le siége, s'ils n'eûssent pas eu un ennemi caché, qui les surprit, et dont ils ne purent se défendre.

Pendant que Melec-Saïs les amusoit, pour ainsi dire, par de fausses attaques, ses troupes

NICOLAS LORGUE. travailloient, jour et nuit, à creuser des mines qu'ils poussèrent jusques sous les murailles de la place, en sorte qu'elles ne posoient plus que sur des appuis de bois: il envoya ensuite sommer le gouverneur et la garnison de lui ouvrir les portes. Ils reçurent cette sommation avec raillerie; et ils demandèrent, à l'officier, si son maître avoit cru leur devoir faire un pareil compliment, avant que de lever le siége. Mais il fallut changer bientôt de langage; cet officier leur dit que la forteresse étoit minée par-tout; il leur offrit de les conduire dans la mine, et de leur faire voir qu'il ne tenoit qu'au sultan de faire mettre le feu aux appuis, et de s'ouvrir, par-là, un passage dans la place. Le gouverneur envoya aussitôt, avec cet officier, deux chevaliers qui furent convaincus, dans ce moment, de la vérité de sa relation. Il fallut traiter et abandonner la place; et, après que les chevaliers en furent sortis, le sultan la fit raser, pour leur ôter l'espérance d'y rentrer dans une conjoncture plus favorable.

1285. Un historien (1) prétend que des chevaliers
* 1284. Allemands, qui se trouvèrent à la défense de cette place, bâtirent depuis, dans leur pays, pour en conserver la mémoire, une forteresse sur le même plan, qu'ils appellèrent Mergatheim, qui, après avoir appartenu long-tems à l'Ordre de Saint-Jean, est tombée depuis entre les mains des chevaliers Teutoniques.

(1) Pantaléon, lib. III, pag. 85.

Le sultan, après la conquête de Margat, s'empara du château de Laodicée; et il se disposoit à faire le siége de Tripoli, lorsqu'un des principaux émirs, appellé Melec, le fit périr, et se plaça sur le trône, sous le nom de Melec-Messor. Ce nouveau soudan, après avoir établi sa puissance dans l'Égypte, reprit le dessein qu'avoit eu son prédécesseur, de chasser les Chrétiens de la Palestine, et forma le siége de Tripoli, qu'il emporta d'assaut, et qu'il fit raser, comme Melec-Saïs avoit fait Margat. Il auroit pu étendre plus loin ses conquêtes; mais, craignant de s'attirer toutes les forces d'Occident par quelque nouvelle croisade, il fit une trève avec Henri II, roi de Chypre, fils de Hugues III, qui, depuis la malheureuse catastrophe des Vêpres Siciliennes, au préjudice de Charles, duc d'Anjou, roi de Sicile, s'étoit fait reconnoître et couronner roi de Jérusalem, et avoit chassé de la Palestine le lieutenant et les troupes du prince Français (1).

NICOLAS LORGUE.

Telle étoit la situation des affaires de la Terre-Sainte. De tant de places que Godefroy de Bouillon et ses successeurs avoient conquises, il ne restoit plus que la seule ville de Saint-Jean-d'Acre. Tous les chrétiens Grecs et Latins, de différentes nations, s'y étoient réfugiés, et ce

(1) Apud Acon urbem Syriæ rex Cypri fecit se coronari, in præjudicium regis Siciliæ, in regem Jerusalem; et quia id templarii et fratres hospitales permiserant, res eorum et bona per Apuliam et terram regni Siciliæ in manu regiâ capiuntur.

Nicolas Lorgue.

qui eût dû en faire la force, causoit sa foiblesse, par la division qui étoit entre les chefs de ces différens corps qui se prétendoient indépendans les uns des autres.

Le Grand-Maître des Hospitaliers, touché de la perte de Margat, et prévoyant, avec douleur, la ruine entière du christianisme dans la Terre-Sainte, passa en Occident pendant la trève, pour en tirer quelque secours. Il s'adressa au Pape Nicolas IV, qui étoit alors sur la chaire de Saint-Pierre, et lui représenta, dans les termes les plus touchans, l'extrêmité à laquelle les Chrétiens de la Palestine étoient réduits, et le besoin qu'ils avoient d'un puissant secours de troupes et d'argent. Mais il ne put obtenir qu'environ quinze cents hommes, la plûpart bandits et gens ramassés, sans courage et sans discipline. Le Pape se dispensa même de fournir, de son trésor, l'argent nécessaire pour les soudoyer. Ainsi le Grand-Maître ne remporta de son voyage que des marques d'une compassion stérile, et quelques lettres de recommandation pour les princes Chrétiens, mais qui ne produisirent aucun effet: c'est que le mauvais succès de tant de croisades, où il étoit péri un nombre infini de princes, de seigneurs, et de peuples de tout l'Occident, avoit fort ralenti le zèle et l'ardeur des Chrétiens. Le Grand-Maître ne put donc ramener avec lui que quelques troupes levées à la hâte, et que les Vénitiens passèrent, en Orient, sur leurs galères.

Ce foible secours, étant arrivé à Acre, ne fit

qu'augmenter le trouble et la division. Le Grand-Maître, accablé d'années, et encore plus de la douleur de ne voir aucune ressource pour le salut de cet État, mourut peu après son retour : heureux en ce qu'il quitta la vie avant que son Ordre quittât la Palestine, et qu'il ne fût point témoin de la perte entière de la Terre-Sainte. NICOLAS LORGUE.

Ce Grand-Maître, pendant son gouvernement, et de l'avis du Conseil de l'Ordre, fit plusieurs règlemens très-utiles. Ce fut lui qui prescrivit la forme du sceau des Grands-Maîtres, et de celui du trésor ou du Conseil. On lui attribue aussi l'article des statuts, qui défend aux frères de se trouver en armes dans le chapître, ou dans l'endroit où se doit faire l'élection du Grand-Maître; et on voit, au titre dix-huit, une énumération que ce Grand-Maître, avant que de mourir, publia des fautes et des crimes qui emportoient la privation de l'habit.

Le chapître, après sa mort, élut pour Grand-Maître frère JEAN DE VILLIERS, de la langue de France. Ce fut pendant son magistère que des soldats Chrétiens, de la garnison d'Acre, furent cause de la rupture de la trève. Nous avons dit que ce n'étoient la plûpart que des bandits et des gens ramassés de différens endroits, que le libertinage et l'oisiveté avoient fait enrôler, mais sans courage et sans discipline ; et, comme ils ne recevoient point de solde règlée, ils sortoient souvent de la ville, se répandoient dans la campagne, et voloient indifféremment les Chrétiens JEAN DE VILLIERS. 1289. * 1288.

JEAN DE VILLIERS.

et les infidèles. Ils venoient, au préjudice de la trève, de piller les bourgades des Sarrasins (1). Le soudan envoya demander raison de ces brigandages à ceux qui commandoient dans la place; mais il n'y avoit point alors de gouverneur en chef: la ville étoit remplie de Chypriots, de Vénitiens, de Gênois, de Pisans, de Florentins, d'Anglois, de Siciliens, d'Hospitaliers, de Templiers, de Teutoniques, tous indépendans les uns des autres: chaque nation occupoit un quartier de la ville, où ils *étoient* cantonnés sans aucune subordination. Le légat et le patriarche avec le clergé, s'étoient aussi retranchés dans un endroit particulier; tout cela formoit un corps considérable d'habitans, qui n'étoient que trop capables de défendre la place, s'ils eûssent été unis.

Mais la jalousie entre tant de nations différentes, et les intérêts particuliers de leurs chefs, les rendoient suspects et odieux les uns aux autres; et, au lieu de concourir au bien commun, c'étoit assez qu'une nation eût ouvert un avis, pour qu'une autre s'y opposât. On en venoit

(1) Mille quingenti stipendiarii in Terræ Sanctæ subsidium à papâ Nicolao missi contra voluntatem civium, templi et hospitalis militiæ, armati de Acon exeuntes treugas cum soldano initas irrumpunt, et versùs casalià et Sarracenorum oppida incursantes, absque misericordià Sarracenos, utriusque sexûs quos reperiunt, occiderunt, qui pacificè sub treugis initis quiescere se credebant. *Nangis*, *ad ann.* 1290.

même souvent aux voyes de fait; cette malheureuse ville renfermoit, dans son enceinte, ses plus cruels ennemis. Elle les trouvoit sur-tout dans un grand nombre des soldats de la garnison, et même parmi la plûpart de ses habitans, gens noircis des crimes les plus affreux. Jean de Villiers.

Le meurtre, l'assassinat et le poison demeuroient impunis; les criminels trouvoient un asyle toujours sûr dans les autres quartiers de la ville où ils n'avoient point commis de crimes. La corruption des mœurs étoit générale presque dans toutes les conditions, sans en excepter ceux même que leur profession engageoit à une continence parfaite. On faisoit gloire du vice, qu'on déguise sous le nom de foiblesse humaine; et il y avoit même des hommes assez effrontés pour ne se pas cacher de ce péché affreux, que la nature ne souffre qu'avec horreur; en sorte que, de tous les peuples Chrétiens ou Mahométans qui habitoient la Syrie et la Palestine, les habitans de Saint-Jean-d'Acre passoient pour les plus méchans. Ainsi il ne faut pas s'étonner si cette multitude confuse de scélérats et de bandits, refusa de donner satisfaction au soudan sur les plaintes qu'il faisoit, comme le proposoient les chefs des trois Ordres militaires. Les infidèles, sur ce refus, déclarèrent la guerre à des gens qui étoient sans chefs, sans armée, sans forces, et qui ne cherchoient, dans la prise des armes, que l'impunité de leurs crimes passés, et les occasions d'en pouvoir commettre de nouveaux.

JEAN DE VILLIERS.

Le soudan, bien instruit des divisions qui règnoient parmi les habitans d'Acre, mit sur pied une puissante armée pour former le siége de cette place, et pour chasser entièrement tous les chrétiens Latins de la Syrie; mais ce prince mourut en chemin. On prétend qu'il fut empoisonné par un émir, lieutenant-général de son armée, qui se flattoit, par sa mort, d'occuper sa place. Le prince eut encore assez de vie pour le faire arrêter: il fut écartelé par ses ordres; et le soudan, avant que d'expirer, conjura le prince Calil, son fils, de ne le point faire enterrer, qu'il ne se fût rendu maître de cette ville (1).

1291. * 1290.

L'armée, après sa mort, reconnut le jeune prince pour soudan, sous le nom de Melec-Seraf. Il s'avança aussi-tôt du côté d'Acre, qu'il assiégea le 5 avril de l'année 1291. On prétend qu'il avoit dans son armée cent soixante mille hommes de pied, et soixante mille chevaux.

Les attaques furent vives et continuelles; et, la nuit comme le jour, les infidèles ne donnoient point de relâche aux assiégés. Ils employoient en même tems la sappe et la mine, battoient continuellement les murailles avec des pierriers et avec toutes les autres machines de guerre, qui, en ce tems-là, étoient en usage. Comme la mer étoit libre, et que les Chrétiens avoient un grand nombre de vaisseaux dans le port, la plûpart des habitans, et sur-tout les plus riches,

(1) Chron. Guill. de Nangis.

s'embarquèrent avec leurs femmes, leurs enfans et leurs meilleurs effets. Les uns cherchèrent un asyle dans l'isle de Chypre, et les autres se réfugièrent dans les ports de la Grèce ou de l'Italie. Il ne resta dans la place qu'environ douze mille hommes de troupes règlées, et composées, la plûpart, des Hospitaliers, des Templiers, des Teutoniques, et de quelques soldats séculiers qui combattoient sous les Enseignes de ces trois Ordres.

Henry II, roi de l'isle de Chypre, et qui prenoit toujours le tître de roi de Jérusalem (1), débarqua dans le port d'Acre, à la tête de deux cents chevaliers, et de cinq cents hommes de pied. C'étoit un foible secours contre la puissance formidable du soudan; d'ailleurs, on n'étoit pas prévenu en faveur du courage du prince Chrétien. Ainsi la garnison, qui vit bien qu'elle ne pourroit pas se défendre long-tems sans un commandant qui sçût faire la guerre, élut, d'un commun consentement, pour gouverneur de la place, frère Pierre de Beaujeu, Grand-Maître des Templiers, Capitaine qui avoit vieilli dans le commandement des armées. Le besoin de l'État, véritable interprète du mérite, lui fit déférer le commandement, du consentement même du roi de Chypre, qui, dans une conjoncture si importante et si pleine de périls, voulut bien oublier la qualité, qu'il affectoit toujours, de roi de Jérusalem.

(1) Chron. Nangis, ad ann. 1291.

JEAN DE VILLIERS.

Le soudan fit tenter la fidélité du Grand-Maître par des offres de sommes immenses. Mais le Templier n'y répondit que par la juste indignation qu'il eut de ce que le soudan l'eût cru capable de les écouter. On faisoit, tous les jours, par son ordre, des sorties, où un grand nombre d'infidèles périssoient; mais, malgré une si vigoureuse résistance, Melec-Seraf, qui ne manquoit pas de soldats, avançoit ses travaux; il fit tomber, à la fin, plusieurs tours, et entr'autres celle qu'on appelloit la Tour-Maudite, qui étoit considérée comme la forteresse de la ville. Les infidèles montèrent aussitôt à l'assaut; le roi de Chypre, qui se trouva en cet endroit, fit ferme avec les Chypriots; il en périt un grand nombre dans cette action; et les infidèles auroient emporté la place, si la nuit, qui survint, n'eût fait cesser l'assaut.

Le roi de Chypre, prévoyant qu'il auroit, le lendemain, à combattre les mêmes ennemis, et en plus grand nombre, pria les chevaliers Teutoniques de vouloir bien occuper son poste pendant la nuit, sous prétexte que ses troupes avoient besoin de repos, après avoir soutenu une si rude attaque; et il leur promit qu'il reviendroit, le lendemain, au point du jour, les relever. Mais, en quittant la brèche, il se rendit au port, s'embarqua sur ses vaisseaux, et regagna son isle.

Les infidèles ne manquèrent pas, le lendemain, de revenir à l'assaut; les Mamelus, soldats déterminés, montèrent sur la brèche, tuèrent tout

ce qui leur résista, accablèrent, par leur grand nombre, les Teutoniques, et pénétrèrent jusqu'au cœur de la ville. Ils s'en croyoient les maîtres; mais, aux cris et au bruit que faisoient les victorieux et les vaincus, le maréchal des Hospitaliers de Saint-Jean, par ordre du Grand-Maître, étant accouru à la tête d'une troupe de chevaliers de son Ordre, les chargea si brusquement, qu'ils furent obligés de reculer: il y en eut un grand nombre de tués dans cette retraite forcée; et les Hospitaliers en précipitèrent plusieurs du haut de la brèche dans les fossés.

Le soudan, qui comptoit pour rien la perte de quelques bataillons, en renvoya d'autres, le second jour, pour renouveller l'attaque: jamais combat ne fut plus opiniâtre; la brèche fut emportée et reprise plusieurs fois; la nuit seule sépara les combattans. Les infidèles, rebutés d'une résistance si courageuse, tournèrent tous leurs efforts du côté de la porte de Saint-Antoine; ils trouvèrent, en cet endroit, les deux Grands-Maîtres, dont la présence seule sembloit rendre invincibles leurs chevaliers. On y combattit long-tems avec une ardeur égale; les Mamelus et les Hospitaliers se prenoient corps à corps, et sembloient, d'un combat général, avoir fait autant de duels particuliers: personne ne connoissoit le péril; chaque soldat vouloit vaincre ou mourir. Mais, comme les infidèles étoient supérieurs en nombre aux Chrétiens, il resta, à la fin, peu de monde pour la défense de ce poste; et le maré-

JEAN DE ILLIERS. chal des Hospitaliers, chevalier d'une haute valeur, étant tombé de plusieurs coups qu'il reçut en même-tems, le Grand-Maître des Templiers adressant la parole à celui des Hospitaliers: « Nous ne pouvons plus tenir, lui dit-il, et la « ville est perdue, si, en attaquant le camp même « des ennemis, vous ne trouvez moyen de causer « une diversion qui rallentisse leur ardeur, et « qui nous donne le tems de fortifier le poste « que nous défendons. »

Le Grand-Maître des Hospitaliers prit avec lui ce qu'il trouva de ses chevaliers en état de monter à cheval, partit sur le champ; et, étant sorti par une porte opposée à l'attaque, il se flatta de surprendre le camp ennemi; mais on y faisoit trop bonne garde. Le soudan, pendant l'assaut, avoit fait monter à cheval toute sa cavalerie; le Grand-Maître, qui n'avoit pas cinq cents chevaux, se vit bientôt chargé, et obligé de se retirer. Comme il rentroit dans la ville, il apprit, avec douleur, que le Grand-Maître des Templiers venoit d'être tué d'une flèche empoisonnée; que la plûpart de ses chevaliers avoient été taillés en pièces, et que l'ennemi, maître de la ville, y mettoit tout à feu et à sang.
1291. Comme il ne lui restoit plus d'autre parti que de sauver au moins sa troupe, il tourna du côté du port, quoique toujours poursuivi par les infidèles: et, ayant jetté beaucoup d'albalêtriers dans des barques, à la faveur des flèches qu'ils tiroient continuellement sur la cavalerie du sou-

JEAN DE VILLIERS.

dan, il fit embarquer ce qu'il avoit d'Hospitaliers avec lui, dans une caraque qui appartenoit à l'Ordre, et gagna l'isle de Chypre. Trois cents Templiers, qui avoient échappé à la fureur des infidèles, ayant voulu se rendre sur le port, furent coupés. Ces généreux soldats de Jésus-Christ, ne pouvant percer cette foule innombrable d'Égyptiens qui remplissoient toutes les rues, se jettèrent dans la tour du temple pour s'y ensevelir; plusieurs femmes et filles de la ville s'y étoient déjà réfugiées; les Templiers se barricadèrent aussitôt, et tinrent plusieurs jours. Le soudan fit miner cette tour, et les Templiers ayant reconnu qu'elle ne portoit plus que sur des appuis de bois, auxquels on pouvoit mettre le feu à tous momens, ils convinrent d'en sortir, à condition qu'on leur laisseroit libre le passage du port; qu'on faciliteroit leur embarquement; et qu'on conserveroit l'honneur des femmes et des filles. La capitulation étant signée, ils ouvrirent les portes de la tour; mais les premiers soldats ennemis n'y furent pas plutôt entrés, qu'ils entreprirent de faire violence aux personnes du sexe. Les Templiers, indignés de leur brutalité et de leur manque de parole, mirent l'épée à la main, taillèrent en pièces ces insolens, fermèrent les portes; et, quoique leur perte fût inévitable, ils ne voulurent plus entendre parler de capitulation.

Les infidèles, l'épée d'une main, et une échelle de l'autre, se présentèrent pour monter à l'esca-

JEAN DE VILLIERS.

lade. Les murailles, en un instant, furent couvertes de soldats, qui tâchoient d'en gagner le haut; mais, comme ces murailles étoient minées, ainsi que nous venons de le dire, les appuis manquèrent, la tour croula avec un bruit épouvantable, et ensevelit sous ses ruines l'infidèle comme le Templier. Les femmes et les filles qui s'étoient enfermées dans cette tour, eurent le même sort; et elles préférèrent une mort honorable au péril qu'elles auroient couru, si elles étoient tombées sous la puissance de ces barbares, encore plus odieux par leur brutalité et par leur débauche, que par leur cruauté (1).

Un couvent entier de religieuses, de l'Ordre de Sainte-Claire, ne montra pas moins de courage. Ces saintes vierges se défigurèrent en différentes manières, avec plus de soin que les femmes de ce siècle n'en prennent à s'embellir par des couleurs étrangères. Les unes se coupèrent le nez; d'autres s'enfoncèrent des ciseaux dans les joues; toutes avoient le visage couvert de sang; et, dans un état si affreux, les infidèles, ne voyant que des objets qui faisoient horreur, les massacrèrent impitoyablement; et, par leur mort, mirent ces chastes épouses du Sauveur du Monde à couvert de leur insolence. Plus de soixante mille personnes périrent dans Saint-Jean-d'Acre, ou demeurèrent esclaves des infidèles.

(1) Idem Sanut. lib. III.

Le soudan, pour faire perdre aux Chrétiens d'Occident l'espérance de se rétablir jamais dans cette ville, la fit raser avec Tyr, Sidon et toutes les villes le long de la côte, dont il se rendit maître. Ce qui restoit d'Hospitaliers, de Templiers, de Teutoniques, dans quelques châteaux qui leur appartenoient, ne pouvant s'y maintenir contre une puissance si formidable, les abandonnèrent, et s'embarquèrent pour tâcher de gagner l'isle de Chypre. On prétend que de plus de cinq cents Templiers, qui avoient soutenu si courageusement le siége d'Acre, il n'en échappa que dix, qui, s'étant jettés dans une barque, abordèrent heureusement le long des côtes de l'isle de Chypre. Les chevaliers Teutoniques, ayant recouvré quelques vaisseaux, et ne voulant plus rester en Orient, retournèrent en Europe, et se rendirent en Prusse et dans la Livonie, dont leur Ordre jouissoit à titre de souveraineté. Mais les Hospitaliers et le peu qui restoit de Templiers, dans l'espérance de pouvoir, à la faveur de quelque croisade, rentrer dans la Terre-Sainte, n'en voulurent point abandonner le voisinage; et, en attendant quelque nouveau secours de l'Europe et des religieux de leur Ordre, leurs députés obtinrent du roi de Chypre, pour retraite, la ville de Limisso, où ils se rendirent successivement, et selon qu'ils pouvoient échapper à la cruelle poursuite des Sarrasins.

C'étoit un spectacle bien touchant de voir ces

JEAN DE VILLIERS.

braves chevaliers, tout couverts de blessures, sortir de leurs vaisseaux avec une contenance conforme à leur fortune, et pénétrés de douleur d'avoir survécu à la perte entière de la Terre-Sainte.

FIN DU TROISIÈME LIVRE.

TABLE
ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES

Contenues dans les trois premiers livres de l'Histoire des Chevaliers de Malte.

A.

B.

C.

E.

F.

H.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

U.

V.